500

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13411 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine SAMEDI 12 MARS 1988

Trois années Gorbatchev

Pour le troisième anniversaire de son arrivée au pouvoir, M. Gorbatchev ne peut prétendre qu'il a vraiment le vent en poupe. Le seul domaine où il a réellement marqué des points est celui du désarmement, et, après le traité de Washington sur les missiles intermédiaires, des perspectives relativement favorables se dessinent pour le prochain sommet américano-soviétique à Moscou.

S'agissant de l'Afghanistan, en revanche, le chef du Kremlin a toutes les raisons de craindre que son offre de retrait accéléré des troupes soviétiques ne suffise pas à résoudre un problème politique dont la clé est entre les mains des Afghans eux-mêmes. A moins, bien sûr, que l'on se résigne à un « lâcher tout » qui abandonnerait le pays à de longs déchirements internes.

Mais c'est surtout à l'intérieur de l'URSS que les nuages s'accumulent. La flambée de nationalisme qui vient d'embraser les républiques caucasiennes place le régime devant une crise d'une effroyable complexité, et l'on voit bien, d'après les dernières « décisions » prises à Moscou, que les autorités cherchent surtout à gagner du temps. Ombre supplémentaire au tableau : les services de sécurité n'ont apparemment exercé qu'une médiocre vigilance pour tenter de prévenir ou d'apaiser des affrontements qui ne pouvaient qu'amener de nouvelles critiques sur la politique de transparence et de démocratisation.

Car le moins qu'on puisse dire est que cette politique ne fait pas l'unanimité. En trois ans d'efforts, la restructuration de l'économie reste largement à l'état de projet et la loi sur l'autonomie des entreprises, qui en est la clé de voûte, se heurte aussi bien à de sérieuses difficultés d'application qu'à de sourdes résistances dans l'appareil même de l'Etat. Dans la vie courante, en tout cas, non seulement les Soviétiques ne perçoivent encore guère de changements significatifs, mais des inquiétudes nouvelles les habitent quant à la sécurité de leur emploi ou à la stabilité de leur niveau de vie.

Ce qui est nouveau dans le phénomène Gorbatchev, c'est que l'homme, loin de se laisser décourager, paraît trouver une énergie nouvelle dans les crises qu'il rencontre. Il y a un peu de la méthode Coué dans son affirmation que la démocratisation « arrivera obligatoirement ». Mais il ne cesse de répéter que c'est précisément parce que l'héritage – stalinien, brejnévien – est lourd qu'il est impossible de « continuer comme cela ».

Une large part de l'intelligentsia est toute acquise à la « glasnost » et à la « perestroïka » ; l'opinion pas encore. Et à l'intérieur même du parti il est clair que les sceptiques, voire les adversaires, sont nombreux. C'est là que la prochaine bataille doit être livrée et gagnée si M. Gorbatchev veut être en mesure d'imprimer au pays le mouvement faute duquel celui-ci ne pourrait que retomber dans les ornières du passé.

(Lire nos informations page 3.)

M 0147 - 0312 0- 4,50 F



3790147004500 03120

Tensions au sein du système monétaire européen

Le franc subit le contrecoup de la hausse de la livre

La hausse de la livre sterling depuis le début de la semaine et les achats de devises britanniques qu'elle a entraînés ont provoqué des tensions au sein du système monétaire européen et un accès de faiblesse du franc vis-à-vis du mark, avec pour conséquence une baisse du MATIF et de la Bourse de 2,16 %. La Banque de France s'est refusée à intervenir, estimant, comme le gouvernement, qu'il s'agissait de « fluctuations » bien prévisibles, mais pas justifiées, à l'approche d'un rendez-vous électoral majeur.

Le franc français a connu un brutal accès de faiblesse à la veille du week-end, notamment vis-à-vis du mark allemand, dont le cours à Paris est passé, le jeudi 10 mars dans l'après-midi, de 3,3870 F à 3,41 F, niveau auquel il se maintenait, le vendredi 11 en début de matinée, à seulement 2 centimes de son cours plafond au sein du système monétaire européen (SME), soit 3,43 F.

Cet accès a été provoqué par des ventes de francs en provenance d'Allemagne fédérale, de Suisse et d'ailleurs, ventes dont la motivation n'est pas très claire. On a pu mettre en avant la rumeur d'une annonce de sa candidature par M. François Mitterrand lors de sa visite jeudi, à Château-Chinon, annonce qui ouvrirait une période de turbulence pour le franc pendant la période électorale.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 27.)

L'anniversaire de l'Anschluss

TRICHE

M. Kurt Waldheim reconnaît la culpabilité « d'Autrichiens » dans les crimes nazis. Lire page 4 l'article de LUC ROSENZWEIG.

En prévision du second tour de l'élection présidentielle

Le RPR s'efforce de rallier des députés du Front national

M. Jean-Marie Le Pen, son mouvement et ses électeurs sont désormais au centre de la campagne du RPR. Après que MM. Jacques Chirac et Charles Pasqua ont rejeté toute alliance gouvernementale avec le Front national, ils s'emploient, comme M. Chirac à Marseille, le jeudi 10 mars, à développer les thèmes qui lui sont chers et préparent, en cas de présence du premier ministre au second tour de l'élection présidentielle, le ralliement à sa candidature d'un certain nombre de députés d'extrême droite.

Dans la primaire qui se joue au sein de la majorité et qui paraît tourner à son avantage, le calcul de M. Jacques Chirac est simple : la réserve de voix se trouve pour lui à l'extrême droite, c'est-à-dire dans ces 10 % d'intentions de vote que les sondages accordent à M. Le Pen. Pour ne pas prêter le flanc à la critique, M. Chirac met en avant son refus de toute alliance gouvernementale avec le Front national. Mais derrière cette fermeté de principe, il agit en deux temps. D'une part, il cherche à le concurrencer sur son propre terrain, par exemple celui de l'immigration. D'autre part, une dizaine de députés du groupe FN font l'objet de sollicitations pressantes pour rallier M. Chirac entre les deux tours de scrutin, menaçant ainsi d'éclatement le groupe des députés d'extrême droite.

(Lire page 7 les articles de DANIEL CARTON et PIERRE SERVENT.)

Elections en Colombie
Une société en crise, une économie en croissance.
PAGE 4

Le « septennat » du Conseil constitutionnel
1981-1988 : un bilan.
PAGE 10

L'expérimentation humaine
Les points de vue du professeur Jean Lassner et de Michel Tibon-Cornillot.
PAGE 2

Le Monde SANS VISA
■ Popayan, Colombie, détruite mais debout. ■ Fleet Street : la rue de l'encre a perdu ses rotatives. ■ La Table. ■ Les Jeux.
Pages 13 à 18

Le sommaire complet se trouve en page 32

Les pressions américaines sur le général Noriega

Bras de fer au Panama

PANAMA
de notre correspondant en Amérique centrale

Partira, partira pas ? Selon des rumeurs persistantes qui ont circulé toute la journée du jeudi 10 mars, le départ de l'homme fort de Panama, le général Manuel Antonio Noriega, était imminent. Ce n'était finalement qu'une rumeur sans fondement, une de plus dans ce pays où, en l'absence des medias d'opposition, tous suspendus depuis près de deux semaines, « Radio trottoir » – « Radio Bemba », selon la terminologie locale – est devenue la principale source d'information.

Le départ du général Noriega exigé par les Etats-Unis est désormais l'unique sujet de conversation des Panaméens, de plus en plus nombreux à penser qu'il n'y a pas d'autre solution pour mettre un terme à la crise. Les autorités panaméennes ne sont plus les seules à évoquer – pour les dénoncer – la possibilité d'une intervention militaire américaine afin de remettre en selle le président Eric Delvalle. Celui-ci, destitué le 26 février par le général Noriega, a été remplacé par le ministre de l'éducation, M. Manuel Solis Palma.

Mme Delvalle, qui aurait trouvé refuge à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis (son mari serait dans une base militaire américaine située au Panama), a même lancé un appel en faveur de l'intervention directe des Etats-Unis pour empêcher son pays de « dériver vers un régime communiste et devenir un nouveau Nicaragua ».

Les classes aisées qui mènent le combat depuis neuf mois contre le général Noriega ne seraient sans doute pas opposées à l'entrée en action des soldats américains (ils sont dix mille dans l'ancienne zone du canal, à un jet de pierre de la capitale panaméenne). Fait nouveau, les classes populaires, qui sont affectées par les sanctions économiques américaines, commencent, elles aussi, à souhaiter une solution de ce genre.

« Nous avons tout à perdre et rien à gagner du maintien de Noriega au pouvoir », nous ont affirmé plusieurs personnes qui n'ont pourtant guère de sympathie pour les milieux d'affaires réunis dans la Croisade civique nationale, vaste alliance regroupant plus d'une centaine d'organisations de l'opposition.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 4.)

Le rapport Cabannes sur l'organisation des forces de sécurité

Policiers et gendarmes renvoyés dos à dos

Premier avocat général près la Cour de cassation, M. Jean Cabannes a remis, le 19 février, au premier ministre, le rapport de la « mission de liaison et de prospective sur la gendarmerie et la police nationale », qu'il présidait.

Ce rapport ne donne pas satisfaction à la hiérarchie policière, puisqu'il admet le port de la tenue civile par les gendarmes et maintient *« le libre choix du magistrat »*, entre policiers et gendarmes, en matière de police judiciaire. En revanche, la mission se prononce pour *« une réforme de la carte »* d'implantation de la gendarmerie et de la police en matière de sécurité publique.

Il faut attendre la page 75 du rapport de la mission Cabannes, au détour d'un développement sur la formation aux *« techniques de police scientifique »* et juste avant le *« relevé de conclusions »* final, pour qu'enfin les choses soient dites sans précautions exagérées : *« Des litiges qui peuvent naître entre services de l'Etat, seuls ceux opposant policiers et gendarmes suscitent, de part et d'autre, tant de passions. Sans doute cela tient-il au caractère sensible des missions confiées à ces deux corps, au fait que l'un et l'autre agissent de plus en plus sous le regard des médias. Sans doute est-ce la conséquence naturelle d'une situation de partielle concurrence, singulière pour deux administrations. Mais, au-delà, il faut constater une certaine difficulté à dialoguer pour des hommes qui, exerçant des missions comparables, appartiennent à des corps dont l'esprit et l'organisation sont différents. »*

Guère optimiste, ce constat pourrait justifier une sévère reprise en main, des solutions radicales ou audacieuses. Telle n'est pas la voie choisie par le rapport, bien au contraire. Plutôt que de suggérer un changement de donne, une vaste réforme d'une police française duale, puisque à la fois civile et militaire, la mission Cabannes a, en effet, préféré assumer l'héritage historique, inévitablement conflictuel, et tenter de définir des *« règles du jeu »*, un *« code de bonne conduite »*, bref, une sorte de traité du savoir-vivre entre les gendarmes et les policiers. Ce *« souci de pragmatisme »*, cette *« optique volontairement modeste »*, conduisent les rapporteurs à des conclusions timides, qui n'évitent pas lapalissades et vœux pieux : *« Vouloir gommer ces différences, uniformiser ces statuts serait faire perdre à ces forces leur originalité et leur richesse. En revanche, il convient de multiplier les contacts et les cadres concrets de travail en commun pour que policiers et gendarmes apprennent à se connaître. »*

« Améliorer le dialogue, assurer la complémentarité, organiser la concurrence » : c'est donc en ces termes mesurés que la mission résume ses propositions finales, regroupées en neuf thèmes.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 12.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,60 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الاصل

Débats

L'affaire d'Amiens et l'expérimentation sur l'homme

Instrumentalisation et respect des corps

par MICHEL TIBON-CORNILLOT (*)

L'ÉMOTION légitime soulevée par l'« expérimentation d'Amiens » ne doit pas faire oublier le contexte plus vaste dans lequel elle s'inscrit. Aux Etats-Unis, par exemple, l'urgence d'une réflexion éthique et la mise en place de commissions *chargées de cette tâche* furent liées à un scandale autrement plus important. C'est, en effet, au début des années 60 que furent révélées l'ampleur et parfois la sauvagerie qu'avait revêtues l'expérimentation humaine dans les hôpitaux, dans les prisons, quelques années après la condamnation solennelle à Nuremberg de la « médecine » nazie.

En quelques décennies, les savoirs à propos du vivant ont subi des bouleversements remarquables, par exemple en génétique avec la découverte du code génétique, en biochimie avec le développement des connaissances sur les enzymes permettant entre autres le génie génétique, en embryologie aussi avec la mise au point des techniques de micromanipulation, de conservation des cellules germinales, etc.

Cette période si féconde scientifiquement et techniquement se caractérise aussi par la rapidité avec laquelle des performances réalisées en laboratoire en sont sorties grâce aux pratiques médicales, pour atteindre le grand public dans la vie quotidienne, que ce soit par la mise au point de médicaments ou par l'introduction de nouvelles techniques d'investigation de soins. Mais c'est surtout grâce aux possibilités offertes par certaines de ces recherches pour un contrôle des naissances, de la fécondité ou de la douleur et de la mort que les cadres classiques selon lesquels les hommes des sociétés industrielles avancées vivaient leur des*tin biologique*, – *reproduction*, naissance, vie, mort – se sont mis à vaciller.

La tentation du pessimisme

Faut-il alors considérer ces progrès scientifico-techniques et la période très brève qui les vit apparaître comme le point de départ d'un « nouveau monde » dans lequel les anciennes problématiques n'auraient plus cours ? L'approfondissement du débat à propos du maintien des exigences éthiques face aux mutations scientifico-techniques en biologie et en médecine appelle la reconnaissance de trois contextes fondamentaux :

1. Le premier est l'importance, mal perçue le plus souvent, des mutations scientifico-techniques en cours. C'est le destin des hommes, de la biosphère tout entière, qui est sans doute concerné ;

2. Le deuxième constat est lié à la crise des valeurs traditionnelles ayant rapport à la sphère du vivant et de son destin. L'estimation éthique de la vie, de la mort, de la reproduction et de la souffrance est ébranlée par ces pouvoirs insoupçonnés acquis en médecine et en biologie. Elle l'est aussi à cause de la crise que traversent les grandes institutions traditionnellement représentatives du consensus à propos des valeurs morales : Eglises, synagogues, universités, etc. ;

3. *Le troisième élément* du débat tient à la certitude qu'il n'est pas possible d'abandonner trop vite les systèmes classiques de valorisation éthique.

Que peut-on alors proposer *comme « attitude juste » en* des temps si troublés ? La tentation du pessimisme est malheureusement la règle dans certains milieux philosophiques caractérisés par une ignorance abyssale de la logique interne du développement des sciences et des techniques, de leur histoire, de leurs résultats enfin. Il faut y lire aussi l'influence d'auteurs marqués par des expériences personnelles et collectives terribles (Adorno, Horkheimer, Benjamin, Arendt), ou bien celle de Heidegger, dont les interprétations à propos des techniques, largement répandues et enseignées en France, interdisent toute réflexion sensée sur *leur évolution*.

Quant aux craintes irrationnelles de l'opinion publique à l'égard de la biologie contemporaine non seulement elles sont injustifiées mais vont à l'encontre des *leçons de son histoire. La* génétique, par exemple, celle de Weismann, Mendel, Morgan, a rencontré deux fois en cinquante ans des organisations étatiques totalitaires : le bolchevisme et le *nazisme. L'histoire de l'école* génétique russe est connue. Cette école, l'une des meilleures au monde dans les trente premières années du siècle, fut brisée par les élucubrations de l'agronome Lyssenko, opposé à la génétique weismannienne, celle qui élabora les principes de la génétique actuelle. On connaît les résultats : le retard catastrophique de la génétique soviétique, obligée de copier les méthodes des Occidentaux et de lire leurs publications. Le mariage de la génétique allemande avec le nazisme ne fut pas non plus une réussite. Il se fit au prix d'une régression théorique considérable entraînant les chercheurs en génétique vers des pratiques vétérinaires dépassées.

Liberté et dérapages

En 1945 le bilan était terrible : en dix ans, aucune découverte n'avait été faite, les chercheurs s'étaient déshonorés en suivant des directives politiques irrationnelles et en reprenant des hypothèses de travail préscientifiques, celles de l'anthropologie raciale.

Faut-il penser que la biologie et la médecine contemporaines sont définitivement immunisées contre les tentatives totalitaires ? Certes non ! Mais encore faut-il se rappeler qu'elles ne sauraient être facilement arraisonnées par des conceptions politiques totalitaires *classiques*.

La relance du débat éthique et juridique par les autorités de l'Etat face aux nouveaux pouvoirs scientifiques et techniques sur la vie et la santé a, semble-t-il, *permis des progrès importants* dans le respect de la vie humaine. De l'enterrement ou l'incinération à la sauvette des fœtus avortés dans des conditions parfois incroyables à la contraception, n'y-a-t-il pas une évolution assez positive ? Peut-être même a-t-elle permis ce renforcement du respect de la vie humaine que représente la reconnaissance de l'attribut de personne humaine aux fœtus et embryons. Par ailleurs l'approche macromoléculaire fait sauter de façon définitive les derniers restes anthropocentriques (dont l'anthropologie raciale est un avatar), qui pouvaient s'incruster dans les zones obscures de la génétique formelle.

Le déplacement du regard que provoque la biologie contemporaine, non seulement n'entraîne pas une conception inégalitaire entre les hommes mais contribue aussi à déloger l'ensemble de l'espèce humaine de la position dominante que véhiculent depuis tant de siècles en Occident les représentations religieuses et philosophiques dominantes.

Mais le passage d'un pessimisme exagéré à un optimisme béat serait fallacieux. A tout moment les dérapages sont possibles, parfois au nom du principe le plus sacré, la liberté ; on l'a vu à propos de l'avortement où l'irrespect de certaines militantes féministes à l'égard des options philosophiques différentes des leurs s'accompagnait d'un irres*pect profond* à l'égard des questions concernant la vie fœtale. Mais ces comportements furent marginaux ; par contre la question des expérimentations humaines en matière de médicaments, celle du choix des malades testés, montrent à quel point des dérapages sont possibles à grande échelle. L'euthanasie, les questions de rentabilisation des soins sont aussi des points sensibles où des logiques institutionnelles, budgétaires, peuvent engendrer des régressions éthiques importantes. Des événements imprévisibles peuvent aussi intervenir et entraîner des dérapages. L'apparition et le développement de l'épidémie *du SIDA ont servi de catalyseur* pour la réactivation de comportements collectifs totalitaires.

L'espèce et son destin

Il n'est pas niable que l'espèce humaine et son environnement sont arrivés à un moment important de leur évolution. Capable de se détruire par ses armements nucléaires, l'espèce est aussi capable de changer son génotype, de réparer les corps en greffant des organes, de se reproduire *in vitro*, de *s'administrer des calmants* pour une mort douce, bref de transfigurer la vie et la mort traditionnelles.

En obtenant un contrôle et une action technique sur sa propre évolution, sur la naissance, la vie et la mort, l'espèce humaine ne se trouve plus seulement confrontée à des problèmes éthiques mais à son destin. Le destin est traditionnellement aveugle. Le pouvoir de *l'orienter n'a* pas entraîné de soudaines lumières, bien au contraire ! Un tel pouvoir engendre angoisse et crainte. La tentation du désespoir est alors possible et peut entraîner un rejet de toute *tentative d'évaluation éthique* de ces nouvelles techniques. Le désespoir, le pessimisme n'ont pourtant pas plus de force que leur contraire et cachent trop souvent la peur de l'inconnu ou un tempérament vraiment réactionnaire, à la manière de la pensée heideggerienne. Cette période de mutation suppose donc impérativement, afin que puissent être menées des recherches fécondes, un consensus minimum autour de quelques invariants formant le cadre d'une morale provisoire.

Quel peut être l'invariant éthique capable d'assurer la conduite dans ces dangereux passages ? La notion de *respect éthique* nous paraît la plus forte. On entend par « respect », en paraphrasant Emmanuel Kant, cette *reconnaissance sensible* de la « majesté » de la loi morale. Le respect en tant qu'invariant éthique pourrait être entendu comme l'engagement affectif, corporel que chacun éprouve en un même élan pour l'éminente dignité de son propre corps et la reconnaissance des autres corps investis du même respect. Cet aspect sensible du respect ne renvoie pas cet affect vers la particularité indicible ou l'abstraction vide mais installe au cœur de la sensibilité la forme même de la loi : *« agis de telle manière que la maxime particulière de ton acte puisse être érigée en loi universelle »*.

Cet invariant, le « respect », a une structure bien précise : il s'expérimente en un point précis, *le corps propre de chacun, mais* il tend irrésistiblement à s'élargir aux corps de tous les hommes puis aux formes les plus lointaines de la vie terrestre (c'est un des acquis de l'écologie). Les nou*veaux rapports que tentent d'éta*blir les hommes entre eux, et avec leur environnement de plus en plus technique, seront déterminés par la volonté collective de maintien à tout prix de ce respect.

(*) Chercheur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Les bonnes âmes

« L'être humain ne doit pas être un instrument », a dit M. Mitterrand. Graves paroles d'un homme grave. Voire.

1°) D'où proférées ? De la Cité des sciences de La Villette, *sur fond de drapeau tricolore*, flanqué de jeunes handicapés dans leurs fauteuils roulants. Décor ainsi planté sur instruction expresse, dit-on. Alors lesdits handicapés, instruments (symboliques bien sûr), de la communication, de l'image, etc. ?

2°) Allusion appuyée au procès de Poitiers et à l'expérimentation sur le corps humain en état de coma dépassé. N'est-ce pas cultiver la confusion entre être humain et humain privé d'être ; cadavre qu'agitent dérisoirement des machines à baratter et pousser le sang et l'oxygène.

3°) Au bout de la petite phrase, une cible. Désigné à la vindicte publique, avant tout procès, au mépris des droits de l'homme si constamment invoqués, un qui doit se sentir tragiquement seul et nu, l'expérimentateur en question.

Faut-il alors rappeler que les héros de l'histoire des sciences *de la vie, aujourd'hui* unanimement admirés pour leur lucide hardiesse et leur indomptable esprit de progrès, les Léonard de Vinci, les Vésale, etc., disséquant furtivement des cadavres extorqués, tournaient la loi et bravaient, obstacle épistémologique bien plus difficilement surmontable, la mentalité commune de l'époque.

Enfin que c'est avec de telles petites phrases, gorgées apparemment de si belle humanité – certes innocentes puisqu'irréfléchies – qu'on allume les bûchers très promptement dressés par ce qu'il y a, paraît-il, de meilleur en l'homme, le cri du cœur des bonnes âmes.

JEAN VIARDOT
(Paris).

La part de vie

par JEAN LASSNER (*)

L'EXPÉRIMENTATION sur l'homme est indispensable. J'estime qu'elle ne peut être légitimement entreprise qu'à condition d'un consentement préalable des sujets d'expérience au risque encouru. C'est l'absence de consentement qui rend les prélèvements d'organes discutables à mes yeux. Le terme de donneur pour le sujet dont on prélève les organes tend à *camoufler l'absence de consentement*. Le comateux donne des organes comme le raisin donne du vin quand on le presse.

Ceux qui se servent des comateux pour essayer des médicaments ou pour éprouver des méthodes nouvelles trompent ou se trompent en disant vouloir leur faire du bien. L'essai est destiné à juger de la valeur du traitement. Avant d'en connaître le résultat, on ignore si le nouveau traitement est supérieur ou inférieur aux anciens.

∴

S'agissant de sujets en coma *dépassé, le bien* ne peut consister qu'en une prolongation de l'agonie pour faciliter l'utilisation des organes, au même titre que la réfrigération des organes *prélevés. Ce n'est pas le bien de la personne considérée morte.*

Quant à la raison de ma réticence d'admettre l'équivalence stricte entre le dommage cérébral irréparable et la mort, je ne nie pas que la destruction du cerveau conduise à la mort. Je ne m'appuierai pas sur les observations troublantes d'un retour tardif des fonctions mentales pour étayer ma conception. Je considère que le végétatif, ce qui règle la nutrition ou les alternances des fonctions cycliques, et qui est la manifestation élémentaire de la poussée vitale, n'est pas sans une part psychique. En l'absence de toute conscience, de toute *représentation*, cette poussée comporte un sentir et peut-être un désir sans orientation. Même réduit à ce qui peut se comparer à la plante, l'homme me paraît animé et il me répugne de ne pas respecter cette part de vie.

∴

On s'interroge aussi sur les raisons qui m'ont conduit à faire *état d'une expérimentation que* je réprouve. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit : l'expérience, avec tous ses *défauts*, a apporté une donnée de nature à éclairer le débat relatif aux observations faites dans le cas de Mme Berneron : l'effet de l'inhalation d'un mélange hypoxique sur la cyanose provoquée par l'inhalation ultérieure de protoxyde d'azote pur. Les raisons de mon opposition à des *expériences auxquelles les* sujets n'ont pas consenti (malades laissés dans l'ignorance ou mal informés, prisonniers, comateux) tiennent au *principe même des* rapports de *confiance entre* le malade et son médecin. L'expérience faite à Amiens aurait pu se faire facilement sur des volontaires. Je ne crois pas qu'elle ait comporté un danger important et je reste disponible pour la subir.

On peut cependant penser qu'en désapprouvant la manière par laquelle les observations avaient été acquises je n'aurais *pas dû en faire état*. Imaginons *que, pendant la guerre d'Algé*rie, le général M. aurait informé le général de la B. (connu pour son opposition aux brutalités) *qu'un prisonnier* interrogé de façon « pressante » aurait *avoué* avoir placé une bombe dans le mess du QG de ce dernier. N'aurait-il pas fait évacuer le bâtiment ? Le verdict de l'affaire de Poitiers a été prononcé.

∴

Les oppositions entre médecins qui se sont manifestées au cours du procès s'estomperont, j'espère. On finira par oublier que certains comportements *n'étaient pas faits* pour rehausser le prestige du corps médical. Le terme d'*invidia medicorum* vient de l'Antiquité et montre la constance des traits humains. Le choix de la profession de médecin ne rend pas meilleur et on trouve donc parmi les médecins aussi bien des grandes qualités que toute la gamme des défauts.

(*) Président-fondateur de l'Académie européenne d'anesthésiologie.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

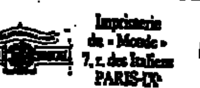
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

UNION SOVIÉTIQUE

Un film clandestin sur les violences dans le Caucase

Moscou. – Des visages tuméfiés, des bâtiments saccagés, une manifestation rassemblant des dizaines de milliers de personnes sont quelques-unes des images d'un film vidéo clandestin sur les troubles inter-ethniques du mois dernier dans la région du Nagorny-Karabakh, dont un correspondant de l'AFP a pu voir des extraits.

Deux cassettes d'une durée totale de six heures ont été enregistrées pendant plusieurs jours par un journaliste arménien dans cette région azerbaïdjanaise, dont la population est à 80% arménienne et où des affrontements sanglants entre les deux communautés se sont produits depuis le mois dernier.

Plusieurs scènes du film ont été *tournées le 25 février* dans une chambre d'hôpital, où des Arméniens, visages défigurés après les coups reçus, expliquent comment ils ont été attaqués par des Azerbaïdjanais.

L'un des Arméniens, la tête bandée, raconte qu'il a dû arrêter sa voiture sur une route barrée par un arbre. Soudain, des dizaines d'Azerbaïdjanais se sont jetés sur lui et les passagers après avoir lancé des pierres sur le véhicule.

Dans une autre scène filmée à Askeran, au nord de Stepanakert, chef-lieu de la région, une vieille Arménienne exhibe au cours d'une manifestation les vêtements ensanglantés de son fils qui se trouve *« dans un état très grave »* à l'hôpital après avoir été battu.

Des milliers d'Azerbaïdjanais ont, *en effet, organisé une « expédition punitive »* dans cette zone, saccageant des vignobles, cassant des voitures et autres véhicules, selon les témoignages cités.

Et la caméra fait un gros plan sur un bâtiment ravagé et à moitié incendié ; les meubles ont été jetés au-dehors et la gardienne montre les restes qu'elle a pu récupérer de son poste de télévision lancé dans une rivière voisine.

Des banderoles : « Karabakh »

Des images tournées le 25 février permettent de voir un des « groupes d'autodéfense », constitués par des Arméniens dans les campagnes, se réchauffant autour d'un feu de bois.

Plusieurs grands rassemblements *sont filmés : l'un d'entre eux* a regroupé des dizaines de milliers de personnes à Stepanakert, le 23 février.

Les miliciens (policiers en uniforme) se bornent à encadrer la foule qui lève le poing et arbore des banderoles ainsi que des portraits de dirigeants soviétiques, notamment du chef du Kremlin, M. Mikhaïl Gorbatchev. Des gens à leur balcon applaudissent frénétiquement.

« La perestroïka, c'est le rétablissement de la justice », « On ne nous détournera pas de notre chemin. nous ne pouvons faire marche arrière », peut-on lire sur des banderoles, tandis que s'élèvent les cris : *« Karabakh ! (Nous exigeons !) »* [le rattachement du Nagorny-Karabakh à l'Arménie].

Une autre scène montre des *orateurs qui haranguent à tour de rôle* la foule à l'aide d'un micro de fortune. Soudain, une personne demande aux manifestants de faire silence et un homme prend la parole. Il commence à parler mais est rapidement interrompu par les manifestants qui exigent qu'il se présente : c'est M. Gueorgui Razoumovski, membre suppléant du bureau politique, l'instance suprême du Parti communiste soviétique, et secrétaire du comité, central, dépêché sur place par le Kremlin.

Il déclare qu'il est venu de Moscou pour *« examiner attentivement les problèmes »* dans cette région. A ses côtés, se tiennent d'autres dirigeants, dont M. Piotr Demitchev, premier vice-président du présidium du Soviet suprême. – *(AFP.)*

La sanglante équipée d'un groupe de jazz sibérien

Moscou. – Les onze pirates de l'air soviétiques, qui ont tenté, mardi 8 mars, de détourner vers l'étranger un avion des lignes intérieures avant que leur odyssée ne se termine dans un bain de sang, étaient membres d'une même famille de Sibérie et d'un même groupe de jazz, « Les sept Siméons », dont le chef, mère de famille nombreuse de cinquante ans, dirigeait les opérations a rapporté jeudi la presse soviétique avec un rare luxe de détails.

Cinq d'entre eux ont été tués au moment de l'assaut, qui a rapidement tourné au carnage, avec la mort de trois passagers et d'une hôtesse de l'air tenue en otage.

Selon le quotidien *Izvestia*, la famille Ovetchkine, qui vivait une existence confortable à Irkoutsk grâce aux avantages que lui conférait le titre de *mère méritante* accordée à Mme Ninel Ovetchkine, veuve et mère de dix enfants, était parvenue à introduire des armes et des explosifs dans le Tupolev-154 en les dissimulant dans les étuis de leurs instruments de musique, dont une contrebasse et leurs bagages à main.

Le vol 3 937 d'Aeroflot Irkoutsk-Kourgan-Leningrad s'est donc déroulé normalement, avec soixante-seize passagers à bord, jusqu'à ce que l'un des frères Ovetchkine, vers la fin du voyage de sept heures, commence à empêcher les passagers de se rendre aux toilettes. *« Deux hommes jeunes, qui se ressemblaient, ont alors sorti des fusils à canon scié et ont fait rasseoir les gens »*, ont raconté les *Izvestia*. Une hôtesse a été priée de remettre au commandant de bord un message demandant un changement de cap *« vers Londres ou une autre capitale occidentale »*.

Puis le mécanicien est venu dans la cabine expliquer aux pirates de l'air *« hystériques »* qu'il fallait se poser pour faire le plein de carburant, tandis que les trois hôtesses tentaient de calmer les passagers. L'une d'elles, Tamara Jarkaïa, reçut l'ordre de s'asseoir entre deux des frères Ovetchkine – ils étaient sept au total, plus leur mère et, semble-t-il, trois sœurs – et fut ainsi gardée en otage. Pendant ce temps, le commandant Kouprianov, tout en faisant croire aux pirates que l'avion mettait le cap sur Kotka, en Finlande, envoyait des messages désespérés au sol par radio en demandant l'envoi immédiat de commandos de forces de l'ordre sur la piste de l'aéroport proche de Leningrad où il se préparait à atterrir.

Malheureusement, d'après le récit des *Izvestia* qui vont jusqu'à accuser les forces de l'ordre d'avoir donné l'assaut de manière *« irréfléchie »*, les pirates de l'air ont pu voir à l'atterrissage les commandos courir vers l'appareil.

« Les membres des commandos ont fait irruption dans la cabine et aussitôt une fusillade frénétique a éclaté. Deux des soldats qui vidaient leur chargeur sur les malfaiteurs sont tombés en sang. » Ils n'étaient que légèrement blessés. C'est alors que les frères Ovetchkine ont fait sauter l'un de leurs explosifs. La fumée a envahi la carlingue. Nouvel assaut de l'armée, et nouvelle fusillade. Voyant qu'une issue était impossible, les Ovetchkine ont abattu leur mère, *« une femme ronde et élégamment habillée »*, puis deux d'entre eux se sont donné la mort. Lorsque tout s'est arrêté, les corps de cinq pirates de l'air gisaient sur le sol de l'appareil, Tamara Jarkaïa et trois passagers étaient morts. D'autres passagers se sont blessés en quittant l'avion en feu par la sortie d'urgence. L'un des pirates de l'air est sorti aussi et, apparemment terrifié, s'est réfugié dans une voiture avec des enfants, avant d'être capturé. Les six survivants de la famille Ovetchkine risquent la peine de mort, aux termes du code pénal de Russie.

Avant de quitter leur ville natale d'Irkoutsk, les Ovetchkine avaient vendu leurs meubles et laissé un mot sur leur porte : ils allaient rendre visite à des proches dans une ville voisine, disaient-ils, et seraient de retour dans trois jours. Les Ovetchkine étaient pourtant une famille privilégiée, et les septs fils musiciens – dont quatre disposaient d'une bourse d'études – avaient pu se produire l'été dernier au Japon. – *(AFP, UPI.)*

ROUMANIE : au pays du Conducator

L'incroyable survie d'une revue de qualité

Alors que les joyaux architecturaux de Bucarest sont rasés, que les Roumains manquent de nourriture, qu'une presse asservie encense le Conducator et que de nombreux intellectuels s'expatrient, une publication littéraire et artistique d'une qualité exceptionnelle survit encore miraculeusement et tient une place dans la vie culturelle d'un pays aujourd'hui marginalisé.

Au début des années 60, la Roumanie sortait sur la pointe des pieds du cauchemar stalinien. Après plus d'une décennie de réalisme socialiste, les intellectuels reprenaient leur souffle et commençaient à élaborer des projets audacieux. Certains d'entre eux lancèrent sous l'égide de l'Union des écrivains de Roumanie une revue de recherche et de synthèse culturelle, unique en son genre en Europe de l'Est, au programme quelque peu abstrait : *« Art et littérature universelle, interdisciplinarité et dialogue des cultures. »* Ce programme, malgré la dictature imposée par le régime, a pu être respecté pendant plus de trente ans, sans pour autant devenir l'alibi du pouvoir.

Le but de la publication, *XXe siècle*, qui vient d'être couronnée pour son trois centième numéro par le Grand Prix 1987 de la meilleure revue d'art et de littérature (1), était de réintroduire les lecteurs roumains dans le circuit culturel européen, d'où ils avaient été évacués par les censeurs staliniens. Le rédacteur en chef, Dan Haulica, critique littéraire notamment, se proposait de fournir aux jeunes écrivains, artistes et musiciens, privés de contacts et d'informations sur la création à l'Ouest, des points de repère indispensables à leur travail. Grâce à cette revue, ils ont pu lire des analyses de l'œuvre de Joyce, Kafka, Mann et Proust. Ils ont eu accès aux travaux des structuralistes, de Jakobson à Foucault et Lévi-Strauss.

Le Petit Poucet contre l'ogre

Vingt ans avant l'actuel dégel soviétique, les Roumains ont ainsi pu lire Nabokov, Pasternak, Babel et Mandelstam, alors qu'ils étaient bannis en URSS. *XXe siècle* s'intéressait aussi aux artistes roumains exilés, peu ou mal connus de leurs jeunes compatriotes : Cioran, Ionesco, Brassaï et Brancusi.

La « libéralisation » roumaine tournera court au début des années 70. De retour de Pékin, le président Ceauscescu impose une mini-révolution culturelle et organise le culte de sa propre personne, comme Staline. Les intellectuels sont invités à bien se tenir.

Pourtant, la revue, toujours dirigée par Dan Haulica, continuera imperturbablement son combat de Petit Poucet contre un ogre de plus en plus soupçonneux. Au moment de la visite en France de M. Ceausescu, en 1970, *XXe siècle* consacre un numéro à Pégny, Sartre et au théâtre d'Antonin Artaud. Les menaces pesant sur la revue vont se précipiter aux alentours de 1975. *XXe siècle* devient la cible des autorités par le biais de deux hebdomadaires, *Saptamuana* et *Luceafarul*. La situation s'aggrave en 1978 : le pouvoir décide de modifier l'orientation de la revue et de remplacer son rédacteur en chef. *XXe siècle* sera sauvée de cette nouvelle mauvaise passe par une mobilisation d'intellectuels du monde entier. Elle consacrera en 1980 un numéro à l'Europe et à une civilisation ternie par les guerres et Auschwitz. Au sommaire, des écrits de Roland Barthes, Michelangelo Antonioni, Derrida, Michel Leiris, Michel Butor.

Ne pas céder au chantage

Depuis 1983, la rédaction refuse d'accorder la moindre place aux thuriféraires du Conducator. En 1986, *XXe siècle* sera interdite. Le rédacteur en chef et ses collègues, qui ne veulent pas céder au chantage, subissent toutes sortes de tracasseries. *La revue réapparaît cependant* à l'automne dernier, et le dernier numéro vient de sortir avec un énorme retard. Il est entièrement consacré à la ville de Saint-Pétersbourg-Petrograd-Leningrad, avec des textes de Rilke, Joseph de Maistre et de Mme de Staël. La lutte du Petit Poucet continue inlassablement.

EDGAR REICHMANN.

(1) Décerné par le Conseil audiovisuel mondial pour l'édition et la recherche sur l'art, le Conseil international du cinéma et de la télévision, et par l'UNESCO.

Dénoncé à Moscou

Le culte de Staline se perpétue dans sa ville natale

GORI
de notre envoyée spéciale

Alors que Moscou a réhabilité solennellement des victimes des grands procès staliniens, à quelque 2 000 kilomètres de là, Gori, la ville natale du généralissime géorgien, coule des heures sereines. Nul ne parle ici de débaptiser l'avenue Staline, de déboulonner la statue de Staline de 17 mètres de haut en plein centre de la ville (là où dans n'importe quelle autre cité soviétique trône Lénine) ni de fermer le musée Staline, qui attire, selon la saison, entre deux mille et cinq mille visiteurs par jour.

Un lecteur s'indignait récemment dans les colonnes de l'hebdomadaire moscovite *Ogoniok* du succès de ce musée, *« monument au subjectivisme et au culte de la personnalité »*. *« On y présente délibérément une vérité tronquée, des mensonges teintés de nationalisme... Et combien de propos solennels les guides de ce grandiose musée d'Etat tiennent-ils autour de la statue de Staline ? N'est-ce pas là bafouer la mémoire de centaines de brillants esprits sacrifiés sous Staline ? »* Et de demander la fermeture du musée de Gori, *« pire que n'importe quelle église chargée d'entretenir l'obscurantisme des croyants »*.

Le débat s'est, pour l'instant, arrêté là, sans atteindre la quiétude de Gori, qui, de toute évidence, ne serait pas Gori sans son imposant musée flanqué d'un dôme aux allures de temple grec abritant la maison natale de Staline, humble petite chaumière géorgienne impeccablement conservée.

Au fond, il était toujours resté un grand enfant.

STALINE JEUNE

Les immenses salles du musée lui-même retracent, les unes après les autres, à l'aide de photos, de documents divers et de quelques objets, les étapes de la formidable carrière de Iossif Vissarionovitch Djougachvili, fils d'un modeste cordonnier ; ses carnets de notes, ses photos de classe, ses premiers vers, sa première arrestation sous le régime du tsar – il fut arrêté sept fois et envoyé en exil, dont il parvint à s'évader six fois, raconte le jeune guide, – l'imprimerie clandestine souterraine à Tbilissi, à laquelle il accédait par le puits d'une bâtisse anodine...

Staline, nom choisi d'après le mot russe qui signifie acier, était détenteur de la carte du parti n° 2, la première étant celle de Lénine.

L'horloge de Joukov

Après la mort de ce dernier en 1924, on passe, dans un silence religieux, à une autre salle, en compagnie de quelques officiers et de leur famille endimanchée, et à une autre période, celle de la collectivisation, *« une lutte difficile pour notre parti »*, reconnaît pudiquement le guide. L'industrialisation, Staline photographié avec des ouvriers stakhanovistes..., puis la guerre, cette fois-ci, *« la période la plus dure de notre pays »*.

Sous un abri de verre, une lampe de bureau surréaliste offerte à Staline par les ouvriers de l'usine d'armement n° 100. Le pied est surmonté d'un superbe char en bronze modèle Staline, avec horloge incorporée, radio, cendrier, une étoile rouge en rubis et saphir. *« Elle vous plaît ? »*, demanda Staline au maréchal Joukov lorsque celui-ci la découvrit dans son bureau. *« Oui »*, répondit Joukov, qui n'avait sans doute pas intérêt à dire le contraire. Deux heures plus tard, raconte le guide, la lampe était sur le bureau de Joukov. Telle est la tradition géorgienne : *« Si quelque chose chez toi plaît à des amis, tu te dois de le leur donner. »*

Potsdam, Staline entouré de Molotov et du jeune Gromyko, alors ambassadeur aux Etats-Unis. Le stylo avec lequel il signa les accords de Yalta. *Une copie du* décret du 27 juin 1945 lui décernant le titre de généralissime. Une photo de Jacob, le fils aîné de Staline, issu de son premier mariage, *fait prisonnier en 1941 : « Hitler lui avait proposé de l'échanger, mais Staline refusa car, disait-il, tous les soldats soviétiques étaient ses fils. Jacob fut fusillé. »*

Plus en retrait, à la fin du parcours, une petite salle plongée dans une demi-obscurité. C'est, en fait, un monument funéraire de marbre blanc et de velours grenat qui contraint pratiquement le visiteur à se recueillir. Le généralissime est mort. Pas une photo, pas une allusion dans la brillante carrière ainsi décrite n'évoque les crimes, la terreur que Moscou dénonce aujourd'hui. Pourtant, dans un coin, la copie d'un texte officiel placée sous un verre protecteur apporte un début de lumière. C'est la résolution du comité central du 30 juin 1956 sur le culte de la personnalité. *« Il a fait beaucoup de choses positives, mais aussi des erreurs »*, explique le guide devant un public tout à fait disposé à s'en tenir là.

Le guide lui-même semble parfaitement au courant de ce que l'on dit de Staline à Moscou. *« Ce musée est un musée d'Etat, il dépend des ministères de la culture de Géorgie et d'URSS,* dit-il après la visite. *Une commission du parti a été créée pour revoir la période stalinienne. Donc, si elle veut changer quelque chose à ce musée, nous nous plierons à ses décisions. »*

Pour l'heure, les habitants de Gori, y compris des jeunes, peuvent donc continuer tranquillement à expliquer aux étrangers de passage qu'ils *« estiment »* Staline, *« respectent »* son musée et sa statue. *« La perception de Staline par les Géorgiens est très complexe,* reconnaît un intellectuel nationaliste de Tbilissi. *L'intelligentsia le rejette, car elle en a terriblement souffert. Selon des chiffres officieux, de 1921 à 1953, quatre cent mille Géorgiens sont morts, soit 11% de la population. Mais les simples gens ont une réaction plus primitive : l'idée qu'un Géorgien ait pu ainsi régner sur la Russie pendant trente ans n'a rien pour leur déplaire. »*

SYLVIE KAUFFMANN.

● **URSS. Certains Tatars autorisés à regagner la Crimée.** – Une commission soviétique mise en place en juillet dernier pour examiner les revendications des Tatars qui réclament le droit de revenir en Crimée, au bord de la mer Noire, a décidé d'autoriser des familles tatares à retourner dans la région d'où ce peuple avait été déporté, sur ordre de Staline, selon un journal ouzbèque parvenu jeudi à Moscou.

Faisant état de la réunion il y a cinq jours de la commission à Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan soviétique (Asie centrale), la *Pravda Vostoka* souligne cependant que seront essentiellement autorisés à revenir en Crimée les Tatars ayant fait preuve d'une bonne attitude dans leur travail et munis de recommandations émanant d'organismes officiels.

Cette information semble exclure ainsi un retour massif des Tatars en *Crimée, d'où ce peuple, accusé* de collaboration avec les nazis, a été déporté en Asie centrale par Staline en 1944. – *(AFP.)*

● **ITALIE : important coup de filet anti-Mafia.** – Plus d'une centaine de personnes ont déjà été arrêtées dans le cadre d'une importante opération anti-Mafia qui mobilise quelque mille policiers à travers toute l'Italie depuis le mardi 8 mars, a annoncé, le jeudi 10, la police. Ce coup de filet, le plus important depuis novembre 1985, a été rendu possible par des déclarations d'un « repenti » de la Mafia, Antonio Calderone. – *(Reuter.)*

● **GRANDE-BRETAGNE : une motion parlementaire condamne la mort des militants de l'IRA à Gibraltar.** – Soixante députés travaillistes de la Chambre des communes ont signé, le jeudi 10 mars, une motion dénonçant les circonstances de la mort des trois militants de l'IRA tués dimanche dernier, à Gibraltar, par les forces de sécurité britanniques alors qu'ils ne portaient pas d'armes (*le Monde* du 8 mars). Selon la motion, leur mort *« constitue un acte de terrorisme équivalant à une exécution capitale sans jugement »*. Le gouvernement de Mme Thatcher s'est immédiatement déclaré outré par cette motion. – *(AFP.)*

Europe

Le cinquantième anniversaire de l'Anschluss

M. Kurt Waldheim reconnaît la culpabilité « d'Autrichiens » dans les crimes nazis

VIENNE
de notre envoyé spécial

« Il y eut des Autrichiens qui furent des victimes et d'autres qui furent des criminels, ne donnons pas l'impression que nous n'avons rien à voir avec tout cela. Bien sûr, la culpabilité collective, ça n'existe pas. Cependant, je voudrais, en tant que chef de l'Etat, présenter mes excuses pour les crimes du national-socialisme commis par les Autrichiens. »

L'allocution télévisée prononcée, le jeudi 10 mars, par M. Kurt Waldheim à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Anschluss se voulait réconciliatrice et de nature à jeter des ponts entre le président autrichien et ses critiques, tant dans le pays qu'à l'étranger.

Ayant renoncé à s'exprimer lors de la cérémonie officielle de vendredi au palais présidentiel – une partie du gouvernement menaçant, dans le cas contraire, de boycotter cette manifestation, – M. Waldheim tentait par un contact direct avec les téléspectateurs de retrouver une confiance et un soutien populaire que les Autrichiens avaient tendance à lui mesurer de plus en plus chichement ces derniers temps.

Y sera-t-il parvenu ? L'exercice difficile consistant à reconnaître la responsabilité *« d'Autrichiens »* dans la perpétration des crimes nazis sans revenir sur la *« conscience tranquille »* dont il se prévaut pour son cas personnel a été résolu par quelques figures de rhétorique.

Reste que M. Waldheim s'est implicitement placé dans le camp des victimes du nazisme, en faisant allusion au début de son discours à ses souvenirs personnels de l'annexion de l'Autriche par Hitler. Il a évoqué les larmes qui coulaient sur les joues de sa mère. Et le fait que, dès le lendemain de l'Anschluss, son père était arrêté par la Gestapo et démis de ses fonctions d'inspecteur primaire en raison de ses *« convictions patriotiques autrichiennes »*.

Ainsi M. Kurt Waldheim s'exprime comme si la polémique sur son itinéraire personnel pendant le nazisme était close, et cela en dépit des interrogations soulevées sur sa responsabilité morale par le rapport de la Commission internationale d'historiens présenté le mois dernier. Fort de cette logique, il peut, en parlant des problèmes actuels de l'Autriche, affirmer qu'il mettra dans les prochains mois *« toute l'autorité de sa fonction »* pour *« améliorer le niveau moral de la vie publique »*. Cela concerne dans son esprit la *« vilaine série de scandales et d'affaires »* qui ont éclaté dans le pays ces derniers mois. Le renouveau moral de la République n'aura le succès souhaité que s'il est soutenu collectivement par l'ensemble des responsables, a conclu M. Waldheim.

Mot d'ordre : « reprivatisation »

Le président autrichien a donc des projets de longue haleine, ce qui semble exclure, pour le court terme au moins, une démission que continuent d'exiger ceux de ses compatriotes qui ont une tout autre vision des leçons à tirer des jours sombres de 1938.

Ceux-là se retrouveront samedi et dimanche dans diverses manifestations, « chaînes humaines » et réunions de protestation, avec un nouveau mot d'ordre qui fait aujourd'hui fureur à Vienne : ils demandent la « reprivatisation » immédiate de M. Kurt Waldheim.

La manifestation la plus importante est annoncée pour l'après-midi du 12 mars, sur la place des Héros, celle-là même où Adolf Hitler était acclamé par une foule en liesse au mois de mars 1938. Les organisateurs de ce rassemblement, les militants de Nouvelle Autriche, un groupe né de l'affaire Waldheim, estiment que, si le temps est favorable, plusieurs dizaines de milliers de personnes venant de toutes les régions du pays exprimeront leur désir de voir le président de la République abandonner ses fonctions.

L'emblème du mouvement anti-Waldheim, le cheval de bois du sculpteur Alfred Hdlicka, sera en bonne place au milieu de la foule. Ce cheval, dont les reproductions miniaturisées sont en vente dans les magasins de souvenirs, est une allusion directe aux activités équestres de M. Kurt Waldheim dans le groupement de cavalerie SA de l'académie consulaire où il était alors étudiant.

Une partie des Autrichiens, cependant, se sentent avant tout placés sous le regard empli de malignité de l'étranger. Ceux-là ont l'impression, comme l'écrit l'éditorialiste du quotidien conservateur *Die Presse*, que leur cérémonie du souvenir se déroule *« sous tutelle »* et s'irritent que les journalistes du monde entier affluent à Vienne comme s'il s'agissait d'évoquer le jour *« où les troupes autrichiennes auraient envahi l'Allemagne »*. D'autres, au contraire, rendent un hommage *a posteriori* à ceux qui avaient critiqué la tendance des Autrichiens à enfouir le nazisme au plus profond d'eux-mêmes. *« Sans la discussion provoquée par le cas Waldheim, nous n'aurions pas pu transformer l'art du refoulement en un nouveau courage pour affronter le passé »*, écrit l'éditorialiste du quotidien socialiste *Arbeiter Zeitung*.

Comme tout événement aujourd'hui mérite sondage, celui qu'a réalisé la télévision autrichienne à l'occasion de ces cérémonies commémoratives est cependant de nature à tempérer les ardeurs de ceux qui voient le pays prendre un nouveau départ ; 46 % des Autrichiens estiment, en effet, que *« le national-socialisme a eu de bons et de mauvais côtés »*, alors que 47 % n'en voient que l'aspect négatif.

LUC ROSENZWEIG.

Le Monde publiera demain, dans ses éditions datées des 13-14 mars, un article de Jacques Nobécourt sur l'Anschluss.

Amériques

COLOMBIE : premières élections municipales depuis trente ans

Une société en crise, une économie en croissance

Les Colombiens vont se rendre aux urnes dimanche 13 mars pour élire plus de mille maires dans toutes les communes, et ce pour la première fois depuis trente ans. Ces élections ont lieu au moment où le pays connaît un développement considérable de la violence lié tant au trafic de drogue qu'à la politique. Paradoxalement, malgré l'hésitation des autorités et de l'opposition à réagir devant ce défi, l'économie colombienne enregistre de bons résultats.

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Ce pourrait être une élection sans histoire, une banale « municipale ». Pourtant ce scrutin est une petite révolution. Jusqu'ici les responsables communaux étaient désignés par les gouverneurs, eux-mêmes nommés par le président. Il s'agissait parfois de militaires dans une région de guérilla. Dans un système où le bipartisme, effectif entre les libéraux et les conservateurs, conduit depuis plus de trente ans à un partage du pouvoir et à une cohabitation de bon aloi, l'élection des maires vient brouiller les cartes.

Ces deux partis doivent non seulement assurer la montée du pouvoir des communes et les divisions qu'elle peut entraîner, mais aussi affronter un nouveau venu : l'Union patriotique (UP), mouvement de gauche lié au Parti communiste, issu de la trêve entre un groupe de la guérilla et les autorités. Contre l'UP, la violence s'est déchaînée : plus de cinq cents personnes, élus ou responsables de l'UP, ont été tuées depuis la création du parti il y a deux ans. Malgré cette tentative d'intimidation, l'Union patriotique a décidé d'aller jusqu'au bout du processus électoral et de présenter des candidats à peu près partout.

Ces élections arrivent aussi à un moment où le pouvoir du président Virgilio Barco semble de moins en moins respecté. Selon le directeur du journal l'*Espectador*, M. Guillermo Cano, *« les autorités manquent cruellement d'audace et leur conduite des affaires s'apparente soit à de la technocratie soit à de la recherche universitaire »*.

Beaucoup d'observateurs craignent que le scrutin municipal ne vienne compliquer la situation. Ils soulignent *« les dangers d'une telle aventure »*. Dans un pays où se multiplient les réseaux d'influence (trafiquants de drogue, grand patronat, guérilla, caciques politiques) l'élection du pouvoir communal n'est pas sans risques, surtout quand le gouvernement donne l'impression d'être désemparé ou d'avoir perdu sa crédibilité.

« Nous sommes respectueux de l'état de droit, de la Constitution et de la loi », répliquait il y a peu le ministre de la justice M. Low Murtra, devant les accusations de laxisme faites au gouvernement. La manie du *« juridisme »*, dans un pays qui compte plus de facultés de droit que la France, frise parfois l'absurde, quand le débat porte par exemple sur l'organisation d'un référendum en autorisant... un autre pour réformer la Constitution ! Même bizarrerie en matière pénale quand un juge relâche, comme il y a quelques mois, un trafiquant de drogue notoire (Jorge Luis Ochoa) sous prétexte qu'il a purgé sa peine de vingt mois de prison – pour contrebande de taureaux ! – compte tenu du temps passé en Espagne lors de son arrestation. L'obstruction faite à la loi sur la réforme agraire est elle aussi assez singulière : les députés liés aux grands propriétaires ont voté ostensiblement deux fois pour qu'un recours puisse être introduit devant la Cour suprême. Le paradoxe de ce pays réside dans un siècle et demi d'histoire démocratique et constitutionnelle, mais avec un héritage qui ne lui donne pas les moyens aujourd'hui de guérir le mal qui le frappe.

Sept millions de pauvres

Cette crise presque structurelle qui touche la société dans son ensemble épargne pourtant l'économie. *« Le pays va mal, mais l'économie très bien »*, dit-on depuis quelques années. En 1987, la Colombie a connu une croissance supérieure à 5 %. Bogota est auss pratiquement la seule capitale d'Amérique latine que sa dette extérieure, de 18 milliards de dollars – *même si elle s'est accrue notablement*, – n'empêche pas de dormir. Pour partie, ce succès est sans conteste dû à la drogue, néanmoins le café (45 % des recettes d'exportation), le pétrole et l'industrie restent les clés de cette réussite.

Mais toute médaille a son revers. Sur un plan économique, l'inflation – ridiculement basse pour le continent – avoisine tout de même 25 %. Socialement, le prix de la croissance est lourd à payer. Les exploitations agricoles restent gigantesques et sous-employées, ne permettant pas de faire vivre un nombre suffisant de travailleurs, et c'est l'émigration vers la ville. Le gouvernement estime que la pauvreté, contre laquelle il a lancé un programme de lutte, touche 7 millions de personnes, soit le quart de la population.

Dans un contexte aussi paradoxal, *« tout le monde*, dit Francisco de Roux, directeur du centre de recherche CINEP, *est d'accord sur la nécessité d'un changement »*. *« L'ouverture politique proposée à la guérilla par l'ancien président Betancur s'est soldée aujourd'hui par une sale guerre*, explique M. de Roux, *et les premières victimes sont les gens de la rue. »* Les autres, qu'il s'agisse de la guérilla, des trafiquants ou des grands propriétaires et industriels, se protègent et se défendent, sans avoir recours à la justice. *« Un sicario* (tueur à gages) *coûte 20000 pesos* (400 F environ) *tandis que recourir aux juges, entraîne quatre ans de procédure »*. *« En Colombie*, dit Alfredo Vasquez Carriziosa, ancien ministre des affaires étrangères et président de la Ligue des droits de l'homme, *la justice devient privée. »*

Un seul ciment réel semble aujourd'hui lier ce pays en crise. C'est le litige qui oppose la Colombie et le Venezuela sur la délimitation de la frontière dans le golfe de Macaraïbo. La contestation au sujet d'une bande de terre censée regorger de pétrole provoque une véritable flambée de nationalisme, dans un pays autrefois humilié par ce voisin riche et prospère qui traitait la main-d'œuvre colombienne avec une désinvolture peu commune. Après une certaine revanche économique sur le Venezuela, les Colombiens s'accordent pour souhaiter un juste règlement d'un conflit qui menace de dégénérer même si un épisode comparable aux Malouines n'est pas envisageable.

A Honda, dns le centre du pays, à quelque 200 kilomètres de la capitale, un petit exploitant agricole résumait sa crainte devant tout ces périls en louant Dieu de n'être pour l'instant victime d'aucun de ces affrontements. Jusqu'à quand ? C'est la question que se posent de nombreux Colombiens. Il n'est pas sûr que les élections *« révolutionnaires »*, dans un pays où la participation dépasse rarement 50 %, suffisent à les rassurer.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

(Lire en page 13, dans « le Monde sans visa » le reportage de Bruno Frappat sur la Colombie.)

ITALIE : après le vote du budget pour 1988

M. Goria devrait présenter la démission de son gouvernement la semaine prochaine

ROME
de notre correspondant

Après plus de cinq mois de discussions et de navettes avec le Sénat, la Chambre des députés a approuvé définitivement, le jeudi 10 mars, le projet de budget pour 1988. L'examen de ce texte avait occasionné deux crises de gouvernement, provoquées, en novembre, par le petit parti libéral puis, en février, par une révolte des « francs-tireurs » de la majorité, originaires pour l'essentiel, de la démocratie chrétienne. Les deux crises avaient été résorbées en quelques jours, car il n'existait pas de solution de rechange évidente à l'alliance en place (1). Cependant, lors de la crise de février cependant, le jeune chef de gouvernement démocrate-chrétien avait été contraint, d'abord par son propre parti, à reconnaître qu'il ne reprenait du service que pour mener à son terme l'approbation du budget.

Dispute sur le nucléaire

Les jours du gouvernement sont donc très strictement comptés. C'est le 18 mars, après une dernière obligation officielle (un sommet italo-espagnol à Turin), que M. Goria devrait se rendre au palais Quirinal pour remettre sa démission. Certains milieux de la démocratie chrétienne assurent que le candidat à la succession de la principale formation italienne sera M. Ciriaco de Mita, secrétaire du parti. Mais le nom du ministre des affaires étrangères, M. Gulio Andreotti, déjà cinq fois président du conseil entre 1972 et 1979, revient avec insistance.

Le leader du Parti socialiste M. Bettino Craxi, ne cherchera sans doute pas à simplifier le retour au pouvoir d'un « gouvernement fort » à la direction démocrate-chrétienne. Il posera en tout cas des exigences fermes en termes de programme et de postes ministériels. Comme avant chaque échéance délicate, revient également l'hypothèse d'une rentrée dans le jeu, selon les modalités diverses, du Parti communiste.

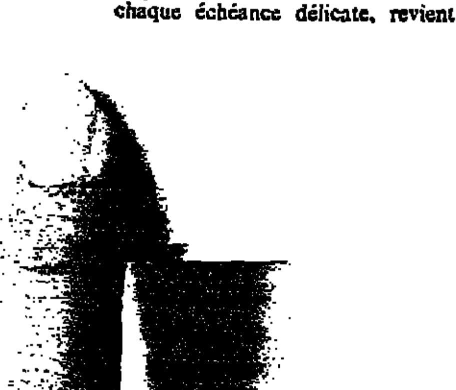
Le conseil des ministres, présidé par M. Goria, s'est, par ailleurs, conclu de façon tumultueuse le 10 mars. La majorité des participants (M. Andreotti s'était abstenu), sous l'égide de la démocratie chrétienne, a approuvé la poursuite des travaux de la centrale de Montalto di Castro, dans le nord du Latium, en dépit de trois référendums à tonalité antinucléaire approuvés le 8 novembre 1987. Les travaux de cet établissement sont achevés à 80 %. Les ministres socialistes se sont vivement opposés à cette décision, estimant que le gouvernement n'avait plus l'autorité pour trancher sur un tel argument. Il apparaît probable que la démocratie chrétienne a insisté sur ce dossier afin de démontrer qu'il y a véritablement crise dans la majorité.

Par delà ces péripéties, le marathon budgétaire de l'automne 1987 et de l'hiver 1988 a démontré une fois de plus que les procédures d'approbation des dépenses et des rentrées publiques sont totalement inadéquates.

Elles revêtent, en effet, un caractère intrinsèquement laxiste. Au départ, le projet gouvernemental prévoyait une impasse déjà gigantesque de 103500 milliards de lires (environ 12 % du PIB). Le Parlement a fini par approuver un texte comportant un déficit de plus de 120000 milliards, soit, en cours de route, un alourdissement de plus de 15 %.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) L'actuelle coalition comporte la démocratie chrétienne, le Parti socialiste, et les petites formations républicaines, social-démocrate et libérale.



Les pressions américaines sur le général Noriega

Bras de fer au Panama

(Suite de la première page.)

« Au moins, avec l'armée américaine, tout serait réglé en une heure, ajoutent nos interlocuteurs. *Les banques pourraient rouvrir leurs portes, et l'activité économique redeviendrait normale. »* Cette attitude pour le moins étonnante s'explique par une inquiétude générale, ici, devant la dégradation de l'économie et des conditions de vie. Pourtant le Panama reste malgré tout le pays le plus riche d'Amérique latine *(per capita)*. Mais depuis le début de la crise provoquée en juin dernier, les événements se sont accélérés avec l'inculpation du général pour trafic de drogue par deux tribunaux de Floride au début du mois de février et, la semaine dernière, un gel des avoirs du gouvernement panaméen (environ 50 millions de dollars) dans les banques américaines. Depuis, les banques ont dû fermer leurs portes pour stopper les retraits massifs réalisés par les épargnants affolés.

La fermeture des banques nationales et du centre financier international – cent vingt banques du monde entier – a provoqué un ralentissement considérable de l'économie. Plusieurs secteurs d'activité sont entièrement paralysés, en particulier le bâtiment et le tourisme. Les restaurants sont vides et les magasins, à l'exception du secteur alimentaire, ne vendent rien. Des écoles et l'université sont fermées. La circulation automobile diminue chaque jour un peu plus. Seul le canal interocéanique continue de fonctionner normalement.

Le gouvernement a réussi à trouver une partie de l'argent nécessaire pour payer, jeudi, les salaires des quinze mille membres des forces armées, priorité des priorités dans le contexte actuel pour le général Noriega. Les officiers auraient été payés intégralement tandis que la troupe a reçu une partie de son salaire en espèces et le complément en bons donnant droit à des achats de produits alimentaires. Les autorités reconnaissent que *« la situation est dure et surtout injuste »*, mais elles ne semblent pas sur le point de céder aux pressions des Etats-Unis, qui s'apprêtent à prendre d'autres dispositions punitives, en particulier le blocage des revenus du canal (environ 6 millions de dollars par mois).

Les dirigeants panaméens recherchent désespérément des dollars sur le marché international – la devise américaine fait office de monnaie nationale, ce qui explique les difficultés provoquées par les sanctions décrétées à Washington. Des contacts ont été pris avec la Communauté économique européenne, certaines banques espagnoles, le Japon et la Libye. Mais les résultats ne semblent pas à la hauteur des espérances.

Selon le général Noriega, Washington aurait monté l'affaire de toutes pièces afin de se débarrasser d'un régime nationaliste et d'empêcher l'application des accords bilatéraux de 1977, qui prévoient la remise du canal aux Panaméens et la fermeture des bases militaires américaines en l'an 2000. Curieusement, les Etats-Unis, qui ne ménagent pas leurs efforts pour faire partir le général Noriega, ne lui ont offert aucune porte de sortie pour l'instant, contrairement à ce qu'ils avaient fait pour obtenir le départ du président Marcos des Philippines.

A l'ambassade des Etats-Unis, on reconnaît qu'il est *« tout à fait improbable »* que le général Noriega se retrouve un jour devant un tribunal américain, et on laisse entendre que Washington pourrait *« ne pas demander son extradition au pays qui accepterait de l'accueillir »*. Ce pays, ajoute sérieusement un diplomate américain, pourrait être la France, où le général a quelques propriétés, et qui, surtout, lui a décerné la légion d'Honneur (en février 1987), ce qui *« lui donnerait certains droits »*. En somme, une solution à la Jean-Claude Duvalier !

BERTRAND DE LA GRANGE.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

M. Jack Kemp candidat républicain abandonne

L'un des quatre candidats républicains à la Maison Blanche, le représentant de New-York, M. Jack Kemp, a annoncé, le jeudi 10 mars, qu'il renonçait à la course à la présidence.

M. Kemp n'avait pu gagner ni caucus ni primaire depuis le début de la campagne. Le 8 mars, pour le « super tuesday » dans les Etats du Sud, il était arrivé bon dernier. Considéré avec l'ex-télévangéliste Pat Robertson comme l'un des plus conservateurs des concurrents républicains, Jack Kemp est le troisième de son parti à abandonner, après MM. Alexander Haig et Pete Dupont.

De son côté, après bien des hésitations, le sénateur du Kansas, M. Robert Dole, qui a dû sérieusement rogner son budget de campagne après sa sévère défaite derrière George Bush dans les primaires du Sud, a décidé de tenter une dernière fois sa chance en participant, mardi prochain 15 mars, aux primaires de l'Illinois. M. Dole, en dépit de quelques succès, ne comptabilise à l'heure actuelle, en effet, que cent soixante-cinq délégués contre sept cent cinq pour M. Bush. Toutefois, si l'on en croit un sondage publié, le jeudi 10 mars, par la chaîne ABC, les chances du sénateur sont très faibles, et le vice-président Bush est donné, côté républicain, vainqueur à deux contre un. Un autre sondage, publié par *USA Today*, indique que M. Bush devrait triompher de son adversaire démocrate quel qu'il soit. – (AFP.)

Nicaragua

Les pourparlers entre Managua et la Contra pourraient reprendre

Au cours d'une nouvelle conférence de presse à Miami, jeudi 10 mars, M. Adolfo Calero, l'un des principaux dirigeants de la Contra, a indiqué qu'il serait prêt à se rendre à Sapoa (sud du Nicaragua) le 16 mars pour reprendre, « face à face » avec le gouvernement de Managua, les pourparlers interrompus depuis le 19 février dernier.

De violents combats se poursuivent toutefos au centre du Nicaragua. Lundi, au moins cinquante-neuf personnes ont été tuées et trente-cinq autres blessées au cours d'attaques des rebelles contre deux villages de cette région, a indiqué le ministère de la défense. Quarante-cinq rebelles, dix miliciens gouvernementaux et quatre civils figurent parmi les victimes, a précisé jeudi le ministère.

Par ailleurs, la Contra a relâché, mercredi 9 mars, M. Richard Boren, un coopérant américain membre de l'organisation Témoins pour la paix qui avait été fait prisonnier il y a dix jours. – (AFP.)

Afrique

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

La « West Side Story » du Cap

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Depuis quelques semaines, l'un des épisodes les plus douloureux de l'histoire de l'apartheid est devenu un succès populaire sans pareil sous la forme d'un show musical. Un spectacle, présenté à guichets fermés pendant onze semaines au Market Theater de Johannesburg, qui retrace un événement vieux de vingt-deux ans : l'éviction d'une communauté multiraciale de quarante mille personnes, principalement des métis, d'un quartier du Cap connu sous le nom de « District 6 », une sorte de casbah où se mêlaient depuis plus d'un siècle les races, les religions et les traditions. C'est un univers bariolé, vibrant, surpeuplé, un repaire de gangs, mais aussi un foyer de création littéraire, musicale et artistique et un vivier politique.

Le 11 février 1966, M. Pieter Botha, à l'époque ministre du développement communautaire, déclare le District 6 « zone blanche » en application de la loi (Group Areas Act) qui assigne le lieu d'habitation de chaque race en fonction de la couleur de la peau. Prétexte avancé : l'insalubrité, en dépit d'une étude indiquant qu'il était possible de restaurer cette cité cosmopolite.

Petit à petit, les résidents de ce quartier pittoresque doivent partir vers de lointaines banlieues impersonnelles. Ce déménagement forcé brisera à jamais la vie communautaire de cet ancien refuge d'esclaves affranchis, situé au pied de la célèbre montagne de la Table. Il faudra près de quinze ans à l'administration pour vaincre les résistances et ouvrir, au fur et à mesure, la voie aux *bulldozers*.

Tout sera détruit, à l'exception de trois mosquées et de quatre églises, qui, aujourd'hui encore, se dressent comme des doigts accusateurs au milieu des champs d'herbes folles et des rues inutiles. L'endroit est resté tel quel, véritable cicatrice au centre de la ville, lieu tabou auquel aucun promoteur immobilier n'a voulu toucher.

District 6 raconte ce que fut ce drame, ce qu'était la vie de tout un peuple à l'époque. Une *West Side Story* sud-africaine, qui, pendant six mois au Cap, a fait salle comble. Un cri contre l'injustice, rythmé par les chansons du satirique David Kramer, chanteur afrikaner réputé, et de son compère métis Taliep Pietersen, qui est né et a grandi à District 6. Un mélange de jazz, de soul, d'airs africains et malais des années 60.

Ce spectacle vivifiant en dit plus long sur les tares d'une société que bien des discours. Le message est résumé par cette phrase restée sur un mur dans l'attente du bulldozer : « *It's a mad, mad world* » (« C'est un monde fou, fou »).

Après Johannesburg, trois semaines de représentations avaient été programmées au Théâtre d'Etat de Pretoria, la capitale. Alors que toutes les places étaient déjà vendues, les responsables du show ont décidé d'annuler, « *par respect pour les vœux et les sensibilités des anciens résidents de District 6, ainsi que de tous ceux qui sont touchés par le Group Areas Act* ». Cette loi doit être légèrement remaniée prochainement, mais le président Botha a juré qu'elle ne serait pas supprimée.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● **Remaniement ministériel restreint.** — Le président Botha a annoncé, jeudi 10 mars, le départ en retraite du ministre chargé de la fonction publique et de la radio-télévision d'Etat (SABC), M. Alwyn Schlebusch, soixante-dix ans, le membre le plus âgé du gouvernement. Il sera remplacé par M. Dawie de Villiers, ancien ministre du commerce et de l'industrie.

Le ministre adjoint de l'information, M. Stoffel Van der Merwe, devient ministre à part entière. Enfin, M. Leon Wessels, l'un des députés les plus libéraux du Parti national de M. Botha, est nommé ministre adjoint de la loi et de l'ordre, en remplacement de M. Roelf Meyer, qui devient ministre adjoint du développement et du plan. — *(AFP.)*

SAO-TOMÉ-E-PRINCIPE : l'échec de la tentative de putsch

Le commando intercepté le 8 mars venait du Cameroun

Lisbonne. — L'objectif du commando intercepté le 8 mars par les forces de sécurité de Sao-Tomé, après avoir débarqué dans la capitale, était la prise du palais présidentiel, a déclaré, le jeudi 10 mars, à Lisbonne, le secrétaire général du Front de résistance national de Sao-Tomé-e-Principe (FRNSTP), M. Quintiliano Amado. Dans un appel téléphonique à l'agence portugaise Lusa, M. Amado a ajouté que cette action menée par un dissident de son mouvement, M. Afonso dos Santos, avait également comme but « *d'attirer l'attention des pays de l'Occident sur la situation dans le pays créée par le gouvernement* ».

M. Amado a révélé d'autres détails de l'opération, sans indiquer ses sources. Il a affirmé que les membres du commando, débarqués à l'aube par groupes de six sur plusieurs plages de la capitale, étaient équipés d'armes légères, « *achetées dans un pays européen* ».

Deux membres du commando ont été abattus, dont Antonio da Cunha Matos « Toni ». A l'exception de deux éléments qui sont encore recherchés dans l'île, tous les autres ont été capturés, a-t-il ajouté.

L'opération avait commencé le 25 février, selon M. Amado, quand quarante opposants partis du Cameroun et dirigés par M. Afonso dos Santos arrivèrent au large des côtes de Sao-Tomé dans un bateau appartenant à cet ancien membre du FRNSTP. Six hommes partis alors en mission de reconnaissance agressèrent quelques pêcheurs, ce qui alerta les autorités qui mirent en place un dispositif de sécurité.

Le groupe qui a débarqué à Sao-Tomé (une quarantaine d'hommes) avait été expulsé du Gabon et résidait au Cameroun. M. Amado a dit ignorer où M. Afonso dos Santos a obtenu l'argent pour monter cette opération.

Selon lui, « *seule la situation difficile vécue par le peuple de Sao-Tomé justifie l'action suicide du commando qui se destinait à attirer l'attention du monde civilisé sur ce qui se passe actuellement à Sao-Tomé* ». — *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** — C'est bien sûr par erreur qu'il a été écrit dans nos premières éditions du jeudi 10 mars que l'archipel de Sao-Tomé-e-Principe était une ex-colonie britannique. Ce pays était sous tutelle portugaise avant l'indépendance, en 1975. D'autre part, sa principale ressource est le cacao et non la pêche. Enfin, la représentation diplomatique de Sao-Tomé à Bruxelles, qui fait aussi fonction d'ambassade en France, considère qu'il est peu nuancé de parler d'un « *gouvernement d'obédience marxiste* » dans l'archipel, ce gouvernement étant avant tout « *démocratique* ».

Proche-Orient

Le conflit entre l'Iran et l'Irak

Bagdad et Téhéran proposent d'arrêter la « guerre des villes »... et poursuivent leurs bombardements

Au douzième jour de leur « guerre des villes » et après qu'ils eurent échangé une centaine de missiles — dont l'essentiel sur Téhéran et Bagdad, — Iraniens et Irakiens ont fait assaut, jeudi 10 mars, de propositions de cessez-le-feu. La plus détaillée est sans doute celle de l'Irak, qui propose cinq conditions à l'arrêt de ses bombardements de zones civiles. Dès l'énoncé de la première d'entre elles, les Iraniens ont cependant qualifié l'offre irakienne de « *totalement ridicule* ». Bagdad exigeant que « *le dernier bombardement, avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu* [proposé pour vendredi 13 heures GMT] *soit effectué par l'Irak* », l'Iran n'ayant, pour sa part, pas le droit de riposter.

Les quatre autres conditions posées à l'arrêt de la « guerre des villes » par l'Irak sont que l'Iran :

— « *ne doit plus bombarder des villes ou des zones civiles irakiennes,*

» — *ne doit plus bombarder aucune ville arabe quelle qu'elle soit* [en 1987, plusieurs missiles dont le tir a été attribué à l'Iran sont tombés sur le territoire du Koweït]

» — *ne doit plus lancer de nouvelles attaques aux frontières internationales ou tenter d'envahir des territoires irakiens où se trouvent des axes routiers menant aux villes irakiennes ;*

» — *pour sa part, l'Irak aura le droit de bombarder les objectifs iraniens servant l'effort de guerre de l'Iran tant que ce pays poursuivra sa guerre contre l'Irak.* »

L'Iran s'est, de son côté, déclaré disposé à mettre un terme à ses bombardements sur Bagdad, mais à la condition que l'Irak cesse totalement ses attaques. « *Si l'Irak renouvelle ses bombardements d'objectifs économiques ou de zones civiles en Iran, il devra s'attendre à une riposte encore plus dure* », ont fait savoir, jeudi, les autorités iraniennes. Depuis, cinq missiles irakiens se sont abattus sur Téhéran et la ville sainte de Qom, tandis que les Iraniens tiraient deux missiles sur Bagdad.

Quelques heures avant que l'offre de Bagdad ne soit connue, la presse irakienne avait rejeté l'initiative de l'Union soviétique — tout en se gardant de citer ce pays, principal pourvoyeur en armes de l'armée irakienne — auprès du Conseil de sécurité des Nations unies pour un arrêt de la « guerre des villes », affirmant que cette démarche était de nature à « *aider le régime iranien à sortir de l'impasse et à poursuivre son agression contre l'Irak* ». Cette même presse a de nouveau insisté pour que la résolution 598 (adoptée en juillet par le Conseil de sécurité *et prévoyant des sanctions contre le* pays qui refuserait de cesser les combats) soit appliquée intégralement. La République islamique a, jusqu'à présent, refusé d'appliquer cette résolution sous sa forme originelle et exige que l'« *agresseur* » (l'Irak à ses yeux) soit « *jugé et condamné* » avant toute chose.

Washington n'oublie pas un autre aspect du conflit entre l'Iran et l'Irak, la « guerre des pétroliers » : les services de renseignement américains ont détecté l'installation, par les Iraniens, de rampes de lancement de missiles Silkworm (de fabrication chinoise) sur l'île d'Abou-Moussa, à l'entrée du Golfe. Le déploiement de telles armes (qui, déjà installées à l'autre extrémité du Golfe, ont touché à plusieurs reprises le Koweït) « *étendrait à coup sûr la zone de vulnérabilité* » des navires de guerre américains assignés à la protection des pétroliers koweïtiens passés sous pavillon des Etats-Unis, a estimé un responsable américain. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Asie

CORÉE DU SUD

La majorité a fait passer en force une nouvelle loi électorale

TOKYO
de notre correspondant

La majorité (le Parti pour la justice et la démocratie) a fait passer en force la nouvelle loi électorale, rendant ainsi à la vie parlementaire sud-coréenne son caractère traditionnel : la confrontation l'emporte sur le débat. C'est d'une tribune protégée par une haie de gardes de l'Assemblée que son président a déclaré, mardi 8 mars, que les nouvelles dispositions étaient adoptées. La séance aura duré à peine quelques minutes.

L'opposition n'a pas eu le temps de réagir. Elle accuse aujourd'hui le nouveau président, M. Roh Tae Woo, qui avait promis une démocratisation de la vie politique, d'utiliser les mêmes méthodes que son prédécesseur. La majorité fait valoir, pour sa part, que la réforme électorale devait être approuvée sans tarder afin que des élections générales, dont la date n'est pas encore fixée, puissent avoir lieu dans la seconde moitié d'avril, comme le veut la nouvelle Constitution.

Si l'opposition n'a pas obtenu les garanties qu'elle souhaitait, la loi répond néanmoins à l'une de ses exigences : le système de circonscriptions à sièges multiples, qui permettait l'élection simultanée de candidats ayant réalisé des scores parfois très dissemblables, a été aboli. Il y aura désormais un candidat élu par circonscription. Le nombre des sièges a, d'autre part, été augmenté, passant de 276 à 299. Sur ce total, 224 députés représentent effectivement une circonscription, mais 75 seront nommés par les partis sur la base des résultats obtenus par chacun d'eux. Une répartition qui assure la transformation d'une majorité relative en majorité absolue, la formation venant même faiblement en tête obtenant un nombre substantiel de sièges supplémentaires.

Grâce à ce système, le parti au pouvoir avait pu s'assurer une confortable majorité, malgré la forte percée de l'opposition, lors des élections de 1985. Les observateurs estiment que la nouvelle loi réduira les chances du parti gouvernemental dans les villes, mais le favorisera en province.

Les demandes de garanties de l'opposition contre la fraude électorale paraissaient justifiées, compte tenu des polémiques suscitées par l'élection présidentielle du 16 décembre. Il n'en reste pas moins que, en retardant l'adoption de la nouvelle loi, les opposants cherchaient aussi à gagner du temps afin de remédier à leurs divisions. Les deux Kim (MM. Kim Dae Jung et Kim Young Sam) se sont sans doute tant bien que mal « réconciliés », symboliquement le jour même de l'inauguration du mandat de M. Roh. Mais leurs divergences n'en demeurent pas moins profondes. Le refus de M. Kim Dae Jung de quitter la présidence de son mouvement et de suivre l'exemple de l'autre Kim vient d'entraîner vendredi 11 mars l'échec du projet de fusion des deux partis de l'opposition. Chacun a rejeté sur l'autre la responsabilité de cette rupture.

PHILIPPE PONS.

● **INDONÉSIE. M. Sudharmono *nommé vice-président de la République.*** — M. Sudharmono, secrétaire à la présidence et proche conseiller du président Suharto, a été choisi le vendredi 11 mars comme vice-président par le Parlement. Ce choix s'est effectué sans vote, le candidat de l'opposition, M. Naro, ayant été soumis à de fortes pressions pour retirer sa candidature. — *(UPI.)*

Diplomatie

« Vos discussions ne progressent pas suffisamment sur les questions humanitaires »

déclare le ministre des affaires étrangères aux membres de la CSCE

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, s'est adressé, vendredi 11 mars, à Vienne, aux délégués des trente-cinq pays (1) participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Le ministre a regretté la lenteur des travaux ; il a souhaité que le document final de la CSCE soit prêt pour la fin du printemps, à défaut de Pâques, comme il était prévu.

Cet achèvement de la Conférence à trente-cinq, dont les Occidentaux attendent en particulier des engagements concrets de la part des pays socialistes dans le domaine des libertés fondamentales, est la priorité, a souligné M. Jean-Bernard Raimond. Il est « *plus important* » que les débats à vingt-trois (les seize pays de l'OTAN et les sept du pacte de Varsovie), qui, en marge de la CSCE, doivent définir le mandat des futures négociations sur les armements conventionnels en Europe.

« *Nous souhaitons évidemment aboutir à une entente sur un mandat sur la stabilité conventionnelle*, a rappelé le ministre des affaires étrangères. *Mais il restera lettre morte tant qu'un consensus sur un document final n'aura pas été atteint entre les trente-cinq. La France ne participera pas aux futures négociations conventionnelles tant que l'accord d'ensemble n'aura pas été dégagé entre les trente-cinq.* »

M. Jean-Bernard Raimond a également rappelé que les nouvelles négociations sur la stabilité conventionnelle devaient nécessairement s'inscrire dans le processus de la CSCE, « *seul cadre politique qui permette à toutes nos nations de dialoguer sur un plan d'égalité* » (contrairement aux négociations de bloc à bloc).

« *Vos discussions ne progressent pas de manière satisfaisante*, a dit le ministre à propos des questions humanitaires. *Il faut que tous les Européens soient en mesure d'exercer leurs droits. Cela est loin d'être assuré. [...] Qu'on nous comprenne bien. Nous ne cherchons pas à imposer à nos partenaires telle ou telle formule politique ou juridique tirée de notre propre expérience. Nous disons seulement que si ces droits ne sont pas observés, si ces obligations ne sont pas respectées, la confiance ne s'établira pas.* »

« *Notre approche*, a encore déclaré le ministre, *demeure celle d'un triple équilibre à réaliser d'ici la fin de nos travaux :*

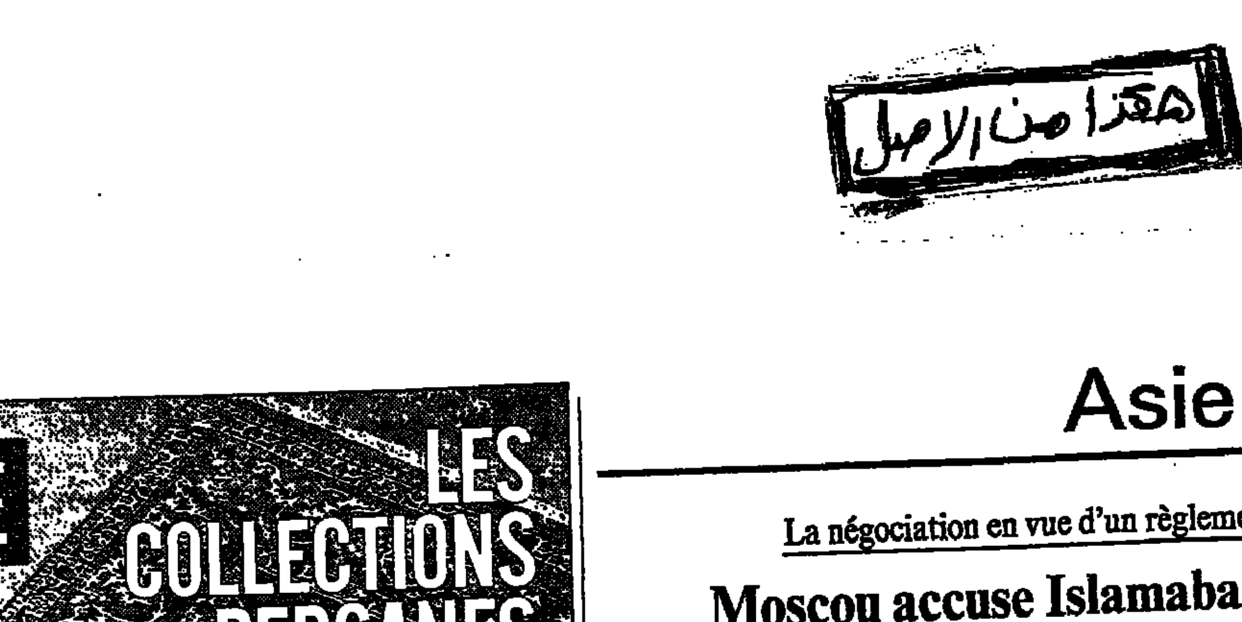
» *1) Des actes : il faut que les Etats membres montrent, à partir du règlement de cas concrets, que leur disposition à promettre s'appuie sur une résolution à tenir ;*

» *2) Des textes : sur un certain nombre de points, il faut que le document final de Vienne marque un progrès, qu'il s'agisse de liberté religieuse, de liberté de circulation, de liberté d'association ou de l'accès à l'information ;*

» *3) Du suivi : ce n'est qu'à ces deux conditions préalables que l'on pourra alors envisager plusieurs conférences spécialisées sur les questions humanitaires.* »

(1) Tous les pays européens, sauf l'Albanie, ainsi que les Etats-Unis et le Canada.

● **Accord de coopération policière franco-tunisien.** — Un accord de coopération entre les polices française et tunisienne portant principalement sur la répression de la criminalité, la lutte contre le trafic des stupéfiants et « *les actions subversives sous toutes leurs formes* » a été signé, le lundi 7 mars, à Tunis, par M. Robert Pandraud, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, et M. Habib Ammar, ministre de l'intérieur. — *(Corresp.)*



Asie

La négociation en vue d'un règlement du conflit afghan

Moscou accuse Islamabad et Washington d'empêcher la conclusion d'un accord

Moscou a accusé, le jeudi 10 mars, le Pakistan d'empêcher la conclusion d'un accord sur l'Afghanistan à Genève, en exigeant la formation d'un gouvernement intérimaire à Kaboul.

M. Nikolaï Kozyrev, ambassadeur itinérant chargé des affaires asiatiques, a également reproché aux Etats-Unis de *« compliquer les choses »* en réclamant une *« symétrie »* dans l'arrêt de l'aide soviétique au régime actuel de Kaboul et de l'aide américaine à la résistance.

M. Kozyrev, qui s'exprimait à Genève au cours d'une conférence de presse, a ainsi expliqué que l'Union soviétique refusait tout compromis à la fois sur la négociation d'un gouvernement provisoire à Kaboul et sur l'aide qu'elle accorde au régime du président Najibullah. C'est la première fois, en six ans de négociations « indirectes » à Genève, que Moscou prend l'initiative d'une déclaration dans la ville suisse. M. Kosyrev n'a pas voulu indiquer si les Soviétiques et leurs protégés afghans quitteraient ou non Genève en l'absence d'un accord le 15 mars, date limite fixée par M. Gorbatchev pour une signature. Avant de s'exprimer publiquement, M. Kozyrev avait rencontré M. Robert Peck, le diplomate américain chargé de suivre les négociations.

Les craintes d'Abdul Haq, « commandant de l'intérieur »

Des dissensions se manifestent au sein de la résistance afghane. Un des dirigeants modérés de l'Alliance, qui regroupe sept partis de moudjahidins, M. Segbatullah Mojaddedi, a démissionné mardi 8 mars de ses fonctions pour protester contre les pressions des fondamentalistes islamiques et contre le soutien qu'ils reçoivent de la part du gouvernement pakistanais. D'autre part, M. Najibullah, chef du régime de Kaboul, a chargé le Front national, organisme de masse favorable au régime, d'établir des contacts avec des « groupes d'opposition » afin de parvenir à la création d'un gouvernement de coalition.

Les responsables militaires de la résistance afghane apparaissent comme les grands oubliés des négociations en cours. Isolés dans leurs montagnes, ces « commandants de l'intérieur » sont jusqu'à présent les seuls à n'avoir pu s'exprimer sur les dernières tentatives de règlement. Après huit années de combat, ils administrent 80 % du territoire afghan. On imagine mal, dans ces conditions, une solution viable sans leur accord.

Geoffroy Linyer, membre de la Guilde du raid, qui a fait plusieurs séjours en Afghanistan, a rencontré à Paris un de ces « commandants de l'intérieur ».

Petit, rond, l'allure débonnaire, Abdul Haq est loin de correspondre à l'image traditionnelle du guerrier pachtoune. A vingt-neuf ans, il est pourtant l'une des figures légendaires de la résistance afghane. A l'inverse de beaucoup de commandants actuels de la résistance, il a commencé la lutte armée bien avant l'invasion soviétique. Il fit ses premières armes contre le régime de Daoud (1), dont il dénonçait le glissement prosoviétique. Arrêté à la suite d'une tentative de soulèvement, il fut condamné à mort à l'âge de dix-sept ans. Gracié, il reprit immédiatement le combat. Dès l'invasion soviétique, il décida de porter la lutte et d'organiser la résistance dans la région la plus stratégique d'Afghanistan : Kaboul. Il avait vingt ans.

Très vite, il réussit à s'imposer comme un grand chef de guerre, grâce à son sens tactique inné, son audace et son incontestable charisme. Il est aujourd'hui l'un des hommes les plus redoutés de l'armée soviétique. Il dispose en permanence de plus de cinq mille moudjahidins, qu'il arme grâce à l'approvisionnement en matériel du parti modéré Hezb-e-Islami, dirigé par Yunis Khales (l'actuel président de l'Alliance islamique des partis de la résistance). Pour se dégager de la pression toujours plus forte de ces hommes, les Soviétiques ont dû mettre en place autour de Kaboul cinq ceintures de postes militaires. Pour y faire face, Abdul Haq a organisé ses forces en petites unités mobiles, véritables commandos de choc. Abdul Haq est également responsable des mouvements de résistance à l'intérieur même de la capitale, où il dispose d'un réseau d'agents infiltrés jusque dans les rangs les plus élevés de l'armée et de l'administration.

Abdul Haq a payé un lourd tribut à la guerre. Il a été blessé à quinze reprises. Sa blessure la plus récente a bien failli être la dernière : le 11 octobre 1987, au cours de l'attaque nocturne d'une position soviétique au sud de Kaboul, il heurta une mine antipersonnel qui lui arracha le pied droit. Tout d'abord soigné sur place par des médecins français, il lui fallut ensuite une semaine pour gagner, à cheval, le Pakistan. Là, les médecins jugèrent son état critique et décidèrent de l'envoyer aux Etats-Unis, où il subit six opérations.

« Dans quelques semaines, je serai à nouveau en Afghanistan. Je courrai sans doute moins vite, mais j'y serai », affirme-t-il aujourd'hui.

Abdul Haq est un homme ouvert, affable, étonnamment modéré dans ses prises de position politiques. Dans un excellent anglais, qu'il a appris dans les maquis au contact de journalistes étrangers, il exprime la pensée d'une large fraction des commandants de l'intérieur. *« Ces commandants*, dit-il, *déjà sacrifiés par la guerre, risquent d'être sacrifiés par la paix cette fois. »* Les chefs militaires de la résistance ne sont pas représentés dans les négociations et le projet de gouvernement transitoire présenté par l'Alliance ne leur accorde aucun rôle spécifique. Ce projet, élaboré par les partis de Peshawar, réserve aux responsables politiques de la résistance une place primordiale. Or beaucoup de moudjahidins et de commandants ont du mal à se reconnaître dans ces formations, dont Abdul Haq dénonce *« les excès de bureaucratie »*.

« Notre pays est ravagé »

Cette situation sera sans doute d'autant plus mal acceptée que beaucoup de commandants ont prouvé leurs qualités de gestionnaires, en administrant les populations civiles des régions qu'ils contrôlent. *« Je ne parle pas pour moi*, s'empresse-t-il d'ajouter, *je n'ai aucune prétention politique. »* Pour Abdul Haq, ce n'est pas un problème majeur. La question fera l'objet d'un compromis entre les responsables politiques et militaires, qui ont besoin les uns des autres.

Il se montre en revanche très choqué par les commentaires de la presse occidentale décrivant l'Afghanistan libéré en proie à la guerre civile. *« Une nouvelle fois, les spécialistes de l'Afghanistan se trompent gravement. Au début de la guerre, personne n'imaginait que nous tiendrions plus de six mois. Aujourd'hui, on nous croit incapables de nous entendre entre nous. Pourquoi ? Simplement parce que nous respectons tous les courants politiques qui forment la résistance. Tous, y compris les chiites, y compris les communistes qui n'ont pas commis de crime, devront être associés au pouvoir. »*

Il déplore, à ce sujet, l'attitude des Etats-Unis. *« Reagan est dans sa dernière année de mandat. Il est prêt à toutes les concessions pour obtenir le départ des Soviétiques, sans se soucier du sort du pays. »* Abdul Haq parle d'une voix très calme, presque neutre. Ce n'est que sur la question de l'intégrisme musulman en Afghanistan qu'il élève le ton. *« Les accusations d'intégrisme en Afghanistan ne reposent sur rien. Nous nous battons pour notre liberté, notre terre, notre culture, et aussi pour notre religion. Voudrait-on que l'on devienne chrétiens pour faire plaisir aux gouvernements européens, qui n'ont rien fait pour nous depuis huit ans ? »*

En ce qui concerne les relations futures entre l'Afghanistan et l'Union soviétique, Abdul Haq fait preuve d'un grand réalisme. L'Afghanistan devra développer des relations de bon voisinage avec l'URSS, *« à condition que le retrait se déroule dans de bonnes conditions ; que les Soviétiques ne provoquent pas de destructions, ne posent pas de mines derrière eux »*. Il souhaite, et c'est d'ailleurs la position officielle de l'Alliance, un Afghanistan non aligné, mais pas neutre. *« Mais*, ajoute-t-il, *tout cela reste hypothétique. Pour l'instant, l'effet Gorbatchev s'est traduit en Afghanistan par autant de bombardements et plus d'attaques qu'auparavant. Et je n'ai constaté aucun signe d'un départ prochain. »*

Aucun triomphalisme, donc, *« Notre seule victoire, c'est d'avoir évité l'effondrement de la résistance. Mais notre pays est ravagé. La paix sera encore plus difficile à gagner que la guerre. Quant à l'Union soviétique, elle sortira renforcée de cette guerre : tant sur le plan humain que matériel, son armée a fait des progrès considérables ces huit dernières années en Afghanistan. Quant à nous, commandants de l'intérieur, tant que le dernier soldat soviétique n'aura pas quitté le sol afghan, nous ne baisserons pas les bras. »*

GEOFFROY LINYER.

(1) Daoud renversa, en 1973, le roi Zaher Shah et instaura la République d'Afghanistan. Il fut à son tour renversé par le coup d'Etat communiste de Taraki en avril 1978.

CHINE : la tension au Tibet

Pékin ménage le dalaï-lama

Jeudi 10 mars, jour anniversaire de la rébellion de 1959, Lhassa ressemblait à une ville en état de siège. La présence des forces de l'ordre était telle, nous indique notre correspondant à Pékin Francis Deron, qu'elle rendait pratiquement impossible toute manifestation. Pékin vient de rendre publique l'arrestation, à la fin de l'année dernière, de trois Thibétains pour *« crimes contre-révolutionnaires »*. L'un d'eux, Yule Dawa Ciren, est un « bouddha vivant » du monastère de Ganden ; condamné à la prison à vie en 1959, gracié en 1979, il occupait des fonctions officielles depuis 1984.

D'autre part, le régime a réuni, jeudi, une centaine de hauts dignitaires tibétains pour à la fois condamner l'émeute du 5 mars et rassurer la population sur l'avenir des réformes. Pékin semble vouloir tenter de désamorcer la bombe que forme la convergence de la religion et du séparatisme dans le territoire. Contrairement à octobre 1987, les autorités se sont abstenues de dénoncer la responsabilité du dalaï-lama dans les troubles. Cette modération conduit à se demander, poursuit notre correspondant, si la Chine n'a pas compris qu'elle avait besoin d'un arrangement avec celui que pratiquement tous les Tibétains considèrent toujours comme leur souverain.

Pour sa part, le dalaï-lama a fait une déclaration assez modérée à l'occasion de cet anniversaire. Après avoir condamné *« la répression la plus sévère depuis la révolution culturelle »*, il a appelé à *« la recherche d'une solution qui serait bénéfique autant pour le peuple tibétain que pour le peuple chinois »*. Sans prononcer le mot d'indépendance, le chef spirituel tibétain a réaffirmé que *« la lutte de notre peuple se distingue par son caractère non violent »*, avant d'ajouter : *« Le Tibet devrait appartenir aux six millions de Tibétains. Son avenir, y compris la forme de son gouvernement et son système social, devrait dépendre du choix du peuple tibétain lui-même. Aucun Tibétain ne souhaite un retour à des institutions désuètes. (...) C'est le peuple qui devra décider s'il veut garder l'institution du dalaï-lama. Le respect de la démocratie et de la liberté est indispensable au développement d'un Tibet moderne. »*

L'électorat d'extrême droite dans la campagne

Le Front national lance, à partir du 18 mars, une deuxième vague d'affichage avec le texte suivant : « François ?... Jacques ?... Raymond ?... Merci... On a déjà donné !... Jean-Marie Le Pen président ! ». M. Bruno Megret, directeur de la campagne de M. Jean-Marie Le Pen, qui a présenté cette nouvelle campagne a, d'autre part, réagi au refus du RPR de gouverner avec le FN. « S'ils veulent [MM. Chirac et Pasqua] gagner cette élection, ce n'est certainement pas la bonne façon de le faire [...]. Ils ne font que provoquer l'effritement de leurs positions. » Dans un entretien jeudi avec la presse, M. Le Pen a précisé qu'il avait l'intention de négocier une « plate-forme commune » avec le candidat de la majorité qui arrivera en tête du premier tour de l'élection présidentielle. Enfin, à Tours, au cours d'un meeting rassemblant mille cinq cents personnes, le président du FN a déclaré que les deux principaux ennemis de la France étaient « le communisme hégémonique » et « l'islamisme révolutionnaire ».

L'OPA du RPR sur les députés du Front national

A première vue, tout semble aller au mieux pour M. Le Pen. Invariablement, les sondages continuent de le situer autour de *10 % pour le premier tour de* l'élection présidentielle. Performance enviable si l'on se souvient qu'en 1981, le président du Front national n'était pas parvenu à collecter les cinq cents signatures nécessaires pour une candidature à l'Elysée.

Mais que fera-t-il le 25 avril ? Cette question reste l'une des inconnues majeures du scrutin. M. Le Pen s'est toujours efforcé de maintenir le suspense, mais les événements pourraient bien décider à sa place : au lendemain du premier tour, il pourrait subir quelques avanies.

M. Le Pen aurait aujourd'hui pour unique ambition de devenir ministre de la République. Erreur : *« Le Pen ne cherche pas à être ministre,* confie un de ses proches, *il veut rester à la tête de son mouvement, sauver ses gens pour sauver son groupe à l'Assemblée nationale ».* Mais même de cela, le président du Front national n'est plus assuré. Son parti est secoué, son groupe à l'Assemblée nationale se déchire, celui du Parlement européen, sous le coup du départ de M. Olivier d'Ormesson, est en *passe d'imploser. Bref, il semble* de plus en plus évident que M. Le Pen aura bien des difficultés à tenir en laisse tout son monde.

« Le Pen tue ses amis »

La bataille entre les durs, tendance Stirbois, et les modernes, courant Mégret, a repris de plus belle à l'approche de l'échéance fatidique. Tous n'ont évidemment plus qu'une seule idée en tête : *tenir le plus longtemps possible* sur leur siège de parlementaire, mais les avis divergent sur la méthode.

Les durs ont clairement choisi de favoriser M. François Mitterrand, dans l'espoir d'un retour au scrutin proportionnel. C'est la consigne du secrétaire du groupe FN à l'Assemblée, M. Jean-Yves Le Gallou. Curieusement, M. Le Pen ne fait rien aujourd'hui pour contrarier cette tendance dure de son parti. Au contraire, son direc*teur de campagne, M. Bruno* Mégret, est aujourd'hui carrément pris en tenaille par le secrétaire général, M. Stirbois, qui vient de lancer ses hommes-liges à Marseille pour y préparer son parachutage, et M. François Bachelot directeur de la campagne sur Paris et qui nourrit déjà des ambitions pour les élections municipales dans la capitale. Stirbois-Bachelot, voilà le couple efficace qui fait, aujourd'hui, la pluie et le beau temps au Front national.

Déjà replié au Parlement de Strasbourg, M. Jean-Marie Le Chevallier, le directeur du cabinet de M. Le Pen, est aussi en passe d'être lâché par celui-ci. Alors que l'on croyait l'affaire enterrée, M. Le Chevallier, accusé par les durs de livrer des informations à la presse, passera lundi 14 mars, *devant une commission de discipline.* But de la manœuvre : exclure ce confident de M. Le Pen du bureau politique du Front national et tenter de lui enlever *les* cordons de la bourse du groupe des droites européennes. Réflexion dans l'entourage de M. Le Pen : *« Mieux vaut être le coquin de Stirbois que l'ami du président. Stirbois protège ses coquins. Le Pen tue ses amis. »*

Combien de temps cela peut-il durer ? Certains ont commencé à réagir contre cette *« politique suicidaire »* de leur mouvement. Mais, surtout, et c'est le fait le plus nouveau, le Front national fait, depuis quelques jours, l'objet *d'une fantastique* OPA déclenchée par le RPR. Les discours récents de MM. Chirac et Pasqua sur la non-dissolution de l'Assemblée, l'immigration, les valeurs familiales, la peine de mort, participent à l'évidence de cette opération de séduction et d'absorption. Le député de la Loire, M. Guy Le Jaouen a claqué récemment la porte pour rejoindre le mouvement de M. Jacques Chirac. M. Edouard Frédéric-Dupont, *député de Paris, mais qui* tient avant tout à demeurer maire *de son septième arrondissement* a déjà fait savoir qu'il voterait au premier tour Chirac. Jeudi 10 mars, c'était le président du groupe FN *du conseil régional du* Nord-Pas-de-Calais, M. Jean Durieux, qui démissionnait pour protester à son tour contre la *« radicalisation »* du mouvement.

Au Palais-Bourbon, le groupe FN n'est plus fort maintenant que de 32 membres. Deux défections suffiraient à le détruire. Une dizaine de députés paraissent manœuvrables qui pourraient rejoindre le RPR ou sa succursale, le CNI, de M. Yvon Briant qui vient d'être financièrement ren*floué par M. Chirac : MM. Charles* de Chambrun, François Porteu de la Morendière, Pierre Sergent, Jean-Claude Martinez, Pascal Arrighi, Guy Herlory, Michel de Rostolan, Jean Roussel, Mme Yann Piat. Mais il ne semble pas que le RPR soit décidé à déclencher cette opération de déstabilisation avant d'être assuré, le soir du premier tour, de la présence au second de M. Chirac.

Cette opération pourra d'autant plus aisément réussir, que le Front national est de surcroît aux prises avec de réelles difficultés financières. M. Pierre Ceyrac a dû se rendre précipitam*ment aux Philippines et en Corée* du Sud pour solliciter les pourvoyeurs de fonds moonistes.

Problèmes internes, hésitation sur la stratégie, difficultés financières : paradoxalement, un bon score de M. Le Pen, le 24 avril, rique fort de sonner pour lui la fin de bien des illusions.

DANIEL CARTON.

Les composantes du précipité lepéniste

« *Une investigation raisonnable et raisonnée du Front national* » : pour reprendre l'expression du professeur René Rémond, c'est la tâche que l'Association française de science politique s'était fixée en réunissant les 7 et 8 mars chercheurs, politologues, historiens et philosophes. Sans prétendre répondre à toutes les questions que soulève l'émergence de cette force politique nouvelle, ce colloque a eu l'immense mérite de dégager sans passion et avec précision nombre des facteurs qui, en se combinant, ont donné naissance au vote Front national.

Comme devait le souligner Mlle Nonna Mayer (centre d'étude de la vie politique française – CNRS), il n'y a pas de facteur unique explicatif du vote FN. La personnalité du leader de la droite nationale et populaire, les tendances *autoritaires et plébiscitaires d'une* partie de l'électorat, l'immigration et l'insécurité perçues comme menace, la présence de la gauche au pouvoir, l'enchaînement d'élections sans enjeux nationaux (municipales 1983, européennes 1984, cantonales 1985), la proportionnelle en 1986, ont été autant de composants intervenant (avec des dosages difficiles à évaluer) pour donner le précipité lepéniste.

La crise économique débouchant sur une crise sociale a également joué un rôle décisif dans l'apparition de l'effet Le Pen. « *Au début des années 80,* a rappelé M. Pascal Perrineau (IEP de Grenoble), *le FN, avec son message d'exclusion et de rejet, est la seule force politique en phase avec les inquiétudes et les rancœurs distillées par la crise de la société urbaine et par le constat d'impuissance du politique à répondre aux défis de la crise.* »

Ainsi la carte électorale du FN depuis 1984 ne coïncide-t-elle pas *avec les bastions classiques* de l'extrême droite ou du poujadisme, mais avec celle des régions françaises en crise et à forte population immigrée. Les départements méditerranéens ont apporté largement leurs suffrages aux amis de M. Le en, mais le FN a mené sa conquête dans des terres de gauche (Languedoc, Provence) et de droite (Est, Alpes-du-Nord), essentiellement en milieu urbain.

Diverses études ont montré, d'autre part, que le FN avait perdu, aux élections de 1986, une partie de son électorat : celui issu de la droite classique qui avait voté pour la liste *FN aux élections européennes* de 1984 par détestation de la gauche et pour donner un avertissement à la droite parlementaire jugée « trop molle ». A partir d'une étude fouil*lée sur quatre-vingts quartiers* de Paris, Mlle Nonna Mayer a ainsi pu constater que le FN avait perdu, en 1986, un tiers de son électorat de 1984 implanté dans les quartiers bourgeois.

Pour autant, le poids électoral de M. Le Pen n'a pas baissé par rapport à 1984, le FN compensant ses pertes par par des gains sur un électorat issu des quartiers populaires et des bastions de la gauche. L'électorat FN est donc resté quantitativement le même de 1984 à 1986, mais sa structure s'est modifiée en se « désenbourgeoisant » comme l'a souligné M. François Platone (CEVIPOF-CNRS). Le FN est donc parvenu à fixer le gros de son électorat de rencontre de 1984.

Une « relation fantasmatique »

L'immigration et l'insécurité sont deux données avec lesquelles est étroitement lié le vote FN. Pourtant, *ce vote peut parfaitement se passer* d'une présence effective d'immigrés ou d'une délinquance réelle. Plusieurs intervenants ont souligné la « *relation fantasmatique* » qui unit les électeurs FN à l'immigration et à l'insécurité. Même s'il n'y a pas d'immigrés à proximité immédiate et même s'ils n'ont été victime d'aucune agression ou cambriolage, « *l'effet de halo* » suffit à susciter peur et réflexe de défense face aux immigrés.

Frappés par la crise, victimes de la disparition des réseaux associatifs et des liens de solidarité traditionnellement tissés dans les milieux populaires par le PCF ou l'Eglise, ces électeurs ont rejoint le vote lepéniste. Et parfois ils ont franchi le pas de l'adhésion. Comme l'explique Mlle Brigitta Orfali, « *il y a réduction d'angoisse dans l'affiliation à un autrui semblable* ». C'est ce qu'en termes moins savants Anne Tristan a bien montré dans son livre consacré au Front national à Marseille (*Au Front* – Gallimard). C'est la vieille solidarité du tricot ou de la partie de cartes, comme riposte à un sentiment d'exclusion, et de déclassement.

Le caractère minoritaire et la mentalité d'assiégé constituent également une autre pôle attractif. Dans une enquête citée au cours du colloque par Mlle Orfali, une femme au foyer, quarante cinq ans, mari médecin, explique ainsi son vote FN : « *Le FN serait majoritaire dans le pays : obligatoirement, je pense qu'il me décevrait à un moment donné. Enfin, je pense que le combat ne serait pas tout à fait le même.* » Peur du gros, méfiance à l'égard des institutions, et des pouvoirs en place, attitude pessimiste et révoltée : autant de données qui peuplent l'univers psychologique du sympathisant du FN en 1987. A partir d'enquêtes réalisées par BVA, l'IFOP, Harris et la SOFRES, M. Jean Ranger (CEVIPOF-CNRS) a cherché à détailler les structures d'opinion d'un groupe de personnes se déclarant proches du FN.

Une caratéristique se dégage des entretiens réalisés auprès de quatre cents personnes sympathisants du FN : « *c'est un ensemble désemparé et marginalisé, mal à l'aise dans notre système social et politique* ». M. Ranger a également constaté qu'on ne retrouve pas dans cette population l'attachement à l'Eglise catholique qui caractérise la droite classique. L'Eglise est ainsi victime *de la même suspicion qui pèse sur* les « institutions ». « *L'étendue de cette méfiance* [pour les institutions] *est telle que non seulement elle distingue fortement les sympathisants du FN de ceux de la droite classique mais qu'elle les rapproche de l'attitude également contestataire des sympathisants du PCF* », note M. Ranger. Il s'agit bien d'un vote protestataire dont le PCF a eu longtemps le monopole.

« Le pari perdu de la respectabilité »

M. Guy Birenbaum (Paris-I) a fait une radioscopie des dirigeants du FN. *Il en ressort que la politique* de respectabilité mise en œuvre par M. Le Pen à partir de 1984 par le débauchage d'« experts » transfuges de la droite classique n'est pas allée jusqu'à confier des responsabilités effectives à ces « *élites vitrines* ». Il relève leur « *quasi-absence* » au sein du bureau politique et la surreprésentation des « *anciens frontistes* » (dix-sept sur vingt et un). M. Bruno Megret, transfuge du RPR, directeur de campagne, est l'exception mise en avant qui ne saurait cacher où se situe la réalité du pouvoir au FN.

Enfin, M. Jérôme Jaffré, de la SOFRES, a tenté de répondre à la question que tout le monde se pose : où en est le FN à moins de cinquante jours de l'échéance présidentielle ? Si son poids électoral ne semble pas fléchir, le mouvement de rejet antilepéniste s'est fortement accentué, notamment après l'affaire du « détail ». Les enquêtes SOFRES sur son audience dans l'opinion traduisent un taux de rejet de M. Le Pen et de son idéologie jamais atteint : 79 % des personnes interrogées en février 1988 excluent totalement de voter Le Pen, 78 % en octobre 1987 ne sont pas d'accord avec ses idées. Enfin, M. Le Pen reste pour 78 % des personnes interrogées en janvier 1988 identifié à l'extrême droite. C'est pour M. Jaffré la traduction du « *pari perdu de la respectabilité* ».

Le candidat du FN à l'élection présidentielle bénéficie néanmoins d'une remontée dans les enquêtes d'opinion (10 % en février 1988). M. Le Pen enregistre ces gains auprès d'électeurs âgés, qui travaillent à leur compte et qui sont proches du RPR.

L'attitude des électeurs FN au second tour de l'élection présidentielle constitue l'une des grandes inconnues du scrutin. Selon les enquêtes de la SOFRES présentées par M. Jaffré, 25 % d'entre eux voteraient pour M. Mitterrand, 50 % pour le candidat de la majorité le mieux placé, 25 % s'abstiendraient. Ceux qui se prononcent aujourd'hui pour l'abstention sont *idéologiquement proches de la* droite. Le candidat de la majorité peut donc raisonnablement espérer les récupérer au moment décisif le 8 mai. En revanche, pour les 25 % qui optent pour la gauche, « *la probabilité de retour vers la droite est faible* ». Ce sont des électeurs plus jeunes et plus populaires et qui ont *déjà voté Mitterrand en* 1981.

D'ores et déjà, comme le souligne M. Jean-Luc Parodi (CEVIPOF), 13 % à 14 % d'électeurs ont, depuis 1984, *voté au moins une fois pour le* FN. C'est cet électorat que le FN compte bien mobiliser pour l'élection présidentielle, mais surtout pour les cantonales qui vont suivre (1988) et les municipales (1989). Le FN se retrouvera dans plusieurs régions une nouvelle fois en position d'arbitre.

PIERRE SERVENT.

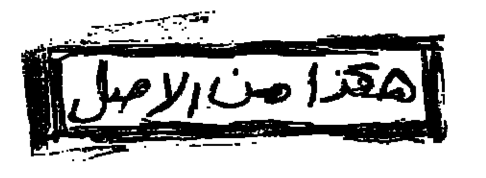
A Marseille

Un responsable du Front national écroué pour violences

Responsable fédéral du Front national à Marseille, André Lambert a été inculpé, jeudi 10 mars, de violences avec armes et écroué à la prison des Baumettes. Quarante-huit heures plus tôt, ce dernier avait tiré avec un pistolet à grenaille sur un animateur socioculturel de vingt-trois ans, M. Laurent Zaboul, qui fut gravement blessé au visage. André Lambert reprochait au jeune homme de s'attarder, en compagnie d'un Maghrébin, devant les affiches *en faveur de M. Le Pen qui décoraient* le bar dont il est propriétaire sur le Vieux-Port.

Cette affaire a entraîné plusieurs réactions. D'une part, M. Ronald Perdomo, député FN des Bouches-du-Rhône, a condamné le geste, en précisant qu'il s'était opposé à ce que l'on confie des responsabilités à André Lambert, « *connu pour son extrémisme* ». D'autre part, le Parti socialiste a fait savoir qu'il s'associerait aux actions de protestation des amis de Laurent Zaboul.

● **Incident entre militants du PCF et du FN.** – Des manifestants mobilisés par le Parti communiste ont empêché, le mercredi matin 9 mars, la visite que devait effectuer une dizaine de responsables du Front national, dont le député Jean-Pierre Schenardi, dans la cité Balzac de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), dont le maire est le député communiste Paul Mercieca, et de légères échauffourées ont opposé les membres des deux camps. Dans une déclaration à l'AFP, M. Schenardi assure qu'il y a eu *« carence »* des forces de l'ordre lors de ces incidents.





Politique

La préparation de l'élection présidentielle

M. Mitterrand dans la Nièvre : un morvandiau chez les morvandiaux

CHATEAU-CHINON
de notre envoyé spécial

Le temps était à la neige jeudi 10 mars dans le Morvan et M. François Mitterrand s'est emmitouflé dans son mystère.

Sa journée, à vrai dire, avait commencé de façon sinistre. Le mauvais sort lui avait asséné au réveil la nouvelle de la mort de son vieux complice Joseph Franceschi. En outre, deux des raisons qui ont motivé sa visite dans la Nièvre étaient de celles qui incitent au recueillement.

Le président de la République était attendu dans le village de Planchez pour honorer la mémoire d'un Morvandiau victime du terrorisme, le commissaire de police Marcel Basdevant, tué le 9 juillet 1986 dans l'attentat commis à Paris contre la brigade de répression du banditisme et revendiqué par Action Directe. En présence de la femme et des enfants de ce policier d'élite, M. Mitterrand a gravement condamné toutes les formes de terrorisme : « *Le terrorisme*, que de fois l'ai-je dit, et répété, *on ne peut pas traiter avec lui. Il n'y a pas de langage commun. Il n'y a pas de compromis, il n'y a pas de trêve.* » « *Cherchons seulement*, a-t-il ajouté, *à défendre des causes justes et soyons sûrs de nous. Restons fidèles à nos principes, agissons selon nos lois dans le respect des droits de l'homme.* »

A Planchez, la place de la mairie porte désormais le nom de Marcel Basdevant.

Un peu plus tard, à Ouroux, c'est à Michel Baroin, l'ancien président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, tué le 4 février 1987 dans un accident d'avion au Cameroun, que M. Mitterrand a rendu un hommage funèbre. Il a égréné quelques souvenirs personnels, parlant du temps heureux où Michel Baroin et lui-même refaisaient le monde chez l'« Octave », M. Octave Renault, cafetier, qui ne décolérait pas de voir son « *Mimi* » préférer le Vittel cassis au vin du pays... Un coup de nostalgie. De cet homme de cœur qu'il avait choisi pour préparer la commémoration du bicentenaire de la Révolution française, M. Mitterrand a dit : « *Il avait des vertus assez œcuméniques et je suppose qu'il a dû se trouver quelquefois dans l'embarras. Il n'aimait pas les divisions arbitraires et il cherchait plutôt la synthèse entre les familles d'esprit.* » Quand il l'a dit, tout le monde a compris qu'il partageait ce penchant. A Ouroux, berceau de sa famille, Michel Baroin a maintenant sa rue.

Queques rayons de soleil adoucirent toutefois cette journée morvandelle du président de la République. D'abord, le matin, à Château-Chinon, où M. Mitterrand, après avoir visité l'imprimerie de l'armée du Centre, s'entretint avec son entourage le plus sérieusement du monde des mérites respectifs de l'art antique et de l'art contemporain. Cela se passa sur le trottoir devant l'hôtel de ville, à l'occasion de l'inauguration d'une fontaine monumentale colorée et joyeuse comme un manège d'enfants due au génie créateur de Niki de Saint-Phalle et de Jean Tinguely. On apprit ainsi qu'à tout prendre le chef de l'Etat « *préfère une vraie fontaine neuve à une fausse fontaine vieille...* »

Ce bon M. de Charette

Puis, toujours à Château-Chinon, dans le gymnase municipal où M. Mitterrand était invité à décorer une douzaine de notables. C'est là, sur une estrade drapée de tricolore (au cas où le président de la République aurait eu l'intention de faire une importante déclaration...) que le maire de la ville, M. René-Pierre Signé, sénateur, dit tout haut ce que tout le monde pensait tout bas, et surtout la presse venue aussi nombreuse qu'au soir du 10 mai 1981 : « *Laissez-nous croire, monsieur le président, que les chemins du Morvan s'ouvrent à nouveau comme pour un grand départ. La route sera longue et dure pour la France, pour l'Europe. Ah ! monsieur le président, comme nous serions heureux de la faire avec vous...* »

En vain. M. Mitterrand, contrairement aux rumeurs, n'était pas revenu dans son département d'élection, dont il fut le député de 1946 à 1981, ni à Château-Chinon, dont il fut le maire pendant vingt-deux ans, pour quelque déclaration solennelle ou symbolique que ce fût. Il écarta la perche qui lui était tendue par le maire en s'amusant de voir tant de journalistes massés pour assister à la remise de deux légions d'honneur et de dix médailles du Mérite national : « *J'ai bien senti dans les paroles du maire une invitation à le suivre sur un terrain où les journalistes l'avaient déjà précédé. Mais, pour aujourd'hui, restons entre nous.* »

M. Mitterrand resta donc entre Morvandiaux. Et il y mit tant de malice que sa dernière visite à Montsauche le vit renouer avec ses souvenirs de conseiller général à l'époque où il bataillait contre la préfecture pour obtenir la construction d'un collège dont il posa naguère la première pierre, mais dont l'aménagement n'est pas encore achevé. Il a promis à ses amis du canton de revenir les voir pour vérifier la bonne fin des travaux. « *A titre amical* », bien sûr ! « *A plus tard !* », a-t-il lancé à son auditoire. Après son départ, il se murmurait qu'il annoncerait sans doute sa candidature entre le 21 et le 24 mars, un mois avant le premier tour de l'élection présidentielle.

Un homme a participé toute la journée à cette promenade anecdotique en y prenant un plaisir tout particulier : le ministre UDF-PR chargé de la fonction publique et du plan, M. Hervé de Charette, Nivernais d'adoption, qui a applaudi lorsque M. Mitterrand a déclaré à Château-Chinon : « *Il est nécessaire, dans un pays comme le nôtre, que les relations soient franches, ouvertes et, pourquoi pas, amicales. Ce n'est pas facile, je le sais bien. Ce n'est pas facile parce que les passions l'emportent le plus souvent sur la raison. Il est bon qu'il y ait des passions. On s'ennuierait sans elles, mais de la raison on ne saurait se passer.* »

Il a ensuite affronté sans aucune gêne les observateurs qui l'interrogeaient sur sa présence auprès du président de la République, malgré les consignes contraires données à Paris tant par le RPR que par l'UDF. Il a répondu qu'il n'avait aucune raison de ne pas accompagner le chef de l'Etat en voyage officiel... « *tant que M. Mitterrand ne sera pas en campagne électorale* ». Dans le sourire indéfinissable de M. de Charette, il y avait alors un petit quelque-chose qui semblait emprunté au savant registre de M. Pasqua...

ALAIN ROLLAT.

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

Prophètes

IL flotte dans les rangs socialistes comme un parfum de la peau de l'ours vendue. Il circule dans la nation, c'est-à-dire dans les rangs de ceux qui prétendent en prédire les mouvements, comme les résultats d'un match qui serait acquis avant d'être joué.

Comme si, parce que les sondages le claironnent, le scrutin du 24 avril, puis celui du 8 mai ne devaient qu'avaliser des prophéties ; comme si ces votations n'avaient d'autre issue, tous comptes faits, que de s'incliner devant les vaticinations des voyantes ; comme si les procédures démocratiques n'avaient d'autre mission que d'être la caution de leurs caricatures ; comme si, lasse d'avoir vécu (et, pourtant, guère plus d'un siècle), la République s'en remettait à des alchimistes du choix de son destin ; comme si les simulations devaient l'emporter sur la réalité (1).

∴

C'EST une affaire entendue, entendue au point que le spectateur en soit assourdi : M. Mitterrand est le vainqueur désigné avant même qu'il n'ait manifesté son intention de concourir. C'est une affaire entendue que les autres candidats ne participent à la compétition que pour confirmer qu'elle existe vraiment, et que la victoire du champion ne sera acquise ni par le défaut ni par le forfait de ses adversaires, mais par l'effet de son seul mérite.

C'est aussi une affaire entendue que le Parti socialiste est en train de nous servir le plat qu'il reprochait à la droite d'inscrire à son menu après 1981 : le thème de l'usurpation.

C'est vrai que, après le 10 mai 1981, on entendait moins la droite s'affliger d'avoir été défaite qu'elle n'enrageait d'avoir été dépossédée d'un bien (d'un trésor...) qu'elle croyait à elle confié pour l'éternité des temps, par une espèce de vocation de la nature, si ce n'est un ordre divin : l'exercice du pouvoir.

L'attitude de la droite, qui s'accompagna alors d'une campagne de rumeurs qui a déshonoré ceux qui avaient la capacité de l'interrompre mais s'en gardèrent bien, était ridicule et odieuse.

Dans un pays où, en dehors de pratiques insulaires ataviques, en dehors, naguère, d'errements communistes que l'affolement de la débâcle expliquait sans les justifier, les votes s'effectuent sans fraude, le vaincu n'a qu'un droit, qui est un devoir, celui de s'incliner, et de transmettre les pouvoirs qui lui ont été retirés à celui qui en a été investi. Le vaincu a nécessairement tort. Rien n'est plus dérisoire que le couplet sur l'injustice du sort et l'aveuglement des électeurs. C'était pourtant celui de la drcite après 1981, assorti de prédictions dramatiques que la charité commande de ne pas citer.

Il ne faudrait pas qu'il en fût de même aujourd'hui à gauche, le scrutin étant préventivement maudit s'il s'avisait de produire un résultat contraire à ce qu'annoncent les prédicateurs laïques, sondeurs de profession ou experts d'occasion.

Va-t-il falloir souhaiter l'échec de M. Mitterrand pour que la démocratie semble respirer mieux, pour qu'elle donne moins l'impression d'avancer entre des haies de guides et de surveillants qui lui dicteraient sa conduite et lui désigneraient ses bulletins, pour que la démocratie n'apparaisse pas comme une portion congrue de la Démocratie ?

∴

MAIS, au vrai, que va-t-on là reprocher à la gauche ? Il n'est pas d'échos, dont les journaux abondent sans qu'ils soient toujours d'invention, qui ne prêtent aux maîtres de l'actuelle majorité parlementaire des propos défaitistes. Quand il ne s'agit pas des vœux peu secrets et nullement pieux que forment certains pour la déroute de leur camp.

Si la discorde y est maintenue dans les limites de la décence, il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour percevoir combien elle affleure.

L'élection cantonale de Lille-Ouest n'est en rien, sur ce point, une péripétie locale. Même si, comme il était de bonne guerre, le Parti socialiste, pour une fois subtil, a abondamment jeté de l'huile sur le feu, ce feu aurait flambé sans que le PS s'en mêlât chrétiennement.

Le schéma du deuxième tour de 1974, puis de 1981 (élection, trahison), dont M. Chirac fut chaque fois le pivot, est prêt à jouer une troisième fois, mais cette fois-ci à son détriment. Comme par un retour des choses, la justice immanente en quelque sorte.

Comme il n'y a pas lieu de croire une seconde M. Giscard d'Estaing lorsqu'il dit qu'il a *« jeté la rancune à la rivière »*, comme il n'y a pas lieu de croire une seconde que M. Barre devrait souhaiter comme président de la République un homme auquel il n'a jamais reconnu les qualités d'un premier ministre, et comme, enfin, M. Chirac est passé maître dans l'art de démolir son camp (les gaullistes en 1974, et la droite en 1981), il est clair que l'avenir ne se présente pas trop mal pour M. Mitterrand, s'il lui prenait finalement envie de faire connaître que, à la réflexion, il n'est pas radicalement hostile à l'idée de se représenter. Surtout si l'on ajoute aux avantages « involontaires » venus de droite ceux qu'il a tirés de la cohabitation, durant laquelle son abstention forcée lui a valu promotion.

Il n'est donc pas nécessaire d'en rajouter. A plus forte raison si le triomphe chaque jour annoncé devait n'être qu'un succès. Ce succès en serait, justement et injustement à la fois, amoindri.

Si M. Mitterrand est élu le 8 mai, ce sera bien pour lui, car il est faux de croire que ce soit gagné d'avance. S'il est élu avec un écart aussi grand qu'en 1981 (51,75 % des suffrages exprimés, contre 48,24 %), ce sera très bien. Si cet écart est plus grand encore, ce sera parfait pour lui et il aura toute raison d'en être fier, ainsi que de l'habileté avec laquelle, de l'adversité, il s'est fait un tremplin.

Ce sera accessoirement parfait pour le pays, qui n'aurait rien à gagner d'une victoire chiche. Car, dans ce cas, nul doute que le vainqueur d'il y a deux ans et le vaincu, cette fois, d'une courte tête ne le ferait sentir. Les précédents sont là.

C'est cet écart qui donnera au pays sa stabilité, et à M. Mitterrand sa liberté. Ou plutôt, pour l'après-8 mai, qui est rien moins que limpide si M. Mitterrand est reconduit (mais trop clair dans la situation inverse), *ces* écarts : celui du premier tour entre M. Barre et M. Chirac (sans oublier M. Le Pen), qui dira ce que sont les rapports de forces à droite ; celui du deuxième tour, qui dira ce que sont les rapports de forces entre la droite et la gauche présidentielles.

C'est à partir de ces deux données que se dessinera l'orientation du pays, à commencer par la manière dont il sera gouverné. Sur ce point, il est nettement moins facile pour les prophètes de dire ce que sera l'avenir. C'en est presque satisfaisant.

∴

M. Paul Quilès, qui est un homme sensible, s'est ému des quelques mots que lui consacrait l'« Amateur » de la semaine dernière, à propos de la soirée organisée au Zénith. Il écrit notamment ceci :

« Libre à vous de tenter de ridiculiser l'évocation du souvenir de Jaurès, de Blum, d'O. Palme, d'Allende, de P. Mendès France en les confondant — pour une raison qui m'échappe ! — avec « Léonard de Vinci, » Montesquieu, la Callas, Einstein ou Charles » Cros ». *Sachez, en tout cas, que nous n'avons souhaité d'aucune façon déifier un homme, et ce n'est certainement pas l'impression qui ressortait du spectacle, au cours duquel nous avons beaucoup plus insisté sur les valeurs défendues par François Mitterrand que sur l'homme.* [...] *Les comédiens, les musiciens, les chanteurs qui ont accepté de se produire bénévolement n'ont pas été* « racolés », *pour reprendre votre expression. Ils l'ont fait non par idolâtrie mais parce qu'ils se reconnaissent dans ces valeurs et dans ces combats. La réaction des trente mille personnes présentes au Zénith de Paris et dans la cinquantaine de salles de province où le spectacle a été retransmis me semble avoir été à la mesure de notre espérance.* [...]

» Pour terminer, je voudrais préciser encore une fois (les fausses informations ont la vie dure !) que je n'ai jamais été directeur du Matin, *mais simplement actionnaire, sans aucune responsabilité dans la rédaction du journal.* [...] »

M. Quilès ne fut effectivement pas directeur du *Matin*, mais président de la holding (Médias Presse Communication) qui contrôlait le capital de ce quotidien. Dont acte ?

(1) Réserve faite des fantasmagories distillées par le ministre de l'intérieur.

Dans une lettre aux candidats

La Fédération protestante de France s'inquiète du climat « théâtral » de la campagne

Dans une lettre aux candidats à l'élection présidentielle, rendue publique le vendredi 11 mars, la Fédération protestante de France s'inquiète du climat dans lequel s'est engagée la campagne électorale qu'elle qualifie de « *théâtrale* ». Il s'agit d'une « *campagne médiatique*, écrit la Fédération représentative des 800 000 protestants français, *qui réduit l'enjeu au choix d'une personne providentielle, alors que les défis qui nous attendent sont complexes, les solutions coûteuses et la marge de manœuvre de notre pays réduite* [...]. *L'opinion publique française est plus adulte et plus responsable qu'on ne veut nous le faire croire* ».

La Commission sociale, économique et internationale (CSEI), présidée par le pasteur Michel Wagner, a donc rédigé huit questions sur lesquelles elle demande aux candidats de se prononcer. Les questions et les réponses seront diffusées dans toutes les communautés protestantes. Nous publions intégralement ces huit questions.

● **La solidarité.** — Comment allez-vous faire pour empêcher la constitution d'une société à deux vitesses, qui condamne à la précarité des millions de citoyens ? Quelle part comptez-vous laisser à l'initiative privée pour maintenir les solidarités nécessaires ?

● **L'immigration** : Qu'allez-vous faire pour poursuivre l'élaboration d'une société française accueillante à la diversité ethnique et aux richesses d'autres cultures ?

● **La formation.** — Comment envisagez-vous de réformer en profondeur nos systèmes de formation (lutte contre l'illétrisme, lutte contre l'échec scolaire, adaptation au monde du travail, etc.) ?

● **La justice.** — Comment mieux asurer l'indépendance de la justice ? Accroître son autorité ? En particulier, quelle politique pénale souhaitez-vous mettre en œuvre ?

● **La défense.** — Au moment où s'amorce un désarmement entre les deux grandes puissances, comment comptez-vous contribuer à la paix dans le monde, quel avenir souhaitez-vous pour notre défense nationale ?

● **L'Europe.** — Comment entendez-vous poursuivre la constitution d'une Europe politique plus forte, notamment pour assumer les risques et les promesses du grand marché de 1992 ?

● **Les DOM-TOM.** — Quelle sera votre politique en ce domaine ? Quel avenir souhaitez-vous, pour la Nouvelle-Calédonie en particulier ?

● **Le tiers-monde.** — Quelles solutions envisagez-vous au problème de la dette du tiers-monde ? Comment entendez-vous engager notre pays dans une coopération efficace, excluant démagogie et égoïsmes ?

Des militants juifs et arabes forment un comité à Paris

Une douzaine d'intellectuels et de militants juifs et arabes ont annoncé, jeudi 10 mars, la formation d'un comité qui se propose de favoriser le dialogue entre les deux communautés, en France, sur le problème du Proche-Orient. La déclaration fondatrice de ce comité, se prononce pour « *l'organisation de dialogues, de discussions, de confrontations entre citoyens, pour contribuer à aider à la paix dans cette région du monde* ».

Les signataires se proposent « *de prendre des initiatives et de soutenir toutes celles ayant pour but l'arrêt de la répression dans les territoires occupés, pour la reconnaissance mutuelle des deux peuples* ». Ils souhaitent « *l'ouverture de négociations entre le gouvernement israélien et les représentants des Palestiniens, notamment l'OLP* ».

Cette dernière formulation a été diversement commentée par les signataires lors de la conférence de presse au cours de laquelle ils ont présenté leur initiative. Si M. Sami Naïr, universitaire, estime que l'OLP « *est la principale organisation qui défend les Palestiniens* », M. Areski Dahmani, président de France-Plus, a souligné qu'« *il y a aussi, sur place, des Palestiniens qui s'organisent* ».

Les premiers membres du comité sont Mmes Sonia Dayan, Sylvie Lidgi et MM. Areski Dahmani, Salem Kacet, Benjamin Stora, Sami Naïr, Gérard Obadia, Khaled Melha, Emmanuel Schumiatcher, Nacer Kettane, Marc Rozenblat et Farid Aïchoun.

* Boîte postale 234, 75624 Paris Cedex 13.

● **PRÉCISION.** — A propos de notre enquête sur les réactions de la communauté juive aux émeutes dans les territoires occupés par Israël, le magazine *Actualité juive* nous précise que la pétition de soutien à Israël qu'il a lancée se termine par les mots : *« Quoi qu'on en dise, nous ne sommes pas déchirés. »*. (*Le Monde* du 10 mars.)

هكذا من الأصل

Politique

La préparation de l'élection présidentielle

A Marseille, M. Chirac se propose de « régler en cinq ans les problèmes de l'immigration »

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Les Bouches-du-Rhône et le Var sont terres de mission pour le RPR, devancé par le Front national dans ces deux départements en mars 1986 et dont le score tournait alors autour de 10 % des voix. La situation est meilleure pour le mouvement chiraquien dans les autres départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais ce n'est pas pour lui, globalement, une zone de force.

Le premier ministre, qui avait renoncé à une promenade dans Marseille pour aller assister, à Ajaccio, aux obsèques du gendarme assassiné le 8 mars, a consacré une large part de ses propos, le jeudi 10 mars, au cours de sa réunion publique, aux problèmes qui ont fait la fortune du Front national dans cette région. Devant environ cinq mille personnes que l'on sentait prêtes à s'enflammer à l'évocation de ces sujets, M. Chirac a déclaré comprendre *« parfaitement les réactions des Marseillais »*, dues, selon lui, au développement conjoint, *« essentiellement depuis 1981 »*, bien entendu, du chômage, de l'immigration clandestine et de l'insécurité.

La France, *« terre d'hospitalité »*, ne doit pas *« accueillir n'importe qui, n'importe comment »*, a expliqué M. Chirac, en soulignant que *« la politique de refoulement à nos frontières »* et *« la politique d'expulsion »* des étrangers délinquants ou en situation irrégulière avaient atteint, depuis 1986, un « niveau » inégalé dans le passé. Répression de l'immigration clandestine et intégration des immigrés en situation régulière *« doivent permettre de régler en cinq ans les problèmes de l'immigration »* et de venir à bout, a assuré le premier ministre, de ces réactions racistes ou xénophobes, auxquelles *« l'évolution que nous avons connue depuis quelques années a conduit un certain nombre de nos concitoyens ». « Si je ne peux pas l'admettre, je peux le comprendre »*, a dit M. Chirac.

Le candidat du RPR à la présidence de la République a souligné les résultats obtenus en matière de lutte contre la délinquance et la criminalité. Il a assuré que *« l'action engagée par Charles Pasqua »* (puissante ovation) *va se poursuivre pendant sept ans »*. M. Chirac n'a pas dit que le ministre de l'intérieur passera un septennat à ce poste, mais il a laissé clairement entendre qu'il y serait reconduit au lendemain de l'éventuelle victoire, propos qui était tout à fait du goût de l'auditoire. A Marseille, voter Chirac, ce sera peut-être, d'abord, voter Pasqua.

M. Chirac, qui répondait aux questions de cinq « témoins » dans un débat animé par M. Michel Bassi, directeur du *Méridional*, a traité, ensuite, de la justice, qu'il veut *« sereine, digne, impartiale et rapide »*. Il a indiqué que *« l'expérience des conciliateurs, réduite ces dernières années, sera développée à nouveau »*. Pour M. Chirac, le président de la République, *« garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire »*, doit *« s'assurer de la dignité et de l'impartialité de la justice »*. Or, à l'en croire, *« les socialistes n'ont pas la même conception de la justice ». « Qui est accusé — à tort ou à raison, peu importe — de faire faire des fiches politiques sur les magistrats ? »* a demandé M. Chirac, en faisant allusion aux fuites du Conseil supérieur de la magistrature.

Indépendance judiciaire

Défenseur du petit commerce (*« Depuis dix ans, on n'a pas construit un mètre carré de grande surface à Paris »*, s'est-il félicité), M. Chirac a assuré de son intérêt attentif les professions libérales. Il a ensuite, en l'honneur des rapatriés, célébré le passé colonial de la France, *« œuvre de pacification et de civilisation »* dont il est *« fier »*. Le premier ministre a félicité le maire de Nice, M. Jacques Médecin, d'avoir baptisé une place de sa ville de l'Indochine française. *« Il a raison ! »* a lancé M. Chirac.

Dans sa conclusion, M. Chirac a déclaré avoir trouvé, en 1986, *« une situation dégradée, une France inquiète et dont l'image à l'extérieur était affectée par la montée en puissance des mouvements terroristes »*. Refusant le *« pessimisme »* et la *« morosité »*, le premier ministre a évoqué de nouveau l'immigration, pour affirmer : *« L'important, ce n'est pas d'où l'on vient, c'est où l'on va ensemble, c'est de choisir une communauté de destin. (...) Cette communauté, nous refusons qu'elle soit mise en cause par des ingérences extérieures incontrôlées. »*

M. Chirac, qui s'exprimait en présence de M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional, a fait applaudir celui-ci en le présentant comme *« le vrai maire de Marseille »*. Lors d'une rencontre avec les élus majoritaires et avec des responsables socio-professionnels de la région, en fin d'après-midi, le premier ministre avait insisté sur l'union de la majorité, qui exclut les *« comportements déloyaux »* et assure que *« l'essentiel »* ne sera pas mis en cause, c'est-à-dire que prévaudra, au second tour, la volonté d'éviter *« une nouvelle expérience socialiste »*. Il est vrai que dans cette région, pour reprendre une formule de M. Maurice Toga, député (RPR) des Bouches-du-Rhône, si *« la passion, c'est Chirac », « la raison, c'est l'union »*.

PATRICK JARREAU.

A l'UDF

Faut-il attaquer M. Chirac ?

Faut-il ou non attaquer ouvertement M. Chirac ou s'en tenir strictement au pacte de non-agression conclu entre les deux candidats de la majorité ? L'interrogation se fait de plus en plus pressante parmi les barristes. M. Charles Millon (PR), l'un des proches de M. Barre, député UDF de l'Ain, n'a pas attendu la *réponse pour accuser, dans une* interview au *Nouvel Observateur*, M. Chirac de voler à M. Barre toutes ses propositions. *« De peur que les électeurs ne jugent supérieures les propositions de Barre, Chirac les adopte systématiquement »*, dit-il. M. Millon accuse en outre M. Chirac *« d'embellir la réalité pour défendre son bilan »*.

M. Léotard, en revanche, continue de recommander à ses amis de ne pas critiquer le bilan du gouvernement : *« Nous avons certainement fait plus en deux ans pour la France que pendant la période socialiste »*, a-t-il déclaré le jeudi 10 mars à Messac (Ille-et-Vilaine).

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Jospin
Pas de chichi

M. Jospin a qualifié de *« médiocres et mesquines »*, le jeudi 10 mars à Metz, les allusions à l'âge du président de la République formulées la veille par M. Pasqua. *« Comment se fait-il que ce soit les plus jeunes qui aient été fermés aux étudiants, qui sont fermés à la création, à la recherche ? Pourquoi est-ce François Mitterrand qui est ouvert aux défis actuels ? »*, a-t-il dit. M. Jospin a conclu son discours en reprenant le slogan d'une banderole déployée dans la salle : *« Pas de chichi ! Nous, on veut Tonton ! »*

M. Juquin
Image

« Le Front national renvoie aux partis politiques l'image de leurs défaillances, de leurs lâchetés et de leurs compromissions », a déclaré M. Pierre Juquin, le mercredi 9 mars à Thionville, devant près de six cents personnes. A Metz, le candidat « rénovateur » à l'élection présidentielle a affirmé : *« Le PC est en crise patente mais le PS est en crise latente. »* Son état-major de campagne a fait savoir, jeudi, que M. Juquin dispose des cinq cents signatures d'élus lui permettant de se présenter à l'élection.

M. Lajoinie
Rabatteur

« On ne joue pas avec Le Pen, on le combat durement pour le mettre hors d'état de nuire », a déclaré M. André Lajoinie, le mercredi 9 mars à Perpignan, ville où le Front national a réalisé un score de 25,1 % contre 10,6 % au PC aux législatives de 1986. Le candidat communiste à l'élection présidentielle a souligné, devant près de trois mille personnes, qu'il était *« indigne de se servir de Le Pen comme d'un rabatteur ou d'un repoussoir »*. En visite, la veille, en Franche-Comté (Haute-Saône, Doubs et Jura), il a affirmé, à Lons-le-Saulnier, que *« si le Parti communiste sort renforcé de ce scrutin, s'il pèse plus lourd, personne ne pourra ignorer les exigences populaires dont il est porteur »*.

M. Lang
Câlinothérapie

M. Chirac *« doit avoir un petit besoin d'affection quelque part. On peut conseiller à Pasqua de pratiquer avec lui la câlinothérapie. Comment confier les rênes de l'Etat à un agité pareil ? »*, a déclaré M. Lang, jeudi 10 mars à Chambly (Oise). L'utilisation de cette formule n'a pas empêché M. Lang d'affirmer que le comportement des amis de M. Chirac, *« leur antisocialisme de primitifs »*, n'est pas *« digne d'hommes publics »*. *« On a envie de mettre en chantier l'avenir et non d'insulter l'adversaire »*, a-t-il ajouté.

M. Léotard
Quatre cents ministres

« Je n'accompagne pas Raymond Barre avec un sentiment de regret, de culpabilité ou de mélancolie, mais avec confiance, responsabilité et même enthousiasme », affirme M. François Léotard dans un entretien publié le vendredi 11 mars par *Barre Hebdo*. M. Léotard déclare que ni M. Chirac ni M. Barre ne lui ont fait la moindre promesse : *« Il y a actuellement en France trois à quatre cents personnes qui se croient titulaires d'un futur portefeuille ministériel. Le discours de promesses est complètement archaïque. »*

Mlle Laguiller
Assez

« La classe ouvrière n'a rien à attendre de ces élections », écrit Mlle Arlette Laguiller, candidate trotskiste à l'élection présidentielle dans l'éditorial du dernier numéro de l'hebdomadaire de son organisation, Lutte ouvrière. Mlle Laguiller explique sa candidature par le fait que *« la fraction de la classe ouvrière, qui n'a pas perdu sa conscience de classe, qui est déterminée à préparer les luttes futures, doit pouvoir se compter »*. Selon elle, les travailleurs qui *« on en assez »* pourront le dire en se reportant sur son nom qui sera *« le seul vote utile »*.

M. Toubon
Rien

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a déclaré à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne) : *« Un homme comme François Mitterrand, certains le trouvent sympathique avec des qualités d'écoute. Moi, je constate qu'il ne fait rien pour la France et qu'il ne fait rien pour les jeunes. Si François Mitterrand était réélu, on verrait revenir toute l'incompétence de ceux qui braillent aujourd'hui dans les radios et les télévisions. Et surtout, pendant la campagne, il faudra demander au candidat socialiste s'il entend prendre des ministres communistes. »*

Le bilan de M. Mitterrand selon M. Juppé : les « années grises »

Le bilan mai 1981-mars 1986 des *« années Mitterrand »* dressé par le comité national de soutien à la candidature de M. Chirac porte comme titre « L'échec du socialisme ».

C'est le troisième document que publie ce comité après les orientations présidentielles de M. Chirac intitulées « La décennie du renouveau » puis le bilan des deux années de son gouvernement.

Vingt chapitres

Avec les « années Mitterrand », ce texte de soixante pages affirme : *« Au total, la période 1981-1985 apparaît comme celle des années grises, des années de régression économique mais aussi sociale, politique industrielle, institutionnelle, alors même que nos partenaires poursuivaient, eux, leur marche en avant. »*

En présentant cette analyse, M. Alain Juppé reconnaît toutefois que *« l'infléchissement »* de la politique socialiste en 1983 a eu pour effets positifs la désindexation des salaires par rapport à l'inflation et la libéralisation des marchés financiers.

En vingt chapitres toutes les activités des gouvernements Mauroy et Fabius, sont présentées sous des titres éloquents tels que : « La montée de l'insécurité », « Sept cent mille chômeurs de plus », « La spirale du déficit et de l'endettement », « Palinodie sur l'entreprise », « Le logement : pénurie et impréparation », « Agriculture : cinq années de vaches maigres », « Education : sectarisme et utopie », « Culture partisane et superficielle », « Rapatriés : les oubliés », etc.

On peut ainsi lire que pendant cette période *« le terrorisme reprend, en raison de la libération d'un certain nombre d'auteurs d'attentats, du refus d'une concertation antiterroriste avec nos partenaires européens et de la désorganisation de nos services spéciaux »*, *qu'il y a eu plus d'un chômeur supplémentaire à la minute ouvrable »*, que le déficit de la Sécurité sociale, *« fruit amer de jongleries »* a atteint en 1986 le record de 40 milliards de francs.

En revanche, sont mis à l'actif des socialistes *« le rôle positif et réaliste dans l'affaire des euromissiles en 1983 »*, *« le ralliement tardif et réticent »* à la politique étrangère de la Ve République, le vote de trois lois en faveur des rapatriés et du plan de modernisastion de la police *« sous la pression de l'opinion »*. M. Juppé, en présentant ce document a rappelé certaines déclarations de M. Mitterrand non suivies d'effet notamment sur le chômage.

هكذا من الأصل

Politique

Le Conseil constitutionnel entérine la loi sur le financement de la vie politique

La décision : éviter l'enrichissement sans cause

Le Conseil constitutionnel, réuni le jeudi 10 mars, a déclaré conforme à la Constitution la loi organique relative à la transparence financière de la vie politique. Le délai de promulgation de la loi ordinaire (quinze jours) qui complète ce dispositif parvenant à son terme les deux lois devraient être publiées par le *Journal officiel* du 12 mars. Pour l'élection du chef de l'Etat, le « compte de campagne » prévu par *les nouveaux* textes couvrira la période comprise entre cette date de publication et celle du scrutin.

Le Conseil constitutionnel relève tout au long de sa décision que *tout ou partie de cinq articles de la* loi organique (qui en compte quatorze), *« ne ressortit pas au domaine d'intervention de la loi organique »,* mais à celui de la loi ordinaire.

S'agissant des dispositions relatives *au président de la République,* le Conseil estime qu'elles *« ne sont contraires à aucune règle, non plus qu'à aucun principe de valeur constitutionnelle, dès lors que le remboursement par l'Etat des dépenses électorales ne conduit pas à l'enrichissement d'une personne physique ou morale ».*

Après avoir procédé à l'examen des dispositions qui concernent les membres du Parlement (ou les seuls députés pour certaines *d'entre elles),* le Conseil constitutionnel considère que les principes édictés par la Constitution *« ne font pas obstacle à ce que l'Etat accorde une aide financière aux candidats aux élections, que ceux-ci se réclament ou non de partis ou groupements politiques ; que l'aide apportée par l'Etat peut revêtir la forme aussi bien de la prise en charge de certaines dépenses que de l'octroi d'exonérations fiscales destinées à favoriser les concours financiers de la part des contribuables ; que, toutefois, l'aide allouée aux candidats doit, pour être conforme au principe d'égalité, obéir à des critères objectifs ; qu'en outre, quel que soit le mécanisme d'aide retenu, il ne doit conduire ni à établir un lien de dépendance d'un candidat ou d'un parti politique à l'égard de quiconque contribue au financement de ses dépenses, ni à compromettre l'expression démocratique des divers courants d'idées et d'opinions, ni à enrichir une personne physique ou morale. »*

Le Conseil constitutionnel considère que l'ensemble de la loi, *« tant dans ses dispositions ayant valeur de loi organique que dans celles ayant valeur de loi, n'est pas contraire à la Constitution »* et le déclare par sa décision *« conforme »* à cette dernière.

Sous bénéfice d'inventaire

L'ENRICHISSEMENT sans cause, le risque de dépendance des politiciens à l'égard de donateurs généreux mais pas désintéressés, l'argent comme étouffoir de courants d'idées nouveaux ou moins puissants que ceux *qui dominent la scène politique* : voilà des avertissements, discrètement formulés dans la décision de principe du Conseil constitutionnel, qui éclairent d'un jour nouveau le dispositif de financement des activités politiques qui va entrer en vigueur.

Il n'était pas inutile de jeter cette lumière-là sur le système à venir. Des débats parlementaires brouillons, parcourus successivement par les souffles mous du consensus minimum mais impossible entre tous les grands partis, *et des émotions internes et contradic*toires de la majorité n'y avaient guère contribué.

On connaît le résultat : deux textes de loi consacrés à la *« transparence financière de la vie politique ».* Une loi organique, truffée de dispositions qui n'auraient pas dû y figurer, ce que signale le Conseil constitutionnel. Une loi ordinaire qui n'a été soumise à l'examen du Conseil ni par les parlementaires *ni par les hautes autorités* de l'Etat habilitées à le faire.

C'est dommage, *même si la* conjoncture préélectorale explique très *largement cette prudence.* Du *reste,* le ballon lancé par M. Mitterrand, largement dégonflé par les péripéties qui ont suivi, ne paraît plus intéresser qui que ce soit. La seule loi organique aura donc été, conformément aux exigences constitutionnelles, passée au crible.

Les points sur les « i »

Dans la classe politique, on qualifiera sans doute *mezza voce* d'obscènes, à tout le moins d'excessifs, les risques auxquels font songer les remarques du Conseil constitutionnel. Des comptes de *campagnes trafiqués, ou pseudodé*ficitaires, des remboursements (30 millions *de francs, ce n'est pas rien) qui* laisseraient dans certaines poches, dans certaines caisses, des « reliquats » non négligeables, fi donc ! Des hommes publics sous influence après avoir été « arrosés » de subsides qui aideraient puissamment à les faire élire : chose jamais vue et improbable sous le ciel pur de l'Hexagone !

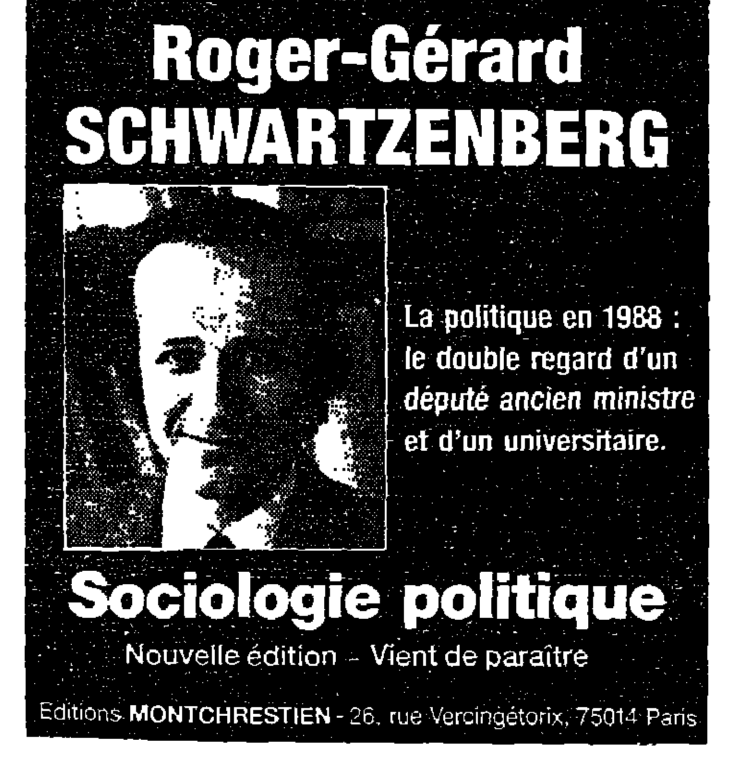
Peut-être. Les points sur les *« i »* posés par le Conseil constitutionnel ne perdent rien pour autant de leur précision acidulée : tel qu'il a été bricolé, dans les conditions que l'on sait, le nouveau système de financement des *activités politiques ne possède aucune* des qualités qui eussent rendu ces précisions superflues : *rigueur,* cohérence complète, verrouillages efficaces, transparence absolue.

Au passage, on notera que le *Conseil constitutionnel peut toujours* relever que rien ne doit *« compromettre l'expression démocratique des divers courants d'idées et d'opinions ».* C'est précisément ce à quoi risque d'aboutir la clef de répartition aux partis de fonds publics, hors de portée puisque contenue dans la loi ordinaire non déférée. Comment soutenir sérieusement que le *seul nombre de parlementaires* des partis déjà représentés au Parlement *rend compte de tous les courants* d'opinion, de ceux qui sont en train de surgir en particulier !

Une fois les grands principes rappelés, *et* les *risques les plus vénéneux* évoqués et donc, en principe, exorcisés, que se *passera-t-il,* concrètement, à l'avenir ? Qui aura le pouvoir effectif de regarder à la loupe le maquis des comptabilités ou des états de fortunes comparés des hommes publics ? Les bureaux des Assemblées ? Il ne faut pas y compter. La loi d'airain des *« affaires de familles »* discrètement gérées entre pairs est trop forte.

La commission nouvellement créée ou le Conseil constitutionnel pour ce qui concerne *les candidats à la présidence* et les chefs de l'Etat ? Il y a là un pari.

Ces interrogations ne sont pas de pure forme. Car le système de financement *des activités politiques* que vient d'avaliser (partiellement) le Conseil *constitutionnel ne suggère, à la veille* d'entrer en vigueur, qu'une appréciation timide, pour ne pas dire empreinte de crainte et de tremblement : c'est mieux que rien. — M. K.



1981-1988 : le grand régulateur

Au cours de ce septennat, le Conseil constitutionnel a joué un rôle déterminant dans la régulation de la vie politique.

Lorsque François Mitterrand accéda au pouvoir suprême en mai 1981, neuf personnes (au moins), et pas des moindres, auraient pu concevoir quant à leur avenir quelques craintes : les membres du Conseil constitutionnel.

Celui qui n'était encore dans les années précédentes que le principal responsable politique de la gauche ne les avait-il pas plusieurs fois transpercés d'une plume assassine ou de fort méchants propos ? *« On le croyait servile, il n'est qu'obéissant »,* avait-il laissé tomber en 1978, en guise de description du Conseil, affirmant une autre fois que *« cette institution à la Napoléon III ne devrait pas avoir cours dans la vie démocratique d'aujourd'hui. Il s'agit d'une institution dont il faudra se défaire. ».*

S'en défaire ? Personne n'y songe plus quand survient la grande alternance politique de 1981. Imagine-t-on le chef de l'État, gardien des institutions, les redécouper tout aussitôt en suivant les pointillés de ses désirs ou de ses exclusives pour jeter au panier les morceaux qui ne lui conviennent pas ?

Gros morceau, en l'occurrence, que celui-là. Chacun va s'en aviser rapidement et en premier lieu la droite, devenue minorité. *Elle* saura bien se servir des neuf juges *du Palais-Royal comme d'une* bouée de sauvetage. Ou plutôt, croyant exclusivement s'en servir, révéler de nouvelles virtualités de l'institution. Une jeune institution (vingt-trois ans en 1981) qui est loin de les avoir alors révélées toutes.

En politique aussi, il est des idées dont leurs auteurs se félicitent bien des années plus tard de les avoir eues jadis. L'innovation giscardienne de 1974 — soixante députés ou sénateurs peuvent soumettre à l'examen du Conseil constitutionnel une loi — va connaître une nouvelle jeunesse.

RPR et UDF vont faire flèche de tout bois pour tenter de s'opposer au raz de marée législatif de réformes que déverse la majorité socialiste et communiste. Dès juillet 1981, le RPR annonce qu'il saisira le Conseil à propos de la loi de décentralisation présentée par le pouvoir en place comme la grande œuvre du septennat. Radios libres : l'opposition en appelle aussi au Conseil constitutionnel.

Elle récidive lorsqu'est abrogée la loi dite Sauvage sur les conseils d'université. Cette activité de harcèlement, quelquefois de barrage résolu, ne cessera pas pendant l'alternance complète de 1981-1986. Le Conseil constitutionnel examine à la loupe les textes qui lui sont déférés, les élague souvent de telles ou telles dispositions, très rarement les annule en totalité.

Révélation

Brusque révélation, qui resservira à d'autres après mars 1986 : l'opposition d'un jour nourrit sa contestation d'un acquis jurisprudentiel accumulé la veille, lorsqu'elle était majorité et que l'opposition d'alors qui l'a supplantée s'en prenait à ses propres productions législatives.

Aussi le Conseil constitutionnel apparaît-il très vite sous un jour nouveau : quels que puissent être ses majestueuses prudences et son souci de ne pas casser trop de porcelaine dans les magasins gouvernementaux, il joue, sur le long terme, le rôle d'un grand régulateur tempérant ce que les mouvements du balancier politique (ou une trop longue installation dans le pouvoir) peuvent produire de tendances fâcheuses à trop ou mal *faire dans le domaine législatif.*

Tout naturellement, cela ne va pas sans agacement périodique du pouvoir, freiné dans ses élans, gêné *de sembler reculer devant* l'adversaire politique et au détriment de sa base électorale. Côté socialiste, l'impatience monte vite. *« Jamais les grands courants de réforme ne se sont laissé arrêter par une Cour suprême quelle qu'elle soit »,* lance en octobre 1981 le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin.

Le Conseil constitutionnel, et surtout son président de l'époque, l'ancien ministre de l'intérieur Roger Frey, est durement attaqué pendant le débat-fleuve sur les nationalisations qui va cristalliser l'attention sur les grands juges tout autant que l'affrontement majorité-opposition, en ce début de septennat. François Mitterrand lui-même volera au secours de Roger Frey. *Il n'empêche,* la tension monte.

Elle culminera après le 16 janvier 1982 quand le Conseil consti*tutionnel, après neuf séances offi*cielles de travail et force réunions *préparatoires,* oblige le gouvernement à remettre sur le métier son ouvrage, en particulier pour revoir le mode de calcul des indemnisations.

L'opposition peut — modestement — triompher en ce début d'année 1982 : sans remettre en cause le principe des nationalisations, le Conseil en a contesté certaines modalités et « gelé » la loi qui doit revenir devant le Parlement. Les neuf juges sont-ils allés trop loin dans le détail et la minutie de leur examen de la loi, comme il leur sera ensuite reproché, excédant ainsi les limites de leur intervention « normale » ? Ont-ils malencontreusement « malmené » un gouvernement qui n'aurait fait que modifier son projet initial en fonction des indications du Conseil d'Etat ?

La polémique, affaire de spécialistes plutôt que sujet de préoccupation du grand public, n'eut guère le temps de s'amplifier. A la fin de janvier 1982, le Conseil retranche de la loi de décentralisation deux articles. En février, il se penche sur le statut particulier de la Corse, et n'y trouve rien à redire, et, derechef, sur les nationalisations.

Stratégies

Nouvelle saisine, mais cette fois le Conseil constitutionnel laissera passer la loi, rejetant du côté du rêve le fol espoir que l'opposition avait paru caresser de voir les neuf juges du Palais-Royal contester deux fois de suite un même texte.

C'est qu'au fond, complexe mélange de considérations juridiques et politiques diversement dosées selon les cas, le recours au Conseil constitutionnel obéit à des *lois stratégiques* complexes que les requérants devront apprendre, au fil des requêtes, à maîtriser. Cette préoccupation a conduit à *des modulations du rythme et des* motivations des saisines dont les effets se sont fait sentir plus que jamais après la semi-alternance de mars 1986.

L'ancien ministre Daniel Mayer, qui a rejoint les juges constitutionnels en 1983 (nommé par le chef de l'Etat), a aussi succédé à Roger Frey à la présidence du Conseil constitutionnel. Stupeur, Robert Badinter, quittant la place Vendôme pour la rue Montpensier lors du renouvellement partiel de février 1986, devient tout aussitôt le nouveau président du Conseil constitutionnel, Daniel Mayer démissionnant pour lui laisser la place.

Dans l'opposition, et parfois même dans la mouvance de la gauche, on juge que cette habileté-là passe les bornes. A tort, semble-t-il. Quoi qu'il en soit, tout rentrera rapidement dans l'ordre. Voici donc l'ancien garde des sceaux installé jusqu'en 1995 dans le fauteuil de juge suprême de la constitutionnalité des lois.

Mars 1986 : après son court mais réel succès aux élections législatives, l'opposition RPR-UDF redevient majorité. Commencent alors les *péripéties de la* coexistence politique et une nou*velle phase, tout aussi inédite,* de la vie du Conseil.

Strictes réserves

Ce dernier gérera-t-il purement et simplement le retour du balancier *en s'appuyant le plus souvent* sur les précédents esquissés ou *fermement* établis par son abondante jurisprudence ? A circonstances inédites, comportements renouvelés.

Le Conseil qui, entre 1981 et le début de 1986, n'a annulé en totalité que deux textes et n'a guère fait obstacle frontalement qu'à un projet de la gauche — démanteler l'empire de presse Hersant — va s'adapter à une situation nouvelle en redéployant une technique juridique qu'il avait jusqu'alors peu utilisée.

Qu'il s'agisse des privatisations, *via* la loi d'habilitation économique et sociale, ou du nouveau changement de mode de scrutin, le gouvernement de Jacques Chirac croit pouvoir mettre à l'écart le Conseil constitutionnel (tout en dessaisissant le Parlement) en procédant par ordonnances.

Mal vu. S'il entérine les lois d'habilitation autorisant de prendre ces mesures par ordonnances, le Conseil assortit ces décisions de *« strictes réserves d'interprétation »* qui sont autant d'indications assez contraignantes données au pouvoir. Au demeurant, les refus présidentiels de signer *les ordonnances finiront par ramener sur le bureau des assemblées puis sur la table du Conseil constitutionnel* les ordonnances devenues projets *de loi.*

Pour le reste, « alimenté » par les saisines des parlementaires socialistes, le Conseil continue de distribuer *au législateur et quel*quefois au gouvernement qui l'ins*pire* trop étroitement (et mal) bons et mauvais points.

TF 1 peut être privatisée, mais les règles de lutte au nom de raisons diverses et diversement convaincantes.

En ne tenant pas compte d'une exigence constitutionnelle ferme et précise qui *« n'appelle pas d'interprétation »,* le Conseil a-t-il rayé d'un trait de plume un article de la Charte fondamentale ? S'est-il engagé un instant dans la voie du « gouvernement des juges » dont le spectre est si souvent brandi à son propos (et à tout propos) ? Il se trouva même des membres du Conseil constitutionnel pour se poser la question, alors qu'ils se sentent si souvent soumis au feu de critiques excessives...

Quelques mois après, une nouvelle et spectaculaire polémique — le garde des sceaux Albin Chalandon et après lui certains responsables politiques de la majorité s'en étaient pris au *« pouvoir discrétionnaire »* du Conseil qua*lifié d'« anomalie »,* — cette péripétie venait au moins rappeler *que le chemin du contrôle de* constitutionnalité des lois est *semé d'embûches,* et *que* les petits et grands débats sur la légitimité et les limites de ce contrôle dureront au moins aussi longtemps que le Conseil constitutionnel.

Reste que les deux alternances, la « grande » en 1981 puis la « petite » en 1986, auront, par un processus d'accélération et d'enrichissement de l'activité du Conseil qui n'avaient guère été prévus, contribué à l'installer à la place décisive qu'il occupe dans les institutions.

MICHEL KAJMAN.

Après la mort d'un gendarme à Ajaccio

Le FLNC revendique quarante-deux attentats

Le FLNC a revendiqué, le jeudi 10 mars, quarante-deux attentats commis au cours des dernières années, dont le mitraillage de trois gendarmeries parmi lesquelles ne figure toutefois pas celui du mardi 8 mars à la caserne Battesti d'Ajaccio au cours duquel le gendarme Stéphane Chariot a été tué. Le mouvement clandestin a revendiqué divers autres attentats commis notamment contre la sous-préfecture de Corte (le 18 février) et contre plusieurs agences du Crédit agricole qu'il accuse... *« de ne pas s'occuper de l'agriculture corse, mais d'exercer au contraire des activités bancaires peu conformes à sa vocation »*. D'autre part, les deux jeunes gens interpellés mardi, après le mitraillage de la caserne Battesti, ont été remis en liberté jeudi.

Alors que M. Jacques Chirac et M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, assistaient à la levée du corps de Stéphane Chariot, à l'aéroport de Campo-del-Oro (lire ci-dessous), M. François Mitterrand inaugurait, à Planchez (Nièvre), une place Marcel-Basdevant, du nom du commissaire de police tué le 9 juillet 1986 dans l'attentat, à Paris, contre la brigade de répression du banditisme. « Le terrorisme, on ne peut pas traiter avec lui, il n'y a pas de langage commun, de compromis, de trêve », a déclaré, à cette occasion, le président de la République. « La société a le droit de se défendre, ceux qui ont la charge de l'ordre, de la sécurité des autres méritent plus que quiconque notre reconnaissance », a ajouté le chef de l'Etat.

Le silence obstiné de M. Chirac

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Leur visite-éclair sur une piste d'aéroport sera longtemps commentée dans l'île. Après les déclarations fermes de l'un et de l'autre sur la nécessité, pour la Corse, d'enrayer elle-même ce terrorisme, après leurs allusions, ces derniers jours, à propos de la fameuse « loi du silence », peu d'insulaires auraient parié sur la venue de MM. Jacques Chirac et Charles Pasqua. On pensait que l'épreuve de force psychologique aurait lieu plus tard, lors des passages pré-électoraux de l'un ou de l'autre en Corse.

Régulièrement, la venue du premier ministre et du ministre de l'intérieur est annoncée pour un jour de mars ou d'avril, comme si la population insulaire voulait voir se crever un abcès entre le gouvernement et l'ex-FLNC. Comme si la tension, de retour dans l'île, ne pouvait s'atténuer que par la présence de l'un ou de l'autre sur place, puisqu'il est de plus en plus souvent mis en avant que seuls MM. Chirac et Pasqua sont politiquement visés par l'attentat meurtrier du mardi 8 mars.

Et puis, stupéfaite, la Corse a appris, le jeudi 10 mars, en fin de matinée, que les deux hommes avaient décidé de présider, dans l'après-midi, les cérémonies de levée du corps du gendarme Stéphane Chariot. Prêtes à quitter l'île, les équipes de télévision sont restées ; les élus locaux se sont mis en route plus tôt aux quatre coins de la Corse pour arriver à l'heure à l'aéroport Campo-del-Oro d'Ajaccio. Déjà on annonçait la possibilité d'une autre provocation de l'ex-FLNC à ce qui devenait soudain la réplique symbolique du gouvernement à l'assassinat. L'organisation clandestine pouvait-elle en si peu de temps organiser une manifestation ? M. Chirac allait-il, en terre corse, répéter ses propos menaçants, M. Pasqua redire son irritation de l'attitude insulaire face à la violence ? De cette cérémonie, prévue pour être courte, au pied d'un Transall de l'armée de l'air, la Corse, en quelques heures, avait fait le second « round » d'un combat imaginaire.

Les micros inutiles

Le chef du gouvernement et le ministre de l'intérieur ont bien présidé l'éloge funèbre de Stéphane Chariot, mais ils n'ont rien dit. Les élus locaux en ont été déçus. En allant saluer ostensiblement les députés et présidents des assemblées régionales ou départementales, M. Chirac, dans son mutisme, a sans doute voulu leur faire comprendre que c'était à eux de parler. Non à lui.

Les yeux rougis, le visage crispé, M. Chirac s'est tenu de longues minutes raide, debout devant le cercueil recouvert du drapeau tricolore. Aux côtés de son ministre de l'intérieur aux traits vieillis, il a imposé un interminable silence, lourd, pénible, à l'assistance insulaire et aux uniformes disposés en carré sur un fond de montagnes enneigées. Dans un murmure inaudible, il a épinglé la médaille militaire et la médaille de la gendarmerie sur le coussin disposé sur le cercueil. Derrière lui, deux micros inutiles, bien en évidence au milieu du cercle de peinture blanche tracé sur le sol, destiné aux hélicoptères. Des officiers de la gendarmerie le regardaient, inquiets, incertains, lui désignant à plusieurs reprises les micros comme si eux-mêmes s'attendaient qu'il parle.

M. Chirac ne broncha pas. Il n'eut pas un regard pour la tribune improvisée. Il préféra ce mutisme gênant dont certains ont voulu croire qu'il était la pantomime de ce que l'île s'impose à elle-même. Le premier ministre, mâchoires obstinément serrées, sur une piste ouverte sur la mer : une image sans doute souhaitée par le premier ministre, que les élus devraient garder longtemps en mémoire. Comme la vision d'un miroir réfléchissant.

PHILIPPE BOGGIO.

● *PRÉCISION.* — C'est par erreur que le reportage sur la situation en Corse, publié dans nos éditions du 10 mars, après la mort du gendarme Stéphane Chariot, a été cosigné par Philippe Boggio et Michel Codaccioni, notre correspondant à Bastia. En fait, le seul auteur de cet article est notre envoyé spécial Philippe Boggio.

JUSTICE

Un arrêt de la Cour de cassation

L'Association professionnelle des magistrats n'est pas habilitée à défendre l'institution judiciaire

L'Association professionnelle des magistrats (APM), syndicat classé à droite, n'a pas qualité pour engager des poursuites lorsqu'elle estime que des propos ont jeté le discrédit sur une décision de justice ou que des commentaires publiés sont de nature à exercer des pressions sur les juridictions d'instruction ou de jugement. C'est en substance ce que déclarent les magistrats de la Cour de cassation dans un arrêt rendu le 7 mars qui casse l'arrêt de la cour d'appel de Paris condamnant M. Raymond Forni à 1 000 F d'amende avec sursis et attribuant 1 F symbolique de dommages et intérêts à l'APM.

Le 24 mai 1985, interrogé par un journaliste d'Europe 1, M. Raymond Forni, député PS, à l'époque président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, avait donné son sentiment sur la condamnation de M. Jean-Marie Tjibaou, leader du FLNKS, à un an de prison pour avoir porté atteinte à l'intégrité du territoire national, en considérant qu'il s'agissait d'une décision *« absurde et imbécile »*. L'APM avait fait citer M. Forni devant le tribunal correctionnel qui, dans un jugement rendu le 16 janvier 1986, déclarait l'action irrecevable. Les juges estimaient qu'un syndicat *« ne pouvait se substituer au ministère public, seul habilité à pratiquer la justice en tant qu'institution »*. Mais la 11e chambre de la cour d'appel, présidée par M. Jean Schewin, devait en décider autrement le 29 octobre 1986.

La Cour de cassation revient à l'appréciation des premiers juges en relevant dans son arrêt que les infractions jugées *« ne sont punissables que lorsqu'il est porté atteinte à l'intérêt de la justice comme institution fondamentale de l'Etat, et non aux magistrats qui concourent à la justice »*. Les juges suprêmes en déduisent : *« Dès lors, le dommage qui peut en résulter est subi par la collectivité entière et seul le ministère public est habilité à poursuivre la répression de telles infractions. »*

Cette décision devrait priver l'APM d'une série de poursuites que l'arrêt de la cour d'appel l'avait encouragée à engager. Ainsi, M. Edmond Maire était cité par elle devant la 17e chambre correctionnelle de Paris pour avoir déclaré à Lille, le 21 novembre 1987, à propos d'un jugement du tribunal de grande instance de Bobigny concernant les mouvements de grève des pilotes d'Air Inter : *« Nous sommes dans une dérive totalitaire contraire aux droits fondamentaux de la Constitution. »* De même, M. Maurice Duverger, professeur de droit, était poursuivi pour des propos relatifs à l'arrêt de la Cour de cassation dessaisissant le juge Grellier dans lequel il estimait que la haute juridiction *« accentue le glissement de la magistrature assise à la magistrature couchée »*. Enfin, Bertrand Le Gendre, journaliste au *Monde*, était lui aussi cité en correctionnelle par l'APM qui lui reprochait d'avoir écrit, dans le numéro daté 8-9 novembre 1987 à propos du même dessaisissement : *« Il suffit de paraphraser le procureur général de la Cour de cassation, M. Pierre Arpaillange, qui a dit à demi-mot que la suspension du juge Grellier, à la requête de M. Droit, serait, si la chambre criminelle la prononçait, une décision partisane et qu'elle minerait l'autorité de la justice. »*

MAURICE PEYROT.

Huitième inculpation dans l'affaire des fausses factures de Nancy

NANCY
de notre correspondant

M. Gilbert Thiel, juge d'instruction, a prononcé, le jeudi 10 mars, une huitième inculpation dans l'affaire des fausses factures de nancy. Elle vise M. Jean Villette, directeur de Seba Ingénierie, un bureau d'études installé à Nancy. Dans le même temps, le juge a remis en liberté deux autres inculpés, M. François-Régis Motte, directeur du développement de Castorama, écroué à Metz depuis le 4 mars, et M. Gérard Malgras, entrepreneur en peinture dans la banlieue nancéenne, écroué à Briey depuis le 8 mars.

Ces deux libérations font suite à celles de MM. Michel Bouriez, directeur général du groupe Cora et Richard Zanier, directeur de la société B.G Services, filiale de Cora, (*le Monde* du 11 mars). M. André Gusai, entrepreneur en maçonnerie, de Toul, est, désormais, le seul des huit inculpés à rester détenu. Après avoir obtenu un marché de rénovation de HLM à Toul, M. Villette avait reconnu dans une interview à un quotidien régional *« avoir dû lâcher une pincée »*, en l'occurrence trois factures de 25 000 F pour de fausses locations de matériel de chantier à l'entreprise Gusai.

JEAN-LOUIS BEMER.

SCIENCES

La biologie à l'horizon 1990

Le CNRS définit ses priorités

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) vient de présenter un rapport sur « Les enjeux et les problématiques de la biologie en 1990 ». C'est à partir de ce texte d'une centaine de pages que la direction de cet organisme devrait définir ses priorités dans ce domaine d'activité, qui mobilise au travers des différents laboratoires propres ou associés au CNRS quelque dix mille personnes.

La biologie est, de toutes les sciences, sans doute celle qui a connu ces dernières années le développement le plus important. Il n'est que de constater la part sans cesse croissante qu'elle occupe dans la longue liste des publications scientifiques pour s'en convaincre. Dès 1979, MM. François Gros, François Jacob et Pierre Royer s'étaient fait l'écho de ce formidable mouvement dans un rapport — « Sciences de la vie et société » — présenté à l'époque au président de la République. Neuf ans ont passé, et bien des choses ont changé. Des domaines de la biologie qui existaient à peine — les oncogènes ou les anticorps monoclonaux *par exemple*, — sont aujourd'hui en pleine explosion.

C'est la raison pour laquelle, le CCNRS a jugé bon d'interroger la communauté des biologistes pour faire le point et analyser les principaux axes selon lesquels s'orienteront les sciences du vivant pour les trois prochaines années. Certes, le créneau choisi — trois ans seulement — peut paraître court, mais il est déjà bien assez long pour un organisme comme le CNRS qui ne pourra retenir que quelques-unes *des orientations suggérées* dans le rapport d'une centaine de pages, « Biologie 1990 : Enjeux et problématiques » (1), que M. Jacques Demaille, directeur scientifique des Sciences du vivant au CNRS, a présenté le mardi 8 mars.

De cette étude, il ressort que la biologie, *« longtemps perçue comme une science individuelle menée avec des moyens artisanaux »*, a changé d'échelle et ne se contentera pas seulement dans les prochaines années de ces instituts importants et richement dotés, mis en place par la politique des années 60. Le coût croissant des programmes biologiques ne le permettra bientôt plus. L'heure est, selon M. Demaille, aux grands programmes internationaux, dont les budgets seront comparables à ceux des programmes spatiaux ou dans la réalisation des très grands instruments de la physique. Les recherches engagées par de nombreux laboratoires du monde entier sur le séquençage du génome humain sont de cet ordre, quand on songe aux moyens financiers (plusieurs milliards de dollars) et au temps (une *décennie au moins*) *qui vont leur* être consacrés.

C'est pourquoi les rapporteurs de « *Biologie 1990* » invitent leurs autorités de tutelle à favoriser le développement de la génétique moléculaire et à donner aux chercheurs les moyens nécessaires pour que la France comble son retard dans l'étude des structures moléculaires. De ces efforts dépend, en effet, la place de notre recherche dans le concert des grandes nations, et la manière dont elle pourra répondre aux *quatre grands enjeux socio*-économiques que les biologistes ont retenus dans leur rapport :

● **La santé.** C'est l'enjeu le plus évident. Celui qui prend en compte la mise au point de nouveaux médicaments et de nouveaux vaccins, la nutrition, le domaine cardiovasculaire, la reproduction humaine et, enfin, le système nerveux et immunitaire lié aux phénomènes de reconnaissance du soi et du non-soi, illustrés, de façon dramatique, par nombre de maladies auto-immunes.

● **Le secteur agronomique et agroalimentaire.** — Aux problèmes quantitatifs, aigus dans les pays en voie de développement, se substituent dans les pays développés des préoccupations qualitatives, qui passent par l'amélioration des plantes et des animaux d'élevage, la maîtrise des phénomènes de reproduction, la limitation des pertes et la transformation des produits agricoles à partir des résultats obtenus par la recherche sur les enzymes, les micro-organismes, les bactéries lactiques, les levures ou les champignons filamenteux.

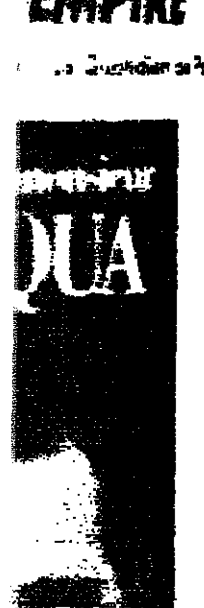
● **Les bio-industries.** — Elles ne sont plus restreintes aux seules industries de la fermentation. Du traitement des eaux aux peptides hormonaux, les solutions biologiques pour l'élaboration d'un produit ou la conduite d'un processus s'imposent de plus en plus au monde industriel.

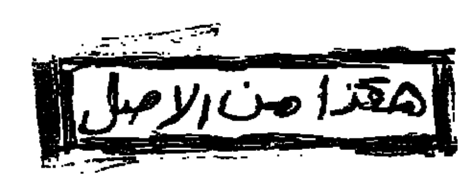
● **L'environnement.** — C'est pour les auteurs du rapport un des grands enjeux de la biologie moderne. Sont tout particulièrement prises en compte les recherches concernant les modifications subies par l'environnement du fait de l'introduction dans les champs de micro-organismes recombinés dans les champs ou celles ayant trait à la résistance aux insecticides d'espèces nuisibles.

Il ne reste donc plus aux responsables du CNRS, aux cabinets ministériels et aux politiques qu'à se lancer dans l'*aventure en apportant* leur soutien, ce qui ne devrait pas être difficile pour les politiques si l'on en *croit* leurs *promesses électorales en* faveur de la recherche. A suivre donc, tout en sachant, comme le souligne M. *Demaille*, *qu'une augmentation*, pendant deux ou trois ans, de 20 % environ des moyens financiers *consacrés à ces recherches — soit* environ 80 millions de francs — permettront d'atteindre à ce très bon niveau international réclamé plus que jamais par les industriels français concernés par ce type d'activité.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le contenu de ce rapport est issu, pour l'essentiel, des réflexions du Comité national de la recherche scientifique, qui, chaque année, préparera désormais une mise à jour de ce texte.





POLICE

Le rapport Cabannes renvoie policiers et gendarmes dos à dos

(Suite de la première page.)

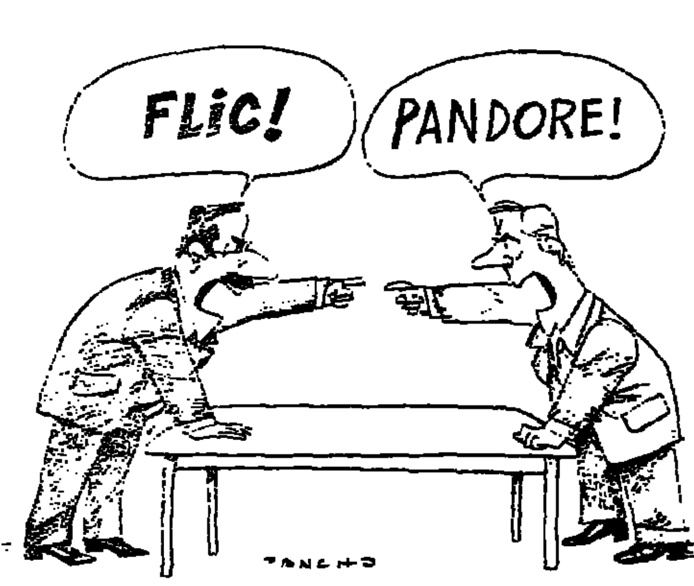
Auparavant, elle a tenté de dresser « *un constat des difficultés actuelles* », en évitant, toutefois – et curieusement – « *d'approfondir sa réflexion sur la multiplication d'unités spécialisées dont la finalité est identique* ». Les problèmes, qualifiés de « *ponctuels* », que posent ces doublons sont pourtant parfois aigüs, qu'il s'agisse du conflit entre le GSPR, chargé de la protection du président de la République, et le service des voyages officiels, ou de la compétition entre les unités d'élite de la police nationale et de la gendarmerie, le RAID et le GIGN.

Au bout du compte, la réflexion de la mission aborde quatre grandes questions : la répartition territoriale, le maintien de l'ordre, les concours aux administrations, la police judiciaire. Sa démarche varie selon qu'il s'agit des tâches de « *police administrative* » ou de « *police judiciaire* ». Dans le premier cas, la répartition des compétences lui semblant « *claire* », la mission fait une proposition précise : « *une modification de la répartition territoriale* ». Dans le second, estimant que mettre fin à la concurrence serait « *contraire à la tradition républicaine* », la mission s'est condamnée elle-même à limiter ses ambitions : « *organiser les conditions de cette concurrence (...) s'avère une perspective réaliste* ».

● **La répartition territoriale.** – C'est sans doute la question abordée le plus franchement par la mission. « *Il n'existe aucune réflexion générale sur le concept d'utilisation des forces de police et de gendarmerie*, lit-on dans le rapport. *Tout au plus peut-on constater la caducité du seul critère démographique comme instrument de délimitation des zones de compétence territoriales respectives. Dans ces conditions, c'est sans vue d'ensemble et en fonction des seules circonstances locales que sont prises les décisions d'étatisation* » (c'est-à-dire d'implantation de la police nationale).

La mission fait ainsi entrevoir les pesanteurs et contradictions de l'Etat français, qui, alors même que le pays s'urbanisait, modifiant l'équilibre entre la ville et la campagne, n'a pas fondamentalement revu les règles d'implantation entre la police urbaine et la police rurale. La carte des polices urbaines résulte encore de la loi du 23 avril 1941, qui a entraîné l'étatisation de communes pour des raisons conjoncturelles, liées à la guerre et à l'Occupation. Les travaux de la commission Racine, en 1979, sur les relations police-gendarmerie – déjà ! – ont entraîné un léger dépoussiérage, quatre ans plus tard, sur la base d'un protocole d'accord intérieur-défense, signé le 7 octobre 1983.

« *Correctement mis en œuvre* », il n'en constitue pas moins, selon la mission, « *un progrès limité* ». Aussi estime-t-elle qu'« *il faut s'engager plus avant dans la voie d'une réforme de la carte* », afin que les circonscriptions de police ou de gendarmerie « *recouvrent des zones homogènes* ». Pourquoi, en effet, certaines banlieues des grandes agglomérations relèveraient-elles de la gendarmerie « *alors qu'elles sont désormais insérées dans un tissu urbain dense, placé sous la responsabilité des polices urbaines* » ?



L'exemple de Lyon

Ainsi, à Lyon, la communauté urbaine groupe 55 communes, profondément imbriquées. Or 14 seulement relèvent des polices urbaines contre 41 à la gendarmerie. Inversement, « *le maintien de la police dans les villes de petite et moyenne importance parait d'autant moins justifié que la situation de la criminalité y est généralement peu différente de celle constatée en zone gendarmerie* ». La police est présente dans 59 circonscriptions de moins de 15 000 habitants, dont 34 de moins de 12 000 et 20 de moins de 10 000, avec des effectifs compris entre trente et quarante agents. Pourtant, le taux de criminalité y est souvent inférieur à la moyenne de l'ensemble de la zone confiée à la gendarmerie, tandis que celle-ci pourrait, grâce aux contraintes militaires, notamment au casernement, les « couvrir » en y affectant des effectifs moindres.

La mission propose donc, « *à long terme* », « *l'étatisation complète de la police dans les zones urbaines importantes* » et, au contraire, « *la désétatisation de la police dans la plupart des villes de moyenne importance* ». Dans l'immédiat, elle recommande « *une concertation accrue* », la procédure d'instruction des décisions d'étatisation étant confiée à une commission où siègeraient policiers et gendarmes, saisie pour avis par le ministre de l'intérieur.

● **Le maintien de l'ordre.** – La mission accepte comme point de départ l'axiome selon lequel « *la situation actuelle de l'ordre public, en métropole et outre-mer, justifie un recours important aux forces mobiles* ». Le problème, c'est que les deux services concernés, les escadrons de gendarmerie mobile (EGM, 16 720 militaires) et les Compagnies républicaines de sécurité (CRS, 14 090 gradés et gardiens), contestent « *l'équité de la répartition des charges* ». La police nationale critique le manque de coordination entre les deux commandements, le manque de souplesse des EGM ainsi que l'augmentation du nombre de refus de réquisitions en provenance des gendarmes.

Après avoir longuement démontré l'absence d'instrument de mesure commun de la charge de travail, la mission conclut cependant que « *les efforts consentis sont relativement comparables* » et que les refus de réquisitions sont équilibrés (6 % pour les EGM, 5 % pour les CRS). Ses propositions visent donc essentiellement à calmer le jeu : constitution auprès du directeur général de la police nationale d'une « *cellule commune* » de suivi de l'emploi des forces de maintien de l'ordre, plus grande souplesse d'utilisation des EGM grâce à leur division en « *pelotons* », fréquence radio commune.

● **Les concours aux administrations.** – Extractions et transferts de détenus, protection de prisons à la périphérie des villes, reconduite aux frontières des étrangers, etc. S'ils ne représentent qu'une faible part de leurs missions (8 % pour les polices urbaines, 6 % pour la gendarmerie), les concours aux services publics, administratifs ou judiciaires, sont ressentis comme une contrainte. Ces tâches, « *peu valorisantes* », « *mal acceptées* », *sont-elles réparties de façon équitable* ? La mission ne tranche pas puisqu'elle recommande la constitution d'un groupe de travail police-gendarmerie-justice afin d'y voir plus clair...

Cependant, après avoir recommandé un allégement supplémentaire des tâches administratives permettant de « *dégager 400 à 500 policiers* », elle renvoie dos à dos les deux administrations. La police supporte « *l'effort essentiel* » pour les reconduites à la frontière d'étrangers, qui ont augmenté de 65 % depuis 1984 : ce « *déséquilibre excessif* » doit être « *corrigé* ». La gendarmerie départementale supporte, en revanche, le gros des concours apportés à la chancellerie, qui, dans le choix d'implantation des nouvelles prisons, ne s'est pas préoccupée de leur éloignement des palais de justice : il est donc « *nécessaire de faire assumer par les policiers un nombre plus important d'extractions* ».

Statu quo

● **La police judiciaire.** – C'est la question la plus délicate, la plus conflictuelle, et c'est pourtant celle où la mission s'est « *refusée à se prononcer sur des thèses concurrentes* ». En cette matière, gendarmes et policiers piétinent allègrement les mêmes plates-bandes : services centraux de la PJ et SRPJ peuvent enquêter là où la sécurité publique est confiée à la gendarmerie, tandis que celle-ci a compétence sur l'ensemble du territoire dès qu'il s'agit de missions de police judiciaire.

De plus, « *depuis de nombreuses années* », les gendarmes effectuent les missions de PJ en civil, alors que l'article 96 du décret du 20 mai 1903 portant règlement de la gendarmerie prescrit que leur action doit toujours s'exercer en uniforme ! Une circulaire du 11 mai 1987 du directeur de la gendarmerie autorisant formellement le port de la tenue civile a ainsi provoqué récemment l'émoi de la hiérarchie policière.

Compétence et tenue : sur ces deux points sensibles, la mission se prononce en fait pour le *statu quo*. « *La compétence concurrente des deux forces sur l'ensemble du territoire ne peut être mise en cause* », conclut le rapport, estimant que la solution inverse serait « *incompatible avec le principe du libre choix de l'officier de police judiciaire par le magistrat* ». Si elle admet que « *les risque présentés par la multiplication des enquêteurs agissant en civil sont réels* », la mission conclut que « *le principe du port de la tenue civile* [par les gendarmes] *peut être maintenu* », sinon cela reviendrait « de facto *à interdire à la gendarmerie d'effectuer certaines enquêtes en milieu urbain* ».

Ses propositions se limitent donc à un appel à dépasser compétition et rivalité. Le recours à la tenue civile par les gendarmes « *doit être entouré de précautions sérieuses* » ; gendarmes et policiers doivent veiller à « *l'information réciproque* » quand ils enquêtent sur le territoire des uns ou des autres : les brigades de gendarmerie ne doivent plus céder à la tentation d'opérer une « *sélection des plaintes en fonction de la possibilité de résoudre ou non rapidement l'affaire* ».

Consciente des limites de ses suggestions – « *tout formalisme étroit risque de nuire à l'efficacité des services* », – la mission insiste aussi sur le rôle des procureurs de la République. Leur action devra être « *appréciée* » en fonction de leur capacité à « *travailler au renforcement de la coopération entre policiers et gendarmes* ». Ils ne doivent pas reculer devant des « *sanctions disciplinaires* » contre ceux, policiers ou gendarmes, « *dont l'action nuit à la coopération entre services* ».

Enfin, la mission se refuse à donner raison à la police dans son désir de voir attribuer aux deux administrations des compétences judiciaires précises en fonction de la nature du délit. Partage automatique des compétences ou libre choix du magistrat ? La mission conclut qu'elle « *ne pouvait, eu égard à l'importance de l'enjeu et à son caractère politique au sens le plus large du terme, trancher un problème qui (...) ne peut être résolu que par un choix de gouvernement* ».

Ses « *pistes de réflexion* » respectent donc le « *libre choix du magistrat* », mais tentent de limiter la multiplication de services spécialisés concurrents et la duplication des moyens. Un long développement est ainsi consacré aux fichiers informatiques, parallèles et incompatibles, des deux administrations : un « *esprit de compétition fort coûteux budgétairement* », « *les systèmes progressent mais les échanges entre eux régressent* », une « *dynamique du développement séparé* ». Proposant une « *structure de programmation commune des équipements* », la mission demande notamment à la gendarmerie d'ajourner son projet de laboratoire de police scientifique et technique, concurrent des efforts policiers en ce domaine.

EDWY PLENEL.

DÉFENSE

Le général Clarke de Dromantin reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 9 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division Christian Clarke de Dromantin, nommé commandant le Ier corps d'armée, la VIe région militaire et gouverneur militaire de Metz.

Est nommé major régional de la VIe région militaire le général de division Michel Sevrin.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Jacques Ramont et Jacques Vedel ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Gilbert Noël, Antoine Berge, Guy Barriolade et Pierre Jampy.

● **Un avion-laboratoire pour la Météorologie nationale.** – La Météorologie nationale a présenté, le jeudi 10 mars, à son ministre de tutelle, M. Jacques Douffiagues, ministre délégué chargé des transports, son nouvel avion de recherche. L'appareil, un Merlin-IV, est équipé de nombreux appareils de mesure, d'une centrale à inertie et d'un calculateur. Ainsi pourra-t-il « acquérir » quelque deux mille paramètres par seconde pour mieux comprendre la thermodynamique (pression, température, humidité), la microphysique (nombre, dimension et forme des gouttelettes d'eau et des cristaux de glace), la turbulence (les trois composantes du vent) des systèmes nuageux. Il peut aussi mesurer le rayonnement venant du soleil et du ciel aussi bien que le rayonnement réémis par le sol. Le coût de cet avion-laboratoire : 12 millions de francs (dont 6 millions pour l'appareil lui-même et 3 millions pour la seule centrale à inertie).

Sept appelés écroués pour trafic de dispense du service national

Sept appelés du centre de sélection de Blois (Loir-et-Cher), où les recrues sont convoquées pour subir des tests d'aptitude au service national, ont été incarcérés à Orléans pour avoir organisé un trafic de dispenses moyennant le versement de 2 500 F par les bénéficaires.

L'armée avait déposé plainte, après avoir découvert que des faux étaient délivrés pour dispenser certaines recrues du service national dans les six départements de la région Centre et en région parisienne. Il est apparu au cours des investigations que des appelés, occupant des postes de confiance dans le traitement informatique des dossiers, trafiquaient les résultats obtenus aux différents tests d'aptitude subis par des recrues qui devaient effectuer leur service une année après la sélection. Cette « combine » était proposée par relations.

Sept appelés ont été inculpés à Orléans de faux, usage de faux et d'action délictueuse permettant de se soustraire aux obligations légales du service national. Selon l'état-major, qui n'a pas révélé l'identité des sept jeunes du contingent, aucun cadre du centre de sélection de Blois ne serait, de près ou de loin, concerné par cette fraude.

ÉDUCATION

A la cantine scolaire de Pessac (Gironde)

Les mauvais payeurs mangent froid

BORDEAUX
de notre correspondante

Deux cent vingt et un des trois mille enfants qui fréquentent les cantines scolaires de Pessac (Gironde) ont été mis à un régime spécial les 7, 8 et 10 mars. Au lieu du plat de résistance chaud servi aux autres élèves, on leur a donné du jambon et des haricots froids, selon le témoignage d'une mère de famille, Mme Sani, qui a révélé ce menu spécial. Les enfants ont en outre « *dû attendre que leurs camarades aient fini leur repas avant de passer à table* ».

Ce régime correspondait en fait à une méthode imaginée par la municipalité du député et maire Jean-Claude Dalbos (RPR) pour obliger les familles à régler leurs dettes de cantine. A Pessac, les parents paient d'avance les frais de cantine avant le 10 de chaque mois, précise M. Alain Servel, adjoint chargé de ce secteur. « *J'ai adressé*, dit-il, *plusieurs lettres de rappel à ceux qui étaient en retard. La dernière, fin février, indiquait que, à partir du 7 mars, nous n'accepterions plus les enfants. Nous n'avons pas mis la menace à exécution, mais nous avons appliqué aux enfants concernés le système des repas de substitution, comme nous l'avions déjà fait une première fois sans problème.* »

Devant le tollé provoqué par la cantine « à deux vitesses », la municipalité proteste de sa bonne foi : « *Nous n'avons pas traumatisé les enfants* ». M. Servel assure sans sourciller qu'il s'agit d'une « *cabale politique montée par des gens qui font exprès de ne pas payer pour ennuyer le maire RPR* ». Le système des repas de substitution a cependant été abandonné dès jeudi soir.

G. de M.

MÉDECINE

La plus jeune greffée du cœur

Lucie, six jours, « se porte bien »

Une transplantation cardiaque a été réalisée avec succès sur une petite fille de six jours, le jeudi 3 mars, à l'hôpital Marie-Lannelongue au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), par l'équipe du professeur Claude Planché. Cette petite fille, Lucie, est la plus jeune greffée de France. Le plus jeune greffé du monde est un petit Canadien âgé de un jour lors de son opération à l'hôpital de Loma Linda, en Californie, le 16 octobre dernier.

Lucie, qui pèse 3 kilos, « *se porte bien et se nourrit déjà au biberon* », a indiqué le professeur Planché. *Il faudra attendre une quinzaine de jours pour savoir s'il n'y aura pas de problème de rejet* ». Cette petite fille souffrait d'une grave cardiopathie congénitale qui la condamnait à brève échéance. C'est une autre petite fille de la région de Toulouse, âgée de trois mois et demi, qui lui a donné son cœur.

SPORTS

Les Jeux olympiques d'hiver à Albertville

Jean-Claude Killy assurera avec Michel Barnier la présidence du comité d'organisation

Probable depuis les derniers Jeux d'hiver à Calgary, la réintégration de Jean-Claude Killy dans le Comité d'organisation des seizièmes Jeux olympiques (COJO), à Albertville, a été confirmée, le 10 mars, après que l'ancien champion olympique de Grenoble eut rencontré le premier ministre, M. Jacques Chirac, à l'hôtel Matignon, en compagnie du député (RPR) de la Savoie, M. Michel Barnier, président du COJO.

ALBERTVILLE
de notre envoyé spécial

« *Killy est de retour.* » L'annonce de la décision est descendue « schuss », le jeudi 10 mars, sur les pentes des stations savoyardes, qui espéraient, depuis les Jeux de Calgary, voir revenir le triple médaillé olympique de Grenoble dans l'équipe d'organisation des Jeux olympiques d'Albertville, en 1992.

Après avoir claqué la porte du Comité d'organisation des seizièmes Jeux d'hiver, le 29 janvier 1987, dix-sept jours seulement après sa nomination comme président exécutif, parce que, expliqua-t-il alors, « *je ne pensais pas que les clôtures de nos pâturages soient des obstacles à la réalisation d'un événement mondial* », Jean-Claude Killy est à nouveau propulsé à la tête de l'instance suprême des Jeux d'Albertville. La coprésidence, qu'il assumera avec le député RPR de la Savoie, M. Michel Barnier, ne peut que rappeler le duo victorieux qui imposa la candidature savoyarde devant les membres du Comité international olympique (CIO), réuni le 17 octobre 1986 à Lausanne.

Treize mois se sont écoulés entre la démission spectaculaire de Killy et sa réapparition sur le devant de la scène olympique. Les Savoyards, qui – après l'avoir poussé dehors, – n'ont cessé de le supplier pour qu'il reprenne la place qui lui revenait, avaient craint un moment que sa décision ne soit irréversible. Jean-Claude Killy n'avait-il pas en effet déclaré, dans une interview au *Journal du dimanche*, : « *A Calgary, trois sites seulement ont été retenus. En Savoie, onze. Je pense que, dès que le COJO se mettra au travail sur les problèmes spécifiques aux Jeux, les difficultés vont surgir. Et on en entendra parler ?* » Rien depuis lors n'a changé et la Savoie olympique semble aujourd'hui bien disposée à ne pas rouvrir l'épineux dossier des lieux des épreuves de 1992 (1).

Considéré en Savoie comme le « *tombeur* » de Killy, le maire de la commune de Saint-Martin-de-Belleville, où est implantée la station des Ménuires, M. Georges Cumin, affirme : « *Désormais, les sites choisis ne peuvent plus être remis en cause. Contrairement à ce que certains pensent, les dépenses supplémentaires engendrées par la dispersion des lieux des compétitions sont tout à fait mineures par rapport au volume global du budget olympique.* »

Compte tenu de l'avancement du dossier olympique, la marge de manœuvre de Jean-Claude Killy comme coprésident du COJO risque d'être beaucoup plus faible que lors de sa première prise de fonctions (2). Il aura néanmoins un rôle essentiel à jouer pour imposer, hors de France, l'image d'Albertville et pour mener la très difficile négociation sur le montant des droits de retransmission de ces Jeux que devront acquitter les télévisions, notamment américaines. Ces droits assureront le financement d'une large partie du budget olympique, qui s'élève à 3,176 milliards de francs.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Albertville : patinage ; Les Arcs : ski de vitesse (épreuve de démonstration) ; Bride-les-Bains : village olympique ; Courchevel : saut, hockey, combiné nordique ; Les Ménuires : slalom spécial hommes ; Méribel : ski alpin femmes ; La Plagne : luge et bobsleigh ; Pralognan ; curling ; Les Saisies : ski de fond, biathlon ; Tignes : ski artistique (sport de démonstration) ; Val-d'Isère : ski alpin hommes à l'exception du slalom spécial.

(2) La coprésidence du COJO, Barnier-Killy, ne sera officialisée que le 30 mars après l'approbation de la modification des statuts du comité.

FOOTBALL

Hambourg sponsorisé par des préservatifs

Les joueurs de l'équipe de première division ouest-allemande du FC Hambourg revêtiront, samedi 12 mars, des maillots portant le nom d'un fabricant de préservatifs. Les responsables du club lanterne rouge du championnat de la Bundesliga ont, en effet, réussi le 10 mars, grâce à une ordonnance en référé prononcée par un tribunal de Francfort, à outrepasser l'interdiction qui leur avait été signifiée, pour « des raisons morales », par la fédération ouest-allemande de football (DFB) de faire porter de tels maillots à leurs joueurs. La DFB doit de nouveau statuer sur cette affaire le 16 mars.

Le Monde
SANS VISA

Popayan détruite mais debout

Le « temblor » a secoué, en 1983, Popayan, ville vestige, ville monument de la Colombie. Aujourd'hui elle se relève, elle veut construire mais aussi reconstruire.

par Bruno Frappat

UN jour, c'était un jeudi *saint*, la *ville* de Popayan a reçu le ciel sur la tête. Dans la cathédrale, en pleine messe, *le prêtre qui officiait* et cinquante fidèles sont morts écrasés par les voûtes du chœur et de la grande nef. Le « *temblor* » – tremblement de terre – n'a duré que dix-neuf secondes, mais ces quelques secondes ont suffi à *faire passer la petite ville* colombienne, en ce début de soirée du 30 mars 1983, d'une éternité d'assoupissement à la quotidienneté du tragique.

Jusqu'alors le temps épargnait Popayan et l'époque lui paraissait indifférente. Il y avait quatre siècles et demi qu'un compagnon de Pizarro, le conquistador Sébastiano Moyado de l'Alcazar, avait établi dans cette fraîche vallée des Andes une ville-étape pour ce qui deviendrait la route de l'or. Près de cinq *siècles que* la chrétienté – dans sa variante hispanique faite de soleil, de sang et de beauté blanche, – avait pris ici ses quartiers. L'immuable paraissait définitif, la richesse comme le malheur. Ville à l'écart, ville vestige, ville monument, Popayan régnait sur un empire de souvenirs.

Puis la terre, dans une de ses subites et imprévues colères géologiques qui règlent leurs comptes aux civilisations, parut vouloir mettre un terme à cette indolence. Plus de sieste pour Popayan la pacifique ! Les églises tombèrent toutes ensemble. Le clocher de San-Francisco, les voûtes de l'Incarnacion, les murs d'El Carmen, de San-Augustin, toutes les églises, chapelles, temples, tous les palais, tout ce que le génie des bâtisseurs de Popayan avait édifié frémit, se fendit et souvent s'effondra. Dans le centre de la ville aux rues rectilignes les habitations basses de style colonial s'affalèrent par endroits comme pour une sinistre loterie. Il y eut – officiellement – mille cinq cents morts. Et des pillards, aussitôt accourus des villes voisines : on dit que dix-huit d'entre eux furent abattus, sur place, par la police, à la lumière des torches.

Il y avait des trésors à voler, qui ne le furent pas tous. Ce qui subsista, dans les églises tombées, de tableaux, d'autels de marbre et d'or, de ciboires, de riches ornements, de tabernacles incrustés de pierres précieuses, tout ce qui ne pouvait sans danger *rester* dans les ruines fut aussitôt stocké, répertorié et enfermé dans les coffres de la Banque centrale. Etait-ce un symbole des temps à venir que cette récupération par le palais de l'argent – qui, lui, avait tenu le choc – des merveilles de la chrétienté blessée ? Le sacré se réfugiant sous l'aile secourable de la finance : simple ironie ou vraie victoire ? On le saura plus tard.

Ce que l'on comprit dès l'aube du lendemain, c'était que Popayan effondrée ne se laisserait pas abattre. Alors que s'activaient encore les sauveteurs, les pelleteuses et les ambulanciers, un *concert fut donné en plein air au* pied des ruines de l'église San-Francisco. On y chanta, sous la baguette d'un chef français, le *Requiem* de Gabriel Fauré. Un *Requiem* défi.



Popayan se battrait. Son patrimoine touristique et architectural avait été détruit à 70 % ? On le rebâtirait ! Des milliers d'habitants avaient fui vers le nord ? On ferait très vite redémarrer les universités – 7 000 étudiants aujourd'hui – pour continuer à attirer les jeunes élites du pays. *Les temples de la foi ?* On les restaurerait. La vie, c'est vrai, avait soudain pris un autre tour. On vivait jusque-là dans la béatitude tranquille de la continuité. On s'adapterait à l'inévitable. « *Avant*, dit un habitant, *les gens d'ici étaient calmes et sereins. Maintenant nous sommes stressés, mais plus actifs. Nous voulons reconstruire Popayan.* »

Question de temps et d'argent. On ne s'improvise pas, au vingtième siècle, bâtisseur de cathédrale. Une église du dix-huitième siècle ne se monte pas comme un entrepôt. Popayan prend son temps et des conseils là où cela s'impose. *Voici San-Francisco*, la grande église dont on dirait qu'une main de géant – la main de Dieu ? – l'a poussée vers la droite. Elle n'est pas seulement lézardée, elle n'a pas seulement perdu sa façade baroque et son clocher, elle est aussi de guingois, désaxée, comme un vieux chapeau qui aurait reçu un coup de poing.

Des échafaudages de bambous paraissent la faire tenir debout. A l'intérieur, dans la poussière grise et les odeurs de ciment frais, une douzaine d'ouvriers travaillent silencieusement dans l'humidité. La tribune de l'orgue (l'instrument sera restauré par des spécialistes australiens) est béante, penchée, inaccessible. La chaire de bois sculpté – une des curiosités *de la ville – est cachée* par des palissades de bois qui la protègent des chutes de gravats. Tous les murs sont nus, gris ou roses. Dieu, qu'une église sans décoration ressemble à un chantier sans âme ! De l'autel, il ne reste qu'un squelette de pierre, le décorum est à la banque... De vitraux, point : une lumière crue traverse les fenêtres sans couleur.

Le chantier paraît lent, l'ouvrage immense. Les allées et venues des brouettes sont dérisoires. Mais il faut avoir confiance en Popayan (et en l'Espagne qui, en l'occurrence, finance cette reconstruction-là) : un jour, San-Francisco revivra. Et le pape Jean-Paul II, qui vint ici en 1986 et éprouva, dit-on, une forte émotion à ces visites de chantiers à l'envers, vivra peut-être assez vieux pour voir reconstruites, rutilantes, neuves en somme, et remplies de fidèles, toutes les vieilles églises de Popayan la meurtrie.

Du passé proche, Popayan veut faire table rase et, sautant par-dessus le mauvais souvenir du « *temblor* », retrouver les splendeurs de son passé lointain, ses trésors de pierre, de marbre, d'or, tout ce qui *fait d'elle une* « *ville* de qualité », comme on dit d'une personne de qualité. Car cette ville n'était pas riche seulement de ses attraits matériels. Elle fut et reste, dans ses paisibles universités où le droit s'étudie dans la torpeur des après-midi studieux, un creuset de grands hommes dans l'ordre de la pensée, de la création, de l'action. Elle veille avec *émotion* et *désarroi sur leur* souvenir.

Pieux musée

Voici le pieux musée du grand poète Guillermo Valencia, palais blanc aux multiples patios, dont le tremblement de terre épargna le rez-de-chaussée, les fontaines à doubles vasques et les belles colonnades. Diplomate et écrivain, Valencia, mort en 1943 à l'âge de soixante-dix ans, laissa à sa patrie – outre cette demeure où il naquit et mourut – une œuvre littéraire, un fils qui sera président de la République de 1961 à 1966, et un immense souvenir. Tout le musée lui est consa*cré*.

Bureau, lit du poète et de son épouse, décorations, diplômes sous verre, photos du grand homme avec d'autres grands hommes (Kennedy...), livres par milliers, dont beaucoup en français, *meubles de cèdre, lourds*, très décorés et solennels, armes et cors de chasse, argenterie, manuscrits.

Vers lui avait convergé l'histoire entière d'une famille venue d'Espagne au milieu du dix-huitième siècle, une de ces familles qui bâtirent leur fortune sur le commerce de l'or, construisirent les églises qu'on doit aujourd'hui restaurer et édifièrent la Colombie de l'indépendance. Riches et vertueux, les Valencia faisaient la synthèse du commerce, de l'art et de l'humanisme. *On comprend qu'il faille*, dans cette époque troublée de la Colombie où les puissances se forgent, plus au nord, sur un trafic d'un autre ordre (l'héroïne), passer respectueusement devant leurs tableaux, leurs statues, comme dans un cimetière.

Une présence humaine hante ces lieux. Celle d'Alvaro Pio Valencia, le plus jeune fils du grand homme, seul survivant de sa génération. Le musée appartient désormais à la municipalité, mais on lui a laissé quelques pièces pour finir ses jours. Agé de soixante-dix-sept ans, le regard très malicieux, portant d'épaisses lunettes, la barbe mal rasée ce matin-là, Alvaro Pio, célibataire, professeur de droit civil à la retraite, passe ses journées dans le musée de son père. Il parle volontiers, comme tout vieillard, des temps qui ne sont plus. « *Mon père était un ami de la France. Il y a vécu en 1900, puis de 1910 à 1914, comme chargé d'affaires. Il aimait beaucoup Verlaine. Il faisait partie de la Société des gens de lettres. La France était sa seconde patrie. Avec lui nous parlions toujours français. Il avait beaucoup d'admiration pour Renan, Anatole France et le maréchal Foch. Et pour Voltaire, bien sûr. Moi-même, j'ai connu Paul Rivet quand il est venu à Popayan. C'est ici qu'il a écrit* les Origines de l'homme américain. »

Alvaro Pio n'oubliera jamais le tremblement de terre. Il se trouvait, comme souvent, dans le bureau de son vénéré père. Quand le sol commença à frémir, il vit le buste en marbre osciller et menacer de choir.

(Lire la suite page 15.)

DECOUVERTE

La rue de l'encre a perdu ses rotatives

Les grands journaux londoniens quittent Fleet Street, ce quartier de la City qui les avait vus naître. Susie Barson et Andrew Saint mènent l'enquête.

FLEET Street n'est plus dans Fleet Street. En quinze ans, la rue de Londres dont le seul nom évoque la presse et son pouvoir a perdu un à un ses « titres » – de gloire. Une activité installée là depuis son invention – l'imprimerie – est ainsi la dernière industrie à quitter le cœur de la capitale.

Street of ink, rue de l'encre. Une atmosphère urbaine faite *« de pubs et d'arrière-cours, de bruit et d'agitation, peuplée d'hommes de loi, de libraires et de banquiers, et surtout de ce côtoiement de journalistes au « nez long », d'ouvriers aux doigts noirs et de patrons à la poigne de fer qu'est le monde de la presse »*. Au moment où l'exode se précipite, la commission des monuments historiques, section de Londres, présente une exposition au Museum of London et publie une enquête sur l'histoire et le patrimoine du quartier avant sa banalisation inévitable, à quelques portées d'attaché-case des établissements financiers d'une City en plein « big bang ».

« Les squelettes d'une industrie défunte ne peuvent pas être momifiés quand la chair et le sang ont disparu », notent Susie Barson et Andrew Saint, auteurs de ce « Farewell to Fleet Street ». Mais ils souhaitent que le décor au moins soit préservé et veulent surtout répondre aux questions, à la curiosité légitimement aiguisée par le bouleversement en cours.

Repères

L'exposition « A Farewell to Fleet Street » est présentée jusqu'au 8 mai prochain au Museum of London, 150 London Wall, London EC2, tél. : 600-36-99. Métro Barbican. Elle a été réalisée par Susie Barson et Andrew Saint pour English Heritage, commission des monuments historiques, organisation para-administrative qui examine les demandes de permis de construire pour les immeubles protégés.

Dans le quartier qui s'étend de Fleet Street à la Tamise, on peut voir encore certains immeubles, notamment Carmelite House, Northcliffe House ; sur Fleet Street même, l'immeuble du *Daily Telegraph* (qui a déménagé) et celui du *Daily Express* (qui s'apprête à le faire) ; dans Cannon Street, près de la cathédrale Saint-Paul, Bracken House, siège du *Financial Times*.

Des écoles assurant la formation des techniciens de presse complétaient la spécialisation du quartier : ainsi le Saint Bride Foundation Institute, qui, dès 1893, disposait d'une piscine et d'une salle de gymnastique, et qui possède une bibliothèque ouverte au public.

Voie d'accès à la City de Londres dans le prolongement du Strand, la rue est sinueuse comme la rivière qu'elle recouvrit. Son architecture disparate, l'alternance d'immeubles larges ou étroits, son inextinguible bourdonnement en font une sorte de grand-rue façon Moyen Age. Près des cours de justice et des monastères, imprimeurs et libraires se sont établis le long de cet axe dès le seizième siècle. Et bien naturellement les journaux – la première feuille quotidienne, le *Daily Courant*, est publiée en 1702 – à leur suite.

Eclosion à la fin du dix-huitième siècle (1785 pour le *Daily Universal Register*, qui deviendra vite le *Times*), explosion au milieu du siècle suivant (1855) quand les droits de timbre sont supprimés (le prix du journal tombe de six pence à un demi-penny) et quand le chemin de fer et le télégraphe accélèrent la collecte et la diffusion des informations qu'une population de plus en plus urbaine est avide de connaître.

A mi-chemin du pouvoir (le roi, l'Eglise et la loi, côté cité de Westminster) et du commerce (barquiers et marchands, côté cité de Londres), Fleet Street noue alors sa destinée pour une sombre histoire de « tube ». Les patrons des grands journaux de province, mécontents des services télégraphiques, alors privés, forment une association ; on leur promet un tube pneumatique qui courra de la nouvelle poste centrale (le service public est instauré en 1870), près de la Banque d'Angleterre, à l'est, où se trouve aussi Reuter's, source d'approvisionnement pour les nouvelles internationales, jusqu'à Westminster à l'ouest.

La Press Association s'installe dans Wine Office Court, au beau milieu de Fleet Street. Le tube ne sera jamais construit mais le courant passe, l'information circule. De plus, le grand diffuseur de livres et de journaux W. H. Smith and Son n'est pas loin, sur le Strand, installé dans une sorte de *« palais à l'italienne qui résonne toute la nuit de la clameur des journaux qu'on rassemble, qu'on lie et qu'on expédie jusqu'aux diligences rapides affrétées spécialement »*. A Paris, l'agence Havas, les Messageries s'installeront près de la Bourse et les journaux rue Réaumur, dans un style de concentration équivalent.

Fleet Street et ses abords sont devenus la *« prime location »*, l'emplacement idéal. Les titres les plus fiers ont leur propre immeuble ; les autres se groupent et s'affichent en façade pour qu'on ne les ignore pas.

Qui le premier construit un véritable immeuble de presse ? Cet édifice très particulier où gens de plume et gens de plomb concourent – solidaires contre la montre – à la création d'un objet aussi périssable qu'indispensable à l'homme moderne, son pain quotidien, le quotidien. Cet immeuble qui abrite à la fois tâches industrielles et travail intellectuel. Pour Susie Barson et Andrew Saint, qui dressent la chronique détaillée des mouvements de propriétaires, des changements techniques et des modes de vie de la presse londonienne, le premier à le faire ouvertement est le *Times*.

Dès les années 1810, ce journal est aussi un fabricant de presses et de rotatives. De retour de New-York, son propriétaire, John Walter III, qui a mis au point la Walter Press et veut la vendre, fait construire sur Queen Victoria Street, près du pont de Blackfriars, l'usine dont il a besoin et, pour la rédaction, la publicité et l'administration de son journal, une façade qu'il dessine lui-même.

La presse vit la fin du siècle au rythme de la révolution industrielle et du développement économique. Sur les plus marquantes des réalisations architecturales, on peut relever les éléments originaux qui vont devenir typiques et qui pourraient utilement aider à comprendre ce que doit être un « journal ».

Le *Times* de 1872 avec fronton classique et pendule monumentale inaugure un service rendu au passant : donner l'heure, dont l'exemple sera suivi par d'autres. Sur la façade austère seront accrochés par la suite de grands caractères gothiques, de telle façon, exigeait le directeur du moment, que *« les lettres dominent l'édifice et non le contraire... »*.

Grand hall et petites annonces

Dix ans plus tard, en 1882, c'est le *Daily Telegraph* qui fait l'événement : le prince de Galles et la bonne société londonienne sont invités à l'inauguration et voient, pour la première fois, fonctionner un journal. Dans l'univers étriqué des immeubles de bureaux habituels, le grand hall à colonnes fait sensation (on dit qu'il s'inspire du *Figaro* quand il était rue Drouot à Paris) : comptoirs où les annonceurs viennent déposer leurs offres, chercher les réponses aux petites annonces ou guetter une information. Un lieu public, en somme.

Le troisième choc coïncide avec la formation du premier empire de presse, bâti par Alfred Harmsworth, qui lance en 1896 le *Daily Mail* à 200 000 exemplaires et introduit l'efficacité industrielle dans l'immeuble de presse. La vitesse est l'obsession et les journalistes eux-mêmes sont les premiers visés : une salle spéciale pour la rédaction (*writing-out* qu'on pourrait traduire par « extraction » des nouvelles) où les reporters fournissaient leur copie à la longueur demandée et une longue pièce où étaient installés les relecteurs, déjà « classés » par rubrique... La chaîne, en quelque sorte.

Derrière la façade pittoresque de Carmelite House où la pierre et la brique jouent au style Renaissance, l'apparat est réservé à l'escalier monumental et au bureau du patron : boiseries et mobilier Empire, et même une statuette de Napoléon (Bonaparte ! pas Wellington), décor qui va être prochainement transporté dans les nouveaux bureaux du *Daily Mail* à Kensington.

D'autres bâtiments seront construits plus tard à l'intérieur du pré carré compris entre Fleet Street, Tudor Street et la Tamise où se jouent des batailles acharnées. Une tradition de qualité architecturale, de souci de l'image, de style, est établie. Des agences d'architectes s'en feront même une spécialité. L'entre-deux-guerres fournira les exemples les plus spectaculaires : portes en bronze décorées de blasons à la gloire du train, de l'avion et du téléphone de New Carmelite House (1936). Mais aussi, moins visible de l'extérieur, Northcliffe House *« qui ressemble aujourd'hui à un banal grand magasin »*, écrit Susie Barton, mais qui marqua une relance de la construction des immeubles de journaux.

La rédaction, l'administration et la publicité y étaient prises en sandwich par les presses et les rotatives dans les sous-sols et l'atelier de composition au dernier étage. Une pratique qui cessera avec l'amélioration de l'éclairage artificiel et qui se révélera difficile à vivre quand les relations sociales se dégraderont.

C'est l'époque où tout le quartier, d'impasses en arrière-cours, et d'ateliers en salles de rédaction, vit au rythme des rouleaux de papier qu'on décharge, des Linotypes qui crépitent et des rotatives qui grondent. Aussi malcommode et encombré soit-il, l'endroit est demeuré jusqu'à tout récemment le *printdom*, car la situation dans la ville comptait plus que tout. Les reconstructions et les transformations se faisaient sur place, par phases successives, pour éviter de freiner l'activité : quoi qu'il arrive, le journal doit sortir...

Si de nombreux édifices ont disparu, certains ont depuis quelques années été protégés. Les deux plus connus sont en passe d'être transformés en bureaux ordinaires mais leurs façades témoignent à leur manière d'une époque héroïque : celle des années 30, celle de la compétition des *tycoons*.

Colossal égyptien

Racheté en 1928, le *Daily Telegraph* se donne une nouvelle « une » sur la rive nord de Fleet Street : style colossal égyptien, marbre et granit, pierre de Portland pour six massives colonnes cannelées et, en retrait, au sommet, les bureaux directoriaux avec mezzanine et fumoir. C'est là qu'Owen Williams, consulté comme ingénieur, fait ses premières armes, avant de s'exprimer de façon plus originale, quelques dizaines de mètres plus loin, et quelques mois plus tard, pour le *Daily Express*. Autant la façade du *Telegraph* est lourde – même si l'on est plus indulgent aujourd'hui pour le pompeux néo-classique des années 30, – autant celle de *l'Express* a séduit, avec ses glaces noires et le délicat tracé de son armature métallique, des dizaines de cinéastes.

Sur une charpente en béton (préféré au métal à cause des vibrations transmises par les rotatives), Owen Williams a suspendu le premier mur-rideau londonien. L'aménagement du hall, digne de cette façade-étendard, avait été confié à un décorateur *« au goût catholique »* (entendons : point trop puritain, sinon baroque), qui fit dessiner spécialement chaises, tables et comptoirs (aujourd'hui en partie disparus) et fit orner les murs de grands bas-reliefs en bronze d'Eric Aumonier.

Deux autres bâtiments du vingtième siècle méritent une attention particulière. Le siège de Reuter's à Salisbury Court, construit à la veille de la guerre, l'une des dernières œuvres de Sir Edwin Lutyens, bâtisseur de New-Delhi. Et l'immeuble du *Financial Times*, édifié au chevet de Saint-Paul, en 1956, au beau milieu des secteurs dévastés par les bombardements. Ce journal, qui vient de célébrer il y a quelques jours son centenaire, est comme beaucoup de ses confrères sur le point de déménager et a déjà mis en service des imprimeries en banlieue. Mais l'immeuble, Bracken House, qui allait être démoli, est, depuis août 1987, le premier édifice de l'après-guerre à figurer sur les listes de protection officielles. Tout de brique sombre et de motifs en bronze, porteur d'une horloge astronomique où l'on reconnaît au centre l'effigie de Winston Churchill, cet ensemble de bonne facture néoclassique est encore un de ces bâtiments où la technique cohabitait avec les bureaux. Ce qui posera aux repreneurs de délicats problèmes d'aménagement.

Les années 70 et les crises qui ont secoué successivement les différents journaux ont provoqué de profonds bouleversements. Premier à construire en 1872 un véritable immeuble de journal, le *Times* donna involontairement le signal de l'exode en quittant, après divers soubresauts financiers, en 1972, les environs de Fleet Street pour Grays Inn Road, vers le nord. Dans le même temps, les propriétaires prenaient brusquement conscience de la valeur des sites urbains qu'ils occupaient, tandis que l'essor de la City accentuait la pression.

Dispersion vers les anciens docks, où des subventions sont offertes à ceux qui acceptent de s'y installer, comme le *Daily Telegraph*, qui a mis en service en 1987 de gigantesques ateliers dans l'Isle of Dogs. Vers la rive sud, moins chère, que certains imprimeurs avaient déjà investie de longue date ; vers Battersea à l'ouest (où l'*Observer* vient de s'installer) ; vers Wapping, anciens docks moins éloignés où sont regroupés depuis 1986 le *Times*, le *Sunday Times*, le *Sun* et *News of the World*, les journaux de Rupert Murdoch. Ce déménagement-là se fit non sans provoquer la crise la plus grave de l'histoire de la presse britannique. Après un an de ce conflit historique, notent les auteurs de cette exposition, *« la plupart des autres titres avaient des projets de départ »*.

« Les nouveaux immeubles sont un mélange de verrières industrielles, de bureaux high tech, de bâtiments reconvertis et de façades postmodernes. Assez décevants dans l'ensemble. » Mais le pire, pour les auteurs de « Farewell to Fleet Street », c'est leur dispersion, le fait qu'éloignés les uns des autres ils n'apportent plus rien au « grain » de la ville. Certains journaux (le *Times*, le *Daily Telegraph*) s'installent ailleurs en bloc, non sans rendre particulièrement malaisée la tâche des journalistes. D'autres (le *Guardian*, le *Daily Mail*, le *Financial Times*) répartissent leurs activités entre les ateliers de composition et d'imprimerie et le siège des rédactions qui reste dans le centre. Car quels que soient les progrès du téléphone, du télex, de la télécopie et de la téléimpression, la presse ne peut vivre loin du cœur battant de la cité.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



Popayan détruite mais debout

(Suite de la page 13.)

« Je me suis mis devant, les bras tendus pour l'empêcher de tomber. Mais il n'est pas tombé. Vous voyez : il est toujours là. » Il mime la scène en riant et, face au buste paternel sévère, muet et immobile, il se balance lui-même pour mieux se faire comprendre. Ce jour-là, l'auguste poète diplomate ne tomba pas de son socle. Le plafond s'effondra, mais pas le marbre. *« Aussitôt je me suis précipité pour évaluer les dégâts. La première chose à laquelle j'ai pensé, c'est de conserver toutes ces choses, de tout organiser pour sauver les reliques. »* Le reliquaire a survécu.

A plusieurs kilomètres de là, sur une colline des environs de Popayan, parmi les maisons misérables d'un quartier pauvre, Mlle Pilar Victoria Martinez veille désespérément sur le musée du peintre Efraim Martinez, son père, mort en 1956, après une vie d'artiste et de mari volage. La grande maison est belle et ne paraît pas ses trois cent dix ans. C'est qu'après le tremblement de terre il a fallu aussi la restaurer et qu'elle semble comme neuve. Sous les cattleyas, les eucalyptus, les orangers et les palmiers, Mlle Martinez, qui vient d'acquérir un doberman et un système de protection électronique, veille jalousement sur ce qu'elle considère, forcément, comme un patrimoine sacré. Il y a là, dans la maison du père, des dizaines de tableaux, des centaines de dessins *qui sont l'œuvre du même homme* mais d'inspirations diverses — un mélange de Renoir vieillissant et de Puvis de Chavannes.

Un Golgotha sacrilège

L'homme était doué quoique académique. On peut voir de lui, à Popayan, dans la grande salle où ont lieu les rentrées solennelles de l'université et les réceptions des docteurs *honoris causa*, une immense fresque résumant les « trois âges » de la ville avec tous ses héros, des premiers occupants indiens — réfugiés aujourd'hui dans les montagnes des environs — aux fondateurs de la République, en passant par les conquistadores. C'est la partie visible de cette peinture.

L'autre, plus intime et parfois légère, est réservée au musée familial. On y décèle une obsession du corps féminin, des variations infinies sur le velouté des formes qui prouvent que l'artiste ne donnait pas toujours dans la solennité. Le tableau le plus étrange est une sorte de Golgotha sacrilège où tous les personnages — une dizaine — sont des femmes entièrement nues dont l'une, au centre, a les bras en croix comme un Christ au féminin. Mlle Martinez n'a pas la dévotion aveugle, elle connaît les travers du défunt : *« Il a eu deux femmes officielles, sa première femme, puis ma mère. Le reste, c'était... du marché noir. Il aimait les femmes, beaucoup. Beaucoup trop ! »* Ses tableaux le leur rendent bien.

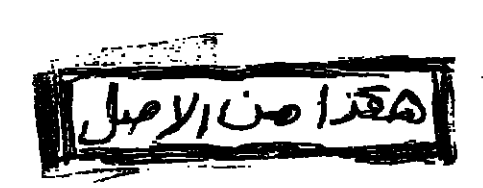
Que faire d'un pareil trésor ? Monter la garde, accueillir les visiteurs, bien veiller, le soir, à la fermeture des portes et des lourds volets. Cela ne suffit pas. Mlle Martinez s'est endettée auprès des banques. Les intérêts à rembourser lui mettent la corde au cou. Elle estime qu'on ne fait pas assez de publicité dans la région pour son musée familial. Elle pourrait vendre des tableaux, mais ce serait un arrachement insupportable. Alors, elle attend les visites, les soutiens, les appuis.

Si vous passez par Popayan, montez donc au Musée Martinez, cet espace hors du temps, ce symbole d'une fidélité imprescriptible. Et si en parlant avec Mlle Martinez, vous avez l'impression qu'elle pleure déjà à l'idée que son musée pourrait passer sous la coupe de l'Etat, au risque de l'iconoclastie, sachez que cette impression n'est pas fausse. Il y a chez elle une fureur sacrée à l'idée que le passé risque de ne plus durer très longtemps.

Tout Popayan est ainsi engagée dans un combat contre la fuite du temps. La terre en s'ébrouant et les années en fuyant ont conjugué leurs dévastateurs efforts pour plonger de force cette ville dans le vingtième siècle. Le *« temblor »* fut un électrochoc. Il fit comprendre aux habitants, et aux autorités locales, qu'on ne pouvait se contenter de vivre les yeux en arrière. On s'efforce de moderniser. De faire venir des usines. Mais Popayan hésite à couper avec ses racines, à passer du statut d'admirable petite ville coloniale à celui de cité du vingtième siècle. Elle veut construire mais aussi reconstruire. Faire la jonction des siècles. Elle se refuse à voir s'abolir une civilisation dont elle fut un des fleurons, car elle sait bien que celle qui s'annonce n'est pas tendre, ni romantique.

Alors elle veille, dans les larmes s'il le faut, sur ses pieuses reliques. Elle ressemble à ces vieilles personnes qui, au soir de leur vie, déportées dans de modernes maisons de retraite, vous sortent soudain du placard une jolie et ancienne boîte à biscuits dans laquelle gît le trésor des temps révolus : lettres, photos jaunies, menus de mariage. Ici, les reliques sont églises, palais, musées. Il faut visiter Popayan pour comprendre le désespoir dynamique d'une civilisation lorsqu'elle refuse son agonie.

BRUNO FRAPPAT.



هكذا من الأصل

JEUX

échecs

Nº 1271

UNE HEUREUSE SPÉCULATION

(Tournoi international de Hastings, 1988)

Blancs : B. LARSEN
Noirs : M. CHANDLER
Début Réti.

1. Cf3	d5	23. Txé8+	Fxé8
2. ç4	d4 (a)	24. Fd5	Dd6
3. g3 (b)	g6 (ç)	25. Tb7!	g5 (p)
4. Fg2 (d)	Fg7	26. b4! (q)	gxb4
5. d3	é5	27. Cxb4	Fd7
6. 0-0	Cé7	28. Cé-f3	f4 (r)
7. b4	0-0	29. Fé4!	fxg3
8. Cb-d2	a5 (é)	30. fxg3	Fé3+
9. b5	ç5!	31. Rg2 (s)	Fg4 (t)
10. bxç6	Céxç6	32. Txh7+	Rg8
11. Fa3 (f)	Cb4	33. Tb7! (u)	Da6
12. Db3 (g)	C8-a6 (h)	34. Cxé5	Fé6 (v)
13. Fxb4	axb4 (i)	35. Té7! (w)	Rf8
14. a3!	bxa3	36. Ch-g6+	Rg8
15. Dxa3	Té8	37. Txé6 (x)	Da2
16. Tf-b1 (j)	f5	38. Té8+	Rg7
17. Cé1 (k)	Cç7 (l)	39. Té7+	Rh6 (y)
18. Fd5+!! (m)	Rh8	40. Cg4+	Rh5
19. Dxa8!! (n)	Cxa8	41. Té5+	Fg5
20. Txa8	Fh6	42. Cf4+	Rxg4
21. Cd-f3	Dé7	43. Ff3 mat (z)	
22. Fxb7	Fd7 (o)		

NOTES

a) Sur cette attaque de la case d5, les Noirs ont le choix entre plusieurs réponses, 2 ..., dxç4 ; 2 ..., é6 ; 2 ..., ç6 ou encore 2 ..., d4, cette dernière continuation visant à obtenir un avantage spatial au centre.

b) On peut aussi attaquer le centre ennemi par 3. é3, Cç6 (si 3 ..., ç5 4. b4!) ; 4. éxd4 (après 4. b4, dxé3 ; 5. fxé3, Cxb4 ; 6. d4, é5! ; 7. a3, Cç6 ; 8. d5, é4! ; 9. Cf-d2, Cé5 ; 10. Cxé4, Dh4+ ; 11..., Cf2, Ch6! (meilleur que 11 ..., Fç5 ; 12. Cç3, Cf6 ; 13. g3 comme dans la partie Keres-Stahlberg, 1938) : 12. Cç3, Ch-g4 ; 13. Cé4, f5! ; 14. h3, Cxf2 ; 15. Cxf2, Fç5 les Noirs sont mieux (Plachetka-Lukacs, 1985). Cxd4 ; 5. Cxd4, Dxd4 ; 6. Cç3, é5 ; 7. d3, ç6 ; 8. Fé3, Dd6 ; 9. d4, éxd4 ; 10. Dxd4, Dxd4 ; 11. Fxd4 le jeu est égal. Une autre idée d'Alekhine reste actuelle : 3. b4, f6 ; 4. d3, é5 ; 5. a3, a5 ; 6. b5, Cb-d7 ; 7. g3, Cç5 ; 8. Fg2 avec des chances égales. La suite la plus en vogue demeure le fianchetto – Ramenant une formation est-indienne avec couleurs inversées selon le goût du grand maître danois.

ç) Ou 3 ..., ç5 et 4 ..., Cç6.

d) Ou aussi 4. b4, Fg7 ; 5. d3.

é) A envisager est aussi 8 ..., h6. Le coup du texte permet aux Noirs de gagner les cases b4 et ç5.

f) La partie Dizdarevic-Nikolic (Sarajewo, 1987) se poursuivit par 11. Tb1, Ca6 ; 12. Cé1, Té8 ; 13. Cç2, Ca-b4 ; 14. Tb2, Ff8 ; 15. a3, Ca6 et les Noirs sont légèrement mieux.

g) Si 12. Fxb4, axb4 ; 13. Db3, Dé7.

h) Le coup naturel 12 ..., Cb8-ç6 était nécessaire comme le montre l'analyse post-mortem, mais il n'était pas facile de voir que la fermeture de la colonne a deviendrait une arme aux mains des Blancs.

i) Si 13 ..., Cxb4 ; 14. a3, Cç6 ; 15. Ta-b1 avec une forte pression sur la colonne b.

j) A l'issue de cette première phase, l'avantage positionnel des Blancs est net (domination des colonnes ouvertes, vulnérabilité du pion arriéré b7), tout contre jeu possible des Noirs (perçée é5-é4) étant lointain.

k) Contrôlant la case é4 une troisième fois.

l) Afin d'alléger la pression et d'échanger une T. Le sacrifice de D en a8 semble, à première vue, insuffisant.

m) Un échec très fin, pointe d'une magnifique intuition.

n) Le R ennemi étant éloigné, Larsen se fie à son sens de la position et se lance dans un sacrifice de D qui ne lui laissera qu'une compensation matérielle faible (D pour T+C+P) : en revanche, il compte sur de bonnes perspectives d'attaque, la défense des Noirs étant souvent peu commode. Bref, une spéculation intéressante.

o) 22..., Fxb7 n'est pas meilleur : 23. Txé8+, dxé8 ; 24. Txb7, é4 ; 25. Cxd4, éxd3 ; 26. Cxd3, Fg7 ; 27. Cb5, Rg8 (27 ..., Dxé2 ne va pas à cause de 28. Tb8+, Ff8 ; 29. Txf8+ et de 30. Td8) ; 28. Cf4 et les C se rapprochent dangereusement.

p) Dominés, les Noirs s'énervent 25 ..., Fg7 est injouable en raison de l'entrée du C en é6 via g5.

q) Une réplique désagréable pour les Noirs : si 26 ..., g4 ; 27. Cg5, Fxg5 ; 28. hxg5 et 28 ..., Dg6 échoue à cause de 29. Tb8!

r) Il est facile de critiquer ce coup mais les Noirs sont en quasi-zugzwang.

s) Menaçant 32. ç5!

t) Quoi d'autre ? Si 31 ..., h6 ; 32. Cxé5!

u) Menace 34. Tb5 avec gain du pion é5.

v) Et non 34 ..., Da2 ; 35. Fd5+, Rf8 ; 36. Ch-g6+, Ré8 ; 37. Fç6+, Rd8 ; 38. Cf7+, Rç8 ; 39. Cé7 mat.

w) Menaçant imparablement 36. Fh7+ suivi du mat comme 36. Txé6.

x) Si 37 ..., Dxé6 ; 38. Fd5. Les Blancs ont maintenant pour la D T+F+C+3 pions, outre une position gagnée.

y) Si 39 ..., Rg8 ; 40. Fd5 mat et si 39 ..., Rf6 ; 40. Cg4, Rg5 ; 41. Té5+, Rxg4 ; 42. Ff3 mat.

z) Avec les compliments de Bent Larsen.

Solution de l'étude nº 1270

A. GURVITCH, 1955

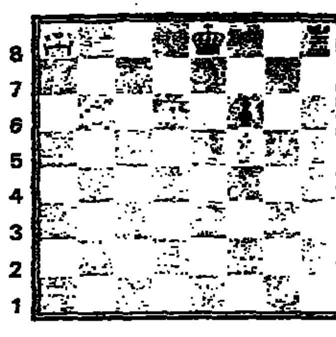
(Blancs : Rç7, Tç8, cd6, Pd2. Noirs : Rd4, Pç4 et ç2.)

Après 1. Cf5+?, Rç5 ; 2. Rd7+, Rb4 ; 3. Tb8+, Ra3 ; 4. Ta8+, Rb2, les Blancs n'ont que l'échec perpétuel.

1. Cb5+!, Rç5 (forcé) ; 2. Cç3!!, ç1=D ; 3. d4+!, çxd3 (si 3 ..., Rb4 ou Rxd4 ; 4. Ca2+ ou Cé2+) ; 4. Rb7+ ou Rd7+, Rd4-Rb6 ou Rd4-Rd6 ; 5. Cb5+-Cd5+ suivi de 6. Txç1 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1271

D. GURGUENIDZE (1974)



BLANCS (4) : Ra8, Pb6, f5, h5.
NOIRS (3) : Ré8, Th8, Pf6.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1269

UN COUP D'ANTHOLOGIE

On pourrait écrire un ouvrage sur tous les coups brillants joués par le fameux champion italien Giorgio Belladonna. En voici un des plus récents. Il a eu lieu au cours d'un tournoi par équipe de quatre en Sicile.

♠ 10 4
♡ 8
♢ A 10 6 5
♣ R 10 8 5 4 3

♠ 7 5 — ♡ A D V 7 3 2 — ♢ 9 8 3 — ♣ 9 6 (Ouest)
♠ D V 9 8 6 3 — ♡ 9 6 — ♢ 7 2 — ♣ A V 2 (Est)

♠ A R 2
♡ R 10 5 4
♢ R D V 4
♣ D 7

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Marciori	Y...	Bellad.
2 ♢	passe	2 ♡	contre
passe	3 ♣	passe	3 SA...

Ouest a entamé le 9 de Carreau, Sud a pris avec le Valet et a joué la Dame de Trèfle (restée maîtresse), puis le 7 de Trèfle pour le 10 et le Valet d'Est qui a contre-attaqué le 9 de Cœur couvert par le 10. Ouest a fait le Valet de Cœur et a continué Carreau. *Comment Belladonna, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Si Est n'avait plus eu de Cœur *il aurait suffi de lui donner l'As de* Trèfle, mais manifestement Est avait encore un Cœur (car avec sept Cœurs Ouest aurait ouvert de 3 Cœurs). Alors Belladonna décida de détruire cette communication *en rejouant Cœur !* Il savait que, si Est prenait la levée avec le 6 de Cœur, il ne pourrait plus faire que l'As de Trèfle ; en outre, si Ouest décidait de prendre avec la Dame de Cœur et de tirer l'As de Cœur (la quatrième levée de la défense), il manquerait sans doute une neuvième levée... Or la situation n'était pas désespérée une fois que Ouest a réalisé la Dame de Cœur et l'As de Cœur et a continué Carreau.

Belladonna a pris dans sa main ce troisième coup de Carreau, *puis il a réalisé le Roi de Cœur* affranchi et il est remonté au mort par l'As de Carreau sur lequel *Est a été squeezé :*

♠ 10 4 ♢ A ♣ R
♠ D V 9 ♣ A
♠ A R 2 ♢ 4

Sur l'As de Carreau Est a jeté le 9 de Pique, et c'est *le 2 de Pique* de Sud qui a procuré la neuvième levée !

Les gardes rouges

Ce grand chelem réussi par l'Anglais Mark Horton au cours d'un des tournois de la Fédération britannique a reçu le Prix Martell des meilleures donne de 1985. Il fallait une reconstitution exacte des couleurs rouges adverses et une technique parfaite pour trouver la treizième levée.

♠ D 10 9 3
♡ R 9
♢ A R 7 4 2
♣ A 5

♠ 8 2 — ♡ 5 — ♢ 10 8 — ♣ R D V 9 8 6 4 2 (Ouest)
♠ 6 5 — ♡ D V 10 3 2 — ♢ D V 9 6 3 — ♣ 10 (Est)

♠ A R V 7 4
♡ A 8 7 6 4
♢ 5
♣ 7 3

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
3 SA !	contre	4 ♣ !	6 ♠
passe	7 ♠	passe	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Trèfle, le déclarant a mis l'As du mort sur lequel a fourni le 10 (vraisemblablement singleton). *Comment Horton, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture conventionnelle de «3 SA» correspondait à un barrage à 4 Trèfles ou à 4 Carreaux, c'est-à-dire à une couleur mineure d'au moins 8 cartes sans force à côté. *Le partenaire, s'il estime* que le contrat de «3 SA» est injouable, doit se replier à «4 Trèfles» même si «3 SA» n'a pas été contré.

Sur le saut à «6 Piques» Nord a pris le risque de dire «7 Piques» en pensant que Sud avait deux As et peut-être six Piques par As Roi...

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 323

UN TOUT

Championnat des ligues d'URSS, 1987 (Simferopol)

Blancs : L. TSIPES
Noirs : W. MOERADJAN
Ouverture : ROOZENBURG

1. 33-29	19-24	24. 30-24! (p)	21-27
2. 39-33 (a)	14-19 (b)	25. 34-30	16-21 (q)
3. 44-39	20-25 (c)	26. 40-35	6-11
4. 29x20	25x14	27. 37-31! (r)	2-7
5. 50-44 (d)	18-23 (e)	28. 45-40	18-23 (s)
6. 32-28 (f)	23x32	29. 29x18	12x23
7. 37x28	12-18	30. 40-34	7-12
8. 41-37	7-12	31. 24-19! (t)	13x24
9. 37-32	19-23 (g)	32. 30x19	11-16
10. 28x19	14x23	33. 33-29!	12-18*
11. 46-41	10-14	34. 38-33!	9-13* (u)
12. 41-37	13-19	35. 29-24	15-20 (v)
13. 35-30	8-13 (h)	36. 24x15	13x24
14. 33-29 (i)	1-7	37. 25-20!	14x25
15. 40-35	23-28 (j)	38. 34-30	25x34
16. 32x23	19x28	39. 39x19 (w)	28x37
17. 44-40 (k)	16-21 (l)	40. 19x28	22x33
18. 31-26	18-22	41. 31x2 (x)	33-38
19. 38-33	12-18	42. 2-30! (y)	10-14
20. 42-38	7-12 (m)	43. 30-43! (z)	37-42
21. 48-42	3-8 (n)	44. 43x5! (aa)	17-22 (bb)
22. 30-25! (o)	11-16	45. 26x28	42-48
23. 35-30	5-10	46. 47-42 (cc)	Abandon

NOTES

a) Il n'y en a qu'une : c'est 2. 39-33 que l'on retrouve dans la quasi-totalité des parties de haut niveau.

b) Une autre variante fréquemment retenue est 2... (13-19) ; 3. 44-39 (8-13) ; 4. 32-28 (2-8) ; 5. 37-32, b1 (20-25) ; 6. 29x20 (15x24) ; 7. 41-37 (10-15) ; 8. 47-41 (4-10) [BIES-JANSEN, DORDRECHT, janvier 1987.]

b1) 5. 50-44 (20-25) ; 6. 29x20 (15x24) ; 7. 31-27 (17-22) ; 8. 28x17 (11x31) ; 9. 36x27 (10x15) [Docteur GOUDT-JANSEN, janvier 1987.]

c) Ou l'enchaînement par le centre 3. ...(19-23) ; mais 4. 32-28 (23x32) ; 5. 37x28 puis (20-25) ; 6. 29x20 (25x14) ; 7. 41-37 (13-19) ; 8. 50-44 (17-21) ; 9. 37-32 (21-26) ; 10. 34-30 [J. DE KLEIN-N. KOCKEN, DEN BOSCH, octobre 1985.]

d) Les Blancs ne renoncent pas à leur idée première en jouant 5. 35-30 (19-23) ; 6. 50-44 (14-19) ; 7. 33-29 [comme au premier temps] (17-22) ; 8. 40-35 (10-14) ; 9. 44-40 (14-20) ; 10. 39-33 [MITS- JANSKI-A. LISON, VALKENBURG, mai 1986.]

*e) Bon est aussi 5. ...(15-20) ; 6. 35-*30 (20-25) ; 7. 40-35 (19-23) ; 8. 44-40 (14-19) ; 9. 32-28 (23x32) ; 10. 37x28 (17-22) ; 11. 28x17 (11x22) ; 12. 41-37 (19-23) ; 13. 37-32 (10-14) [WELTMAN-DIRLENILDO DE SOUZA, match Canada-Brésil, *le Monde* du 2 janvier 1982.]

f) Renonçant aux complications immédiates, les Blancs prennent la voie d'un jeu classique au centre.

*g) Stratégie qu'*acceptent les Noirs, sans doute soucieux, face au maître très titré qu'est TSIPES, de préserver l'avenir.

h) Et non 13. ...(14-20) ; 14. 30-24 (19x30*) [coup forcé] : 15. 34x14 (9x20) ; 16. 33-28, avec un réel avantage.

i) Revenant à un enchaînement cher à l'ex-champion du monde Roozenburg et à l'ancien GMI R.C. Keller, notamment.

j) Un élan d'audace, cette percée au cœur du centre adverse.

k) Etait interdit 17. 31-27 (28-33) ; 18. 39x28 (18-22) ; 19. 27x18 (12x41), N + 1.

l) Menaçant de (21-26), renforcement de la pression sur le flanc gauche des Blancs.

m) La stratégie des Noirs s'articule *autour de la volonté du maintien du* pion-cactus à 28.

n) Douteux, les Noirs se créant de sérieuses difficultés pour le développement de leur jeu au centre.

o) Le coup juste que le maître soviétique n'a pas manqué de déceler pour placer les Noirs devant la double impossibilité d'aérer leur jeu par (14-20) [absence d'une chaîne de trois pions] et d'occuper la case 19 en raison du + 1 par 29-23.

p) L'amorce d'une action offensive *de longue haleine sur l'aile gauche des* Noirs.

q) Si 25. ...(13-19) ; 26. 24x13 (8x19) ; 27. 30-24 (19x30) ; 28. 25x34 (9-13) [ou...?] ; 29. 38-32 (27x38) ; 30. 43x23 (13-19) ; 31. 42-38 (19x28) ; 32. 38-32, les Blancs ont acquis définitivement le + 1.

r) 27. 38-32 (27x38) ; 28. 42x23 est réfuté : 28. ...(13-19) ; 29. 24x13 (8x28), les Noirs se trouvent alors en *position de force, leur avant-poste à 28* étant maintenant inébranlable après ce double échange à parité.

s) Nouveau coup de bélier des Noirs, qui se portent en renfort de l'avant-poste dans une position de relative quiétude bien que chargée de difficultés en germe.

t) Un autre exemple éloquent entre un jeu appliqué mais timoré, à d'autres *niveaux, et un style fait d'inspiration,* de recherche permanente du coup juste. Cette phase de jeu, jusqu'au gain final, au-delà du coup de dame à la case 2, doit, par son intensité, son caractère innovant, être déroulée et photographiée plusieurs fois. Elle forme un TOUT.

u) Encore forcé.

v) Pliant sous l'exténuante pression, les Noirs livrent une combinaison sur le thème, imagé, du coup de la bombe, au-delà duquel les Blancs ont tout envisagé.

w) L'une des caractéristiques moyennes de ce mécanisme.

x) Dame : le résultat d'une longue préparation d'expert.

y) Le seul pour le gain, grâce au rayonnement de la dame.

z) Même remarque.

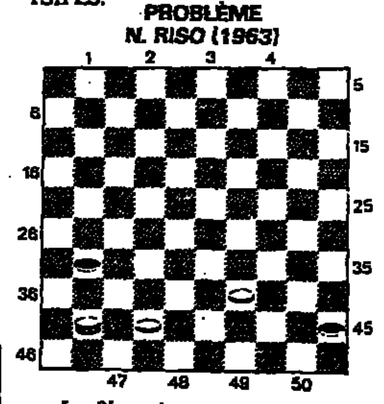
aa) Et non 44. 43x10.

bb) Ne pouvant damer à cause de 47-42.

cc) La fin du cours par le maître TSIPES.

PROBLÈME

N. RISO (1963)



Les Blancs jouent et gagnent.

● *SOLUTION :* 42-38!! [la griffe d'un maître problémiste] (31-36, a) 41-46! (36-41*) 46x23! (45-50) 38-33 (50-45) 23-1 (45-50) 1-45!,+ par enfermé de la dame noire.

a) (31-37) 41x23 (45-50) 38-33, etc.,+.

★ Omission de l'insertion du diagramme (problème de N. Riso) dans la chronique nº 322 *(le Monde* du 27 février). – *POSITION DES PIÈCES* – Noirs : pions à 25 et à 26 ; Blancs : dame à 32 et pions à 28 et à 33. – *RAPPEL DE LA SOLUTION :* 33-29!! (25-30*) 29-24! (30x19) 32-27!! (19-24) *27-13! (24-29) 13-30!!* (26-31) 28-23 (29x18) 30-19.+, la dame faisant barrage sur la grande diagonale.

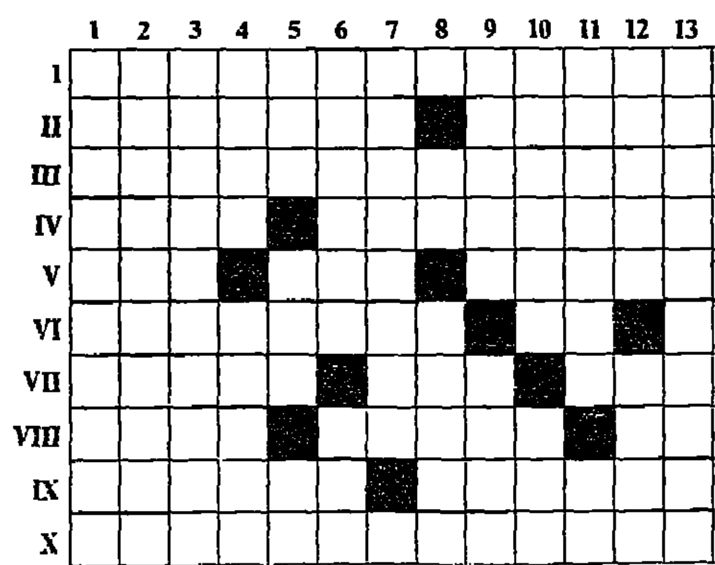
JEAN CHAZE.

mots croisés

Nº 499

Horizontalement

I. Ave papa. – II. Mises en règle. Fut *généreux.* – *III. Leur élan* emporte tout. – IV. Rivière. Perdus dans les *rayons.* – V. Mal lus. Compta beaucoup pour une multitude. Rivière de Belgique. – VI. Il a un grain. Sur le calendrier. – VII. Au-dessus de nos têtes parfois. On y meuble les têtes. The First Lady. – VIII. Monochrome de droite à gauche. C'est à prendre ou à laisser. Préposition. – IX. Bien de ce monde. Mastiquent. – X. On nous demande souvent de les tirer.



Verticalement

1. Avec elle, c'est du gâteau ! – 2. Remarquable d'équilibre. – 3. Bien embêtés. – 4. Sur l'élan acquis par le bateau. Va faire danser le bateau. – 5. Brame. Possessif. Mesure. – 6. En Irlande. De bas en haut, cours d'école. – 7. C'est bien un vaisseau spatial. – 8. Prend du volume. Chaldéen. – 9. Projet de société. Fait une *fleur.* – 10. Dans la région du Puy. Chez Vivaldi, forcément. – 11. Fait un peu de pression. Préposition. – 12. A dos d'animal. Quand on vous le souhaite bon, c'est parfois peu agréable. – 13. Vont faire passer au crible.

SOLUTION DU Nº 498

Horizontalement

I. André Lajoinie. – II. Parapet. Union. – III. Promises. Fêlé. – IV. Rimée. Limiter. – V. Onan. Nigar. Uv. – VI. Cedat. Enumère. – VII. Arrérages. – VIII. Amidon. Le. Ove. – IX. Néréide, Rupin. – X. Tressautèrent.

Verticalement

1. Approchant. – 2. Narine. Mer. – 3. Dromadaire. – 4. Ramenardes. – 5. Epie. Trois. – 6. Les. Enda. – 7. Atelier. Eu. – 8. Signal. – 9. Ou. Maugère. – 10. Infirme. Ur. – 11. Niet. Esope. – 12. (v)Ioleur. Vin. – 13. Enervement.

FRANCOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 500

Horizontalement

1. BEMOORRS. – 2. BELOORS. – 3. EEIMRRT (+ 2). – 4. AEILMNU. – 5. AEGILLUX. – 6. EEEINR. – 7. ACEILM (+ 1). – 8. EGLOOTUU. – 9. AEEGNNRT (+ 5). – 10. AEIISS. – 11. ACDHINSW. – 12. AEEMSS (+ 1). – 13. ACCEENST. – 14. CEIIILMN. – 15. AEINRRT (+ 1). – 16. EFINPS. – 17. EEEHLNTY. – 18. AACEIORS. – 19. ILNOOSS.

Verticalement

20. ILNOSTT. – 19. AACHIPST. – 22. AAEILNORS. – 23. AGIILSST. – 24. BEEERTV. – 25. AIIMPRT (+ 1). – 26. AEEILLM (+ 1). – 27. EINNORSU. – 28. CEIILNOS (+ 1). – 29. ACEGORS (+ 1). – 30. EIPSST (+ 1). – 31. ACCDDEEI. – 32. CEEEIMN. – 33. EINNOPS (+ 2). – 34. EENORUX. – 35. CEHINNOT. – 36. CEEHINT.

SOLUTION DU Nº 499

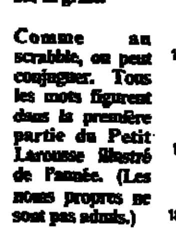
1. DENSIFIA. – 2. ECHARNE (ARCHEEN). – 3. NICHROME. – 4. GOBELET. – 5. REMANENT ou RAMENENT. – 6. EXTIRPA (EXPIRAT). – 7. NULLITES. – 8. PRESENT (SERPENT). – 9. IODEES. – 10. JONONES. – 11. DRESSEUR. – 12. EGOSILLA (GALLOISE). – 13. NEPHRON, *unité sécrétrice du* rein. – 14. TROISIEME (ISOMETRIE, MIROITEES). – 15. PARIAGE (PAIRAGE). – 16. MUCRON. – 17. IRRITER. – 18. ETHEREE. – 19. DELECTAS. – 20. ETAMBOT. – 21. MARXISTE. – 22. DEGUERPI. – 23. EMPIETE. – 24. RONGEANT (NAGERONT). – 25. NABATEEN. – 26. SOLSTICE. – 27. ILLYRIEN. – 28 NEOLOGIE. – 29. INTRANTS. – 30. LIERENT (RELIENT). – 31. CAMELIDE (DECIMALE, MEDICALE). – 32. IBIDEM. – 33. LORGNE (GRELON, LONGER). – 34. CRINOIDE. – 35. EMMELER. – 36. PEUREUX. – 37. AMENDEES. – 38. RESTASSE (ESSARTES, STERASSE, TERSASSE). 39. RARETES (STERERA, etc.). – 40. EPERVIER. – 41. NANISME.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

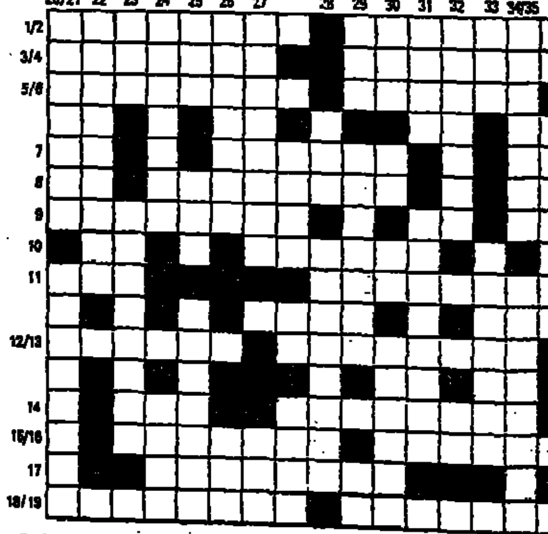
● *Anachronique nº 496.* – Il manque un R dans le premier tirage ; nº 17 : TENEUSE au singulier eût évité un mauvais raccord.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.



Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)





La France, fille aînée du tourisme ?

Accueillons, accueillons bien et vraiment, dit un ministre. Soyons plus chaleureux, cessons d'être « étranger aux touristes »

TOUT arrive. Ainsi la France a-t-elle découvert récemment son tourisme. En faisant ses comptes et en constatant que ce secteur, qui emploie, directement ou indirectement, 1,6 million de personnes, rapportait environ 70 milliards de francs par an, en devises. Un chiffre à comparer aux 50 milliards encaissés grâce aux exportations d'automobiles françaises en 1986. En précisant que le poste « voyages » de notre balance des paiements a apporté, en 1985, plus de 30 milliards, soit l'équivalent de l'agro-alimentaire ou du matériel militaire.

De quoi favoriser une prise de conscience de l'importance du poids économique et social de ce secteur au sein de notre économie. A tous les niveaux. En octobre dernier, par exemple, l'Assemblée nationale, grâce à une initiative de sa commission de la production et des échanges, s'ouvrait sur l'extérieur pour débattre de *l'Enjeu touristique* (1) et découvrir, à son tour, que le tourisme pesait effectivement très lourd. *« Un formidable enjeu »*, soulignait à cette occasion M. Jacques Dominati, président de cette commission, *en précisant* que de la bonne santé de notre industrie touristique dépendaient largement l'équilibre de la balance des paiements, l'amélioration de l'emploi et l'aménagement harmonieux du territoire.

Reste que, malgré ses bons résultats, le tourisme français est soumis, comme les autres secteurs (voire plus que les autres), à la conjoncture : situation économique intérieure (qui conditionne le nombre des départs des Français à l'étranger et les sorties de devises qui en résultent) et, surtout, contexte international (climat d'insécurité, évolution du cours du dollar), qui entraîne des fluctuations aux conséquences financières immédiates. Ainsi le solde de notre balance touristique est-il tombé à 22,2 milliards en *1986* et il devrait se situer, selon les dernières estimations, entre 18 et 19 milliards pour 1987.

Une évolution qui explique que l'euphorie des années 1984 et 1985 ait fait place, chez les professionnels du tourisme, à une certaine inquiétude, tandis que, du côté gouvernemental, le culte de la nouvelle poule aux œufs d'or *débouchait sur une analyse plus* fine et plus lucide : le niveau élevé du dollar, en favorisant un tourisme étranger haut de gamme (en provenance des Etat-Unis et du Proche-Orient), a gonflé momentanément le solde positif *de la balance des paiements, mais* cette conjoncture favorable a également contribué à masquer une réduction globale de la position de la France sur les autres marchés. Quant à la conjoncture défavorable qui a suivi (baisse du dollar, terrorisme, impact négatif de l'institution des *visas*), elle a trop souvent, reconnaît-on aujourd'hui, servi d'excuse à la dégradation des résultats de notre industrie *touristique*.

La vérité, c'est que le marché du tourisme mondial a explosé (plus de 300 millions de touristes quittent chaque année leurs pays pour visiter une contrée étrangère) et que la France, soumise à une concurrence de plus en plus vive, perd des parts de marché. Naguère numéro un, elle est désormais devancée par les Etats-*Unis, l'Espagne et l'Italie, tandis* que la Grande-Bretagne, l'Allemagne, voire l'Autriche, la suivent de près. Autant de pays qui, constate le secrétaire d'Etat au tourisme, ont su, encore mieux que nous, mettre leurs richesses touristiques en valeur et comprendre que « vendre » un pays aux touristes étrangers passait non seulement par la qualité des équipements offerts, mais aussi par la qualité du service et de l'accueil.

Mobilisation générale

D'où la campagne présentée le 8 mars par M. Jean-Jacques Descamps et dont l'objectif, tout comme celle engagée en 1987, est de sensibiliser les professionnels et l'homme de la rue à la nécessité de mieux accueillir les touristes. Aux premiers on demande donc d'être *« les meilleurs par les prix proposés et les services rendus »*. Au second d'être *« plus chaleureux et plus accueillant »*. *« Ne soyez pas étranger aux touristes »*, tel sera l'appel lancé, pendant tout le mois de mars, dans les colonnes d'une centaine de publications nationales et régionales. Une campagne menée tambour battant. La France, a expliqué M. Descamps, risque en effet de perdre la *guerre mondiale* du tourisme. Une mobilisation générale est donc indispensable. Et de sonner le rassemblement de toutes les énergies. Un véritable branle-bas de combat.

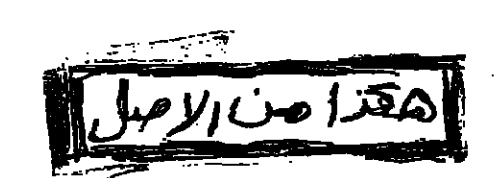
La campagne ainsi engagée n'en présente pas moins deux inconvénients. D'une part celui de donner l'impression que les Français ne peuvent être chaleureux et accueillants que par intérêt, l'accent étant surtout mis sur l'enjeu économique à la clef... D'autre part, si l'enjeu est tel qu'on le dit, de faire apparaître assez dérisoires les moyens mis en œuvre, qu'il s'agisse de la dizaine de millions dégagés à cet effet ou des actions qui accompagneront la campagne de publicité dans la presse : distribution d'un document de 4 pages à 100 000 professionnels, qui y trouveront notamment les *« dix commandements »* pour mieux accueillir *« ceux qui font la fortune de la France »* ainsi qu'un guide destiné à leur permettre de mieux adapter leurs *produits et leur comportement* aux différentes clientèles étrangères.

Comment ne pas trembler par ailleurs à la pensée qu'un « pro » du tourisme (restaurateur, hôtelier, guide ou agent de voyages) *puisse effectivement apprendre* par ce biais que savoir accueillir *« c'est savoir sourire, être disponible et patient, connaître sa ville ou sa région, s'adapter aux goûts du client et offrir un service performant »*... Comment d'autre part ne pas être perplexe à la pensée que les mêmes « pros » sont informés aujourd'hui que *« les Allemands sont organisés et exigeants et qu'ils prennent un petit déjeuner copieux »* (comme tous les nordiques d'ailleurs), que *« les Autrichiens sont conservateurs et raffinés et s'attendent à être traités en amis »*, que *« les Belges sont de « bons vivants » mais de plus en plus exigeants »*, que *« les Canadiens apprécient qu'on leur serve systématiquement un verre d'eau glacée »*, que *« les Américains sont des maniaques d'hygiène »*, que *« les Brésiliens parlent portugais »* et que *« les Portugais n'apprécient guère d'être pris pour des Espagnols »*. Comment, enfin, ne pas plaindre l'hôtelier qui réalisera que pour coucher idéalement ses visiteurs étrangers il lui faudrait offrir, à la fois, des chambres à lits séparés, à lits *queen* ou *king size*, sans oublier quelques couettes pour nos voisins scandinaves...

En attendant que leurs hôtes assimilent cette masse de connaissances et de conseils, les touristes étrangers pourront toujours se plonger dans le *Passeport pour la France* qui leur sera remis (une mine de renseignements pratiques) et établir leur itinéraire *grâce au guide des stations-*service offrant de l'essence sans plomb. En espérant être le cinq cent millionnième touriste attendu en France en mars ou en avril et à qui sera réservé un accueil *« tout à fait exceptionnel »*.

PATRICK FRANCÈS.

(1) *Titre du livre consacré à ce colloque* et publié aux éditions Economica. 125 F.



LA TABLE

Fine gueule, fine bouche

JEAN FERNIOT, qui n'a certes pas lu mon article « Les chefs contre la cuisine », part à son tour en guerre contre les chefs devenus – je le cite – *« neuf fois sur dix des gargotiers ou des histrions »*. Je lui laisse la paternité de ce jugement, étonnant de la part de celui qui, l'autre année, se réjouissait de voir créer des « énarculinaires ». Mais où je pense qu'il exagère, c'est lorsqu'il affirme : *« On n'a jamais si mal mangé à Paris ! »*

N'écrit-il pas : *« En cherchant bien, on découvrira trois restaurants qui confectionnent de façon convenable le cassoulet, deux qui savent préparer la brandade, deux qui cuisent avec conscience la choucroute. Mais un seul sait filer l'aligot, un seul monter le beurre blanc, un seul accommoder la bouillabaisse ! »* ? Et encore le voici demandant : *« Où est-il le temps du boudin d'Aristide, du gras-double de Violet ?... Où est-il le temps des bonnes cuisinières, la Mère Gorisse, la Mère Michel, la Mère Pannetrat ?... »*

Je crois bien, là, qu'il exagère. Ou alors fréquente-t-il les endroits « branchés » chers à ses amis ?



Puis-je lui conseiller ici le boudin de *La Ferme des Mathurins* (17, rue Vignon) et celui de *Fernand* (17, rue de la Fontaine-au-Roi), les beurres blancs de *La Grille* (80, rue du Faubourg-Poissonnière), du successeur de *La Mère Michel* (5, rue Rennequin), de *Jenny Jacquet* (2, place Parmentier, à Neuilly) ? De découvrir les cassoulets du *Globe d'Or* (158, rue Saint-Honoré), du *Restaurant du marché* (159, rue de Dantzig), de *Lajarrige* (16, avenue de Villiers) et de bien d'autres ? De penser au tablier de sapeur de *Moissonnier* (28, rue des Fossés-Saint-Bernard), au miroton du *Caméléon* (6, rue de Chevreuse), au bœuf bourguignon du *Soleil d'Austerlitz* (18, boulevard de l'Hôpital) et de *L'Impasse* (4, impasse Guéménée) ?

A ce propos, Jean Ferniot parle des bouchons qu'affectionnait le commissaire Maigret. *L'Impasse*, justement, est une des dix tables de Maigret, avec *Léon* (32, rue Legendre – ah ! sa tête de veau !) et *Chez Fred* (190 *bis*, boulevard Pereire).

Et pour sa recherche de bonne cuisine simple, pourquoi ne demanderait-il pas à Simone Lemaire le guide des dames de l'ARC, qui vient de paraître ? Rien qu'à Paris il pourrait noter le beurre blanc de *L'Aquitaine* (54, rue de Danzig), le parfait chateaubriand du *Chateaubriand* (125, rue de Tocqueville), les petits plats bien troussés de *Linda* (2, rue Gervex), du *Monde des chimères* (69, rue Saint-Louis-en-l'Ile), etc.

Alors ? Mange-t-on vraiment si mal à Paris ? Jean Ferniot a tort de suivre les guides à la mode, les chroniqueurs du show-biz. Tenez, qu'il se laisse guider, simplement, là où est affiché le diplôme de l'AAAAA, il découvrira *Le Poulbot gourmet* (39, rue Lamarck), ou l'*Auberge du 14-Juillet* (9, boulevard de la République, à La Garenne-Colombes), ou le *Bistrot de la tour* (6, rue Desaix). Ou encore, nez au bon vent des choses, qu'il se promène. Alors il poussera la porte du *Repaire de Cartouche* (99, rue Amelot) ou des *Bacchantes* (21, rue Caumartin), voire du *Petit Navire* (14, rue des Fossés-Saint-Bernard), ou de *Marie-Louise* (52, rue Championnet). J'en oublie.

Bon appétit, M. Ferniot !

LA REYNIÈRE.

● Le Prix du « meilleur bistro à vins » devait être décerné le vendredi 11 mars au *Réveil du Xe*, établissement de M. et Mme Vidalenc situé au 35, rue du Château-d'Eau dans le 10e arrondissement. Ce prix, concurrent de la Coupe du meilleur pot, avait été décerné l'an dernier au célèbre *Duc de Richelieu* (101, rue de Richelieu, Paris 9e) de M. Paul Gorgé. Il vise à récompenser chaque année *« un bistrotier qui sélectionne des vins de qualité directement à la propriété et qui les sert à toute heure au verre sur son comptoir »*.

SEMAINE GOURMANDE

Le Chantecler

Sur cette place du Marché-Saint-Honoré, gastronomiquement disgraciée depuis le départ d'Hubert et la fermeture du restaurant irlandais – mais on dit que le marché central et son immeuble-garage vont être reconstruits en 1989, ce sera une révolution !, – *Le Chantecler* est « un cas ». Mieux faudrait-il dire *Chez Yoyo*, car son succès sans tapage est bien dû à cette toute-parisienne patronne-hôtesse pleine de rires, de gentillesse, d'amis d'un peu partout. Un bar à l'entrée, un des derniers bars où l'on aime s'attarder, une mini-salle de quelques tables serrées, une autre au premier. Le soir, de jolis mannequins (et quelquefois *Pierre Cardin* en quasi incognito), le midi, des messieurs d'affaires préférant cette ambiance décontractée, où, grâce *au chef Robert Mansiet, la soupe de* poissons, la piperade (plus exacte*ment une omelette à la piperade*), le cassoulet et les confits, le steak au *poivre ou tartare, la sole* tout bonnement meunière sont plus qu'honorables, gentiment servis par Danielle et Rose – et quelquefois par Yoyo elle-même, rire fusant ! – et arrosés de petits vins à prix honnêtes (la bargemone, côteaux d'Aix, est à 65 F, le ladoix du marquis d'Angerville à 100 F). Desserts eux aussi bon enfant. Comptez 200/250 F.

● LE CHANTECLER (Chez Yoyo),
42, place du Marché-Saint-Honoré (Ier).
Tél. 42-61-68-48.
Fermé samedi et dimanche,
sauf les samedis le temps
des Salons de couture.
Parking : place Vendôme.
AE-CB.
Chiens acceptés.

La Poularde landaise

Tout comme *Le Chanteclerc*, ce restaurant ne figure sur aucun guide ! Janine Herbonel, qui règne depuis des lustres sur cette petite salle rustique, a retrouvé en Gildas Le Goff un chef de valeur. Aux spécialités de l'enseigne : assiette landaise, foies gras de canard et d'oie, confits d'oie et de canard, cèpes bordelais, il sait joindre un parfait éventail de saumon, lotte et Saint-Jacques au citron vert (85 F), un rouget poêlé en tapenade et caviar d'aubergines (105 F), un duo de rognons et ris de veau à la crème moutardée (118 F) avec des desserts intéressants (de 35 F à 48 F). Et, à signaler, une heureuse innovation pour les couche-tôt, le menu du soir, avant cinéma, servi dès 19 heures à 180 F (kir, vin et café compris). A la carte, comptez 250/300 F. Ah ! j'oubliais, beurre d'Echiré sur table.

● LA POULARDE LANDAISE,
4, rue Saint-Philippe-du-Roule (8e).
Tél. 43-59-20-25.
Fermé samedi et dimanche.
CB, AE, DC.
Chiens acceptés.

Le Jardin à Levallois

J'ai retrouvé ce plaisant et clair décor, inattendu en ce coin, avec pour patron un cuisinier, Lionel Mouquet (et sa bien charmante et efficace épouse), ayant su constituer une brigade (animée par Pascal Hugnet). Passons sur le menu à 110 F pour signaler, sur la carte, une originale terrine de confit de canard au foie gras et pruneaux (65 F), l'étuvée de grenouilles (54 F), la fricassée de lapereau aux choux en chartreuse (90 F), le civet de canard aux griottes (86 F), un tourin de poissons au fumet d'étrilles (88 F), etc. Cuisine légèrement *éclairée de clins d'œil vers les* présentations à la mode. C'est à *deux pas de la porte d'Asnières* et de la porte Champerret (Jean-Marie Proslier ne me contredira pas, qui est un fidèle !) et vaut le voyage. Vins à prix honnêtes. Comptez 250 F.

● LE JARDIN,
9, place Jean-Zay, à Levallois (92300).
Tél. 47-39-54-02).
Fermé le dimanche.
CB, AE, DC.
Chiens acceptés.

Les Coquines à Ladoix-Serrigny

J'ai parlé plus haut du ladoix de Yoyo. C'est un bourgogne de la côte de Beaune, non loin de Corton. Les Coquines n'étant point ce que vous imaginez, mais le nom des vignes alentour, d'où, en surtitre à l'enseigne : *Aux pieds de Corton*. Bien. Menus à 92 et 138 F (deux plats, fromage ET dessert) et une carte très complète (du chef Patrick Fray). Bien que peu de guides le signalent, allez vite découvrir la petite maison de Francis Juillard, elle en vaut la peine. A la carte, comptez 250 F.

● LES COQUINES,
à Ladoix-Serrigny (21550).
Tél. 80-26-43-58.
Fermé mercredi soir et jeudi.
CB.

L. R.





(Publicité)

	Contrôle industriel	*Automates programmables*	*Distribution basse-tension*
WESTINGHOUSE USA			
SIEMENS RFA			
MITSUBISHI JPN			
GENERAL ELECTRIC USA			
TELEMECANIQUE FR			
MERLIN GERIN FR			

"CES SACRÉS FRANÇAIS... IL LEUR MANQUERA TOUJOURS UNE CASE."

Voilà ce que beaucoup de nos concurrents pensent des Français. Allons-nous enfin les faire mentir ? C'est le but de l'Offre Publique d'Alliance Merlin Gerin et Télémécanique.

Ensemble, Merlin Gerin et Télémécanique maîtriseront toute la distribution et l'utilisation de l'énergie électrique. Séparés, ils n'en maîtriseront chacun qu'une partie.

Ensemble, Merlin Gerin et Télémécanique résisteront mieux à leurs grands concurrents mondiaux, issus de rapprochements identiques. Séparés, ils seront plus vulnérables.

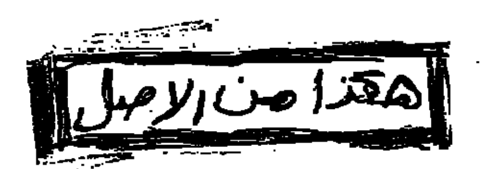
Ensemble, ils seront mieux armés pour gagner les grandes compétitions de demain. Séparés, ils ne mèneront que des combats d'arrière-garde.

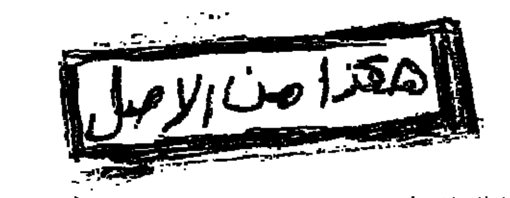
Ensemble, Merlin Gerin et Télémécanique peuvent faire changer d'avis nos concurrents. Séparés, ils leur donneront raison.

Alliance Merlin Gerin - Télémécanique

SCHNEIDER

Une note d'information (visa COB n° 8851 du 12/2/88) est tenue gratuitement à la disposition du public auprès des banques Paribas, Banque de Gestion Privée-SIB et Société Générale.





Le Monde

SPORTS

ATHLÉTISME : le super-marathon du Hoggar

Le souffle chaud du désert

Le Suisse Daniel Oppliger a remporté le deuxième super-marathon du Hoggar couru du 1er au 5 mars dans la région de Tamanrasset (Algérie). Il a parcouru les 160 km répartis en cinq étapes en 10 h 7 min 44 s, devançant le Hongrois Erno Kis-Kiraly de 15 min 11 s et l'Anglais Mike Short, vainqueur de la première édition, de 18 min 39 s. La Grenobloise Catherine Desforges a gagné l'épreuve féminine en 13 h 33 min 23 s.

TAMANRASSET
de notre envoyé spécial

LA mémoire des Touaregs a pris l'eau, noyée dans un tourbillon de souvenirs vagues. 1963, 1954 ou 1925 ? En ce début mars à Tamanrasset, personne ne sait au juste à quand remontent les dernières crues. Qu'importe. Gonflé par des pluies diluviennes, l'oued Tahagart a brutalement éventré la petite ville du Sud algérien, charriant un flot de promesses qui n'ont rien d'électorales. Hormis deux malheureux happés par la violence du courant, quelques véhicules endommagés et des dizaines de maisons éboulées, le phénomène climatique est plutôt porteur de perspectives heureuses.

Dans ce coin de désert, trente-six heures d'averse sont l'assurance d'un printemps radieux : pâturages reverdis pour les troupeaux des nomades touaregs et cuves bien remplies à Tamanrasset, cette grosse bourgade trop vite montée en graine dont les 35 000 habitants doivent partager l'eau avec 15 000 à 20 000 réfugiés chassés du Mali et du Niger par une noire misère.

Cette fois, les points de repère ne manquent pas pour mémoriser les pluies de 1988. Elles sont tombées en même temps que l'Assihar, foire annuelle qui attire tout ce que le Sahara compte de commerçants. Elles ont aussi coïncidé avec le deuxième super-marathon du Hoggar, un événement sportif qui commence à compter dans le calendrier local. C'est d'ailleurs pour lui, davantage que pour la foire, que la presse d'Alger était accourue au complet dans le grand Sud. Les journalistes et les spectateurs du prologue disputé dans les rues de Tamanrasset espéraient en secret la victoire de l'enfant du pays, Mohamed Boudifa, classé deuxième en 1987.

Un metteur en scène de cinéma avait même imaginé de faire du jeune athlète la vedette d'un film dont les premiers tours de manivelle ont été donnés pendant la course. Hélas au fil des étapes, le scénario dut subir quelques retouches. Le sourire de Mohamed Boudifa sur le podium ne peut relever que de la pure fiction. Le héros a terminé cinquième au classement général, terrassé à chaque fin d'étape par son inexpérience. A vingt-deux ans, il n'a pas l'endurance requise pour ces courses au long cours, et encore moins le sens tactique de ses adversaires européens. S'il a bien négocié l'ascension en deux demi-étapes dans la même journée (23 kilomètres et 15 kilomètres) du col de l'Assekrem, Boudifa a dilapidé son souffle et ses chances de victoire dans les étapes plus longues. Dès le premier jour, après 45 kilomètres de course dans le sable et la pierraille, une terrible défaillance l'avait relégué à 13 minutes du futur vainqueur.

Comme ses huit compatriotes engagés dans le super-marathon, Boudifa a été victime de son impréparation. Norédine Machouk, son entraîneur depuis un an, le reconnaît : « *Il aurait dû travailler sur de plus courtes distances, mais nous n'avions pas de piste pour le faire. Une cendrée vient à peine d'être terminée. Tamanrasset est loin de tout. Nous n'avons ni kinésithérapeute ni médecin spécialisé.* » Pour Mohamed Boudifa, le salut, c'est le baccalauréat, qui lui ouvrirait les portes de l'Institut de technologie sportive à Alger. Sinon, la carrière sportive de ce coureur instinctif pourrait être gâchée, y compris par des ennuis physiques.



ERIK SANPERS

« Dans ce genre de course, les coureurs, du premier au dernier deviennent des amis. J'ai beaucoup de plaisir à leur faire connaître le pays des Touaregs, dont je suis amoureux. Il ne faudrait pas dans l'avenir dépasser quatre-vingts à cent coureurs, dont vingt de niveau mondial, afin de préserver l'esprit. »

Sciatique et genoux bloqués

Michel Perrotet, le masseur attaché au super-marathon, ne pouvait que confirmer ces craintes. Après avoir pétri, à raison de huit heures par jour, les muscles des cinquante-cinq concurrents, il établissait de pénibles comparaisons : « *Je suis surpris de l'état musculaire des jeunes Algériens, dont certains n'ont jamais été massés*, confiait-il. *L'un a une sciatique depuis trois ans, un autre a les deux genoux bloqués. Je leur ai donné tous les conseils que j'ai pu.* »

Le long des pistes écrasées de soleil du parc national de l'Ahaggar, dans lequel était tracé le parcours, les athlètes locaux ne pouvaient opposer que leur volonté et leur courage aux favoris de l'épreuve. Parmi eux, le Hongrois Erno Kis-Kiraly, serrurier du côté de Budapest, mais surtout aspirant à devenir ultra-marathonien professionnel. Vainqueur de la course d'Autriche (743 kilomètres en sept jours) et de la Grande course du Hoggar (treize marathons en treize jours), il tricote de sa foulée rasante jusqu'à 280 kilomètres, par semaine, à l'entraînement.

Sur les contreforts du massif du Hoggar, son rythme de locomotive à diesel a finalement eu raison de l'Ecossais Jack Maitland, vingt-six ans, et de l'expérimenté Mike Short, trente-neuf ans, deux petits gabarits généralement à l'aise sur les parcours à forte dénivelée. Mais il n'y avait rien à faire contre Daniel Oppliger, un Suisse de trente et un ans, spécialiste, comme Maitland et Short, des courses de *montagne*. Très implanté en Suisse, ce type de compétition fait de plus en plus d'adeptes en Italie et en France. Il existe un officieux championnat d'Europe et une Coupe du monde, que Primo Nebiolo, le président de la Fédération internationale d'athlétisme (FIAA), aimerait bien accueillir dans son giron officiel.

Pour l'instant, on a plus de chances de croiser le doux sourire de Daniel Oppliger au guichet de la poste de Saint-Imier, où il est employé à plein temps, qu'à la télévision. Cet authentique champion, formé sur la piste, court pour le plaisir, hors des stades et de préférence loin du macadam des villes. « *Les coureurs de cimes doivent être plus robustes physiquement et moralement que les autres*, dit-il. *Il n'est pas sûr qu'un bon marathonien soit à l'aise sur une course par étapes dans le désert. Il faut supporter la rusticité de l'hébergement au bivouac et savoir improviser. Pour la dernière étape par exemple, à cause du mauvais temps, nous ne savions même pas pour combien de kilomètres nous partions.* »

Jusqu'à ce qu'un oued déchaîné lui barre définitivement le chemin après 30 kilomètres de course dans la boue, Daniel Oppliger a contrôlé sans peine les assauts de Jack Maitland, revigoré par ce paysage subitement badigeonné aux couleurs des Highlands. « *Ce sont des 4×4 de la course à pied* », dit Gilbert Hirschy, le créateur de ce super-marathon.

Victorieux, Oppliger arborait le bonheur calme d'un sportif bien dans sa peau. S'entraînant une seule fois par jour sur les pentes de son Jura natal, il ne rêve ni de Jeux olympiques ni de record du monde du marathon. « *Je n'ai jamais été blessé pendant toute ma carrière et je ne vais jamais à la pharmacie* », assène-t-il tranquillement comme pour marquer ses distances avec le haut niveau. Débarqué dans le désert avec son cabas à provisions plein de bananes et de pommes, il n'a rien d'un être surnaturel pour les autres participants, dont la seule gloriole sera d'avoir réussi à rallier l'arrivée de cette éprouvante aventure.

Comme André, le boulanger de Bernay, bâti en haltérophile, ou Lulu, un médecin de cinquante-six ans à la foulée trotte-menu, Daniel Oppliger n'a pas perdu une miette du décor grandiose. Les couleurs tantôt rosées, tantôt bleutées des montagnes autour de l'Assekrem lorsque l'aube se lève apaisent les douleurs de la veille et ravivent le moral de chacun. La bonne humeur fait alors cercle autour de la marmite de café fumant. Il sera toujours temps tout à l'heure, entre deux points de ravitaillement, de maudire en solitaire l'idée saugrenue qui vous a conduit à vous inscrire.

Cette ambiance, Gilbert Hirschy y tient : « *Dans ce genre de course*, dit-il, *les coureurs, du premier au dernier, deviennent des amis. J'ai beaucoup de plaisir à leur faire connaître le pays des Touaregs, dont je suis amoureux. Il ne faudrait pas, dans l'avenir, dépasser quatre-vingts à cent coureurs, dont vingt de niveau mondial, afin de préserver l'esprit.* » Pour ce technicien dentiste de quarante-trois ans, « *il n'est pas question d'en faire une course à fric, mais plutôt une grande classique algérienne* ». Dès l'an prochain, les autorités algériennes seront partie prenante du comité d'organisation. Si cette perspective n'excite pas l'appétit des *sponsors* étrangers, elle intéresse l'Office national algérien du tourisme (ONAT) et Air Algérie, les deux parrains de l'édition 1988, dont l'ambition est de développer le tourisme encore embryonnaire en pays targui. La promotion touristique par le sport aventure, voilà une idée qui n'est pas tombée de la dernière pluie.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Masters de perche. – Grenoble, samedi 12 mars.

Championnat de France d'épreuves combinées en salle. – Liévin, dimanche 13 mars.

Basket-ball

Championnat de France. – Douzième tour retour, Tours-Racing (A2, « Samedi passion », à partir de 15 heures).

Boxe

Championnat du monde WBC des légers. – José Luis Ramirez (Mexique) - Pernell Whitaker (Etats-Unis), Paris, samedi 12 (TF1, en différé, dimanche 0 heure).

Cyclisme

Paris-Nice. – Jusqu'au dimanche 13 mars.

Escrime

Coupe d'Europe des clubs et *Challenge Rommel au fleuret masculin*. – Paris Coubertin, *jusqu'au dimanche 13 mars.*

Football

Coupe de France. – Trente-deuxièmes de finale, samedi 12 et dimanche 13 mars.

Coupe d'Europe. – Marseille-Rovaniemi, mardi 15 (TF1, en direct, 20 h 40) ; PSV Eindhoven-Bordeaux, mercredi 16 (direct Canal +, 19 h 20).

Coupe d'Afrique des *nations*. – Jusqu'au 27 mars au Maroc.

Golf

Open de Majorque. – Jusqu'au dimanche 13 mars.

Hockey sur glace

Championnat de France. – Play-off retour, samedi 12 et mardi 15 mars.

Rugby

Championnat de France. – Douzième journée, dimanche 13 mars.

Ski

Coupe du monde de ski acrobatique. – La Clusaz, jusqu'au dimanche 13 mars.

Coupe du monde de ski alpin. – Descente et super-géant hommes, à Vail (Etats-Unis), samedi 12 et dimanche *13 mars.*

Squash

Tournoi international à Paris. – *Jusqu'au dimanche* 13 mars.

Voile

Semaine de vitesse de Brest. – Jusqu'au 20 mars.

Tennis

Tournoi de Key-Biscayne (Floride). – Du lundi 14 au dimanche 27 mars.

RUGBY : Tournoi des cinq nations

Fouroux plie sous Ferrasse

Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre, Jacques Fouroux a participé, le mercredi 9 mars, au comité de sélection qui s'est réuni dans les nouveaux locaux de *l'Equipe* pour former le XV de France devant affronter le Pays de Galles, le 19 mars à Cardiff, en finale du Tournoi des cinq nations. En deux semaines, c'est la deuxième fois que l'homme de terrain de l'équipe nationale de rugby est revenu sur ce qu'il avait dit.

« MÉNAGEZ *un peu Jacques Fouroux.* » En s'adressant ainsi aux journalistes, réunis pour apprendre la reconduction de l'équipe victorieuse de l'Irlande pour affronter le Pays de Galles, Albert Ferrasse avait l'air d'une mère poule mettant sous son aile protectrice le poussin souffre-douleur de la basse-cour médiatique.

Apparemment, tout va donc pour le mieux entre le président de la Fédération française de rugby, qui va briguer le sixième renouvellement de son mandat depuis 1969, et l'homme de terrain du XV de France depuis 1981. Mais faut-il se fier aux apparences ? En dépit des boutades dignes des fameuses troisièmes mi-temps qui accréditaient l'atmosphère bon enfant de la réunion, il restait que « tonton » – ainsi que le président de la FFR est surnommé – avait dû tirer l'oreille du capitaine du grand chelem 1967 pour qu'il assiste à ce comité de sélection.

C'est dire que tout ne va pas aussi bien qu'il paraît entre les deux hommes et qu'en dépit du démenti l'annonce du départ prochain de l'entraîneur n'était pas seulement une histoire montée en épingle par un journal en mal de scoop.

Jacques Fouroux n'est manifestement plus à l'aise dans son costume d'homme de terrain. Il est viscéralement attaché à la notion de groupe, à cette solidarité qui se noue entre quinze hommes amenés à connaître en même temps la souffrance et le plaisir, autour d'un ballon ovale.

Autant que dans certaines options de jeu, il y a là toute la conception du rugby selon Fouroux. Au nom du « groupe », chacun doit être capable de se sublimer. Quel que soit son état. C'est ainsi que, pour le premier match du Tournoi des cinq nations, Sella se retrouva dans la ligne des trois-quarts alors qu'il n'avait manifestement pas récupéré de ses blessures. Même remarque pour ce qui concerne Condom en deuxième ligne. Les médiocres prestations du XV de France lors des deux premiers matches amenèrent les sélectionneurs à « faire le ménage ». Cinq têtes sont tombées avant la rencontre contre l'Irlande. Et le « groupe » Fouroux a été désarticulé.

L'homme de terrain se reconnaît-il dans l'équipe qui doit affronter le Pays de Galles ? Pas à 100 %. Orso, Carminati, Cecillon ne sont pas des hommes à lui. Des sélectionneurs ont pesé de tout leur poids pour que l'intérêt de l'équipe de France passe avant celui du « groupe ». Combien de temps « Napoléon-Fouroux », ainsi que le petit demi de mêlée d'Auch avait été surnommé, supportera-t-il cette situation ? Il n'a pas le caractère à plier l'échine très longtemps, même sous les injonctions du président Ferrasse.

A. G.

AUTOMOBILISME : la nouvelle Ligier de formule 1

Retour en atmosphérique

APRÈS « *cinq années de galère* » passées à rechercher un moteur compétitif, Guy Ligier a retrouvé le sourire à l'orée de sa treizième saison de formule 1. Avant même ses premiers tours de roues, samedi 12 et dimanche 13 mars sur le circuit de Nogaro (Gers), la nouvelle JS 31 a déjà séduit par ses formes et ses innovations lors de sa récente présentation à Paris.

Comme beaucoup d'autres écuries, Guy Ligier a opté dès cette année pour le retour au moteur atmosphérique qui devra équiper toutes les formule 1 en 1989. Le choix semble judicieux puisque, comme Williams, le champion du monde des constructeurs 1987, et March, il a fait appel au préparateur britannique John Judd. Ce dernier fournira au constructeur vichyssois quinze moteurs (à 40 000 livres, soit 410 000 francs l'unité) dérivés du V 8 Honda de formule 3 000 et assurera leur entretien pendant deux ans. Ces moteurs de 3 500 cm3 devraient, dans un premier temps, développer une puissance de 590 à 600 chevaux.

Cette assurance de disposer d'un moteur atmosphérique compétitif n'est pas une garantie suffisante pour renouer avec le succès qui fuit l'écurie française depuis 1981. « *La différence ne devrait pas se faire cette année sur la puissance entre les moteurs atmosphériques mais plutôt sur l'aérodynamisme des châssis* », estime Michel Têtu, le directeur technique de l'écurie Ligier. A ce titre, la JS 31 se différencie de ses devancières par ses pontons latéraux très bas et l'extrême finesse de sa coque.

Pour parvenir à ce résultat, Michel Têtu a recouru à quelques innovations. Afin d'obtenir une « taille de guêpe » qui dégage bien l'aileron arrière pour un meilleur appui aérodynamique, le moteur a été avancé en position quasi centrale, juste dans le dos du pilote. Le réservoir de 200 litres est divisé en deux parties, de part et d'autre et à l'arrière du moteur. L'étroitesse extrême du cockpit implique l'utilisation d'un volant encore plus petit qu'à l'ordinaire. Dès lors, pour éviter une fatigue et des efforts excessifs aux pilotes, la JS 31 a été dotée de la première direction assistée montée sur une formule 1.

« *Il va falloir que les pilotes s'habituent à conduire une telle monoplace car ses réactions seront différentes de celles d'une monoplace conventionnelle* », prévient Michel Têtu. C'est en prévision de ce travail de mise au point et de réglages que Guy Ligier a préféré faire confiance en 1988 à un duo de pilotes d'expérience : le Français René Arnoux (trente-neuf ans), fidèle à l'écurie vichyssoise pour la troisième saison consécutive, et le Suédois Stefan Johansson (trente-deux ans), coéquipier d'Alain Prost l'an dernier chez McLaren.

GÉRARD ALBOUY.

● **BASKET-BALL : Coupe Korac.** – Le Real Madrid a remporté la Coupe Korac malgré sa défaite, le mercredi 9 mars, en match retour de la finale contre Cibona Zagreb (93 à 94). Au match aller, dans leur salle, les Madrilènes l'avaient emporté 102 à 89.

● **CYCLISME : *Paris-Nice.*** – L'Américaine Andy Hampsten a remporté, le jeudi 10 mars, la troisième étape disputée entre Salon-de-Provence et Toulon avec arrivée au sommet du Mont-Faron. Deuxième à 27 secondes, l'Irlandais Sean Kelly, sept fois vainqueur de l'épreuve, se retrouve à la deuxième place du classement général à 5 secondes du Britannique Sean Yates, après qu'on lui ait remis, par erreur, le maillot de leader à l'arrivée.

EXPOSITIONS

Au musée et dans les livres

Rodin revisité

Tandis que le Musée Rodin s'apprête à entreprendre de grands travaux, des livres sur l'œuvre et la vie du sculpteur paraissent.

Le visiteur assidu du Musée Rodin l'aura remarqué : l'hôtel Biron, salle après salle, fait l'objet d'un rafraîchissement ; on y a refait les planchers du premier étage, on y refait *les fenêtres*, on y repeint *les* murs, et aujourd'hui, on s'occupe de la salle du Baiser. Mais ce lifting, *qui n'était pas du luxe*, n'est *rien* comparé aux travaux qui devraient commencer l'année prochaine. Le conseil d'administration du musée (présidé par Mme Chaban-Delmas) vient en effet de décider de confier à l'architecte Henri Gaudin l'étude et la réalisation d'un programme de réaménagement qui permettra de vouer l'hôtel Biron à la seule présentation des collections. On en sortira bureaux, archives, bibliothèques, etc. qui seront répartis entre la chapelle et un nouveau bâtiment qui s'appuiera sur le mur mitoyen, là où est la *Porte de l'enfer*. Budget prévisionnel de ces travaux : 50 millions de francs.

Le musée décidément se réveille. Il avait dormi pendant de longues années. Puis ouvert un œil, titillé par le regain d'intérêt manifesté pour le sculpteur, aux Etats-Unis notamment, où l'exposition de Washington, en 1981, invitait à « revisiter » *le maître*. Titillé aussi par l'ouverture du dossier Camille Claudel, élève et maîtresse difficile, dont la *beauté, l'intelligence, le talent* et finalement la folie, n'a pas fini de fasciner.

Et le musée d'entreprendre un travail de publications autour de ses collections et de ses archives, incontournables. A l'inventaire des dessins par Claudie Judrin, au classement de la correspondance par Alain Beausire, dont il ne reste à l'un et à l'autre qu'un volume à faire paraître fin 1988 ou début 1989 (1), est venu s'ajouter *le* catalogue *des* marbres, par Nicole Barbier en 1987, pour faciliter nouvelles appro*ches et études, ou tout simplement* permettre à un plus large public de mieux connaître , et l'homme et l'œuvre, dont la bibliographie n'est pas, loin de là, aussi abondante qu'on pourrait le croire.

Malgré le caractère souvent anodin des lettres du sculpteur, peu porté sur l'écriture (et franchement nul en orthographe), la publication de sa correspondance reste une source précieuse d'informations, dès *lors que l'on cherche à en savoir plus* sur le quotidien du créateur. Et celle-ci devait bien finir, en ces *temps de biographimanie galopante*, consécutive à vingt ans et plus de frustration en la matière, par susciter quelque nouvel ouvrage. Cet ouvrage, on le doit à Pierre Daix, dont le *Rodin* vient de sortir chez Calmann-Levy, justement au rayon des biographies (2), alors qu'il *relève plutôt de la monographie*, ou de l'essai – deux genres moins porteurs, ou des trois. Le livre de deux *cent cinquante pages, sans* images, n'a évidemment pas l'ambition de l'ouvrage de Frédéric V. Grunfeld, également sorti depuis peu, mais à New-York et en anglais, qui lui est fort épais : 700 pages sur lesquelles il va bien falloir se pencher, puisqu'il prétend être « La » monographie qui comble les lacunes des précédentes : celle de Judith Cladel, celle de Robert Descharnes et Jean-François Chabrun notamment, parues il y a vingt ans et plus.

L'art de photographier l'art

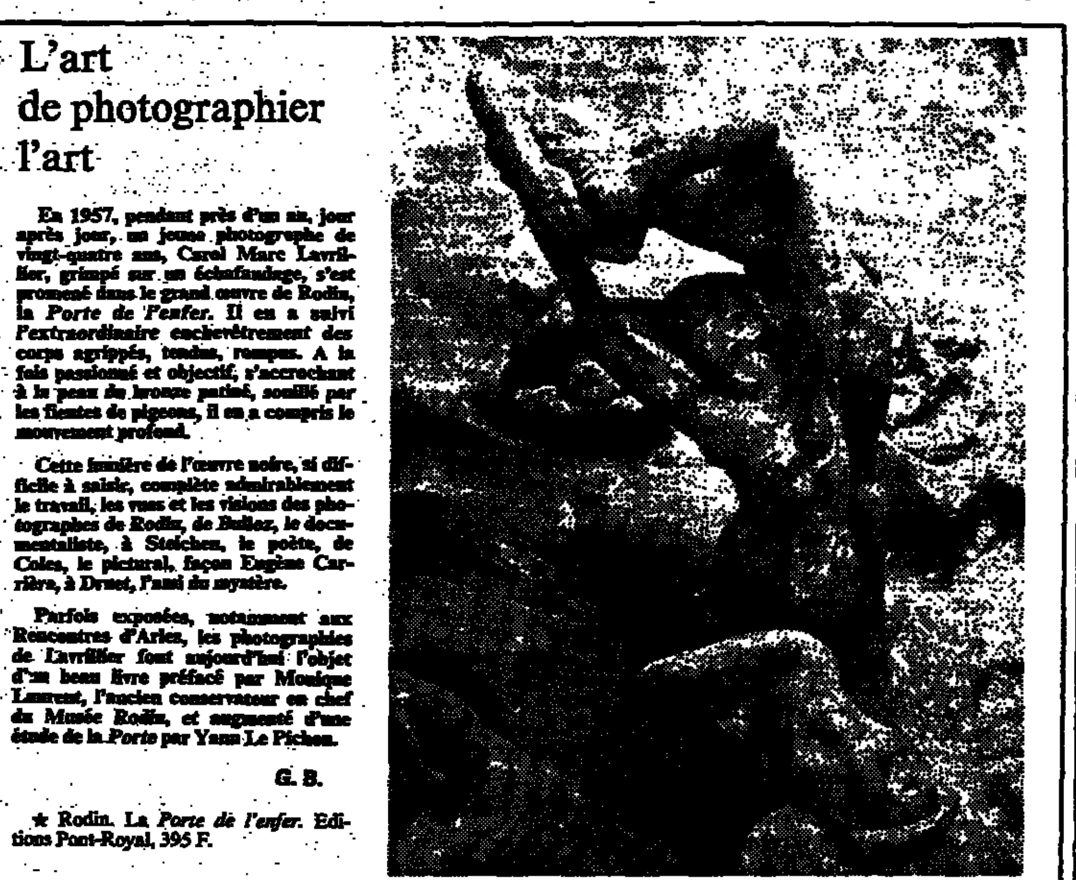
En 1957, pendant près d'un an, jour après jour, un jeune photographe de vingt-quatre ans, Carol Marc Lavrillier, grimpé sur un échafaudage, s'est promené dans le grand œuvre de Rodin, la *Porte de l'enfer*. Il en a suivi *l'extraordinaire enchevêtrement des corps agrippés, tendus, rompus*. A la fois passionné et objectif, s'accrochant à la peau du bronze patiné, souillé *par* les fientes de pigeons, il en a compris le mouvement profond.

Cette lumière de l'œuvre noire, si difficile à saisir, complète admirablement le travail, les vues et les visions des photographes de Rodin, *de Bulloz*, le documentaliste, à Steichen, le poète, de Coles, le pictural, façon Eugène Carrière, à Druet, l'ami du mystère.

Parfois exposées, notamment aux Rencontres d'Arles, les photographies de Lavrillier font aujourd'hui l'objet d'un beau livre préfacé par Monique Laurent, l'ancien conservateur en chef du *Musée Rodin*, et augmenté d'une étude de la *Porte* par Yann Le Pichon.

G. B.

★ Rodin. La *Porte de l'enfer*. Editions Pont-Royal, 395 F.



Camille-Auguste

Dans son *Rodin*, Pierre Daix ne cache pas qu'il a travaillé à partir des documents publiés et non en dépouillant des archives nouvelles. Son propos est ailleurs : *« Opérer un décapage de Rodin par l'art du vingtième siècle. »* Ce qui revient à ne plus faire de lui le dernier des fabricants de « sculptures bifteck », pour reprendre l'expression peu tendre de Brancusi à l'égard du maître (à qui il doit beaucoup) ; et comme semble l'avoir considéré Margit Rowell dans son exposition à Beaubourg : « Qu'est-ce que la sculpture moderne ? », où *seuls* étaient admis aux sources de la modernité, Gauguin, Matisse et Picasso : trois peintres.

Soit, on n'ira pas contre cette invitation de Pierre Daix à reconsidérer – *dans la foulée de l'étude* des marbres par Nicole Barbier – l'œuvre de Rodin dans son rapport à l'espace, mais on trouvera tout de même que l'auteur profite un peu trop de l'éclairage moderniste pour citer au moins vingt-sept fois Picasso et trouver que la *Porte de l'enfer* est plus proche de *Guernica* que du symbolisme auquel décidemment en France on ne reconnaît aucun esprit d'ouverture sur le vingtième siècle.

Une autre idée un peu fixe, qui cette fois relève du domaine social, anime le livre. C'est le « côté peuple », de Rodin, qui a dû batailler ferme pour passer de son statut d'artisan décorateur au service d'un Carrier-Belleuse à *celui* d'artiste à part entière, d'ailleurs d'abord reconnu par le marché international naissant quand les commandes officielles faisaient défaut.

Un troisième point taraude Pierre Daix. Il est d'ordre privé, c'est la relation Camille-Auguste, dont il reconnaît qu'on n'en sait *finalement* pas grand-chose, mais sur laquelle il ne peut s'empêcher de revenir, brossant *finalement* à travers *cette longue* et douloureuse histoire d'amour, plutôt un portrait d'elle, que de lui.

Le portrait de Rodin, l'homme de chair, bien vivant qu'on aimerait saisir, puisque biographie en principe il y a, *est finalement ce qui manque* le plus dans l'ouvrage. Malgré le suivi de la vie du sculpteur, depuis l'enfance dans les bas-quartiers des Gobelins, avec un père employé à la préfecture, qui craint que son fils ne soit une « poire molle », jusqu'à sa mort en 1917, dans le froid de l'hôtel Biron, entouré de rapaces de l'administration, qui ne songent plus qu'à la valeur du testament.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Inventaire des dessins : le quatrième volume (tome I) des quelque sept mille dessins du Musée Rodin est paru en début d'année accompagné d'une exposition d'une soixantaine de feuilles dans la chapelle du musée (jusqu'au 14 mars).

Correspondance, trois volumes publiés : tome I, 1860-1899 ; tome II, 1900-1907 ; tome III, 1908-1912.

(2) *Rodin*, par Pierre Daix. Editions Calmann-Levy, 125 F.

Au Grand Palais

SAGA bis

La lithographie règne au Grand Palais où s'est ouvert le Salon du SAGA (Sculpture, arts graphiques actuels). Faut-il s'en réjouir ?

Premier sentiment : les livres d'art ont déserté, les lithographies sont partout. On cherche en vain Flammarion ou les Editions du Regard, qui étaient portant venus l'an dernier. Il ne reste guère qu'un stand Mazenod. L'affaire est réglée : les éditeurs au sens traditionnel du mot préfèrent le Salon du Livre.

Second sentiment : bijoux, tapis et sculptures *n'occupent* qu'une place réduite. On voit deci, delà quelques objets décoratifs aux couleurs voyantes, Arman *tiré sur* velours, Di Rosa tiré en plastique : peu de choses, en somme. Artcurial, spécia*liste incontesté du genre, n'a pas cru* nécessaire de parcourir les trois cents mètres qui séparent l'avenue Matignon du Grand Palais. Son absence ne passe pas inaperçue.

Donc, faute de beaux livres ou de *beaux objets*, *l'estampe* a tout envahi. Elle s'étale, elle s'accroche dans tous les coins, elle vient de partout de Rio, de Syracuse, de Malmö, de Châteauroux et de Roquefort-des-Corbières. Elle a tous les formats, tous les procédés, tous les styles, tous les prix. Elle triomphe par le nombre. Par la qualité, c'est moins sûr : le SAGA réunit des œuvres et des artistes si divers et si disparates que l'on y passe, d'une cimaise à l'autre, de l'excellent au médiocre.

En haut, tout en haut de la hiérarchie siège l'inaccessible et admirable Braque, auquel la Galerie Adrien Maeght a consacré une rétrospective de premier ordre, des gravures cubistes aux oiseaux des années 50. En comparaison, André Masson, auquel un récent décès vaut plusieurs hommages, paraît moins élégant, plus appliqué et quelquefois victime de sa prolixité. Mais n'est-il pas plus encore victime du zèle passablement abusif de ceux qui ont tiré en bronze à des formats démesurés les minuscules modelages – jouets surréalistes plus que sculptures – que l'artiste avait exécutés jadis ?

Les abstraits français de l'après-guerre, Hartung, Manessier et Soulages sont eux aussi largement représentés, et leur succès donne au salon un air « années 50 » d'autant plus accentué *que revient à son tour un* « nuagiste » comme Benrath. Mais peut-on les voir véritablement, au *milieu de l'inondation des lithos* bariolées qui forment le fonds de commerce de tant de stands ? Là, campe *la foule des assez bons* graveurs, des lithographes inégalement inspirés, des demi-célébrités et des *demi-soldes de toutes nations* et de toutes tendances. Il n'est pas sûr que l'estampe et l'art contemporain aient *grand-chose à gagner* à des rassemblements si nombreux et si peu cohérents.

PHILIPPE DAGEN.

★ Grand Palais, jusqu'au 14 mars.

A la Bibliothèque nationale

Un hommage au procédé Goetz

La Bibliothèque nationale a choisi le temps du SAGA pour évoquer la trouvaille d'un graveur.

En 1967, le peintre-graveur Henri Goetz mettait au point le fruit de dix années de recherches : le procédé qui porte son nom, la gravure au Carborundum, que maints artistes devaient adopter, avec lui, après lui. Joan Miro le premier, heu*reux de pouvoir ainsi [s,] « exprimer avec davantage de richesse et de liberté »*.

A la gravure traditionnelle en creux, le procédé Goetz substitue la gravure en relief. Au lieu d'entailler *le métal*, le *graveur lui ajoute* une structure en saillie, qui devient une surface à peindre et non plus à inciser, et sur laquelle est fixé solidement un abrasif pulvérisé, le Carborundum (nom déposé), ou carbonate de silicium. Cette cuisine finalement simple permet l'opulence des coloris, l'intensité et le velouté *des noirs, la délicatesse palpable* des gaufrages, l'incorporation de matières insolites ; et aussi de faire *l'économie de plusieurs passages* sous la presse.

Le résultat, son excellence, on *peut en juger devant le* choix d'estampes que la Bibliothèque nationale expose à la galerie Colbert. *De Miro le poète*, qui complète ses aquatintes avec les noirs d'ébène que dépose une seconde planche traitée au Carborundum ; à Clavé, qui incorpore à ses compositions en pleine fermentation les objets les plus hétéroclites ; en passant par Papart, Coignard, Brisson et Henri Goetz, bien entendu. Ce dernier n'a pas *dételé* et reste fidèle aux formes abstraites à la fois coupantes et harmonieuses.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs. Jusqu'au 19 mars.

COULISSES

Mort d'un des derniers peintres de l'école d'Alger

Né en 1890 en Algérie, pays qu'il avait quitté il y a seulement une *dizaine* d'années pour se retirer à Marseille, où il vient de mourir, Pierre Famin était, avec Louis Benisti, l'un des derniers survivants de ce que l'on a appelé « l'école d'Alger ».

Très éloigné cependant de l'orientalisme traditionnel, *Famin*, auteur surtout de gouaches et d'encres, fit particulièrement preuve, comme ses *compagnons Brouty ou Launoy*, d'un très grand sens du dessin. Véritable « pôle culturel » de l'Alger des *années 1925-1955, sa galerie du* Minaret vit défiler aussi bien Camus que Cocteau, Le Corbusier, l'urbaniste d'Orléansville Jean de Maisonseul, l'éditeur Charlot, le poète de la révolution algérienne Jean Sénac et les futurs peintres algériens comme Bya. Famin guida Marquet lors de sa fameuse traversée du Sahara. Menant une vie de « bohème », avec d'ailleurs d'assez confortables revenus familiaux, Famin ne se souciait guère de faire connaître sa peinture, surtout présente aujourd'hui dans des collections privées françaises. Ayant travaillé toutefois jusqu'au bout, il meurt au moment où se prépare à Marseille une exposition de ses gouaches inspirées par la mairie Louis XIV de cette ville.

J.-P. P.-H.

Les conservateurs de la BN

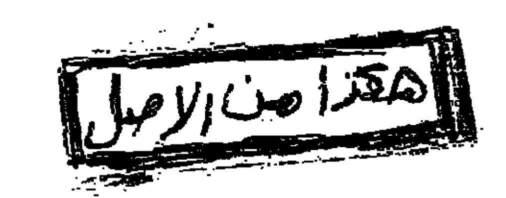
Les conservateurs de la Bibliothèque nationale viennent d'adresser une lettre au premier ministre pour lui *demander « des avantages analogues à tous les corps de conservateurs issus d'un concours national »*, après l'annonce de mesures financières en faveur des conservateurs de musée. Il s'agit, selon le ministère, de mesures concernant sept nominations dans le grade d'inspecteur général et de dix-neuf nominations dans le grade de conservateur en chef, ainsi que des conditions d'attribution de l'« indemnité spéciale », le montant moyen annuel pouvant désormais être triplé.

Découverte d'un Véronèse

Le Fauconnier, une œuvre de Véronèse peinte sur bois (222 x 108) a été récemment découverte à Paris, dans une famille parisienne qui a souhaité garder l'anonymat. Ce tableau sera cependant visible, puisqu'il sera mis en vente le 14 avril à l'Hôtel Georges-V par Me Tajan.

A Amsterdam, un Mondrian a été découvert « par hasard » dans le bureau d'un homme d'affaires américain. Il s'agirait d'une des premières toiles du peintre (vers 1906). Elle passera chez Sotheby's à l'automne.

● Mort de l'historien d'art Pierre Courthion. – L'historien d'art et journaliste Pierre Courthion, d'origine suisse, est mort le 2 mars à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-six ans. Ami personnel de nombreux artistes, Pierre Courthion, qui était né à Genève en 1902, a été l'auteur d'une œuvre éclectique et abondante. De Delacroix à Soutine, de Poussin à Matisse, il avait écrit sur tous les peintres et sur toutes les époques



Culture

CINÉMA

Les films de femmes à Créteil

Le dixième Festival international *des films de femmes* – Festival de Créteil et du Val-de-Marne – aura lieu du 12 au 20 mars. Il s'ouvre le vendredi 11 mars à 21 heures par la projection, dans la grande salle de la Maison des arts de Créteil, du film d'Agnès Varda, *Jane B., par Agnès V.*, en présence de la réalisatrice et de l'actrice.

Fidèle à sa vocation, le Festival va faire le point sur la création cinématographique des femmes dans le monde entier. Onze longs métrages de fiction et onze longs métrages documentaires sont en compétition, ainsi qu'un grand nombre de courts métrages. Mais l'intérêt se portera aussi sur la rétrospective Kira Mouratova (intégrale des œuvres, toutes inédites, d'une réalisatrice soviétique), sur l'autoportrait en dix films de Dominique Sanda, sur la section « Enthousiasmes et découvertes » (huit films de pionnières ou contemporaines), sur la section « Les femmes dans le cinéma arabe » (quinze films de sept pays arabes différents, la présence de Mary Queeny, actrice et productrice égyptienne) et sur le « Forum Marie-Claire » animé par des journalistes du magazine pour débattre des thèmes de société. Plusieurs prix seront décernés : Grand Prix du jury, Prix du public, Prix de l'Association des femmes journalistes.

Les 21 et 22 mars, le KIWI (Kino Women International), créé à l'initiative des réalisatrices soviétiques au Festival de Moscou en juillet 1987, tiendra son deuxième congrès dans la salle de conférence du conseil général du Val-de-Marne. Débats en traduction simultanée.

★ Renseignements sur le programme et les divers lieux de projection au 48-99-90-50.

Images du Nord à Rouen

L'initiative locale d'un Festival du film nordique qui, outre les subventions de la ville de Rouen, du conseil régional de Haute-Normandie, du conseil général de Seine-Maritime, a reçu entre autres l'appui de la Fondation Gan pour le cinéma, se présentait sous de bons auspices, après une brillante soirée d'ouverture, mais, de l'avis des organisateurs, il fallait attendre la venue du public rouennais, qui ne se déplace pas facilement. Or il est venu, aux séances de l'après-midi et du soir, nombreux, attentif, jeune en grande partie, comme aux plus beaux temps de la cinéphilie, et il a fallu parfois refuser du monde jusqu'à la clôture le 8 mars.

Ignorés, à quelques exceptions près (*le Festin de Babette*, de Gabriel Axel, *Ma vie de chien*, de Lasse Hallström) des distributeurs français, les récents films suédois, danois, norvégiens, finlandais, islandais que proposait le Festival, se distinguaient par l'originalité des scénarios, et des qualités formelles tenant, le plus souvent, à des points de vue d'auteur. Le réalisateur suédois Bo Widerberg (*le Chemin du serpent*) n'est pas un inconnu, mais on compte, parmi les découvertes de la sélection officielle, d'autres Suédois, Carsten Brandt (*Démons*) et Kay Pollack (*Aimez-moi*) ; le Danois Helle Ryslinge (*Cœurs flambés*, comédie sociale à l'humour ravageur) ; les Norvégiens Erik Gustavson (*Blackout*, en hommage au thriller américain) et Oddvar Einarson (*X*, itinéraire « bressonnien » d'une jeune fugueuse droguée dans un univers urbain oppressant) ; les Finlandais Aki et Mika Kourismaki, deux frères qui admirent Jean-Luc Godard et sont dans leurs films, *les Ombres au paradis* pour le premier, *Rosso* pour le second, très dissemblables.

Si remarquable que soit *le Festin de Babette*, on regrette un peu que ce film, déjà passé par le Festival de Cannes et assuré d'une sortie en France, se soit taillé la part du lion au palmarès, tout au moins pour le Grand Prix du jury, manquant d'audace en l'occurrence. Gabriel Axel est un cinéaste danois important, et qui va s'imposer de lui-même. Présenté dans les « journées thématiques », son film *la Mante rouge* retrouvant l'esprit, l'atmosphère d'une vieille légende islandaise dans un style hiératique, épuré, est un chef-d'œuvre comme *le Festin de Babette*.

Mais, de panorama en rétrospective, on a retrouvé Mai Zetterling (*les Amoureux*, avec toutes les actrices bergmaniennes des années 60, *Docteur Glas*). Son dernier film, *Amorosa* (1987), consacré à la romancière suédoise Agnès von Krusenstjerna – dont s'inspirait *les Amoureux* – est une flamboyante et bouleversante introspection de la folie et de la création littéraire. Avis aux distributeurs!

JACQUES SICLIER.

Palmarès

Grand Prix du jury : *le Festin de Babette*, de Gabriel Axel ; Prix du public : *le Festin de Babette*, de Gabriel Axel ; Prix du jury de la presse : *Aimez-moi*, de Kay Pollak et mention particulière à *Cœurs flambés*, de Helle Ryslinge ; Prix de la meilleure actrice : Eva Fröling pour *Démons*, de Carsten Brandt ; Prix du meilleur acteur : Stellan Skarsgård, pour *le Chemin du serpent*, de Bo Widerberg.

MUSIQUE

« De la maison des morts », salle Favart

Une étincelle divine

Le dernier opéra de Leos Janacek, inspiré par Dostoïevski, une œuvre bouleversante qui vient d'entrer au répertoire de l'Opéra de Paris.

« *Comment expliquer*, écrit Milan Kundera (1), *que ce vieillard, absorbé par son amour tardif pour une jeune femme, à l'apogée de son succès, dans les années les plus paisibles de l'entre-deux-guerres, ait choisi pour un opéra la description de la vie dans un camp de prisonniers, qui, mis en scène, investi par l'hypersensibilité de sa musique, devient image du camp de concentration d'aujourd'hui ?* »

De la maison des morts, le dernier opéra de Leos Janacek, qu'il a tiré lui-même en 1927 du livre où Dostoïevski a raconté ses souvenirs de bagne, a bien en effet une force prophétique. Cette œuvre bouleversante vient de faire son entrée au répertoire de l'Opéra de Paris, dans l'interprétation la plus authentique, avec d'excellents chanteurs tchèques, sous la direction de Charles Mackerras, spécialiste de Janacek et de cette partition dont il a réalisé la version la plus proche du manuscrit.

Il insiste en particulier sur la formidable intensité de cette musique, le chant profond de cette vie qui court toujours à travers ces êtres meurtris ; et dans le style vocal, un perpétuel récitatif tendu jusqu'à la limite de l'air, passent toute la détresse et l'espoir chevillé au corps des bagnards, la vivacité de leur imagination, l'étrangeté de leur caractère, et cet amour que Janacek porte à chacun d'eux : « *Dans chaque créature, une étincelle divine* », a-t-il écrit en épigraphe.

Bien que très concise (à peine plus d'une heure et demie), l'œuvre offre une grande diversité d'événements et d'atmosphères : l'arrivée d'un nouveau prisonnier politique, noble (le narrateur de Dostoïevski), que le commandant donne l'ordre de fouetter jusqu'au sang ; l'aigle captif, souffre-douleur des détenus ; les disputes, les coups ; les récits où chacun raconte l'aventure qui l'a amené au bagne ; une fête, le jour de Pâques devant le pope et les gardes-chiourmes, où les prisonniers jouent une pièce sur Don Juan et une pantomime ; la mort d'un détenu, etc., jusqu'à la libération du noble.

Janacek fait jaillir de l'ombre, en un seul air ou quelques répliques, des personnages très forts et touchants, tels le jeune Aleia, auquel le narrateur apprend à lire et à écrire, ou l'extraordinaire Schichkov, meurtrier de sa femme, dont le récit est le point culminant du drame.

La réalisation de Volker Schloendorff est malheureusement assez confuse. L'œuvre est jouée sans entracte dans un dispositif scénique unique (l'armature de fer d'un pavillon concentrationnaire) et, malgré le changement de la toile de fond, on ne s'aperçoit pas des différences de lieux, on ne ressent guère le passage d'une saison à l'autre, ni l'impression de durée interminable et lancinante de cet univers (2)

Par ailleurs, le style assez gesticulant des acteurs ôte aux personnages une partie de leur vérité intérieure. Mais l'émotion du chant supplée le réalisme théâtral chez des interprètes tels que Vaclav Zitek (Schichkov), Dalibor Jedlicka (le prisonnier noble), Miroslav Kopp (Aleia) ou Frantisek Livora (Filka), auxquels se mêlent Robert Dumé, Jacques Loreau et des chœurs français de bonne tenue. Le rôle de l'aigle captif est tenu par un extraordinaire funambule, Philippe Petit, qui glisse sur les montants de la cage avec une habileté vertigineuse. Quant à l'Orchestre de l'Opéra, il reflète la richesse expressive et la tension de Mackerras, avec une belle palette sonore, malgré une certaine acidité des cordes.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 12, 14, 16, 21, 23, 26, 28, 30 mars et 1er avril, à 19 h 30.

(1) Dans le numéro de mars de *l'Avant-Scène Opéra* consacré à cet ouvrage, aussi riche que de coutume, où l'on trouvera en particulier une très belle analyse de la partition par Harry Halbreich (114 pages, 70 F).

(2) En revanche, les « sous-titres » projetés au-dessus de la scène permettent de bien suivre le livret, chanté en tchèque.

Communication

Concentration dans la production et dans le câble

Les nouveaux équilibres de la télévision américaine

OPA, contre-OPA, fusions concentrations : le marché américain de l'audiovisuel est à nouveau entré en zones de hautes turbulences. Entre 1986 et 1987, les trois grandes chaînes nationales, ABC, CBS, et NBC avaient, coup sur coup, changé de propriétaires. Cette année, ce sont les entreprises de production qui sont au centre de l'agitation économique.

La tempête boursière de l'automne a durement touché ce secteur considéré comme « spéculatif » par Wall Street et les actions des entreprises de production ont enregistré une baisse moyenne de 66 %. Du coup, le financement par l'épargne publique pour développer de nouveaux projets devient très aléatoire et l'indépendance financière de nombre de producteurs paraît fort compromise.

A ce contexte financier défavorable s'ajoute les tensions propres du marché de la télévision. Les trois grandes chaînes nationales ont enregistré, l'an dernier, une baisse d'audience globale de 6 % et voient stagner leurs ressources publicitaires. Pour sauvegarder leur rentabilité, ABC, CBS et NBC ont tendance à diminuer leurs apports financiers à la production de séries de feuilletons. Dans le même temps, les télévisions locales, second marché de diffusion pour les séries, connaissent des difficultés : nombreuses sont celles qui, après avoir été rachetées à prix d'or il y a trois ans, enregistrent de lourds déficits, voire de retentissantes faillites. Quant aux chaînes thématiques diffusées par le câble, grandes bénéficiaires de la guerre de l'audience (+ 26 % en un an), elles n'ont pas encore les moyens de financer la production.

Pour survivre dans ce climat morose, les producteurs indépendants cherchent des alliances. En 1986, Lorimar, le créateur de « Dallas » avait ainsi fusionné avec un autre indépendant, Telepictures. Ce mariage hollywoodien a tourné court : 58 millions de dollars de pertes en mars 1987, 82 millions cette année à la suite de malencontreuses opérations de diversification dans le cinéma et la vidéo. Un des géants d'Hollywood, Warner, fort de ses 328 millions de dollars de bénéfices, songe y prendre le contrôle des deux sociétés. Mais le magnat du pétrole, Marvin Davis, ancien propriétaire de la Twentieh Century Fox, vient de faire une contre-proposition à 780 millions de dollars. Orion, le producteur favori de Woody Allen, se laisse courtiser par le grand distributeur Metromedia qui rachète progressivement ses actions sur le marché. Le groupe MCA (Universal Pictures) tente de se défendre contre une OPA inamicale de M. Donald Trump. Ce promoteur immobilier qui a rénové le nord de Manhattan, a déjà acquis 25 % de capital de MCA et s'apprête à franchir ce seuil avec la bénédiction des autorités boursières.

1 000 dollars l'abonné

La concentration bat aussi son plein sur le marché du câble qui apparaît aujourd'hui comme le média en pointe aux Etats-Unis. Le succès des chaînes payantes, puis du télé-achat a dynamisé la progression commerciale des réseaux. Désormais, quarante-trois millions de foyers américains, soit plus de la moitié des foyers équipés de téléviseurs, sont abonnés au câble. La politique ultralibérale suivie par la commission fédérale des communications (liberté des tarifs, assouplissement des réglementations) a permis aux opérateurs de dégager des marges de 30 % à 40 %, exceptionnelles dans le secteur de la communication. Aux yeux de Wall Street, les réseaux sont devenus des investissements très recherchés.

Certaines sociétés, lourdement endettées par des années d'exploitation déficitaire, profitent de ce climat favorable pour vendre leurs réseaux à des prix spectaculaires. L'abonné se négocie aujourd'hui aux environs de 1 000 dollars! Il y a deux mois, SCI Holdings, le quatrième câblo-distributeur américain, se retirait du marché et ses 1,4 million d'abonnés passaient sous le contrôle d'un consortium dirigé par ATC, filiale du groupe Time. Aujourd'hui, United Artists Communications et United Cable Television fusionnent et leurs deux millions d'abonnés tombent dans l'escarcelle de Telecommunications Inc., le premier propriétaire de réseaux qui règne sur environ le quart du marché.

Mais l'ascension des câblo-opérateurs ne s'arrête pas là. Après la concentration sonne l'heure de l'intégration verticale avec le rachat des chaînes destinées aux réseaux. L'an dernier, John Malone, le fougueux PDG de Telecommunications Inc., prenant la tête d'un consortium de sociétés, s'est emparé d'une forte majorité de blocage dans l'empire de M. Ted Turner. Le milliardaire d'Atlanta, endetté par le rachat au prix fort de la Metro Goldwyn Mayer, a trouvé en John Malone un allié puissant qui pèse aujourd'hui de manière déterminante sur sa stratégie.

La bataille de la quatrième chaîne

Les réseaux de Telecommunications Inc. vont faciliter le développement des chaînes thématiques de M. Turner (WTBS, Cable News Network). Mais, surtout, M. Malone pousse Ted Turner à lancer une grande chaîne nationale capable de concurrencer ABC, CBS et NBC. MTN qui pourrait ouvrir son antenne à l'automne sera diffusé par satellite à tous les réseaux câblés des Etats-Unis. Ce très ambitieux projet heurte de plein fouet toutes les initiatives d'un autre géant, M. Rupert Murdoch, qui après avoir racheté la Twentieth Century Fox et six stations de télévision, rêve aussi de bâtir une quatrième grande chaîne commerciale mais par voie hertzienne cette fois.

Si la FCC encourage cette frénétique concurrence entre les médias, le Congrès, tenu majoritairement par les démocrates, s'inquiète de ces concentrations en série et du poids pris par certains opérateurs. Il vient de contraindre M. Murdoch à respecter la loi anti-concentration en vendant son quotidien le *New York Post*. Et ce, malgré l'opposition de M. Ronald Reagan et de la FCC qui ont tout fait pour soutenir le magnat de la presse. Après cette première victoire, le Congrès surveille de près les ambitions de M. Malone et des propriétaires de réseaux câblés et étudie les moyens de limiter la concentration des réseaux ou d'interdire l'intégration verticale entre propriété du câble et contrôle des chaînes de télévision.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

PIERRE PECHIN. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09). 21 h.

PARIS-NORD. Théâtre ouvert. Jardin d'Hiver (42-62-59-49). 23 h 15.

CATULLUS. Odéon. Théâtre de l'Europe (43-25-70-32). Spectacle en langue hongroise. 20 h 30.

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ. Comédie-Française (40-15-00-15). Salle Richelieu. 20 h 30.

LA TRAVERSÉE DE L'EMPIRE. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60). 20 h30.

VIIIe FESTIVAL DES CONTEURS DE CHEVILLY-LARUE. (39-14-23-77). De 18 h à 22 h 15.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Petit Dictateur : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Conte d'hiver : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Hibou : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. L'Indien cherche le Bronx : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ Iphigénie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Orgie : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Songe d'une nuit d'été : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Transsexuel : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La Nuit du vérificateur : 20 h 30. Salle II. L'empereur panique : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors Limite : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Le Discours aux animaux : 19 h 45. ◇ Palais mascotte : 21 h.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Relâche (l'Etonnante Famille Beonté) : 21 h.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). ◇ Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). ◇ La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public no 1 : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). ◇ Catullus Spectacle en langue hongroise : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rapaport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Show Chiche : les blancs jouent et gagnent : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Réveil : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). L'Annonce faite à Marie : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30. Flagrant Délire : 21 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ◇ La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Pinpin peint Monroe : 22 h. Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30. Salle II. ◇ Kee : 10 h et 15 h. ◇ Les Bonnes : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Il faut passer par les nuages : 20 h 45.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). ◇ La Passion : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs : 20 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). Monte Cristo : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. ◇ La Traversée de l'Empire : 20 h 30. Petite salle. Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ Le Vallon : 20 h 30. Petite salle. ◇ Une heure avec : Andromaque : 18 h 30. ◇ Le Dialogue dans le marécage : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ Bruno Coppens : 20 h. Il était temps que j'arrive : 21 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Dieu des mouches : 20 h 30. ◇ Le Détour : 21 h 30. Le Chant profond du Yiddishland : 22 h 30.

Vendredi 11 mars

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

La Flambée des rêves (1924), de Jacques de Baroncelli, 21 h.

VENDREDI

Mam'zelle Nitouche (1931), de Marc Allégret, 16 h : Yumichiyo (1985, v.o.s.t.f.), de Kiriro Urayama, 19 h ; The Clairvoyant (1935, v.o.), de Maurice Elvey, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

Série des Leonce (1913-1914), de Léonce Perret, 15 h ; Joe Hill (1971, v.o.s.t.f.), de Bo Widerberg, 17 h ; la Peste blanche (1937, v.o.s.t.f.), de Hugo Haas, 19 h 15.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Cinéma du Réel : Leslj, Ispoved (v.o.s.t.f.), Celoveka, Vai Vegli but Jaunam ? (v.o.s.t.f.), de Juris Podnieks, 14 h 30 ; Nacer de Nuevo (v.o.), de Marta Rodriguez de Silva, Terra para rose (v.o.s.t.f.), de Teté Moraes, 17 h 30 ; For Gaesterne Kommer (v.o.s.t.f.), de Jon Bang Carlsen, Marias da Castanha (v.o.s.t.f.), de Simone Raskin et Edna Castro, Steelchest (v.o.), de David Hammond, 20 h 30 ; Petite Salle : The ship that never returned, The Tree of liberty, 13 h ; Sadam udus (v.o.s.t.f.), de Mark Soosaar, Muet comme une carpe, de Boris Lehman, Elka, d'Uri Korenhendler, 15 h ; Otter Bank, la Prochaine Escale, 17 h ; Hommage à Henri Storck, 19 h : Pan Szperlik (v.o.s.t.f.), de Pawel Woldan, Devant le mur, de Daisy Lamothe, Solitudes, de Gérard Patris, 21 h ; Salle Jean Renoir : Rocker tu penses, Avoir seize ans au pays de l'apartheid, 14 h 30 ; les Figuiers de Barbarie ont-ils une âme ?, le Blues du yiddish, 16 h ; The Journey, de Peter Watkins, 18 h ; Tabarka 42-87, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Anticipation : Politique fiction : 2084 (1984) de Chris Marker, le Couple témoin (1975) de William Klein, Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : l'Affaire des divisions Morituri (1984) de F.J. Ossang, 14 h 30 ; l'Homme du futur : Atmosphère (1985) de Yann Piquer et Philippe Dorison, Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, Bande annonce : le Couple témoin (1975) de William Klein, 17 h : Big Brother : Actua Tilt (1961) de J. Herman, Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, 18 h ; Politique fiction : 2084 (1984) de Chris Marker, le Couple témoin (1975) de William Klein, Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : l'Affaire des divisions Morituri (1984) de F-J Ossang, 20 h : Après la bombe : la Tendresse du maudit (1980) de J.M. Costa, Partie gratuite (1984) de Y. Dombale, Zoo Zéro (1978) de A Fleischer, 21 h.

Les exclusivités

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES NOUVEAUX FILMS

LA BOHÈME. Film français de Luigi Comencini, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

BROADCAST NEWS. Film américain de James L. Brooks, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL. Film français de Luc Moullet : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JOURNAL D'UN VIEUX FOU. Film hollandais de Lili Rademakers, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

KUNG FU MASTER. Film français d'Agnès Varda : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS. Film tchèque de Karel Kachyna, v.o. : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

PREUVE D'AMOUR. Film français de Miguel Courtois : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PRINCESS BRIDE. Film américain de Rob Reiner, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEPTEMBER. Film américain de Woody Allen, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

URGENCES. Film français de Raymond Depardon : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE. (*) Film italien de Mauro Bolognini, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CINGLÉE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES ENFANTS DE SALEM (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ;

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA PASSERELLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 MARS

« Exposition Van Gogh », 9 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Pierre-Yves Jaslet).

« Le Musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Michèle Pohyer).

« Exposition Winterhalter », 11 heures, Petit Palais, hall (Mathilde Hager).

« Winterhalter », 11 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill (Approche de l'art).

« Zurbaran », 12 h 30, hall du Grand Palais (Arts et curiosités).

« Le Musée Picasso », 12 h 50, 5, rue de Thorigny, dans la cour, près des caisses (Didier Bouchard).

« La serre du Jardin des plantes », 14 heures, entrée de la grande serre (Paris côté jardin).

« Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 15, 5, rue de Thorigny (Christine Merle).

« Peinture dix-septième siècle au Louvre », 14 h 30, entrée quai du Louvre (Hauts Lieux et découvertes).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Le Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet (Isabelle Hauller).

« L'Opéra et ses étoiles », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« L'Institut de France, la Coupole », 15 heures, 23, quai Conti (Paris livre d'histoire).

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice, sortie (Résurrection du passé).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France » (1re partie), 15 heures, devant la basilique (Lutèce-Visites).

« Les catacombes », 15 heures, entrée place Denfert-Rochereau (la France et son passé).

« Le Palais de justice en activité », 15 heures, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Façades d'hôtels du quartier Saint-Sulpice », 15 heures, devant l'église Saint-Sulpice (Paris et son histoire).

« Zurbaran », 16 h 30, Grand Palais, caisse (Michèle Labergère).

DIMANCHE 13 MARS

« Les catacombes », 10 heures, 1, place Denfert-Rochereau (Hauts Lieux et découvertes).

« Civilisation égyptienne au Louvre », 10 heures, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, accueil (Approche de l'art).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Winterhalter », 10 h 30, entrée de l'exposition, Petit Palais (Pierre-Yves Jaslet).

« Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 1, rue des Petits-Champs (Paris et son histoire).

« Peinture espagnole au Louvre », 11 heures, porte de Flore, quai des Tuileries (Didier Bouchard).

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« Rodin et Camille Claudel », 11 heures, 77, rue de Varenne (Christine Merle).

« L'île de la Cité inconnue », 11 heures, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Le cimetière de Passy », 14 h 30, 1, rue José-Marti (D. Fleuriot).

« Les ordres de la chevalerie à travers les âges », 15 heures, métro Solferino, sortie (Isabelle Hauller).

« L'hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (E. Romann).

« L'école de Barbizon à Fontainebleau », 15 heures, halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (Arts et curiosités).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France » (seconde partie), 15 heures, devant la basilique (Lutèce-Visites).

« L'ancienne cour des miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, métro Sentier, sortie (Résurrection du passé).

« La Mosquée », 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 12 MARS

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « L'empire Songhay et l'essor des grandes cités marchandes du Sahel », par Jean-Christophe Huet ; 16 heures : « Arts et société coloniale », par Enrique Leon (Clio-Les Amis de l'histoir).

6, place d'Iéna, 15 heures : « L'art de la Chine antique », par Jean-Paul Desroches ; 17 heures : « Représentation musicales dans les peintures de Dunhuang », par Lucie Rault-Leyrat (Musée Guimet).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 18 heures : « Cycles biologiques et capacité de reproduction », par Antoinette Karlinsky.

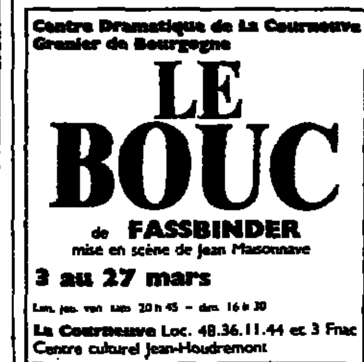
DIMANCHE 13 MARS

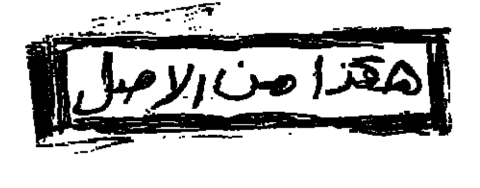
18, rue de Varenne, 14 h 15 : « Japon, les chemins du sacré » ; 16 heures : « Brésil de tous les rêves » ; 17 h 30 : « Afrique interdite », films présentés par Charles Cousin (Cinéma et civilisations).

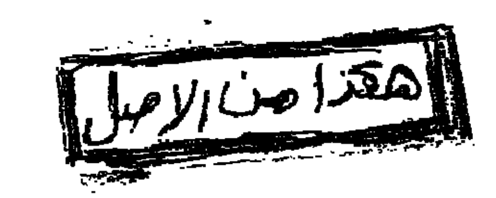
Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Petra, Jérusalem, Sainte-Catherine » (Clio-Les amis de l'histoire).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Les Capétiens, d'Hugues Capet à Louis XIII » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; « L'Espagne musulmane et l'art musulman », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les tarots psychiques et spirituels » (avec tirage aux participants), par Simone Berno ; « Comment ouvrir le 3e œil ? », par Natya.







Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 11 mars

TF 1

20.40 Variétés : Lahaye d'honneur. Emission présentée par Jean-Luc Lahaye, avec Laurence Badie. La haie d'honneur : Line Renaud et son Association des artistes contre le SIDA. Coups de cœur : *Guy Gilbert* (prêtre des loubards), les Communards, Esther Galil, Sylvie Vartan, le groupe Images, Manitas de Plata, Wendy et Lisa, Anthony Delon, Loops the loops, Cher et Mathilda May pour le film *la Passerelle*. **22.45 Football.** Bordeaux-Nantes, en différé de Lyon. **0.30 Journal et Bourse. 0.50 Série : Les envahisseurs.** ***1.40 Lancement de la fusée Ariane.*** *En* direct de Kourou (Guyane).

A 2

20.35 Feuilleton : *Un château au soleil.* De Robert Mazoyer, avec Jean-Pierre *Marielle, Anny Duperey, Edwige Feuillère* (3ᵉ épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Elisabeth et Robert Badinter (*Condorcet, un intellectuel en politique*) ; le Père A.-M. Carré, de l'Académie française (*Je n'aimerai jamais assez*), Gilles Germain (*le Palais Stroganov*), Françoise Mallet-Joris (*la Tristesse du cerf-volant*). **22.50 Journal. 23.00 Ciné-club : la Fureur de vivre** ■■■ Film américain de Nicholas Ray (1955). Avec James Dean, Natalie Wood, Sal Mineo, Jim Backus, Ann Doran (v.o.). *L'histoire d'un adolescent incompris de ses parents, cherchant l'amitié et l'amour, d'un « rebelle sans cause » qui, après un duel au couteau et une dramatique course de voitures, s'enfuit avec un garçon et une fille socialement aussi instables que lui. Le lyrisme propre à Nicholas Ray a transformé ce sujet sur la délinquance juvénile en épopée de la révolte et de la tendresse. James Dean, qui allait être bientôt fauché par la mort, se montre extraordinaire. Natalie Wood et Sal Mineo sont les deux seuls êtres qui pouvaient s'accorder à son mythe.*

FR 3

20.30 Série : Marlowe, détective privé. Règlement de comptes au Cyrano's. **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. Le plus grand village flottant du monde. **22.15 Journal.** ► ***22.35 Documentaire : Les grands jours du siècle.*** Octobre, la révolution russe, de Gilbert Delannoy. **23.30 Musicales.** Invité : Frédéric Lodéon. Au sommaire : un portrait de F. Lodéon ; interprétation de deux valses de Chopin. **0.25 Modes d'emploi 3** (rediff.).

CANAL PLUS

20.05 Football. Nantes-Bordeaux (en direct du stade de Gerland). **22.25 Flash d'informations. 22.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 23.15 Cinéma : Rue de l'Estrapade** ■■ Film français de Jacques Becker (1953). Avec Anne Vernon, Daniel Gélin, Jean Servais. *L'épouse d'un ingénieur en construction automobile découvre que celui-ci a une maîtresse. Elle le quitte, va s'installer dans une chambre meublée rue de l'Estrapade et séduit son voisin de palier. Comédie de mœurs et de caractères sur le malentendu d'un couple. Réalisme psychologique, mise en scène remarquable par sa vivacité, son rythme. Excellente interprétation.* **0.50 Cinéma : la Galaxie de la terreur** ■ Film américain de Bruce Clark (1981). Avec Edward Albert, Erin Moran, Ray Walston. **2.10 Cinéma : Shining** ■■ Film américain de Stanley Kubrick (1980). Avec Jack Nicholson, Shelley Duval, Danny Lloyd (v.o.) **4.05 Cinéma : Inavouables pulsions.** Film français classé X de Michel Ricaud (1986). Avec Sabrina K., André Kay, Chantal Vallé. **5.20 Téléfilm : Ma femme a disparu.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Une étrange disparition. De Robert Young, avec Ellen Burstyn, Sam Robards, Robert Prosky. *Un jeune homme disparaît. La famille angoissée engage un détective pour retrouver sa trace...* **22.10 Mission impossible** (rediff.). **23.00 Magazine : Bains de minuit. 0.30 Série : Lou Grant** (rediff.). **1.20 Téléfilm : Un assassin à chaque tournant.** De Malcolm Taylor, avec Patrick Magee, Joanna Pettet, Petra Markham. *Les macabres expériences d'un brillant savant.* **2.30 Aria de rêves.**

M 6

20.30 Série : Le Saint. Les immigrants. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** *28ᵉ épisode : L'aveu.* **22.10 Série : Addams family.** Soutien de famille. **22.40 Six minutes d'informations. 22.50 Sexy clip. 23.20 Magazine : Onde de choc.** La pub et la lessive. **23.50 Série : Espion modèle** (rediff.). **0.40 Magazine : Médiator** (rediff.). **1.10 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. TNP 1952, avec Jean Vilar, homme de théâtre. **21.30 Musique : Black and blue.** Rhythm and blues, et les films nouveaux. ***22.40 Nuits magnétiques.*** Chroniques policières (4ᵉ partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique :** Coda. Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart). Medea : méditation et danse de la vengeance, de Barber ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ut majeur, op. 15, de Beethoven ; Symphonie nº 5 en mi mineur, op. 64, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner ; sol. Krystian Zimerman, piano. **22.20 Premières loges.** Marjorie Lawrence. Extraits de La Walkyrie, de Wagner, de Sigurd, de Reyer, de Salomé, de Strauss, I love thee, de Grieg, Floods of spring, de Rachmaninov, La jolie fille de Perth, de Bizet. **23.07 Club de la musique ancienne.** ***0.40 Archives.*** Robert Casadesus et la Suisse romande. *Symphonie sur un chant montagnard pour orchestre et piano obligé de d'Indy* ; Nuits dans les jardins d'Espagne, de de Falla.

Samedi 12 mars

TF 1

13.45 La Une est à vous. Les téléspectateurs choisissent un téléfilm à la carte. **13.50 Série : Matt Houston. 15.45 Tiercé à Saint-Cloud. 16.00 La Une est à vous** (suite). **18.05 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Madeleine, l'agneau et les deux oies ; Stéphanie au secours de Léon ; Gros plan : le bull-terrier. **18.35 Série : Mannix. 19.25 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert et tirage du Loto. 20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou.** Spéciales présidentielles. Emission présentée par Patrick Sébastien. Avec le *Splendid, Mireille Mathieu, Maxime Le* Forestier, Adamo, Douchka, Pierre *Péchin, Jean-Pierre Foucault, Jean* Lefebvre, Paul Préboist. **22.15 Théâtre : *Mais qui est qui ?*** Pièce de Jean Barbier, mise en scène de Michel Roux. Avec Jean Lefebvre. **0.00 Boxe.** Championnat du monde des poids légers. **0.45 Journal. 0.55 Série : Les incorruptibles.**

A 2

13.15 Magazine : L'assiette anglaise. De Bernard Rapp. **14.00 Série : *Les mystères de l'Ouest.*** La nuit des bagnards. **15.00 Samedi-passion.** Rugby ; Basket : championnat de France ; Jeu : Téléballe ; Cyclisme : Paris-Nice ; Tennis. **17.55 Ah ! Quelle famille !** Maman est vedette. **18.25 Magazine : Entre chien et loup.** D'Allain Bougrain-Dubourg. Animal star : SOS tortues ; Sur le terrain : bébé bélouga ; Animalement vôtre : Nicoletta ; Mémoire de chien ; Du coq à l'âne ; Bestiaire sans frontières ; Le toutou de la semaine. **19.05 INC.** ***19.10 Actualités régionales. 19.35 Jeu :*** **Bêtes à malice.** Présenté par Fabrice. ***20.00 Journal. 20.30 Météo.*** ► **20.35 La nuit des césars.** Emission *de Georges Cravenne, présentée par* Michel Drucker, en direct du Palais des congrès. *Au total plus de vingt récompenses remises au monde du cinéma, à Miami.* **23.10 Série : Deux flics à Miami.** Le grand McCarty. **0.00 Journal. 0.15 Le souper des stars.**

FR 3

14.00 Espace 3 : Des cadres et des entreprises. 14.15 Espace 3 : Portraits de la réussite. 14.30 Espace 3 : Performances. 15.00 Espace 3 : Entreprises. 15.30 Espace 3 : Espace parents. 15.45 Espace 3 : Kléber industries. 16.00 Connexions (ONISEP). 16.15 Espace 3 : Entreprises. 16.45 Espace 3 : Top moteurs. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel. Winnie l'ourson ; Dessins animés. **18.00 Feuilleton : Diligence express.** (9ᵉ épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De *19.10 à 19.30*, actualités régionales. **19.53 Dessin animé :** ***Il était une fois la vie.*** *Et la vie va...* **20.03 Jeu : La classe.** Présenté par *Fabrice.* ***20.30 Disney Channel.*** Présenté par Vincent Perrot. Dessins animés : La bande à Picsou et à 21.00, un épisode du Chevalier Lumière. **21.50 Journal. 22.10 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : François Nourissier. **22.25 Série : Goya.** De José Ramon Larraz, avec Enric Majo, Jeanine Mestre, Gerardo Malla. 5ᵉ épisode : Ce que j'ai vu. **23.10 Magazine : Sports 3.** Le portrait de l'invité ; La séquence anniversaire, souvenir ; Le film de la semaine ; Le dossier médical ; L'aventure ; Les régions ; L'actualité de la semaine ; Le concours. **0.10 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Le monde du sport. **14.55 Série : Flic à tout faire.** ***15.20 Série : Throb. 15.40 Série : Stalag 13.*** **16.10 Documentaire : Galapagos.** ***16.35 Cabou cadin.*** *Rambo* ; Pitou ; SOS fantômes ; Rahan. **18.15 Flash d'informations. 18.18 Top 50. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Mon Zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Claude Nougaro. **20.30 Série : L'ultime voyage.** De Peter Markle, avec John Savage, Meg Foster. *Curieuse mission pour Noah Sullivan, qui déteste la violence.* **21.40 Sport : *Les Masters de la perche.*** En différé de Grenoble. **22.25 Flash d'informations. 22.27 Boxe.** En direct de Levallois-Perret, *championnat* du monde des poids légers : Ramirez (Mex.)-Whitaker (E.-U.). **0.30 Cinéma : Rêves sanglants** ■ (Transmission de cauchemar) Film anglais de Roger Christian (1982). Avec Kathryn Harrold, Zeljko Ivanek, Shirley Knight. *Une psychiatre est sujette à des hallucinations, transmises par un de ses patients, amnésique, qui souffre d'un traumatisme causé par sa mère, déséquilibrée. La psychanalyse au service d'un cauchemar fantastique. Curieux.* **1.55 Téléfilm : Les derniers jours de Frank et Jesse James. 3.35 Spectacle : La Cicciolinissima.** Avec la Cicciolina. **4.45 Cinéma : T'as pas 100 balles ?** ■■ Film de montage anglais de Philippe Mora (1974). Avec James Cagney, Ginger Rogers, Al Johnson (v.o.). **6.30 Série : Mr. Gun.**

LA 5

13.30 Série : Superminds. 14.25 Série : Galactica. 16.10 Variétés : Childéric. 16.55 Dessin animé : Vanessa. ***17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses.*** **17.45 Dessin animé : Le** ***tour du monde*** **de Lydie. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard spécial.** Les meilleurs moments de la semaine. **20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : Dallas. 21.35 Série : L'inspecteur Derrick. 22.35 Magazine : Télé-matches.** Présenté par Pierre Cangioni. Résultats sportifs de la soirée ; reportages d'actualité ; rétrospective de la semaine ; le journal du tennis ; diffusion d'un événement sportif ; *rediffusion du magazine* Circuit. **23.25 Série : Lou Grant** *(rediff.)*. **0.15 Série : Galactica** (rediff.). **1.50 Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

13.15 Magazine : Ciné 6 première (rediff.). ***13.45 Hit, hit, hit, hourra !*** **13.55 Fréquenstar. 14.45 Série : Le Saint** *(rediff.)*. **15.35 Série : L'homme invisible** (rediff.). **16.25 Magazine : Danarama.** Invité : Marc Lavoine. **17.10 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.** L'aveu (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations.** ***20.00 Série : Le frelon vert.*** *La mante* religieuse. **20.30 Théâtre : Divorçons.** Pièce de *Victorien* Sardou. Avec Amarande, Jacques Ardouin. **22.10 Série : Clair de lune.** L'ex de David. **22.55 Magazine : Charmes.** Sommaire : *Au-delà du charme, bordel !* Film de Patrick Schulmann ; Les contes érotiques du chemin de fer ; Les petits métiers ; Essayages ; Petit déjeuner ; Voix off ; Sexy 8. **23.20 Six minutes d'informations. 23.30 Série : *Devlin connection*** (rediff.). **0.20 Magazine : Danarama** *(rediff.)*. **1.10 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. *Jacques Monory*, peintre. **20.45 Une nuit pour la création au Jardin d'hiver (1ʳᵉ partie). 22.35 Musique : Opus.** Hommage à Vladimir Jankélévitch. Œuvres de Dupont, Fauré, Roger-Ducasse, Ravel, Albeniz. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 27 février au Théâtre musical du Châtelet) : Obéron, de Weber, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. John Nelson, chef de chœur : Michel Tranchant, chef de chant : Monique Paubon, 1ᵉʳ violon : Roland Daugareil, sol. : Françoise Pollet, *Hanna Schaer*, Claudine Hovasse. **23.05 Transcriptions et paraphrases.** ***0.00 Musique de chambre.***

Audience TV du 10 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne   1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.6	Santa-Barbara 19.6	Actual. région. 9.6	Actual. région. 4.2	Nulle part 4.8	Porte magique 7.4	Ile fantastique 2.1
19 h 45	54.0	Roue fortune 27.0	Maguy 9.0	Actual. région. 4.8	Nulle part 5.8	Boul. Bouvard 4.8	Ile fantastique 2.6
20 h 16	65.6	Journal 22.8	Journal 16.9	La classe 12.2	Nulle part 5.3	Journal 5.3	Têtes brûlées 3.2
20 h 55	71.4	Uns et autres 14.8	Tout le monde... 23.3	Carmilla 8.5	Journal même 4.8	Bête mais... 18.5	Devlin 4.2
22 h 08	64.0	Uns et autres 15.3	Tout le monde... 23.3	Chroniques 2.1	Homme sans... 2.1	Bête mais... 20.1	M6 aime ciné 1.6
22 h 44	31.7	Rick Hunter 9.0	Edit. spéciale 7.9	Journal 2.1	Homme sans... 1.6	Capitaine Furillo 6.3	Mort enchères 5.3

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Dimanche 13 mars

TF 1

7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe. Journal présenté par Jean Offredo. **7.45 Tiercé show, Quarté plus. 8.00 Météo. 8.02 Dorothée dimanche.** Candy ; les Trois Mousquetaires ; Bioman ; Jacky Show ; Pas de pitié pour les croissants. **10.05 Série : Tarzan.** La fin de la rivière. ***10.50 Dorothée dimanche*** **(suite). 10.58 Météo. 11.00 Les animaux du monde.** Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille. Gorilla. **11.30 Magazine : Auto-moto. 11.58 Météo. 12.00 Magazine : Téléfoot. 12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Starsky et Hutch.** Tant va la cruche à l'eau. **14.20 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Eric Galliano. **15.25 Tiercé à Auteuil. 15.40 Série : Les chevaliers du ciel.** De Patrick Jamain. Escadrille de la comédie. **16.30 Variétés : *A la folie.*** Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor. Avec *Enrico Macias, Nino Ferrer*, Jean-Hugues Anglade, Bonnie Tyler, Bill *Baxter, Zanini* et Philippe Vasseur, François Cagnon et Marie-Pierre Cochereau, Paula Caucanas-Pisier, Hubert Reeves, Isabella Rosselini. **18.05 Série : Pour l'amour du risque.** Aventures à Rhodes. **19.00 Magazine : 7 sur 7.** Emission d'Anne Sinclair. Invité : Pierre Méhaignerie. **19.50 Loto sportif. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Une étrange affaire** ■■ Film français de Pierre *Granier-Deferre (1981). Avec Michel* Piccoli, Gérard Lanvin, Nathalie Baye, *Jean-Pierre Kalfon, Jean-François* Balmer. **22.25 Sport dimanche soir. 23.10 Journal. 23.20 Documentaire : Les conquérants de l'impossible.** 2. René Desmaison.

A 2

9.00 Connaître l'islam. 9.15 Emissions israélites. A *Bible ouverte.* ***9.30 Orthodoxie.*** **10.00 Présence protestante.** ***10.30 Le jour du Seigneur.*** **11.00** Messe célébrée depuis l'église Notre-Dame de Maurepas (Yvelines). **12.05 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau. Emission présentée par Jacques Martin et Claude Sarraute. **13.00 Journal. 13.20 Le monde est à vous.** De Jacques Martin. Avec Mireille Mathieu, Dani, Gil Kaplan, Félix Gray, Sandy. **15.00 Série : Mac Gyver. 15.50 L'école des fans.** Invité : Philippe Lavil. ***16.35 Thé tango.*** Avec l'orchestre de Robert Quibel, Gérard Meissonnier et Rosita. ***17.15 Feuilleton : Le chevalier de Pardaillan.*** De Josée *Dayan, d'après le roman de Michel* Zévaco. Avec Dominique Blanchar, Manuel Bonnet, Patrick Bouchitey. **18.10 Stade 2.** Athlétisme : Masters de la perche, à Grenoble ; Automobile : championnat du monde d'endurance ; Ski : championnat du monde de vol à ski et coupe du monde (slalom géant) ; Basket ; Rugby ; Cyclisme : Paris-Nice ; *Handball* : coupe d'Europe ; Squash ; Patinage de vitesse ; Football : Eindhoven-*Bordeaux* ; Natation. **19.30 Série : Maguy.** Surprise patrie. ***20.00 Journal. 20.30 Météo.*** **20.35 Série : Maigret.** Le chien jaune, de Pierre Bureau, d'après Simenon. Avec Jean Richard, Philippe Rouleau, Claude Duneton. **22.00 Magazine : L'œil en coulisses.** De Fabienne Pascaud, Georges Paumier et Martine Chaussin. Spécial Molière. Sommaire : Antoine Vitez et *le Misanthrope* à *Chaillot ; Marcel Maréchal à Marseille* pour *Dom Juan* et *l'Ecole des femmes* ; Jacques Lassalle à Strasbourg *pour Amphitryon ;* Michel Bouquet dans *le Malade imaginaire.* Une interview de Jean Le Poulain. **23.10 Magazine : Apos.** De Bernard Pivot. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Série : Mac Gyver** (rediff.).

FR 3

7.00 Magazine : Sports 3 (rediff.). **8.02 Boumbo.** ***8.15 Croc-note show.*** **8.20 Inspecteur Gadget. 8.45 Les comptines du Vieux Continent. 8.50 Raconte-moi la Bible. 9.00 Carrefour des télévisions. 9.30 Magazine : Ensemble.** Emission de l'ADRI. **10.30 Latitudes.** Emission de RFO. **11.30 Magazine : RFO hebdo. 12.00 Musicales** (rediff.). **12.57 Flash d'informations. 13.00 D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. **13.30 Forum RMC-FR 3.** Invité : Philippe Mestre, responsable de la campagne de M. Raymond Barre. **14.30 Magazine : Sports loisirs.** Mega free international de Paris à Bercy ; Triathlon des neiges à Super-Besse ; Waterpolo : France-Italie à Saint-Germain-en-Laye ; chiens de traîneaux ; Espace aérien. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne. 17.30 Amuse 3.** Cadichon ou les mémoires d'un âne ; Il était une fois la vie : et la vie va... ; Les petits malins ; Signé Cat's Eyes. **19.00 Série : Mission casse-cou.** Un bas de violence. **19.55 Flash d'informations.** **20.00 Série : *Benny Hill.*** **20.30 Jeux :** *Le sphinx.* De Maurice Cazeneuve et Jean-Jacques Pasquier, présenté par Yves Rénier. **21.50 Journal. 22.10 Dessins animés.** Tex Avery. **22.30 Cinéma : l'Homme du Niger** ■ Film français de Jacques de Baroncelli (1939). Avec Victor Francen, Harry Baur, Annie Ducaux, Jacques Dumesnil. **0.00 Musiques, musique.** Hymne Veni creator, de de Grigny, par François Houbard, orgue.

CANAL PLUS

7.50 Dessin animé : Victor. 8.00 Cabou cadin. Rahan ; Rambo ; Pitou. **9.20 Cinéma : Club de rencontres** □ Film français de Michel Lang (1986). Avec Francis Perrin, Jean-Paul Comart, Valérie Allain, Isabelle Mergault. **11.00 Cinéma : le Passage** ■ Film français de René Manzor (1986). Avec Alain Delon, Christine Boisson, Alain Musy, Jean-Luc Moreau. **12.30 Série : SOS fantômes.** ***13.00 Flash d'informations.*** **13.05 Série : Max Headroom.** ***13.30 Sportquizz.*** Présenté par Marc Toesca. **14.00 Ski** En différé, la descente hommes de Vail aux *Etats-Unis.* **14.30 Basket professionnel américain. 15.30 Téléfilm : *Opération Julie.*** De Bob Mahoney, avec Colin Blakely, Michael Carter, Arthur Kelly. **17.10 Série : Le retour de Mike Hammer. 18.00 Cinéma : la Dernière Image** ■ Film franco-algérien de Mohamed Lakhdar Hamina (1986). Avec Véronique Jannot, Merwan Lakhdar Hamina, Michel Boujenah, Jean-François Balmer, Jean Bouise. **19.50 Flash d'informations. 19.55 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **20.30 Cinéma : le Meilleur** ■■ Film américain de Barry Levinson (1984). Avec Robert Redford, Robert *Duvall*, Glenn Close, *Kim* Bassinger. *Le fils d'un fermier, initié au base-ball par son père, va devenir champion à vingt ans, mais une femme mystérieuse met fin à ses rêves. Après quinze ans d'oubli, il effectue une remontée progressive. Barry Levinson a réussi l'alliance du réalisme, du symbole, de l'onirisme, dans ce film où Robert Redford fit une magnifique rentrée.* **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Avis de recherche** ■ Film américain de Stanley R. Jaffé (1983). Avec Kate Nelligan, Judd Hirsch, David Dukes, Stockard Channing. **0.30 Spectacle : la Cicciolinissima.** Avec la Cicciolina. **1.40 Cinéma : Inavouables pulsions.** Film français classé X, de Michel Ricaud (1986). Avec *Sabrina K., André Kay, Chantal* Vallé.

LA 5

7.15 Dessin animé : King Arthur. 7.35 Dessins animés : Cathy la petite fermière. C'est arrivé juste à côté ; Celui qui nous a sauvé ; La dame de la ville. ***8.45 Dessin animé : Vanessa*** (rediff.). **10.00 Top Nuggets. 10.30 Série :** ***Galactica*** (rediff.). **12.10 Série : Superminds** (rediff.). **13.00 Journal.** ***13.25 Série : K 2000.*** Pauvre Kitt. **14.15 Magazine : Télé-matches dimanche.** *Présenté par Pierre Cangioni.* Les événements sportifs du week-end ; La télévision *sportive à travers le monde* ; Rétrospective de la semaine écoulée. Arrivée de Paris-Nice en direct. **15.50 Série : Baretta.** Le Ninja. **16.45 Série : Matlock.** Le photographe. **17.30 Téléfilm : Transports en commun.** De E.-W. Swckamer, avec Harvey Korman, Peter Scolari, Ernest Borgnine. *La folle aventure de quatre banlieusards.* **19.10 Mondo Dingo.** De Stéphane Collaro. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Lacombe Lucien** ■■ Film français de Louis *Malle (1974)*. Avec Pierre Blaise, Aurore Clément, Holger Lowenadler, Thérèse Giehse. *En juin 1944, après le débarquement allié, un jeune paysan du Sud-Ouest, que son ancien instituteur a refusé d'admettre dans la Résistance, devient l'ami et le complice de miliciens et travaille pour la Gestapo. Excellent portrait psychologique d'un adolescent incompris qui devient un salaud. La mise en scène est remarquable mais le contexte historique est présenté d'une façon extrêmement ambiguë.* **22.45 Musique : Moments intenses.** Eddy Mitchell à Nashville. **23.15 Téléfilm : Transports en commun** (rediff.). **0.50 Magazine : Reporters** (rediff.). ***1.20 Série : Thriller.*** Les aveugles ont des yeux. **2.30 Aria de rêves.** *Preludio et fughetto*, de Pierne ; Contrafacta Hungarica, de Farkas.

M 6

9.00 Jeu : Clip dédicace. 10.20 Hit, hit, hit, hourra ! 10.30 Revenez quand vous voulez. Emission de Philippe Meyer. Invité : Pierre Belfond (éditeur). **11.40 Magazine : Ondes de choc.** (rediff.). ***12.25 Infoprix. 12.30 Journal.*** **12.40 Météo. 12.45 Magazine : Le glaive et la balance.** *De Charles Villeneuve.* L'affaire Mailliart. **13.15 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. Concert Maxime Saury et son Hall-Star. ***13.45 Hit, hit, hit, hourra !*** **13.55 Jeu : Fan de... 15.00 Série : Clair de lune** (rediff.). **15.50 Série : Devlin connection** (rediff.). **16.40 Série : Espion modèle** (rediff.). **17.30 Magazine : Turbo** (rediff.). **18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : MASH.** L'homme aux nerfs d'acier. ***20.30 Cinéma : les Collines de la terreur*** ■ Film anglo-américain de *Michael Winner* (1972). Avec *Charles* Bronson, Jack Palance, Richard Basehart. ***22.20 Série : Drôles de dames.*** Corruption. **23.10 Six minutes d'informations. 23.20 Magazine : *Le glaive et la balance*** (rediff.). **23.55 Magazine : M 6 aime le cinéma** (rediff.). **0.10 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **1.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Marcel Duchamp. **22.35 Musique.** ***Le concert.*** Les *feuillets d'Orphée.* L'artisan et les chamans. Œuvres de Donatoni, Schönberg, Webern. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 mars salle Pleyel) : Rêverie en ut mineur, op. 24, de Scriabine ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 35, de Tchaïkovski ; *Symphonie de Denisov*, par l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboïm, sol. : Midori, violon. **23.05 Climats.** Musique traditionnelle : Pakistan. **1.00 Ocora.**







Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 mars à 0 h TU et le dimanche 13 mars à 24 h TU.

Le pays restera soumis à un flux de nord-ouest, les perturbations circulant des îles britanniques vers l'Autriche. Ainsi, nuages et faibles passages pluvieux prédomineront sur la moitié nord-est. Sur les autres régions, le temps restera très ensoleillé.

Samedi : nuages au Nord et à l'Est, soleil ailleurs.

De la Manche orientale à l'Auvergne, aux Alpes du nord et au Nord-Est, les nuages seront abondants et accompagnés, par moments, de faibles pluies en plaine, de flocons de neige en montagne à partir de 500 à 800 mètres d'altitude.

Sur la Bretagne, les pays de Loire, le Limousin et le Midi pyrénéen, après un début de journée brumeux, le temps sera rapidement très ensoleillé.

Sur les régions méditerranéennes, mistral et tramontane dégageront le ciel de tout nuage. Le vent faiblira en fin d'après-midi.

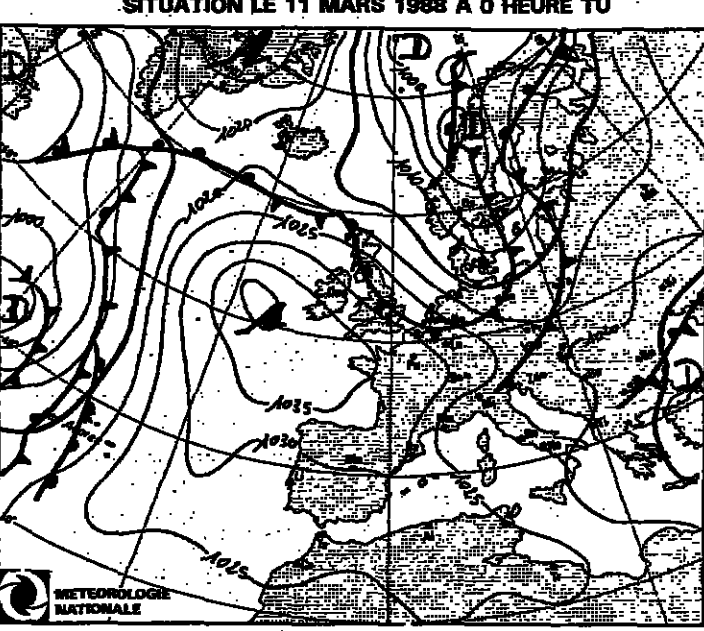
Au lever du jour, les températures seront comprises entre 0 et 3 degrés, sauf près des côtes atlantiques et de la Manche où elles ne descendront pas au-dessous de 5 à 6 degrés. L'après-midi, elles atteindront 7 à 10 degrés sur la moitié nord, 11 à 15 degrés sur la moitié sud.

Dimanche : peu de changement.

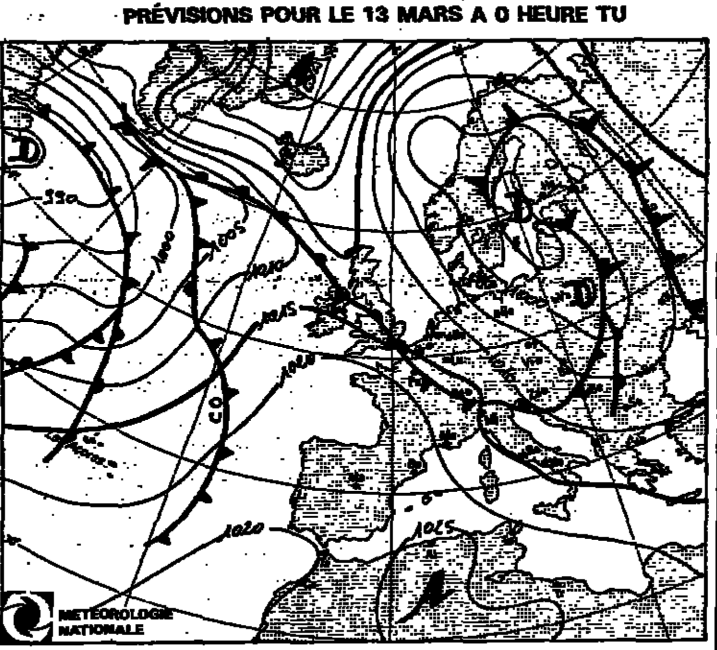
Au nord d'une ligne Cherbourg-Valence-Embrun, la matinée sera nuageuse avec de faibles pluies qui se limiteront progressivement aux régions proches des frontières du nord et de l'est. L'après-midi, quelques éclaircies apparaîtront. Au Sud, après la dissipation des brouillards et des nuages bas matinaux, le temps sera ensoleillé. Le mistral aura cessé au cours de la nuit.

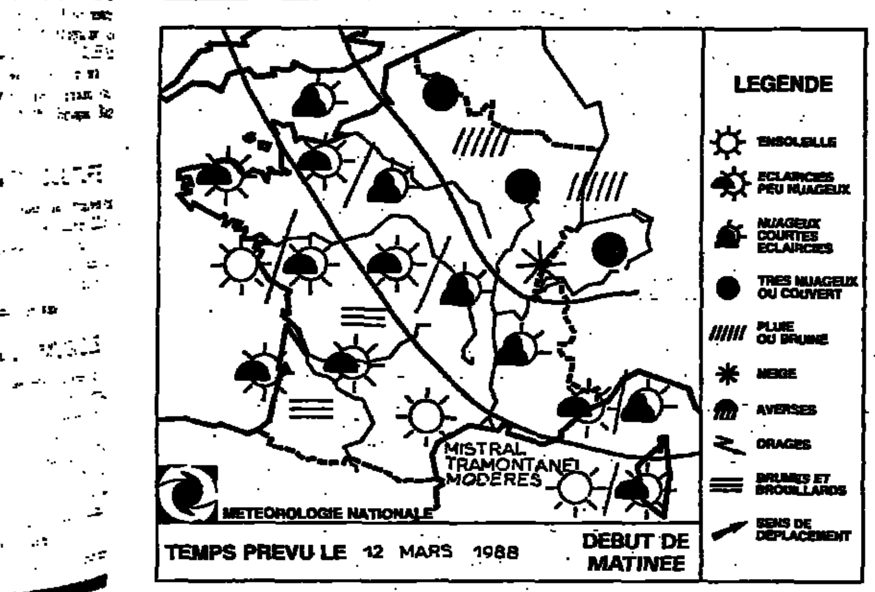
Les températures seront stationnaires dans le Nord, en légère hausse au Sud.

SITUATION LE 11 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-3-1988 à 6 heures TU et le 11-3-1988 à 6 heures TU — le 11-3-1988

FRANCE			
AJACCIO	13	1	D
BIARRITZ	11	3	C
BORDEAUX	13	1	N
BOURGES	11	0	N
BREST	9	-4	C
CAEN	8	-3	D
CHERBOURG	8	5	N
CLERMONT-FERR.	6	-6	D
DIJON	5	1	N
GRENOBLE St-M-H	10	2	N
LILLE	7	3	C
LIMOGES	9	0	D
LYON	8	3	C
MARSEILLE-MAR.	12	4	N
NANCY	4	2	P
NANTES	12	0	D
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS.	10	3	A
PAU	16	-1	D
PERPIGNAN	15	9	D
RENNES	10	0	N
ST-ÉTIENNE	6	2	N
STRASBOURG	7	2	P
TOURS	11	-1	B
TOULOUSE	12	3	C
POINTE-A-PITRE	29	19	D
ÉTRANGER			
ALGER	17	2	D
AMSTERDAM	8	4	D
ATHÈNES	12	7	C
BANGKOK	27	27	C
BARCELONE	15	5	C
BELGRADE	2	0	C
BERLIN	2	0	P
BRUXELLES	7	4	C
LE CAIRE	21	12	D
COPENHAGUE	8	1	P
DAKAR	24	18	D
DELHI	31	18	O
DJERBA	14	6	D
GENÈVE	6	1	C
HONGKONG	19	16	C
ISTANBUL	7	2	*
JÉRUSALEM	13	6	C
LISBONNE	20	9	D
LONDRES	10	2	N
LOS ANGELES	21	13	D
LUXEMBOURG	4	1	N
MADRID	18	1	D
MARRAKECH	22	6	D
MEXICO	24	11	B
MILAN	12	-3	D
MONTRÉAL	-1	-3	D
MOSCOU	-7	-4	*
NAIROBI	30	20	N
NEW-YORK	16	6	N
OSLO	0	-5	B
PALMA-DE-MAL.	13	3	N
PÉKIN	10	7	D
RIO-DE-JANEIRO	27	22	N
ROME	12	1	D
SINGAPOUR	28	25	C
STOCKHOLM	1	-1	*
SYDNEY	24	21	C
TOKYO	13	6	D
TUNIS	16	7	P
VARSOVIE	2	-4	N
VENISE	10	-1	N
VIENNE	5	0	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 12 mars

Nouveau Drouot, 14 heures : fourrures, art populaire.

ILE-DE-FRANCE

Argenteuil, 14 h 30 : poupées, fourrures ; **Corbeil**, 14 heures : archéologie ; **Fontainebleau**, 14 heures : faïences.

Dimanche 13 mars

Argenteuil, 14 heures : tableaux, argenterie, mobilier ; **Fontainebleau**, 14 heures : faïences ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Meaux**, 14 heures : vins ; **Nanterre**, 14 heures : tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 12 mars

Bourges, 16 heures : autographes ; **Epernon**, 14 heures : figurines ; **Roanne**, 14 h 30 : art africain, mobilier, argenterie ; **La Rochelle**, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Roubaix**, 14 heures : objets d'art, mobilier, tableaux.

Dimanche 13 mars

Arles, 14 h 15 : argenterie, bijoux, meubles ; **Châlons-sur-Marne**, 14 heures : bijoux, arts déco, mobilier ; **Epernon**, 14 heures : figurines ; **Eu**, 14 h 30 : bibelots, mobilier, voitures ; **Gien**, 14 heures : bijoux, argenterie, mobilier ; **Le Havre**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Louviers**, 14 heures : vins, alcools ; **Nevers**, 14 heures : mobilier, bibelots : **Pont-Audemer**, 14 h 30 : monnaies, cartes postales ; **Reims**, 14 heures : objets d'art, mobilier, tableaux ; **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 30 : meubles, objets d'art ; **Rouen** (Mᵉ d'Anjour) : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Rouen** (Mᵉ Fournier) : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Semur-en-Auxois**, 14 h 30 : tableaux, argenterie, bijoux ; **Senlis**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Tourcoing**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Paris, Jacquemart-André ; **Chatou** ; **Orléans** : **Guémené-Penfao** ; **La Couture** ; **Toulouse** ; **Epernay** ; **Vierzon** (Bourse aux armes, dimanche seulement).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 11 mars 1988 :

DES DÉCRETS

● N° 88-223 du 9 mars 1988 portant répartition des effectifs budgétaires du personnel militaire des armées pour 1988.

● N° 88-225 du 10 mars 1988 pris pour l'application des articles 20-1 et 20-2 de la loi du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière et relatif à la nomination aux fonctions de chef de service dans les établissements d'hospitalisation publics.

UN ARRÊTÉ

● Du 29 février 1988 portant création à la préfecture de police d'un fichier informatisé des infractions.

DES LISTES

● Des élèves de l'Ecole spéciale d'architecture ayant obtenu à la deuxième session de 1986 le diplôme d'architecte de cet établissement.

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'ingénieur des techniques des industries agricoles et alimentaires de l'Ecole nationale d'ingénieurs des industries agricoles et alimentaires de Nantes en 1987.

EN BREF

● **COLLOQUE : « Les jeunes et la politique ».** — Sur ce thème, l'Association française des journalistes catholiques organise un débat le 24 mars, à 15 heures, au palais du Luxembourg, 15, rue de Vaugirard. Participeront à cette réunion : Mmes Colette Ysmal et Mireille Poncet, MM. Pascal Clement et Jean-Louis Schlegel.

★ **Inscription impérative avant le 15 mars, auprès d'Alain Guichard, 2, chaussée de la Muette, 75016 Paris.**

● **Droits de l'homme.** — Le Comité des quinze, association française de défense des droits de l'homme en URSS, organise le jeudi 17 mars, de 11 heures à 20 heures, à la mairie du seizième arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, une vente exceptionnelle de vêtements de grandes marques, pour adultes et enfants, jouets, livres, épicerie (buffet ouvert toute la journée)...

★ **Comité des quinze, 73, rue du Château, 92100 Boulogne. Tél. : (1) 46-21-64-29.**

● **Paris : une nuit dans le métro.** — Dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 mars, une rame spéciale du métro promènera ses voyageurs, de minuit à 5 heures du matin, sans changement, de la Gare-du-Nord à la Mairie-des-Lilas et de la Porte-Molitor — station qui n'a jamais été ouverte au public — *via* le Père-Lachaise et l'Opéra, en empruntant plusieurs tunnels de services jusqu'alors ignorés des voyageurs. Le parcours commenté comportera de nombreux arrêts photos.

★ **Inscriptions, 180 F par personne, par écrit, avant le 12 mars, auprès du Cercle ouest parisien d'études ferroviaires (COPEF), 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris, en joignant chèque et enveloppe timbrée.**

PHILATÉLIE

Naissance d'une exposition

Evénement au Musée de la poste de Paris, le jeudi 3 mars, où tout le petit monde de la philatélie était réuni autour du comité d'organisation de l'exposition Philexfrance 89, qui aura lieu du 7 au 17 juillet 1989. Petits plats dans les grands et projection en trois dimensions de ce que sera l'implantation de l'exposition sur les 50 000 mètres carrés du hall n° 1 du Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris.

Quelques chiffres d'abord, qui montrent que la philatélie semble bien se porter :

— Un budget de 50 millions de francs pour le comité d'organisation ;

— Vente de 1 250 000 blocs « Déclaration des droits de l'homme » à 50 F — 30 F de souscription et 20 F de timbres (voir encadré) ;

— 400 000 visiteurs attendus ;

— 6 000 cadres de seize feuillets pour l'exposition ;

— 250 négociants et 120 administrations postales ;

— Un chiffre d'affaires minimal attendu par les négociants de 100 millions de francs (45 millions pour Philexfrance en 1982).

Ville-jardin

Toute l'exposition est conçue comme une véritable ville-jardin inspirée de l'œuvre de deux architectes révolutionnaires, Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806) et Etienne-Louis Boullée (1728-1799), sur le modèle de la saline royale d'Arc-et-Senans, avec des avenues convergeant selon un plan radio-concentrique vers un monument central, un relais de poste du dix-huitième siècle, d'où jaillira une fontaine ! Les stands, les espaces de restauration, les crèches... s'intégreront dans cette architecture recréée par Philippe de Missolz.

PARIS PHILEXFRANCE 89

Au programme des animations, la confrontation de la poste de 1789 et de celle d'aujourd'hui... et de demain.

On verra un TGV postal circuler sur un écran de 50 mètres de large, la reconstitution d'un relais de poste du dix-huitième siècle, une collection de voitures postales anciennes en provenance de plusieurs pays qui défileront dans Paris, une reconstitution grandeur nature d'un poste du télégraphe aérien de Chappe...

On verra l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux « comme si on y était », avec une presse taille-douce et une conditionneuse de carnets, les derniers équipements d'un bureau de poste modèle, une exposition spéciale consacrée aux Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et aux travaux scientifiques qui y sont menés.

On verra les créateurs de timbres-poste, qui disposeront chacun d'une loge où ils exposeront et dédicaceront leurs œuvres. Claude et René Dessirier (les philatélistes connaissent bien ce dernier pour ses timbres) ont à leur charge l'animation du « ciel » de l'exposition.

M. Gérard Delage, le directeur général de la poste, a précisé que son administration, qui doit beaucoup aux philatélistes (rien que les réservations philatéliques lui rapportent 400 millions de francs par an, en progression de 30 à 40 % par an depuis plusieurs années), allait décréter 1989 « année de la philatélie »...

PIERRE JULLIEN.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08

Le programme du bicentenaire

Outre les deux timbres-poste émis en 1987 et 1988, d'autres réalisations sont prévues :

— Deux timbres à 3 F et 4 F « Journée des tuiles » et « Assemblée des trois ordres à Vizille », le 20 juin 1988. Ces deux timbres rappellent les événements pré-révolutionnaires de juin et juillet 1788 dans le Dauphiné. Ils encadrent une vignette sans valeur qui mentionne la date de la convocation des états généraux, le 8 août 1788. Les timbres sont gravés par Georges Bétemps, d'après les peintures d'Alexandre Debelle.

— Timbre représentant le logo de la mission du bicentenaire, dessiné par Folon (janvier 1989).

— Série « Personnages célèbres » de la Révolution française (Mirabeau, La Fayette, Sieyès, Barnave, Noailles et Drouet).

— Trois timbres « Liberté », « Egalité », « Fraternité », d'après les allégories de Duchemin conservées au musée Carnavalet à Paris (avril, mai, juin 1989). Les trois timbres seront ensuite regroupés dans un triptyque émis le 14 juillet 1989.

— Un bloc-feuillet de quatre timbres « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » (7 juillet 1989).

— Un timbre de la série artistique « Le serment du Jeu de paume », d'après une esquisse de David.

CAMPUS

La science de la mode

VINGT ans après la parution du *Système de la mode* de Roland Barthes, l'Université vient d'instituer une nouvelle science ; la *« modologie ». Ce néologisme désigne l'étude de la mode, de sa* rhétorique et de ses codes. *« Très peu de personnes parlent correctement de la mode et pourtant des débouchés professionnels sont nombreux »*, estime Geneviève Jacquinot, responsable pédagogique du cursus de modologie qui s'est ouvert à Paris-VIII Saint-Denis. Marketing et publicité font appel à des « modologues » pour concevoir leurs campagnes de promotion, déterminer quelle tenue parle le mieux à la cible visée ou quels vêtements correspondent au produit vanté. Ces nouveaux professionnels peuvent encore indiquer aux créateurs les orientations porteuses d'avenir. Mais la « modologie » prépare aussi à des métiers plus traditionnels comme celui d'attaché de presse, organisateur de défilés, représentant de fabrique, styliste ou journaliste de mode.

Le cursus de Paris-VIII s'intègre à un premier cycle en communication dont le DEUG comporte une mention *« modologie et communication ». La formation porte sur la psychosociologie, la com*munication, les techniques commerciales internationales et la fabrication. Mme Jacquinot a tenté cette expérience à la demande des étudiants qui ont déjà, pour la plupart, reçu des offres d'emploi. *Ce succès l'incite à la développer et elle demande, pour l'an pro*chain, la création d'un DEUST (diplôme d'études supérieures scientifiques et techniques), spécifique aux métiers de la mode.

R. Ri.

Université de Paris-VIII Saint-Denis, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02. Tél. : 48-21-63-64, poste 12-74.

Problèmes de traduction

Pour fêter ses vingt ans, *l'Ecole supérieure de* sécrétaires-traductrices de Lyon organise, les 23 et 24 mars, un colloque sur *« la traduction et ses problèmes »*. Traduction littéraire, mais aussi évolution de la technique des sous-titrages.

(ESST, Institut catholique de Lyon, 25, rue du Plat, 69002 Lyon. Tél. : 72-32-50-40).

Tourisme à Deauville

L'Ecole supérieure de commerce de Paris et la chambre de commerce et d'industrie de Honfleur-Lisieux se sont associées pour créer, à Deauville, un *institut européen de tourisme.* Cet établissement accueillera sa première promotion en octobre prochain pour une formation d'un an. Les candidats doivent avoir le niveau minimum : Bac + 4.

(Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, 75543 Paris Cedex 11. Tél. : 43-55-39-08.)

Valenciennes-Oran

L'université de Valenciennes et l'université d'Es-Senia à Oran (Algérie) viennent de signer une convention pour organiser les échanges d'enseignants-chercheurs, d'étudiants en doctorat et élaborer des programmes de recherches communes. Cet accord concerne notamment la formation de techniciens supérieurs et *de cadres.*

● **STAGES.** — L'APEC (Association pour l'emploi des cadres) organise des stages de « pilotage de carrière » pour les cadres en activité qui souhaitent maîtriser leur évolution. Les prochaines sessions auront lieu du 21 au 25 mars à Paris, du 11 au 15 avril à Paris et à Amiens, du 18 au 22 avril à Paris, et du 16 au 20 mai à Marseille et à Lyon.

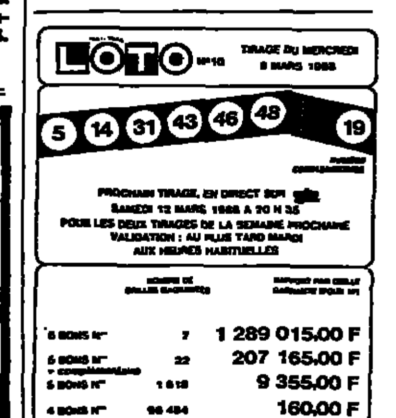
★ **Renseignements et inscriptions à l'APEC, sessions Perspectives, 51, boulevard Brune, 75685 Paris Cedex 14. Tél. : (1) 40-52-21-12.**

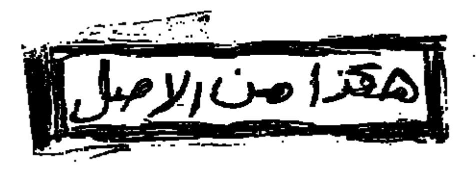
ÉCHECS

Christophe Bernard champion de France... 1987

Christophe Bernard, maître international, a remporté, le jeudi *10 mars à Lyon, le titre de champion* de France d'échecs... 1987, en gagnant le match de départage en quatre parties qui l'opposait à Gilles Andruet. *Christophe Bernard*, après avoir perdu la première partie et annulé la deuxième, a gagné les deux dernières parties.

Les deux joueurs avaient terminé premiers *ex-aequo* en août 1987, à Rouen, du championnat de France.





هكذا من الأصل

Le Monde CADRES

L'AGENDA

Vacances
Tourisme
Loisirs

Mer et Montagne
Vacances en Corse
dans le golfe de Porto
à MARIGNANA,
altitude 800 m, à 15 min de la plage. Studios de 2 et 4 pers., 2 200 F à 3 200 F par mois. Possibilité locations 1 ou 2 ou 3 semaines. Pour tous renseignements écrire Studios de Marignana, 20141 MARIGNANA.

MORBIHAN Bretagne-Sud. A louer dem. bretonnes (T.A.), prix int. hors saison (25 % à 33 % réduction). Pour tous renseignem. 97-42-81-60.

JURA

3 h 30 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue grand studio tt confort 4 pers. s/pistes de fond. Tél. pour périodes et conditions. T. 16 (81) 49-00-72.

A louer à MOUTHE (JURA) toute l'année, appt tt cft, 2 à 6 personnes, prix intéressant. M. Simon Jouffroy, 19, rue Beaupaquier, 25240 Mouthe. Tél. 81-69-25-94.

05 RISOUL – 1 850 m
Part. loue appt 4-6-8 pers. tt cft, exposition sud, dans chalet pied des pistes.
MARS et PAQUES.
Tél. : 92-45-10-83.

SAINT-TROPEZ
résidence « Loisirs Eden »
PAQUES/OCTOBRE. Divers studios de 2 à 6 personnes, confort, piscine, parc.
Tél. (16-1) 45-63-40-60.

Sur les collines de Vallauris
VUE SUR LA MER
A louer vacances au mois et à la semaine.
Au r.-d.-c. grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures.
Confort et calme.
Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants.
Prix abordable.
Renseignements :
Tél. : (16) 93-64-10-29.
M. CARON.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

Imm. XVIIe, asc., très raffiné, living + 3 chambres, 80 m², 2 450 000, 5, r. Villedo. Samedi 14 à 17 h ou 42-50-04-28, 46-44-98-07.

5e arrdt

600 m jdin Luxembourg BEAU 3 PIÈCES rénové tt cft, calme, 1 450 000 F. Tél. : (1) 43-29-52-58.

11e arrdt

Mo République bel imm. anc. dupl. dble séj., 3 ch., cuis., tt cft, 2 045 000 F, 43-45-88-53.

15e arrdt

Mo PASTEUR

bon imm. p. de t., asc., 5e ét., soleil, chauff. cent., salon, s. à manger, 3 chbres, entrée, cuisine, 3 bains, 2 w.-c., service, parking.
50, RUE FALGUIÈRE
samedi, dimanche, lundi 14 h/17 h.

16e arrdt

Mo JASMIN

imm. pierre de taille, tt cft, living, s. à manger, 1 chbre, entrée, cuisine, bains, w.-c.
31, RUE LA FONTAINE
sam., dim., 14 h/17 h.

17e arrdt

Mo WAGRAM

bon imm. p. de t., tt cft, liv., 1 gde ch., entrée, cuis., bns, w.-c., 4e étage, ascenseur, 12, r. PHILIBERT-DELORME samedi, dimanche, lundi de 14 h à 17 h.

Mo ROME

bon imm. s/rue calme, 2 p. + 1 petite pièce, entrée, cuisine, bns, w.-c., soleil, à rénover. Prix intéressant, 10, rue du Mont-Dore (angle 40, bd des Batignolles) sam., dim., 14 h/17 h.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT standing liv. dble + 3 ch., SOLEIL, 5e ét., ascenseur, 40, RUE CAVENDISH.
Sam. et lun. 14 h/17 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/SABLON

Imm. p. de t., s/r. et jdin. 2 et 3 p. 133 m², tt cft, 42 m² balc., poss. réunir. 3 parkg. 4 200 000 F, 43-44-43-87.

94 Val-de-Marne

ORPI

LE KREMLIN-BICÊTRE. Près Mo, ds imm. récent, 5e ét. STUDIO 25 m². haut standing, balcon, cave, box. Px 435 000 F. CABINET RAIMON 45-88-77-95.

Province

VENDS APPTS DANS DOMAINE DE PRESTIGE AVEC ACCÈS GOLF, TENNIS, PISCINE, ETC. A 1 HEURE DE PARIS. TÉL VERT 05-21-11-44.

Part. vend dans résid. 3e âge Aix-en-Provence appt 3 p., stdg. Tél. 16-42-63-00-61.

NICE – CESSOLES

pptaire vend studio tout confort 22 m², refait neuf, soleil, cuisine, salle de bains, balcon, faibles charges. Prix intéressant. Sur place de 10 h à 18 h.
Samedi 12-3 et dim. 13-3,
10, avenue Fanny,
2e étage
ou Tél. (16) 93-88-30-05
le soir Mme DOMENI.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER PARIS-XXe
Av. Gambetta (face Mo) dans imm. bon stdg 7e ét., un appt tt cft, libre 1er mars, 3 p., cuis., w.-c., s. de bns, 64 m² env., cave et garage. 5 500 F mensuels, compris acompte chauff. et charges. Sérieuses références exigées. Garantie d'emploi. Ecr. Mme A. CATELAIN, 42, r. F.-Villon 93190 Livry-Gargan.

ABESSES

2 p., 44 m², 3 900 F ; 3 p., 80 m², terrasse, 7 800 F. S/place samedi 11 h à 12 h 19, rue Germain-Pilon.

QUARTIER MARAIS

près place des Vosges.
7-7 bis RUE Saint-Gilles,
dans résid. grand standing.

DE 42 APPARTEMENTS PERSONNALISÉS

IL RESTE QUELQUES APPARTEMENTS

2 p. de 53 m² à 58 m², loy. mens. 5 650 F à 6 400 F.
3 p. de 68 m² à 73 m², loy. mens. 7 350 F à 8 200 F.
4 p. de 91 m² à 95 m², loy. mens. 9 450 F à 10 000 F.
Parking et charges en sus.
Chauff. électrique individuel.

Livrable de suite.
Appartement témoin ouvert lundi, mercredi, samedi de 10 h à 13 h/15 h à 18 h.
Renseignements au
45-67-37-02 heures bur.

A LOUER

ENTRE PARTICULIERS
très grand choix locations
HESTIA
Paris-15e : 43-06-09-10.
Paris- 2e : 42-96-58-46.

Région parisienne

YVELINES 15' Défense, pav. 200 m², séj. db, chem., cuis. amér., 5 ch., 2 bns, 2 w-c + 100 m² gar. 2 voit., salle jeux, laverie. 8 500 F/mois. Tél. 39-78-72-72 hres bur.

appartements achats

Recherche URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT 48-73-35-43.

IMMO MARCADET

rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

hôtels particuliers

LA MUETTE
IDÉAL AMBASSADE

très bel hôtel particulier utilisable burx et habitation, 900 m² env. Prix en rapport, disponible de suite.
Écrire s/réf. 871 à FRANCACIP,
17, rue de la Banque, 75002 Paris, qui transmet.

maisons individuelles

CRÉTEIL ÉGLISE secteur pavillonn., 6 p. cuis., tt cft, 350 m² jdin, garage, sous-sol complet. 2 045 000 F. MAS IMMOB. 43-45-85-53.

pavillons

A 2 km du GOLF
de BUSSY-ST-GEORGES
à vendre sur 760 m², pavillon traditionnel, 144 m² habitable + garage, séjour 50 m² (poutres apparentes + cheminée), cuisine équipée, s. de bains et s. d'eau, 2 w.-c., 3 chbres + mezzanine donnant sur le séjour. Prix 1 100 000 F. Tél. 64-02-26-91 après 19 heures.

villas

CORSE : INVESTISSEZ au soleil : St-Florent lotis. résident., ds un endroit calme et ensol., b. villas de 120 m² avec chem., terrasses, piscine privée, s/terr. viabilisés, boisés et plantés, de 1 500 à 2 600 m², arrosage automatique, entret. prox. plage, loisirs, aéroport, comm. Px à part. de 1 217 000 F. Rens. CORSIDAN, BP 84, 20217. (95) 30-10-08-95-39-04-52.

VENDS VILLA TYPE 5
3 kms de la mer
10 kms Montpellier
6 kms Palavas-les-Flots
Ville 5 000 h. Ts commerces. Salon-séjour, 4 chambres, tt confort. Garage, jard. d'agrément
580 000 francs
M. Bouladou
Villa l'Hacienda, no 15
Les Sauzes, Villeneuve-lès-Maguelonnes 34 750. Tél. : (67) 69-48-59 (HR).

A vendre, rue Fernand-Tavano, Le Mans, 3 km gare et centre-ville, maison sur terrain 1.500 m², 5 p. + cuisine, lingerie, cave, garage, salle de bains, w.c., haut et bas, arbres fruitiers, jardin paysagé. 600.000 F. Tél. : 43-24-63-88.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00

8, r. La Boétie, particuliers sera votre conseil viager. Estim. grat., 49 a. d'exp. Gar. financière 3 000 000 F.

16e MICHEL-ANGE
stud. 135 000 + 1 600 fms 81 a., studio loué loi 48, loyer perçu par l'acq. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

maisons de campagne

Vens près St-Honoré-les-Bains maison 3 pièces, cave, grenier, cour et jardin. Tél. 16 (1) 86-84-41-87, 19 h/21 h.

propriétés

Rech. pptés ou terrains 1 000 m² env. Bry-s/Marne ou env. 46-28-61-83.

terrains

RECHERCHONS AU MAROC

TERRAIN
pour promotion immobilier
et tourisme pour groupe
INVESTISSEURS
basé en Suisse.
Ecrire SI no 8 441
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, r. Monttessuy, Paris-7e.

bureaux

Locations

DOMICILIATION CCIALE 8e BURX. SECRÉT., TÉLEX, TÉLÉCOPIE, TRAIT. TEXTES.

AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

boutiques

Locations

MARAIS 400 m² à usage burx et commerce, belle façade et vitrines, parf. état, loy. 42 000 F, sans pas-de-porte, possib. vte murs. S/pl. ce jour 10 à 15 h. 121, r. Vieille-du-Temple, Paris-3e. Tél. 42-71-01-35.

fonds de commerce

Achats

Vends BAHIA (Brésil) bar-restaurant, 8 chambres, 50 m plage, 20 km Salvador. Excell. affaire pleine expansion, à saisir rapidement. Prix : 900 000 F. Ecr. Havas Toulon 601146.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

PORSCHE 959

Ecrire sous le no 9 528
5, rue Monttessuy,
75007 PARIS.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Eric, Nadia, Sarah et Nicolas DE CHAMBURE

sont heureux d'annoncer la naissance de

Marion.

Paris, 1er mars 1988.

– M. et Mme André Sibiude,
Jean-Luc Sibiude et Maryvonne S.-Uguen,
Jeanne,
Fernand Falchier et Caroline Schweich,
ont la joie d'annoncer la naissance de

ESTHER,

leur petite-fille, fille, sœur, filleule,

à Prades (Pyrénées-Orientales), le 2 mars 1988.

18, rue Dauphine,
75006 Paris.

Une pensée pour Herveline et Olivier Uguen.

Mariages

– Claude LEVY
et
Danielle PESENTI

sont heureux d'annoncer leur mariage le 9 mars 1988.

1, résidence de Chevreuse,
34, avenue Saint-Laurent,
91400 Orsay.

Décès

– M. et Mme Francis Arnaud
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Depolla
et leur fils,
Mathieu Arnaud,
ses enfants
et petits-enfants,
M. et Mme Edouard Arnaud
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Debroise
et leurs enfants,
ses frère, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,
M. et Mme François Geffroy,
Mme veuve Georges Astruc,
M. Pierre Figeac,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ARNAUD,
officier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
président d'honneur de l'office d'HLM
de la Ville de Paris,

survenu le 8 mars 1988, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le service religieux sera célébré le lundi 14 mars, à 14 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e, suivi de l'inhumation au cimetière de Monchy-Humières (Oise).

103, rue des Morillons,
75015 Paris.

– Le président M. Puissat,
Et le conseil d'administration de Développement local et formation Rhône-Alpes DELFRA,
ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de leur ami

Bernard BRAND,

survenu à Sévrier, le 3 mars 1988, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Fervent humaniste, Bernard nous laisse le souvenir d'un homme délicat, bon et enthousiaste.

La cérémonie civile a eu lieu en l'église Sainte-Bernadette, à Annecy, le 5 mars.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean CHÊNEAUX,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu le 29 février 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

De la part de :
Mme Jean Chêneaux,
son épouse,
Ses cinq enfants,
Ses treize petits-enfants
Et de son arrière-petite-fille,
Toute sa famille,
Et tous ses amis.

Selon la volonté expresse du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

58, boulevard d'Inkermann,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Daniel, Rachel, Delphine, Malek
et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Denise DREYFUSS-SOULARD,

survenu le 8 mars 1988 dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, mardi 15 mars, à 14 h 30, réunion porte principale, boulevard de Ménilmontant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Maurice Faivre d'Arcier,
son père,
Mme Bernard Faivre d'Arcier,
née Elisabeth Cognacq,
son épouse,
Eric, Lucie, Benjamin,
ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Bernard FAIVRE D'ARCIER,

le 10 mars 1988 à Paris, dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Lambert, Paris-15e, le mardi 15 mars, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu à Bergheim (Haut-Rhin) le même jour.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Joseph FRANCESCHI,
licencié ès lettres,
licencié en droit,
docteur en science politique,
maire d'Alfortville,
vice-président du conseil général,
député du Val-de-Marne,
ancien ministre,

né le 15 janvier 1924, à Tunis.

De la part de :
Daniel, Serge, Françoise Franceschi,
ses enfants,
Antoinette Chanaux, sa mère,
Mélodie et Maximilien-Joseph Franceschi,
ses petits-enfants,
Jacques Franceschi,
son frère.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 12 mars, en l'église d'Alfortville, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Dons pour la recherche médicale.

(Lire *le Monde* du 11 mars.)

– Le président, les membres du comité directeur, les adhérents de « A Corsica », amicale des Corses d'Alfortville
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Joseph FRANCESCHI,
président d'honneur de l'amicale.

Réunion des membres à la cérémonie funèbre.

– M. et Mme Roland Magnin-Feysot,
Mme Georges Bergez,
M. et Mme Jean Magnin-Feysot,
M. et Mme Georges Magnin-Feysot,
M. et Mme Bernard Magnin-Feysot,
M. et Mme Pierre Chenu,
M. et Mme Christian Magnin-Feysot,
ses enfants,
ses petits-enfants,
et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges MAGNIN-FEYSOT,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 7 mars 1988, en l'église de Longemaison (Doubs).

Longemaison,
25690 Avoudrey.

– Marc Vène,
ses enfants et petits-enfants,
Diane et Michel Mare,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Anne-Françoise MARE-VÊNE,

le jeudi 10 mars 1988.

Les obsèques auront lieu à la Brunié, église de la Capelle (Tarn), le samedi 12 mars, à 11 h 30.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 mars, à 19 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

« Soyez joyeux dans l'Espérance », Romains 12-12.

– Mme Michelle Pénin,
son épouse,
Michel et Annick Pénin,
Marc et Mathilde Pénin,
Jean-Luc Pénin et Anne,
Jean-Michel Guibert,
Rozenn Guibert et Pierre Papucci,
Yannick et Françoise Guibert,
leurs enfants,
leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Pierre et Jeanne Pénin,
Georges et Marianne Mallet,
ses frères et sœurs,
Claudie Bouyon,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Marcel PÉNIN,
commandant Barrois
dans la Résistance,
combattant volontaire de la Résistance,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaillé de la Résistance,

survenu le 9 mars 1988 à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 12 mars, au Grau-du-Roi, dans la plus stricte intimité.

1, rue Hautefeuille,
75006 Paris.

– Marie-Christine Hugues,
Edouard Hugues,
font part du décès de

Mme Simone, Henri RHEIN,

leur mère et belle-mère, survenu le 9 mars 1988.

Les obsèques religieuses seront célébrées en la chapelle de l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e, *le lundi 14 mars*, à 10 h 30.

Selon la volonté de la défunte, il n'y aura ni fleurs ni couronnes.

7, rue Rosa-Bonheur,
75015 Paris.
7, rue des Feyssines,
06250 Mougins.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Albert COSTA DE BEAUREGARD,

il est demandé à tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'unir d'intention aux messes qui seront célébrées aujourd'hui.

– Le 13 mars 1968

le général DUNOYER DE SEGONZAC

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient pour lui une prière ou une pensée.

– Il y a sept ans, le 12 mars 1981, disparaissait

Albert SAINT MAXEN.

Une pensée (une prière) est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– Cercle Bernard Lazare, « Autour des totalitarismes », débat avec Léon Poliakov et Alexandre Adler, dimanche 13 mars, à 16 heures, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

– Un colloque sur la famille : des historiens, des philosophes, des sociologues et des psychologues participeront les 21, 22 et 23 avril prochain au CHU Henri-Mondor (Créteil) à un colloque sur le thème « Modernité et archéologie de la famille ». Renseignements à l'université Paris-XII Val-de-Marne, UFR-CIS, département de sciences sociales (av. du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil. Tél. : 48-98-91-44, poste 2547 ou 2231).

Précision

– A propos de notre communication sur la Loge l'Echelle de Jacob no 27, Franc-Maçonnerie féminine de tradition, nous précisons que, pour la conférence du mercredi 16 mars, à 19 h 30, les invitations sont à demander à : L'Echelle de Jacob no 27, BP 646, 75161 Paris cedex 04, et non à LNF comme indiqué par erreur.

Economie

SOMMAIRE

■ Prélude à la campagne électorale, le franc a eu, le jeudi 10 mars, un accès de faiblesse face au *deutschemark* *(lire ci-dessous).*

■ Le taux d'expansion moyen des pays membres de l'OCDE pourrait atteindre 2,5 % en 1988. Une perspective optimiste qui ne cache pas une certaine inquiétude devant la situation monétaire *(lire ci-dessous).*

■ Après les salariés de Télémécanique face au groupe Schneider, ceux de Rhin-Rhône se sentent menacés par l'OPA de Bolloré et veulent se faire entendre *(lire page 28).*

■ Air Europe, qui offre le vol Paris-Londres à 490 F, est à l'avant-garde des jeunes compagnies britanniques qui effraient les transporteurs aériens continentaux *(lire ci-contre).*

■ Les ouvriers de Chausson entament leur cinquième semaine de grève pour faire aboutir leurs revendications salariales *(lire page 29).*

Devant l'instabilité de la situation monétaire

L'optimisme de façade des pays industriels commence à être mis à mal

Il ne s'agit, pour le moment, que de soubresauts. L'accès de fièvre de la livre et ses contrecoups sur le franc français ou la lire italienne constituent malgré tout une illustration de la vulnérabilité de la situation internationale et une mise en garde pour les dirigeants des principaux pays industriels. Réunis en « groupe de travail numéro trois » (1) à l'OCDE leurs représentants ont eu tout loisir d'en discuter les 9 et 10 mars, à Paris.

Jusqu'à présent c'est une défense pragmatique de la stabilisation des monnaies qui l'a emporté. Les gouvernements avaient, dans une déclaration des Sept, en décembre dernier, ranimé la flamme des accords du Louvre visant à une accalmie sur le dollar. Pour montrer leur détermination, ils s'étaient engagés, début janvier, dans une opération de matraquage des spéculateurs en intervenant massivement pour soutenir le billet vert. *Depuis lors, les marchés* et *l'opinion* publique avaient pu avoir le sentiment que tout allait pour le mieux dans le moins mauvais des mondes industriels. Une douce illusion entretenue par un assaut de bonnes manières.

Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, ne voit plus rien à redire à la gestion économique de la RFA. Bonn se félicite d'être parvenu à une croissance de 1,7 % en 1987, alors que les mauvaises langues lui prédisaient 1,5 %. La France ne tarit pas d'éloges sur sa propre situation. Et tout un chacun a enregistré avec satisfaction la révision en hausse des perspectives des experts de l'OCDE pour 1988. La plus marquante touche le Japon, dont l'expansion est estimée à 4 % cette année et non plus 3,5 %. L'amélioration est marginale pour la RFA, qui passe de 1,5 % à 1,7 %. Au total, la moyenne des pays de la *zone pourrait se hisser à 2,5 % et* non 2,25 %.

Cette progression, rendue possible par le dynamisme économique du *second semestre* 1987, paraîtra dérisoire à ceux que la persistance d'un chômage très élevé en Europe inquiète. Sa célébration recouvre un réel soulagement des pays industriels qui ont traversé sans mal apparent la tourmente boursière d'octobre. Elle tient surtout à des impératifs politiques convergents.

L'arme des taux directeurs

En période électorale, les Américains ne peuvent affronter le risque de fortes turbulences monétaires. Pour le moment, les Français partagent ce point de vue intérieur. La situation fondamentale de l'économie mondiale, peu sensible à de tels soucis, ne présente pourtant que des signes encore légers d'amélioration et les *déséquilibres, qui* ont provoqué défiance, craquement boursiers et monétaires à la fin de 1987, persistent.

Conscients de ce danger, les principaux pays industriels envisagent dès aujourd'hui les moyens de calmer le jeu au cas où leur superbe consensus ne suffirait pas à éviter une nouvelle crise. Les évaluations de l'OCDE confirment ainsi que les Allemands disposent encore d'une marge de manœuvre de 0,5 % à 0,75 % de baisse de leurs taux directeurs. En termes économiques, les Etats-Unis pourraient, en théorie, augmenter sans drame les leurs de près d'un point. Mais ces munitions sont devenues si rares qu'elles ne seront utilisées qu'en cas d'extrême besoin. L'arme psychologique sera utilisée aussi longtemps que les indices ne contrediront pas le prudent optimisme des dirigeants des principaux pays industrialisés.

Encore faudra-t-il tenir jusqu'à l'arrivée d'un nouveau président à la Maison Blanche, le 1er janvier 1989. Un délai bien long compte tenu des incertitudes qui pèsent toujours sur la conjoncture internationale. L'accroc britannique vient de le rappeler. En écartant l'idée de fortes interventions pour empêcher la livre de s'apprécier, au nom des principes de la lutte contre l'inflation, le premier ministre, Mme Thatcher, a peut-être déçu, comme certains le murmurent, son chancelier de l'Echiquier. Ce dernier a prouvé son attachement à une discipline monétaire proche de celle du système monétaire européen en instaurant un solide parallélisme sterling-mark. La prise de position du premier ministre britannique a surtout remis en question la crédibilité des interventions des banques centrales que la Grande-Bretagne avait pourtant contribué à renforcer tout au long de 1987.

FRANÇOISE GROUIGNEAU.

(1) Ce groupe de travail réunit les hauts fonctionnaires de dix pays (Etats-Unis, République fédérale d'Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, France, Italie, Canada, Suède, Pays-Bas, Suisse) sur les problèmes de balance des paiements et de monnaie.

Le franc subit le contrecoup de la hausse de la livre

(Suite de la première page.)

Mais la campagne est déjà ouverte, et l'événement serait plutôt la non-candidature du président en exercice.

Plus sûrement, la faiblesse du franc est la conséquence de la hausse continue de la livre britannique, *qui, le vendredi 11, se maintenait* aux alentours de 10,44 F : des achats de livres ont été effectués contre des francs, ce qui a déséquilibré notre monnaie, la rendant un peu vulnérable.

A Paris, en haut lieu, on veut minimiser la dimension de l'« incident ». Jeudi après-midi et vendredi matin, la Banque de France n'a pas voulu intervenir pour empêcher le cours du mark de monter, estimant qu'à l'approche des élections il était prévisible que des mouvements *« à court terme »* se produisent.

Au ministère de l'économie et des finances, on déclarait qu'il n'y avait *« pas de brutal décrochage du franc mais seulement de légères fluctuations »* à l'intérieur du SME. *« Les parités du franc sont bonnes, et le marché est équilibré »*, assurait-on rue de Rivoli, où l'on mettait en avant une amélioration de la situation de la France en ce début d'année. L'écart d'inflation avec l'Allemagne est revenu à 1,7 point en janvier 1988, au plus bas depuis 1973, et va probablement baisser encore, tandis que dans beaucoup de secteurs industriels les coûts de production sont, maintenant, plus bas *qu'outre-Rhin en raison de* l'accroissement de la productivité et de l'augmentation moins rapide des rémunérations.

Mais, feront remarquer les observateurs avertis, si effectivement l'industrie française a ramené à zéro l'écart de ses coûts de production avec les grands pays industrialisés, son offre reste très insuffisante dans beaucoup de secteurs, insuffisance structurelle qui conduit à des déséquilibres commerciaux peu susceptibles de disparaître avant plusieurs années. C'est cette constatation qui pèse toujours sur la tenue du franc vis-à-vis du mark, les milieux financiers internationaux ne cessant d'opérer des comparaisons entre l'énorme excédent commercial allemand et le déficit français.

L'ennui est qu'une nouvelle *dévaluation du franc au sein du SME ne* servirait à rien. Elle ne pourrait faire progresser sensiblement nos exportations, mais augmenterait immédiatement le coût de nos importations, ce qui serait un résultat exécrable.

C'est cette dernière conviction qui explique la volonté du gouvernement de maintenir les parités du franc au sein du SME, comme il l'avait fait au début de novembre dernier. A cette époque, toutefois, un tel maintien avait coûté à la Banque de France une quarantaine de milliards de francs en sortie de devises et l'avait contrainte à relever de trois quarts de point son taux d'intervention sur le marché interbancaire.

Certes, l'institut d'émission a pu récupérer la plus grosse partie des devises perdues et ramener son taux d'intervention à son niveau initial, et même au-dessous. *Mais les autorités* monétaires n'ont pas envie de recommencer à intervenir – y compris sur les taux – jugeant, cette fois-ci, que ce n'est pas justifié, comme cela l'était en novembre en raison de la chute du dollar au profit du mark. Sur le marché, toutefois, les opérateurs estiment que la Banque de France *interviendrait* aux alentours de 3,42 F. Vendredi, en début d'après-midi, la politique de la Banque centrale semblait payante puisque le cours du mark commençait à refluer doucement. Sur le même marché, un observateur avisé notait : *« Ce que personne ne veut avouer, c'est que tout est venu de la hausse de la livre sterling et des propos brutaux de Mme Thatcher donnant la priorité à la lutte contre l'inflation. »*

FRANÇOIS RENARD.

REPÈRES

Dette

Le Mexique envisage de nouvelles opérations de conversion

Le Mexique, apparemment peu découragé par les maigres résultats de l'opération de conversion d'une part de sa dette en obligations garanties par des bons du Trésor américain, persiste et signe. Le responsable des négociations sur l'endettement, M. Angel Gurria, a *indiqué*, à Washington, que Mexico allait poursuivre dans cette voie et essayera *« probablement »* d'autres opérations fonctionnant selon le même principe d'échange de créances tenant compte des réalités du marché. *« D'autres idées proposées par les banques créancières »* du pays sont à l'étude, a-t-il souligné, lors d'un colloque organisé par l'Eximbank, organisme fédéral chargé de promouvoir les exportations américaines.

Commerce extérieur

Nouvelle contraction de l'excédent japonais

Pour le onzième mois consécutif, l'excédent commercial japonais a enregistré une baisse. En février, le *solde positif s'est établi à 5,24 milliards* de dollars, une contraction de 26,5 % par rapport au mois correspondant de 1987, annonce le ministère des finances dans un rapport préliminaire. Sur une base non corrigée des variations saisonnières, les exportations japonaises ont augmenté de 17,2 %, mais les importations ont fait un bond de 48 %. Ce phénomène est particulièrement net avec les Etats-Unis, premier partenaire commercial du Japon. Les ventes de produits nippons sur le marché américain n'ont augmenté que de 9,7 % alors que les importations du Japon progressaient de façon spectaculaire, 51,9 % par rapport à février 1987. Au total, l'excédent de Tokyo avec Washington reste important, 3,4 milliards de dollars contre 3,97 milliards en *février 1987. Il se stabilise* avec la CEE, pour s'instaurer à 1,94 milliard, et baisse légèrement avec les autres pays d'Asie, pour représenter 1,25 milliard contre 1,31 milliard un an plus tôt.

Transports routiers

6,9 % de trafic supplémentaire

Le trafic intérieur routier de marchandises, qui avait légèrement régressé de 1981 à 1985 (– 0,6 %), a progressé de 6,9 % en 1987, et de 11,2 % depuis 1986, si *l'on en croit le rapport de la commission* des comptes de la nation. Cette croissance a permis aux transporteurs routiers de créer, l'an dernier, neuf mille emplois et d'augmenter, *en deux ans, leurs effectifs de 9 %.* Selon le ministère des transports, l'excédent brut d'exploitation des entreprises du secteur routier a progressé de 25 % en deux ans.

ÉTRANGER

Avec une durée légale du travail hebdomadaire de 45 heures

La Suisse reste à la traîne des pays européens

BERNE
de notre correspondant

La semaine de quarante heures en Suisse, ce n'est pas pour demain. Si des doutes subsistaient, le Conseil national (Chambre basse) l'a clairement fait savoir mardi 8 mars en recommandant, par 115 voix *contre 53, le rejet de « l'initiative populaire »* de l'Union syndicale suisse en faveur d'une diminution progressive du temps de travail hebdomadaire sans réduction de salaire. *Le gouvernement fédéral* et le Conseil des Etats (Chambre haute) ayant donné un préavis négatif, il est douteux que cette proposition ait plus de succès auprès du corps électoral, appelé à trancher en dernier ressort.

Jusqu'ici, les diverses tentatives d'abaisser uniformément le temps de travail par voie législative se sont régulièrement heurtées à un refus. En 1976 déjà, les Suisses avaient massivement repoussé un projet de l'extrême gauche réclamant l'introduction de la semaine de quarante heures. En 1984, les syndicats ont estimé que le moment était venu de revenir à la charge pour faire bénéficier les travailleurs de l'accroisssement de la productivité. Ils ont donc réuni cent cinquante-six mille signatures pour demander l'organisation d'un nouveau référendum.

Actuellement, la durée légale du travail est encore de quarante-cinq *heures et dépasse même cinquante* heures dans certains secteurs. Selon les syndicats, il serait temps d'adapter la loi aux horaires de quarante heures déjà en vigueur dans la chimie, l'horlogerie, la métallurgie ou le secteur public. Alors qu'en Allemagne fédérale il est question de la semaine de trente-cinq heures, la Suisse reste à la traîne des pays industrialisés d'Europe pour la durée du travail.

Fort de l'appui des partis de droite et du centre, majoritaires au *Parlement, le gouvernement préfère* s'en tenir au système actuel de négociations de conventions collectives. Le ministre de l'économie, M. Jean-Pascal Delamuraz, a rappelé que la *durée moyenne du travail avait* diminué de deux heures hebdomadaires depuis 1973, tandis que la quatrième semaine de vacances a été généralisée à partir de 1985. Les adversaires du projet craignent que l'extension des quarante heures n'affaiblisse la capacité concurrentielle de l'économie helvétique.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Air Europe « casse les prix » entre Paris et Londres

Les nouvelles compagnies aériennes britanniques font peur aux transporteurs français

490 F pour effectuer un aller-retour en Boeing-737 entre Paris et Londres. Qui dit mieux, au moment où les tarifs officiels de British Airways et d'Air France dépassent 1 800 F ? Une seule condition pour accéder à ce « billet cassé », vendu par l'agence Nouvelles Frontières : séjourner plus de deux jours et moins de trente à Londres. Ce billet permet en outre de choisir entre deux vols quotidiens, sauf le week-end, et de bénéficier d'un petit déjeuner chaud à bord. Le secret de ce rapport qualité-prix exceptionnel s'appelle Air Europe, qui, depuis le 1er février, a pris place entre Paris - Charles-de-Gaulle et Londres-Gatwick et dont le président, M. Harry Goodman, déclare à qui veut l'entendre que *« les tarifs aériens sont scandaleusement élevés en Europe »*.

Air Europe est née, en Grande-Bretagne, en 1979, par la volonté d'International Leisure Group, quatrième organisateur européen de voyages, qui voulait contrôler une compagnie de charters de qualité pour emmener les touristes britanniques sur les rives de la Méditerranée. Sa flotte se compose aujourd'hui de six Boeing-737 et de trois Boeing-757.

Elle a transporté, en 1987, deux millions de passagers en offrant à sa maison mère et aux autres organisateurs de voyages des tarifs de groupe inférieurs de 30 % à 35 % à ceux pratiqués par les compagnies continentales. Elle a réalisé un bénéfice avant impôts de 7,3 millions de livres (73 millions de francs).

Comment s'expliquent ces performances ? *« Les raisons en sont nombreuses*, répond M. Charles Powell, directeur des services réguliers d'Air Europe. *Nous mettons en ligne des avions neufs et des derniers modèles, ce qui nous assure une bonne régularité et réduit les coûts de maintenance. Nous les faisons voler nuit et jour, de telle sorte qu'un Boeing-757 réalise environ quatre mille huit cents heures de vol par an. Ensuite, nous désirons que notre compagnie reste de taille modeste, et nous sous-traitons systématiquement la préparation des repas ou la manutention des bagages, de façon à pouvoir faire jouer la concurrence. Nous ne signons pas de contrat à long terme. »*

La provocation de M. Goodman

Depuis deux ans, Air Europe cherchait à compléter son activité charter par des vols réguliers. Elle a créé, à la fin de l'année dernière, une liaison Londres-Munich et vient de lancer un Londres-Paris. Pour obtenir les autorisations nécessaires, Air Europe a pratiqué au départ les tarifs en vigueur chez les grands transporteurs en place. Puis, elle a essayé de profiter de ces coûts faibles pour proposer, en plus du forfait à 490 F vendu par Nouvelles Frontières, un tarif réduit de 650 F aller-retour entre Paris et Londres, sans aucune condition, car, comme le dit son président, *« les compagnies proposent des tarifs qu'elles baptisent réduits, mais on ne peut en profiter que si on a un fils de huit ans, né un 29 février, qui a les yeux bleus et pas de cheveux »*...

Les administrations britannique et française continuent à retarder leur réponse pour protéger les compagnies nationales contre cette tentative de déstabilisation. M. Goodman, qui a tenté de rembourser 250 F à ses passagers français ayant acquitté le tarif excursions à 945 F ou de leur offrir gracieusement une nuit d'hôtel à Londres, a cessé sa provocation. Elle risquait de lui faire retirer ses droits de trafic.

Nouvelles Frontières est une agence de voyages, donc libre de vendre à n'importe quel prix. Air Europe est une compagnie aérienne, donc tenue à respecter la réglementation tarifaire des pays où elle se pose. Voilà M. Goodman contraint de ronger son frein. Il menace de dénoncer à la Commission de Bruxelles ces pratiques qui retardent la réalisation du grand marché européen. En attendant, il demande à l'administration britannique à desservir onze villes européennes de façon régulière.

Mais Air Europe n'est que l'avant-garde d'une cohorte de compagnies britanniques aux dents longues et aux coûts très bas. Britannia (29 avions et 5 millions de passagers en 1986), Danair (47 avions et 5 millions de passagers), British Midland (16 avions et 1,6 million de passagers), Air UK (19 avions et 860 000 passagers) et même la petite Monarch (5 avions) alignent une armada qui vole sur des liaisons régulières ou charters sous les ordres de 1 600 navigants, payés deux à trois fois moins que les équipages des compagnies françaises. De quoi faire très peur à celles-ci, qui n'auront, le 1er janvier 1993, plus guère de règlement à opposer à ces nouveaux venus pour leur interdire de proposer aux consommateurs des tarifs concurrentiels vers n'importe quelle destination.

Ces compagnies britanniques sont impressionnantes. Britannia transporte en Europe autant de passagers qu'Air France. En plus, ces compagnies font partie de groupes très solides, où l'on trouve bien sûr une intégration verticale entre voyagistes, hôteliers et transporteurs *aériens*, mais aussi de la recherche pétrolière, des assurances ou du transport maritime. Elles ne sont pas confinées dans l'aérien. Elles sont gérées comme de vrais centres de profit qui n'ont pas à avantager leur maison mère. Cela leur confère en matière commerciale une réactivité et une souplesse extrêmes.

C'est ainsi qu'en période creuse, les Britanniques se voient offrir la semaine en Espagne, hôtel et avion compris, mais sans repas, pour *39 livres (390 F environ)*, à condition de s'inscrire longtemps à l'avance.

Le régulier coûte cher

Faut-il craindre le pire pour les compagnies en place ? *« Non*, répond M. Morel, directeur d'Air France pour la Grande-Bretagne. *Ces transporteurs vont devoir s'adapter. La plupart d'entre eux, comme Air Europe, connaissent surtout le monde du charter, où le gain peut se trouver dans la distribution ou dans un placement financier et pas forcément dans l'avion. En mettant le pied dans le transport régulier, ils seront obligés de recruter des vendeurs, de payer des salaires plus élevés à leur personnel et d'espacer les sièges de leurs avions. La clientèle régulière n'est pas la clientèle charter et elle leur coûtera plus cher. »*

« Nous aussi, nous devrons évoluer et nous avons commencé à le faire. Par exemple, Air France a multiplié les liaisons quasi quotidiennes avec seize aéroports britanniques, de façon à conforter Paris comme plaque tournante. Nous abaissons nos coûts en recrutant des chefs d'escale locaux, au lieu de Français expatriés. Dans le domaine commercial, nous ne sommes pas en reste et notre billet de « dernière heure », c'est-à-dire acheté moins de vingt-quatre heures avant le départ pour un aller-retour entre Londres et Paris, est de 62 livres (620 F environ). Cela commence à devenir très raisonnable, puisque c'est déjà un tarif endessous du niveau autorisé par la Communauté européenne. Considérons l'arrivée de ces nouveaux concurrents comme une période d'observation qui nous donne l'occasion de surveiller les réactions du marché et de préparer des ripostes. »

On peut aussi se demander s'il ne serait pas de bonne politique pour les compagnies continentales, au premier rang desquelles les françaises Air France et UTA, d'acheter tout ou partie d'un de ces transporteurs tout en muscles. La hollandaise KLM n'a-t-elle pas acquis 15 % du capital d'Air UK ? Il faudrait pour cela que les autorités britanniques laissent faire et que les acheteurs continentaux potentiels aient une attitude moins frileuse vis-à-vis des achats et des concentrations entre transporteurs aériens.

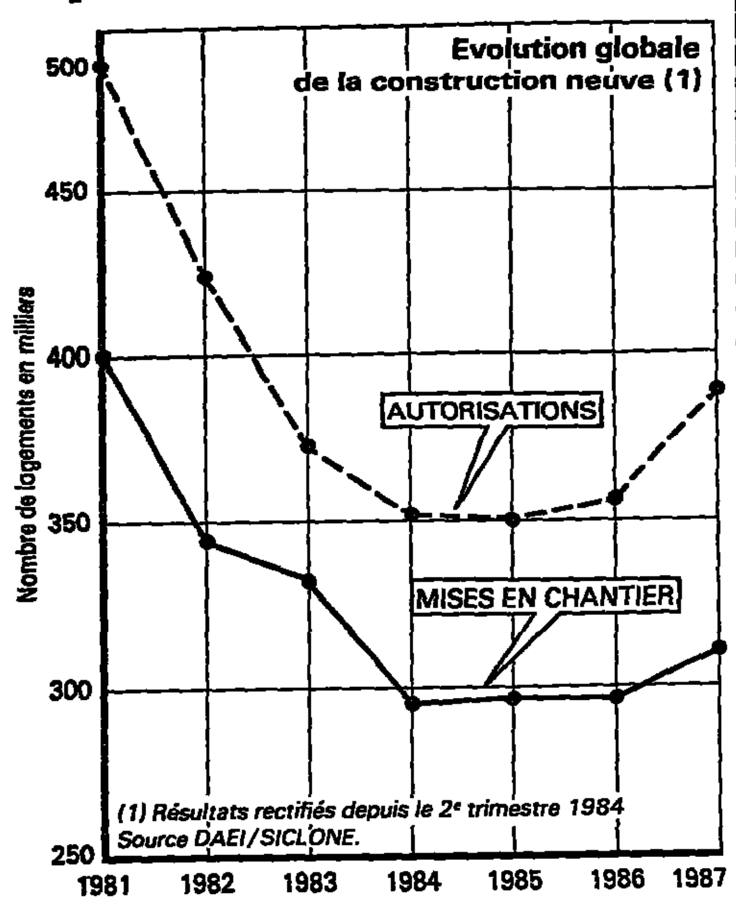
ALAIN FAUJAS.

● **Vers une cinquième semaine de grève à Air Inter.** – Les syndicats du personnel navigant d'Air Inter, SNPL, SPAC (pilotes) et SNOMAC (mécaniciens) ont déposé un nouveau préavis de grève, du *lundi 14 au vendredi 18 mars*, pour obtenir une période d'expérimentation en équipage à trois de l'Airbus A-320 conçu pour être piloté par deux personnes. Ils cesseront le travail tous les matins de minuit à 8 heures, mais l'affrètement par la direction d'avions et d'équipages de remplacement limitera les retards des vols programmés.

Économie

LOGEMENT

Reprise de la construction en France



(1) Résultats rectifiés depuis le 2e trimestre 1984
Source DAEI/SICLONE.

Selon le tableau de bord du bâtiment-logement-travaux publics du ministère du logement, à la fin décembre 1987, les mises en chantier se sont élevées à trois cent dix mille logements soit une hausse de 4,9 % par rapport à 1986. Durant la période 1984-1986, le nombre de mises en chantier n'avait pratiquement pas bougé. La reprise de 1987 a été constatée tant *dans le secteur de la maison individuelle* (+ 5,1 % sur l'année), que dans celui du logement collectif (+ 4,7 %). Compte tenu de l'évolution des autorisations de permis de construire enregistrées au deuxième semestre 1987, les mises en chantier devraient poursuivre leur mouvement de hausse jusqu'à *l'été 1988.*

AFFAIRES

La vague des offres publiques d'achat

Les contradictions de M. Balladur

La vague actuelle des offres publiques d'achat (OPA) que connaît la France, met en lumière les contradictions du « capitalisme de Balladur ».

Première contradiction : au nom de la libération de l'économie, dont il s'est fait le chantre, le ministre d'Etat se félicite de l'existence d'OPA, preuve de dynamisme et de mobilité du capital. Une profession de foi contrebalancée par l'intérêt que porte M. Balladur à l'entreprise en tant que corps social, composé d'hommes et de femmes, dont on ne peut disposer comme d'un bien ou d'une marchandise. N'est-ce pas au nom de ce principe qu'il s'est refusé à procéder pour la privatisation des entreprises publiques à un mise aux enchères – notamment pour la cession des « noyaux durs » ? Celle-ci aurait pourtant été l'expression la plus pure des lois du marché que M. Balladur souhaitait restaurer, mais l'aspect mercantile de cette procédure rebutait le ministre.

Deuxième contradiction : depuis des années, M. Balladur se fait le promoteur des principes de participation des salariés. Une idée qu'il a mise en application, dans le cadre de la privatisation, en réservant dans chaque entreprise rendue au privé 10 % du capital au personnel. Peut-il dès lors laisser mener des offensives comme celles de Schneider sur Télémécanique ou de Bolloré sur Rhin-Rhône, quand elles suscitent l'hostilité des salariés ? Des salariés qui sont par ailleurs, dans l'un et l'autre cas, actionnaires de leur entreprise – respectivement pour quelque 12 % et 5 %.

Troisième contradiction ; le conflit d'intérêts entre les actionnaires petits porteurs, d'une part, les actionnaires salariés, d'autre part, deux des piliers du capitalisme balladurien. Ainsi, dans l'affaire Télémécanique, si M. Balladur réussit à dissuader Schneider de surenchérir, pour céder à la pression des salariés, il lèse le petit porteur ordinaire, qui voit ainsi bloqué le prix auquel il peut vendre ses titres. Le droit élémentaire d'un actionnaire serait de vendre au plus offrant. Coincé entre ces deux catégories d'actionnaires qu'il a lui-même encouragés, M. Balladur se trouve aujourd'hui dans une situation particulièrement délicate. D'autant que la présente période préélectorale est peu propice à l'étude impartiale de ce débat de fond.

CLAIRE BLANDIN.

Des salariés de Rhin-Rhône pourraient s'opposer à l'offre de Bolloré

Les dirigeants du groupe Rhin-Rhône, associés aux cadres, au comité d'entreprise et à « *l'ensemble du personnel* » *ont* manifesté et ont publié, jeudi 10 mars, une lettre ouverte proposant un projet de reprise *du groupe* par ses salariés pour s'opposer à l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le groupe Bolloré Technologies, vendredi 4 mars.

Les dirigeants du premier distributeur *non raffineur* de produits pétroliers en France ont de plus appelé le gouvernement à « *assumer ses responsabilités* ». Leur projet de reprise par les salariés devra être mis en œuvre avec Elf-Aquitaine, *qui possède* déjà 39,5 % de Rhin-Rhône par le biais de sa filiale Elf-France. Cette dernière devrait alors lancer une contre-OPA sur les 11 % du capital qui lui manquent pour avoir la majorité afin, ultérieurement, de réaliser cette RES (reprise d'entreprise par les salariés).

Mais, pour l'instant, tout cela *n'est qu'intention* car l'actionnaire principal poursuit ses discussions avec Bolloré. Des négociations qui *semblent* cependant laborieuses. Le mercredi 9, le groupe de Vincent Bolloré indiquait avoir signé avec *Elf* un *protocole* d'*intention* concernant Rhin-Rhône. Selon ce protocole, les deux groupes se sont accordés *sur le fait que* Sofical, une filiale de Bolloré, deviendra majoritaire dans le capital de Rhin-Rhône. *Il est aussi prévu que l'activité* «combustible» de la Scac sera apportée à Rhin-Rhône et qu'Elf assurera les *approvisionnements* en pétrole des deux sociétés. Jeudi 10, l'actionnaire principal, qui devrait garder ses parts (*39,5 %*), *tempérait* les propos de Bolloré en indiquant que les conversations se poursuivaient... Dans la même journée le ministère de l'industrie entrait en scène en expliquant que toute modification de l'actionnariat de la société Rhin-Rhône est soumise à l'aval ministériel car cette société détient une autorisation spéciale, dite A 5, d'importation de produits pétroliers attribuée au titre de la loi de 1928. Une demande que n'aurait pas déposée Bolloré. Ce groupe, tout en contestant la validité d'une telle demande, a décidé de s'y plier « *à seule fin de ne pas retarder les procédures boursières en cours* ». Reste que cette *intervention des pouvoirs* publics n'est sans doute pas l'effet du hasard... sous l'influence sans doute des *salariés* de la firme tout comme dans l'affaire Télémécanique. En l'occurrence, la clé est entre les *mains* d'Elf-Aquitaine, un groupe public.

D. G.

Télémécanique : avantage à Schneider

Le groupe Schneider a marqué un point, le jeudi 10 mars, dans la bataille qui l'oppose à Framatome pour le *contrôle* de Télémécanique. Le tribunal de commerce de Paris a, en effet, débouté *le* constructeur de chaudières nucléaires de sa demande de mise sous séquestre de 203 000 titres Télémécanique achetés par Schneider en Bourse le 1er mars.

Ces acquisitions avaient permis au groupe présidé par M. Didier Pineau-Valencienne de porter à 24,47 % sa participation dans Télémécanique, lui donnant ainsi une longueur d'avance sur son concurrent : en effet, les *145 000* titres Télémécanique (9,2 % du capital) acquis par Framatome le 11 *février* grâce à la prise de contrôle de Cofitel (un holding actionnaire de Télémécanique) ont été gelés à la demande de Schneider le 23 *février* par le tribunal de commerce de Paris. Framatome part donc de zéro dans sa contre-offensive.

Toutefois, M. Didier Pineau-Valencienne, le patron de Schneider, allait un peu vite en besogne lorsqu'il nous indiquait *(nos dernières éditions du 11 mars)* que le tribunal avait également jugé que l'OPA qu'il avait lancée sur Télémécanique était licite. En effet, l'assignation sur le fond *déposée par* Framatome pour obtenir la nullité de l'OPA de Schneider ne sera examinée que le 21 mars.

Sur le front des OPA

CERUS demande une assemblée extraordinaire de la Société générale de Belgique

L'heure des comptes va bientôt sonner pour la Société générale de Belgique puisque l'un des deux protagonistes, en l'occurrence le *groupe* CERUS, *de* Carlo De Benedetti, a *officiellement* demandé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci, qui avait été évoquée à plusieurs reprises par le groupe Suez, pourrait avoir *lieu dans environ un mois.*

Cette échéance va-t-elle obliger les deux antagonistes à s'entendre pour éviter un affrontement public ou au contraire exacerber les passions et empêcher toute discussion ? *Les* points que le groupe CERUS souhaiterait voir aborder au cours de l'assemblée générale sont en eux-mêmes générateurs de tensions, comme le rapport sur le strict respect des règles sur les sociétés commerciales (CERUS *soupçonne* la Société générale de Belgique *de s'être* livrée pour se défendre à un certain nombre de pratiques délictueuses) ou la suppression, par le conseil d'administration, du *recours à l'augmentation du capital autorisé.*

Carlo De Benedetti souhaiterait ainsi que le Société générale ne se serve pas de 4 millions des actions nouvelles qu'elle pourrait puiser dan les 16 millions du capital autorisé accordés lors de *la* dernière assemblée générale. Rappelons que 12 millions de ces nouvelles actions sont entre les mains de la SODECOM et font l'objet d'un litige entre le groupe Suez-Société générale et André Leysen, le patron de Gevaert. – *(Corresp.)*

GB Inno se protège

Le conseil d'administration de la société GB Inno BM – la première entreprise belge de distribution – a décidé, pour contrecarrer toute tentative éventuelle d'OPA, d'émettre un emprunt *obligataire* de 610 millions de francs belges, assorti de warrants (droit permettant *d'acquérir des actions*). Cet emprunt a été souscrit par les actionnaires sûrs du groupe, dont notamment la Cobepa (filiale belge de Paribas), le groupe Bruxelles Lambert, Gevaert... Emis dans le cadre du capital autorisé, il *permettra* de créer 6 millions de titres nouveaux (sur les 31 millions *de titres actuellement*). *3 millions* de titres – 10 % du capital donc – avaient été échangés ces derniers jours, et l'action avait considérablement grimpé avant de retomber.

Fortsmann Little renonce à AFG Industries

Le groupe d'investissements Forstmann Little a indiqué, le 10 mars, qu'il renonçait à lancer une offre d'achat de 940 millions de dollars sur AFG Industries Inc., un des principaux *fabricants américains* de produits en verre.

Forstmann Little a précisé qu'il avait pris cette décision *après avoir étudié la situation* interne de AFG Industries, en soulignant que ses critères d'acquisition *sont « stricts ».*

Ce groupe avait *annoncé* fin février son intention de proposer 33 dollars par action AFG Industries. Un groupe conduit par le fondateur et le président de AFG Industries, M. R.D. Hubbard, souhaite également racheter cette société. La décision de Forstmann Little a *provoqué*, à Wall Street, une baisse de 5 dollars à 31,625 du titre AFG Industries.

American Standard accepte de négocier avec Black and Decker

American Standard (plomberie et air climatisé), qui rejette depuis fin jancier l'OPA de Black and *Decker*, a finalement accepté d'engager des négociations avec le fabricant de matériel de bricolage. Dans un *communiqué publié le 9 mars*, American Standard indique qu'il envisage de *« fournir des informations confidentielles »* à Black and Decker, mais ajoute qu'ils les fournira également à d'autres acquéreurs éventuels. *La société précise, enfin, qu'elle* continue à mettre en œuvre son plan de recapitalisation destiné *à contrer l'offre de Black and* Decker.



Économie

SOCIAL

Quatre semaines de grève pour des revendications salariales

La longue attente de Chausson

Le hall est désert, les machines muettes, les chariots et les carrousels immobilisés. Ailleurs, quelques carrosseries achevées, qu'on dirait abandonnées, mais les chaînes sont vides : c'est le spectacle qu'offre l'usine Chausson de Gennevilliers (2700 salariés), en grève depuis quatre semaines. Près de l'entrée, une centaine d'ouvriers marocains discutent par groupes autour de quelques tables. Une bouilloire de thé à la menthe circule. Plus loin, seule fonctionne au ralenti une ligne de presses, conduite par une minorité d'ouvriers non grévistes et d'agents de maîtrise, pour maintenir, comme dit la direction de Chausson, *« un semblant d'activité »*. Parfois un cortège de grévistes va les haranguer : action psychologique contre action psychologique.

La scène en évoque d'autres déjà vues, notamment dans la même usine, au début de 1983. Mais les revendications portent cette fois uniquement sur les salaires et non plus sur les conditions de travail. Paradoxe dans une période dominée par la crainte pour l'emploi.

Le climat est différent aussi : on a repeint les murs, modernisé les machines. Les accidents de travail ont diminué, les relations sociales ont changé. Les grévistes le reconnaissent, même s'ils disent qu'on est devenu plus strict sur les absences. Productivité oblige. Le gain s'est traduit par des suppressions d'emplois, *mais on a évité le chômage technique. « Aujourd'hui,* déplore la direction, *la grève met en cause la crédibilité retrouvée auprès des clients par l'amélioration de la qualité et le respect des délais. »*

Partie d'un mécontentement de certains salariés des presses, le 12 février, sur leur rémunération de janvier, la grève a gagné en quelques jours l'ensemble de l'usine, puis celle d'emboutissage de Meudon (Hauts-de-Seine, 500 ouvriers), qui l'alimente. Depuis, l'activité de l'usine Chausson, filiale commune à parts égales (49 %/49 %) de Peugeot et de Renault, consacrée essentiellement au montage de camionnettes (notamment des Renault Trafic) pour les deux actionnaires, est presque arrêtée : la plus grande partie de l'usine de Creil, la plus importante (3 300 personnes), est en chômage technique depuis la dernière semaine de février.

Le mouvement a été lancé par la CFDT, principal syndicat chez les ouvriers, à Meudon comme à Gennevilliers : 49 % aux élections de délégués du personnel, contre 40 % environ à la CGT. Celle-ci, discrète — les cadres CGT n'ont appelé que récemment à cesser le travail, — est néanmoins très présente dans le « comité d'organisation de la grève » qui chaque jour reconduit le mouvement.

Une faible marge de manœuvre

Le 23 février, la direction a demandé par référé au tribunal de Nanterre l'expulsion des grévistes pour entrave à la liberté du travail (à Meudon) et annoncé des sanctions contre douze d'entre eux. Le tribunal a rejeté la demande et désigné un médiateur. Celui-ci a obtenu la restitution de claviers de commande de machines enlevés par les grévistes. Mais, malgré deux réunions, le 1er et le 3 mars, il n'a pas réussi à rapprocher les points de vue. Les grévistes continuent à réclamer 1 000 francs par mois pour tous — la CGT se montrant particulièrement intraitable — et le paiement des jours de grève : *« En 1986, outre les augmentations individuelles, il n'y a eu qu'une prime de 315 francs, et en 1987 une augmentation de 0,8 % »* calcule M. Martinez, un des délégués CFDT. S'y ajoute la revendication de la levée des sanctions.

La direction, elle, a proposé le 3 mars une augmentation de 0,5 %, présentée aujourd'hui comme *« à valoir »* sur la négociation salariale prévue en mars, et le versement d'un acompte de 80 % des heures perdues, récupérable sur neuf mois. Elle y a ajouté un projet d'intéressement aux performances (assiduité, qualité, etc.) représentant 800 francs sur l'année, mais déjà repoussé en 1987 par l'ensemble des syndicats, cadres compris. *« La rémunération brute moyenne approche 8 600 francs pour les salariés en équipe, 7 800 francs pour les autres (1), 3,5 % au-dessous de Renault, mais 10 % au-dessus de Peugeot : les revendications des grévistes représenteraient une augmentation de 12,75 % de la masse salariale »*, fait valoir M. Marcajou, directeur des affaires sociales, qui pour les sanctions a promis la *« mansuétude »*, puis l'abandon si le travail reprend.

Chacun attend de l'autre l'« ouverture ». La CFDT repousse la responsabilité de la prolongation de la grève sur la direction. Celle-ci se défend de « jouer la montre », mais elle attend le résultat d'un deuxième référé pour obtenir la sortie des camions de pièces de Meudon, lundi prochain, et celui... de la paie de février : *« Le porte-monnaie de la ménagère est l'ennemi de la grève. »* Elle met en cause l'action de PC dans la CGT et des gauchistes de Lutte ouvrière dans la CFDT : la mairie de Gennevilliers ne multiplie-t-elle pas les démonstrations de solidarité et M. Juquin n'est-il pas venu haranguer les grévistes ? Derrière, suggère-t-elle, n'est-ce pas Renault qui est visé ?

Il est vrai que, face à ses actionnaires-clients, la marge de manœuvre de Chausson est faible. Si la situation s'est redressée — 15 millions de francs de bénéfices en 1987, après des pertes de 30 millions de francs en 1984 et de 2,5 millions en 1986, séparés par un gain de 22 millions en 1985, — si la vente de la division thermique à Valéo et celle des terrains de l'usine de radiateurs d'Asnières, aujourd'hui fermée, lui apportent de l'oxygène, le plan de charge apparaît incertain après l'été, certaines fabrications devant prendre fin, notamment pour Peugeot.

Du côté des actionnaires, on n'entend considérer Chausson que comme un fournisseur, et l'on n'est guère disposé à l'aider. Avec plus de sérénité chez Peugeot que chez Renault, déjà confronté à une grève dure sur les salaires menée depuis trois semaines par la CGT dans une autre filiale, la SBFM (fonderies) de Lorient, dans le Morbihan : les négociations sous l'égide d'un médiateur viennent à nouveau d'être rompues après des incidents le jeudi 10 mars.

GUY HERZLICH.

(1) Selon la CFDT, en fait, beaucoup de salaires d'OS sont inférieurs à 6500 F bruts.

La nouvelle convention UNEDIC est signée

Négociée à la fin de l'année 1987, la nouvelle convention pour le régime d'assurance chômage avait fait l'objet d'un protocole d'accord, signé le 30 décembre 1987 entre les partenaires sociaux, sauf la CGT.

Depuis, les réunions se succédaient pour mettre au point le texte et les diverses modalités de fonctionnement. Elles ont abouti, le 10 mars, à la signature définitive de la nouvelle convention, valable pour deux années. Les organisations patronales, CNPF et CGPME, l'ont adoptée, ainsi que quatre organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC et CGC). Pour l'heure, la CGT s'en tient à son refus tout en souhaitant siéger au sein de l'UNEDIC, mais dispose encore d'un délai de réflexion. La prochaine réunion du conseil d'administration de l'UNEDIC ayant lieu en mai prochain et les instances paritaires devant être renouvelées le 1er juin, la CGT devra, d'ici là, dire si elle signe à son tour, condition indispensable à son maintien dans les organismes.

La nouvelle convention entraîne une augmentation des cotisations et permet le développement des actions de formation. Les conventions de conversion ont été améliorées, et une allocation de formation reclassement a été instituée. Outre les effets attendus sur les finances du régime, ces mesures donnent un rôle plus actif à l'UNEDIC dans la politique de lutte contre le chômage. La nouvelle convention va être soumise à l'agrément du ministère des affaires sociales.

Licenciée pour une tablette de chocolat

BORDEAUX
de notre correspondante

Une salariée des Nouvelles Galeries de Bordeaux a été licenciée le 27 février sans indemnité pour faute lourde. Elle conteste cette mesure et a décidé de saisir le conseil des prud'hommes.

Marie-Pierre Grenouilleau, trente et un ans, qui est employée depuis douze ans au service comptabilité du grand magasin, expose ainsi les faits : *« Lundi 22 février, comme tous les midis, je suis allée faire mes courses au libre-service des Nouvelles Galeries. J'ai entamé une tablette de chocolat prise dans les rayons. Arrivée à la caisse, j'ai posé mon marché sur le tapis ; il y en avait pour 54 F et quelque. Par inadvertance, j'avais gardé le chocolat à la main. C'est un des employés de la société de surveillance qui me l'a signalé. J'ai proposé immédiatement de régler cette tablette de chocolat. Le surveillant a refusé et a fait un rapport à la direction. »*

Convoquée chez le chef du personnel l'après-midi même, la salariée fut dans un premier temps placée en mise à pied conservatoire. Son licenciement pour faute lourde lui a été signifié le 24 février et est entré en vigueur le 27 : *« Pour moi, c'est un véritable cauchemar »*, dit simplement Marie-Pierre.

« Elle donnait satisfaction dans son travail et, à ma connaissance, n'avait fait l'objet d'aucune remontrance », a indiqué à la presse le chef du centre comptable sous les ordres duquel travaillait la jeune femme. La direction des Nouvelles Galeries, quant à elle, fait savoir qu'elle n'a *« rien à déclarer à ce sujet »*. En août 1984, déjà semblable procédure avait été employée contre une vendeuse accusée d'avoir « volé » une prune au rayon alimentation. A l'époque, les Nouvelles Galeries avaient justifié leur décision par le souci de faire *« un exemple »* dans la lutte contre la démarque inconnue.

G. de M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SIFA

Le conseil d'administration de la SIFA, réuni le 3 mars 1988, a approuvé les comptes de l'exercice 1987.

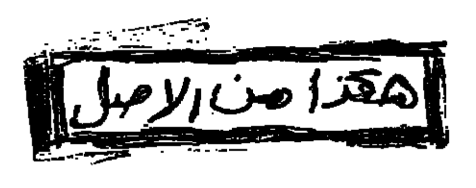
Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de 52,7 millions de francs, contre 14,6 millions de francs l'année précédente. Cette progression traduit l'aboutissement du programme de redressement mis en œuvre par la société depuis quatre ans.

Le résultat consolidé devrait être voisin du résultat social ci-dessus.

Ces éléments permettent de proposer à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires la distribution, au titre de l'exercice 1987, d'un dividende de 11 francs, donnant droit à un avoir fiscal de 5,50 francs.

Il est, d'autre part, rappelé que le principe de la fusion de la SIFA avec la Compagnie du Midi — qui détient déjà environ 76 % de son capital — a été approuvé par les conseils d'administration des deux sociétés.

Les modalités de cette opération, et en particulier les parités de fusion, restent à définir. Elles seront, le moment venu, soumises à l'approbation d'assemblées générales extraordinaires des deux sociétés.



هكذا من الأصل

Marchés financiers

LVMH troque J and B contre Johnnie Walker

Le groupe LVMH (Louis Vuitton Moët-Hennessy), qui assurait depuis dix ans la commercialisation en France du whisky J and B, produit par le britannique IDV-Grand Metropolitan, a décidé de lâcher ses premières amours au profit de Johnnie Walker, le célèbre whisky de la firme anglaise Guinness. A compter du 1er mai, LVMH sera officiellement chargé de la distribution en France de Johnnie Walker. J and B sera désormais commercialisé par Sodevi France, une filiale commune à IDV, Cointreau et Cinzano.

Au cours des dernières semaines, un différend était apparu entre LVMH et IDV sur les conditions de renouvellement du contrat de distribution du whisky J and B, qui doit expirer fin avril. Le premier, satisfait de la percée de J and B dans l'Hexagone, aurait voulu obtenir un contrat de longue durée, ce que IDV a toujours refusé.

En troquant J and B contre Johnnie Walker, LVMH donne du même coup consistance à l'accord de distribution commune passé l'an dernier avec Guinness. Les professionnels des spiritueux estiment qu'il s'agit là d'une étape préalable à d'autres associations de réseaux dans le domaine du whisky entre les deux groupes.

Le canadien Seagram rachète Tropicana à Beatrice Food

Insatiables frères Bronfman! Un mois après l'acquisition spectaculaire des cognacs Martell, les dirigeants du groupe canadien de vins et spiritueux Seagram viennent de conclure avec l'américain Beatrice Food un accord pour l'achat de Tropicana Products. La transaction, qui portera sur un montant de 1,2 milliard de dollars, devrait être achevée au début avril. *« Elle sera initialement financée par des emprunts bancaires et des emprunts à court terme »*, précisait seulement un communiqué laconique de Seagram publié le 11 mars.

« L'acquisition de Tropicana s'inscrit à la fois dans le cadre de la diversification et de l'expansion des activités de Seagram sur le marché des boissons », a indiqué M. Edgar Bronfman. Tropicana, dont le siège est situé en Floride, est le chef de file aux Etats-Unis des producteurs et distributeurs de jus de fruits et de boissons à base de jus de fruits. Quant à Beatrice Food, ex-numéro un de l'agro-alimentaire aux Etats-Unis, il poursuit ainsi son dépeçage par appartements. (Voir *le Monde affaires* du 7 novembre 1987).

Multi-média Beaujon détient 8,9 % de Matra

La société MMB (Multi-média Beaujon), holding détenu principalement par M. Jean-Luc Lagardère et ses alliés, a informé, le jeudi 10 mars, la chambre syndicale des agents de change qu'elle détenait, *depuis le 2 mars, 8,9 % du capital de* Matra, récemment privatisé.

MMB, rappelle-t-on, a été retenue par les pouvoirs publics pour figurer à hauteur de 6 % dans le noyau stable d'actionnaires de Matra. Mais M. Jean-Luc Lagardère, le président du groupe, avait indiqué qu'il comptait aller plus loin et dépasser le seuil des 10 % au-delà duquel l'autorisation des pouvoirs publics est nécessaire, en vertu de l'application de l'action spécifique instituée pour protéger le groupe.

NEW-YORK, 10 mars ⬇

Forte baisse

La Bourse de New-York a connu un brutal accès de faiblesse jeudi 10 mars. La tendance s'est effondrée à la mi-séance, après avoir évolué irrégulièrement dans un marché actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2 026,03 en perte de 48,24 points soit moins 2 %. Quelque 198 millions d'actions ont été échangées contre 211 millions la veille. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 1 197 contre 412, et 374 titres n'ont pas changé de mains.

Déjà, mercredi 9, le marché s'était montré irrégulier. Selon les analystes, l'accélération des prises de bénéfice n'a pas d'explication spécifique. Le mouvement est attribué au découragement des milieux boursiers face à la difficulté de passer le seuil d'un indice Dow Jones à 2 100, alors que Wall Street a atteint récemment son plus haut niveau depuis le krach. La prudence reste de mise pour les investisseurs américains.

Parmi les chutes de cours, on remarque Merck, qui cède 3 3/4 à 160 1/2 ; Motorola 3 5/8 à 47 1/8 et Alcoa 3 1/8 à 44 7/8. En revanche, les valeurs opéables ont grimpé. Colt Industries a progressé de 4 5/8 à 17 7/4 ; British Petroleum de 3 5/8 à 60 5/8 et American Petrofina de 3/4 à 62 3/4. Les valeurs les plus actives ont été United Cable Television avec 4,2 millions de titres échangés, Colt Industries avec 3,4 millions et Exxon avec 1,5 million.

VALEURS	Cours du 9 mars	Cours du 10 mars
Alcoa	48	44 7/8
Allegis (ex-UAL)	78 1/8	77 3/8
A.T.T.	28 1/2	28 1/4
Boeing	47 1/2	47 3/8
Chase Manhattan Bank	25 1/4	25 1/8
Du Pont de Nemours	86 7/8	84 1/8
Eastman Kodak	42 7/8	42 1/8
Exxon	41 7/8	41 1/2
Ford	45	43 3/8
General Electric	44 1/4	43 1/8
General Motors	72 1/2	70 1/4
Goodyear	61 1/4	58 3/4
I.B.M.	116 5/8	114
I.T.T.	46 3/4	46 1/2
Mobil Oil	43 3/8	43
Pfizer	54 5/8	54 5/8
Schlumberger	34 7/8	35
Texaco	46 1/8	44 1/4
Union Carbide	24 7/8	25
U.S.X.	33 1/2	32 1/4
Westinghouse	52 1/2	50 3/4
Xerox Corp.	58 3/8	57 3/4

LONDRES, 10 mars ⬆

Hausse

Les valeurs ont poursuivi leurs mouvements de hausse jeudi dans un marché actif. En repli initial à la suite d'une nouvelle poussée de la livre, les cours se sont nettement redressés en fin de journée dans une ambiance optimiste à l'approche de la présentation du nouveau budget 1988-1989 prévu pour le 15 mars. L'indice FT a terminé en hausse de 12,2 points (+ 0,8 %) à 1 472,3. Quelque 581 millions de titres ont été échangés. Les valeurs pétrolières ont conduit le mouvement. BP a continué sa progression sous l'effet d'achats d'un investisseur non identifié. Après la publication de leurs résultats, le cours du groupe automobile Rover, dont British Aerospace entend prendre le contrôle a augmenté, alors que celui de TI Group. a légèrement reculé. Au secteur des loisirs, Ladbroke est resté inchangé. Pourtant ce groupe, qui compte parmi ses activités les paris mutuels et l'hôtellerie, avait annoncé une hausse de 58,2 % de son résultat avant impôts. On notait une baisse des bancaires et des assurances. Enfin, les fonds d'Etat et les mines d'or enregistraient un léger repli.

PARIS, 11 mars ⬇

Net repli

Les turbulences agitant le franc contre le mark et le vif recul de Wall Street, jeudi, pesaient sur le marché, *lors de la dernière séance de la* semaine. L'indicateur de tendance perdait 2,35 % dès les premiers échanges de la matinée, dans des volumes peu significatifs. Le mouvement persistait durant les transactions officielles, qui se clôturaient sur un repli de 2 %.

Le marché a été dérouté par le brutal décrochage du franc, jeudi, qui, finalement, ne serait dû qu'à un seul établissement financier ayant besoin de régler des acquisitions. Sous les lambris, de nombreux investisseurs citaient le nom de Suez, qui aurait ainsi payé ses titres de la Générale de Belgique, pour les détenir avant la prochaine assemblée générale...

A ces turbulences monétaires, se sont greffés les derniers sondages électoraux qui rendent l'issue de l'élection présidentielle plus incertaine. De quoi inciter à la prudence les boursiers, qui sont également perturbés par les malversations de certains des leurs, et notamment de plusieurs remisiers. Ajoutez, enfin, à tout cela une tension dans de nombreuses charges d'agent de change à l'heure de l'attribution des gratifications pour l'année 1987...

Aussi dans un marché réduit, les investisseurs préfèrent ne pas bouger et surtout, s'ils le peuvent, rester à l'écart. Si une opéable Facom emmenait les quelques hausses, les baisses étaient conduites par des holdings (qui pâtissent du repli des cours de leurs participations) et par les valeurs bancaires. Ces dernières, tout comme le MATIF, subissent les craintes de relèvement des taux.

Sur le front des OPA, les opérateurs attendaient la publication imminente des modalités de l'offre de Bolloré sur Rhin-Rhône. Le prix par titre retenu serait de 1 100 francs. Le niveau suffira-t-il à calmer l'hostilité des dirigeants de la firme convoitée ? Rien n'est moins sûr. En revanche, le conseil d'administration de La Redoute a approuvé à l'unanimité l'OPA partielle du Printemps, qui souhaite posséder 50,01 % du capital.

TOKYO, 11 mars ⬇

Perte de vitesse

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse vendredi 11 mars. L'indice Nikkei a perdu 74,09 points à 25 543, 73 soit – 0,29 %. A la mi-séance 800 millions de titres ont été échangés. La veille, mercredi 9, le marché nippon avait progressé de 12,43 yens. Les courtiers japonais tiennent à souligner que Tokyo n'est pas lié à Wall Street et que la réaction à la baisse du marché de New-York a été très modérée.

Les performances des Bourses de valeurs japonaises ont bouleversé la hiérarchie des grandes entreprises en termes de bénéfices : Nomura Securities Co. détrône Toyota Motor Corporation. Les quatre principales maisons de courtage nippones devraient enregistrer une baisse d'environ 30 % de leurs bénéfices bruts semestriels, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

VALEURS	Cours du 10 mars	Cours du 11 mars
Akai	597	597
Bridgestone	1 320	1 310
Canon	1 140	1 130
Fuji Bank	3 440	3 420
Honda Motors	1 880	1 880
Matsushita Electric	2 580	2 550
Mitsubishi Heavy	863	863
Sony Corp.	5 280	5 190
Toyota Motors	2 430	2 380

FAITS ET RÉSULTATS

● **Première perte de Sanyo.** – La compagnie japonaise Sanyo Electric Co. a annoncé avoir enregistré sa première perte nette consolidée de 17,52 milliards de yens (750 millions de francs) au cours de l'année financière 1986-1987, ses trois filiales américaines ayant beaucoup souffert de l'appréciation du yen par rapport au dollar. Cependant, pour le présent exercice, Sanyo prévoit un bénéfice net consolidé de 8 milliards de yens (350 millions de francs) et une progression des ventes de 4,5 %. Les ventes consolidées de Sanyo en 1986-1987 ont seulement augmenté de 0,5 %.

● **La SBS et le Crédit suisse ouvrent une ligne de crédit à Pirelli.** – La Société de banque suisse (SBS) et le Crédit suisse vont accorder à Pirelli SpA et à la société internationale Pirelli SA une ligne de crédit de 2,3 milliards de dollars – assurée à égalité par chacune des deux banques – pour l'offre publique d'achat (OPA) lancée par l'italien sur Firestone, numéro deux américain des pneumatiques. L'OPA de Pirelli, lancée le 7 mars, est valable jusqu'au 1er avril et porte sur la totalité des titres Firestone (soit 33,3 millions d'actions) au prix unitaire de 58 dollars.

● **Retour aux bénéfices pour Renault agriculture en 1988.** – Renault agriculture devrait retrouver cette année une situation bénéficiaire, après avoir essuyé, en 1987, une perte de 40 millions de francs. Le PDG de Renault, M. Lévy, a indiqué le 10 mars que ce redressement était le fruit d'un *« grand effort d'assainissement »*. Il a ajouté qu'un effort de coopération avait été entrepris avec, en particulier, le Centre de recherche agricole public (CEMAGREF) sur l'introduction de la robotique sur les tracteurs de l'an 2000.

● **Recul de 16 % du bénéfice (part du groupe) de Gevaert NV.** – Le groupe Gevaert NV, sixième holding belge, a annoncé jeudi un bénéfice net de 1,6 milliard de francs belges (25,5 millions de francs français) pour l'exercice 1987, en hausse de 39 % sur celui de 1986 (1,15 milliard de francs belges).

En revanche, le bénéfice net consolidé (part du groupe) est en net recul de 16 % à 1,58 milliard de FB (252 milliards de FF) contre 1,88 milliard de FB un an plus tôt. Le résultat de 1986 comprenait cependant des plus-values exceptionnelles d'un montant de 346,4 millions de FB. Les revenus financiers et d'exploitation nets ont atteint 1,18 milliard de FB contre 1,11 milliard de FB en 1986, soit une progression de 7 %.

● **Rover Group frôle l'équilibre en 1987.** – Le groupe automobile britannique nationalisé Rover, que British Aerospace souhaite racheter dans le cadre de sa prochaine privatisation, a annoncé, le 10 mars, ses meilleurs résultats financiers depuis dix ans, dus à la vente des divisions Leyland Bus (autocars) et Leyland Trucks (camions), qui avaient lourdement grevé les résultats de 1986, et à de bons scores à l'exportation en 1987. Les pertes après impôts se sont réduites à 26,8 millions de livres (environ 280 millions de francs) en 1987 contre un déficit de 892,1 millions de livres en 1986. Austin Rover, la division automobile du groupe, a sensiblement amélioré son résultat d'exploitation, passé d'une perte de 166,6 millions de livres en 1986 à un bénéfice de 5,1 millions en 1987. Land Rover, la division véhicules tout terrain, qui a toujours été la plus profitable, a accru son bénéfice d'exploitation de 1,6 à 22,5 millions.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	233	225
Armault & Associés	380	380
Asystel	325	325
B.A.C.	450	440
B. Demachy & Assoc.	375	377
B.I.C.M.	620	620
B.I.P.	485	470
Bolloré Technologies	756	784
Buitoni	745	755
Câbles de Lyon	916	907
Calberson	625	618
Canal Plus	442	438
Cardif	1221	1205
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	256	255
C.A.T.C.	127	127
C.D.M.E.	802	834 d
C. Equip. Elect.	296	295
C.E.G.I.D.	523	505
C.E.G.E.P.	150	150
C.E.P.-Communication	1175	1165
C.G.I. Informatique	570	590
Ciments d'Origny	447	468
C.N.I.M.	290	278 40
Concept	210	212
Conforama	465	473 20 d
Dafsa	150	148
Dauphin	3090	3090
Devanlay	1227	1180
Deville	640	640
Drouot-Ob. convert.	....	....
Editions Belfond	128	123
Elect. S. Dassault	400	400
Elysées Investiss.	21 90	....
Finacor	419	419
Gaintoff	627	602
Guy Degrenne	749	818 d
I.C.C.	230	230
IDIA	149	147
I.G.F.	108	112 30 d
IM2	124	124
Int. Metal Service	166	166

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Commande Electro.	226	220
Le gd livre du mois	230	220 80
Loca Investissement	249	252
Locamic	180	180
Marin Immobilier	268 80	268 70
Metallurg. Minière	98 50	98 50
Métrologie Internat.	305	293
Mitroservice	135	135
M.M.B.M.	440	450
Molex	240	235
Navale-Delmas	545	524
Olivetti-Logabax	200	192
Om. Gest.Fin.	300 10	305
Preboung (C. In. & Fin.)	100	180 10
Rezel	720	710
St-Gobain Emballage	1154	1140
St-Honoré Matignon	148 80	154 70
S.C.G.P.M.	133 70	133 70
Segin	245	250
Sema-Metra	572	552
S.E.P.	1160	1170
S.E.P.R.	1080	1050
Sligos	1196	1200
S.M.T.Goupil	226 80	220
Sodiforg	672	650
Supra	270	270
TF 1	190	185
Unilog	115	115
Union Financ. de Fr.	430	425
Valeurs de France	306	306

Marché des options négociables le 10 mars 1988

Nombre de contrats : 7 146

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	28	–	0,90	8
Lafarge-Coppée	1 100	95	158	6	43
Michelin	160	28	36	0,50	8,45
Midi	1 200	95	180	16	–
Paribas	280	23,50	–	3,35	18,50
Peugeot	920	36	110	20	68
Saint-Gobain	440	3	26	–	–
Thomson-CSF	152	13,50	26	1,60	11

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 mars 1988
Nombre de contrats : 68 123

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	102,60	101	100,55
Précédent	103,45	102,05	101,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,20	2,68	1,11	2,02

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,6580 F ⬇

Le dollar était en baisse vendredi sur le marché des changes *de Tokyo, où il a clôturé à* 127,80 yens contre 128,20 yens la veille. A Paris, dans un marché *extrêmement calme, il s'inscrivait* à 5,6580 F contre 5,6725 F à la clôture des échanges interbancaires *et 5,6750 F au fixing de* jeudi.

FRANCFORT	10 mars	11 mars
Dollar (en DM)	1,6645	1,6630

TOKYO	10 mars	11 mars
Dollar (en yens)	128,20	127,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 mars)	7 11/16-7 13/16 %
New-York (10 mars)	6 5/8-6 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	9 mars	10 mars
Valeurs françaises	106,4	106,3
Valeurs étrangères	109,1	109,6

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	298,2	301

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	9 mars	10 mars
Industrielles	2 074,27	2 026,03

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	9 mars	10 mars
Industrielles	1 460,1	1 472,3
Mines d'or	248	249,7
Fonds d'Etat	90,68	90,53

TOKYO

	10 mars	11 mars
Nikkei Dow Jones	25 617,82	25 543,73
Indice général	2 102,55	2 091,42

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	5,6695	5,6755	+ 35	+ 50	+ 80	+ 110	+ 280	+ 370
$ can.	4,5057	4,5140	– 44	– 21	– 69	– 27	– 170	– 64
Yen (100)	4,4345	4,4427	+ 114	+ 137	+ 247	+ 286	+ 812	+ 914
DM	3,4092	3,4138	+ 114	+ 133	+ 242	+ 271	+ 766	+ 843
Florin	3,0326	3,0370	+ 90	+ 102	+ 188	+ 208	+ 586	+ 644
FB (100)	16,2800	16,3042	+ 175	+ 275	+ 394	+ 575	+1 322	+1 868
FS	4,1158	4,1231	+ 197	+ 217	+ 402	+ 434	+1 174	+1 266
L (1 000)	4,5914	4,5955	– 175	– 127	– 314	– 244	– 743	– 582
£	10,4546	10,4713	– 117	– 61	– 216	– 127	– 561	– 340

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 3/4	6 7/8	6 15/16	7 1/16
DM	3 1/4	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Florin	3 3/4	4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6	6 1/4	6 1/16	6 5/16	6 1/8	6 3/8
F.S.	1 1/2	2	1 3/4	1 7/8	1 7/8	2	2 1/4	2 3/8
L (1 000)	10 1/2	11 1/2	11 1/2	12 1/2	11 1/4	11 3/4	11	11 1/2
£	7 7/8	8 1/8	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	9 1/8	9 1/4
F. franç.	7 5/8	8	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 5/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 11 MARS

Cours relevés à 14 h 55

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1601	4,5 % 1973	1596	....	....	....
3908	C.N.E. 3%	3880	3880	3880	....
1065	B.N.P. T.P.	1073	1073	1073	....
897	C.C.F. T.P.	1060	1080	1080	....
1056	Créd. Lyon. T.P.	1072	1072	1072	....
1254	Renault T.P.	1280	1270	1265	− 1 17
1465	Rhône-Poul. T.P.	1546	1500	1500	− 2 98
1265	St-Gobain T.P.	1270	1269	1269	− 0 08
1190	Thomson T.P.	1199	1185	1185	− 1 17
390	Accor	367	368	355 10	− 3 24
520	Air Liquide	481	466	465 10	− 3 30
1850	Alcatel	1865	1849	1840	− 1 34
1240	Als. Superm.	1230	1195	1195	− 2 85
220	A.L.S.P.I.	238	236	229	− 3 78
250	Alsthom ★	245	245	245	....
1850	Arjom. Prioux	1970	1985	1988	+ 0 91
385	Arnaudet-Bey	396 90	390 50	389	− 1 96
890	Aux. Entrepr. ★	795	770	784	− 1 38
680	Av. Dassault ★	613	612	615	+ 0 33
330	BAFIP	347	335	337	− 2 88
280	Bail-Equipem. ★	296 30	296 20	290	− 1 79
960	Bail Investiss.	880	870	870	− 1 14
220	B.N.P. C.I.	233	228	229 90	− 1 33
405	Cie Bancaire ★	435 50	425	424 10	− 2 62
280	Bazar H.-V.	330	324	326	− 1 21
350	Béghin-Say ★	409 80	389 80	394 20	− 3 81
670	Berger (Ma)	744	745	745	+ 0 13
550	Bic ★	552	552	555	+ 0 54
1000	B.I.S.	1028	1010	1010	− 1 86
2060	Bongrain S.A.	2005	2005	2005	....
900	Bouygues ★	820	805	795	− 3 05
46	B.P. France ★	73 90	71	72 80	− 1 49
4050	B.S.N. ★	4040	4000	3985	− 1 36
1610	Cap Gem. S. ★	1720	1680	1673	− 2 73
1210	Carnaud	1295	1275	1275	− 1 54
2320	Carrefour ★	2120	2100	2095	− 1 18
114	Casino	128 20	124 10	121 10	− 5 54
98	Casino A.D.P.	102	100 20	99	− 2 94
970	C.C.M.C.	963	963	960	− 0 31
685	Cetelem	688	682	679	− 1 31
540	Cerus	485	475	477	− 1 65
1320	C.F.A.O. ★	1270	1200	1238	− 2 52
250	C.G.E.	234	228 40	228 50	− 2 35
845	C.G.I.P. ★	870	851	840	− 3 45
790	Chargeurs S.A. ★	815	800	793	− 2 70
825	Ciments franç. ★	840	805	820	− 2 38
450	Club Méditerr. ★	426	408	424	− 0 47
160	Codetel ★	181	183	180 10	− 0 56
300	Coflmeg	296	285	297	+ 0 34
1830	Colas	1791	1761	1761	− 1 68
179	Compt. Entrepr.	172 80	172	171 10	− 0 97
545	Compt. Mod. ★	571	551	555	− 2 80
980	Créd. Foncier	916	905	901	− 1 64
370	Crédit F. Imm. ★	406	405	396	− 2 46
104	C.C.F.	116	113 50	113 80	− 1 90
515	Créd. Lyon. (CI)	511	491	491	− 3 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
795	Crédit Nat. ★	827	816	809	− 2 18
182	Crouzet ★	187	178 10	180	− 3 74
1900	Damart S.A.	1939	1946	1931	− 0 41
305	Darty ★	328 90	320	326 90	− 0 61
250	Darty (DP)	256 30	243 30	244	− 4 80
1470	De Dietrich	1468	1468	1425	− 2 93
192	Dév. R.d.C. (Li)	197	197	197	....
520	D.M.C.	463	455	451	− 2 59
315	Drouot Assur.	301	297	299	− 0 66
1700	Docks France ★	1615	1555	1580	− 2 17
515	Dumez ★	539	525	525	− 2 60
1020	Eaux (Gén.)	1049	1037	1038	− 1 05
1020	Ecco ★	990	980	956	− 3 43
700	Electrofinanc. ★	682	681	680	− 0 29
255	Elf-Aquitaine	262 50	258	261	− 0 56
225	− (certific.)	240	234	235	− 2 08
600	Epeda-B-Faure	640	616	617	− 3 59
2500	Essilor	2326	2319	2319	− 0 30
1680	Essilor Int. (DP)	1465	1465	1490	+ 1 71
280	Esso S.A.F. ★	322 90	310	312	− 3 38
1330	Eurafrance	1272	1255	1245	− 2 12
910	Eurocom ★	900	896	918	+ 2
2470	Euromarché	2360	2301	2290	− 2 97
445	Europe nº 1 ★	416	419	414	− 0 48
27	Eurotunnel ★	34 40	34	34 10	− 0 87
855	Exor ★	840	840	812	− 3 33
695	Facom	748	750	797	+ 6 55
960	Fichet-Bauche	930	876	876	− 5 81
215	Finextel ★	214	212 50	213	− 0 47
100	Fives-Lille ★	85	85 90	83	− 2 35
1070	Fromageries Bel	1084	1051	1032	− 4 80
785	Gal. Lafayette ★	825	805	785	− 4 85
250	Gascogne	250	249	249	− 0 40
1180	Gaz et Eaux	1230	1222	1222	− 0 65
325	Géophysique ★	354	340	340	− 3 95
505	Gerland	495	478	480	− 3 03
420	GTM-Entrepose	496	486 50	469	− 5 44
520	Guyenne-Gasc. ★	505	496	490	− 2 97
1740	Hachette ★	1705	1700	1700	− 0 29
545	Havas ★	518	516	515	− 0 58
440	Hénin (La)	440	439	415	− 5 68
1110	Hutchinson ★	1160	1140	1100	− 5 17
....	Imétal	150	154 90	155	+ 3 33
300	Imm. Plaine-M.	353	349	340	− 3 68
1100	Ingénico	1079	1075	1075	− 0 37
3300	Inst. Mérieux	3300	3238	3250	− 1 52
640	Interbail ★	523	524	524	+ 0 19
900	Intertechnique	941	930	920	− 2 23
705	J. Lefebvre	685	680	683	− 0 29
1000	Lab. Bellon	1101	1102	1100	− 0 09
1190	Lafarge-Coppée	1189	1160	1158	− 2 60
1340	Lebon ★	1320	1320	1305	− 1 14
2550	Legrand ★	2470	2400	2408	− 2 51
1940	Legrand (DP) ★	1851	1850	1850	− 0 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
590	Leroy-Somer ★	557	530	539	− 3 23
1930	Lesieur	1700	1733	1733	+ 1 94
745	Locabail Immob.	751	753	755	+ 0 53
375	Locafrance ★	424 50	439	410	− 3 42
905	Locindus	909	902	902	− 0 77
230	Luchaire	265 50	255	255	− 3 95
1640	L.V.M.H. ★	1826	1800	1795	− 1 70
1290	Lyonn. Eaux ★	1250	1245	1240	− 0 80
48	Mais. Phénix	50 50	50	47 30	− 6 34
335	Majorette (Ly)	352	344	344	− 2 27
265	Mar. Wendel ★	254 50	245	237	− 6 88
139	Matra	137 50	136	136	− 1 09
1790	Merlin-Gerin ★	1722	1720	1675	− 2 73
181	Michelin	184	178 30	180	− 2 16
1478	Midi (Cie)	1270	1230	1230	− 3 14
185	Midland Bk SA ★	188	187 30	180 80	− 3 83
455	Min. Salaig. (Ma)	510	510	510	....
32	M.M. Penarroya	36 45	35	35	− 3 98
56	Moulinex	53	52	54	+ 1 89
895	Navig. Mixtes	848	840	837	− 1 30
101	Nord-Est ★	100	94 20	93 10	− 6 90
320	Nordon (Ny)	336	335	335	− 0 30
345	Nouvelles Gal.	375 20	370	369 50	− 1 52
705	Occid. (Gén.) ★	720	699	725	+ 0 69
990	Omn. F. Paris	960	950	900	− 6 25
195	Olida-Caby	210	199 10	199	− 5 24
....	Opfi-Paribas	289 90	275	290	+ 0 03
2740	Oréal (L')	2831	2722	2800	− 1 10
290	Paribas	300	297	299	− 0 32
365	Paris-Réesc. ★	379	366	362	− 4 49
895	Pechelbronn ★	850	839	835	− 1 76
270	Penhoët	287	280	275	− 4 18
....	Pernod-Ricard ★	733	712	710	− 3 14
820	Peugeot S.A.	928	907	918	− 1 07
425	Poliet	434 50	421	420	− 3 34
705	P.M. Labinal	630	623	623	− 1 11
2530	Presses Cité ★	2550	2450	2450	− 3 92
1130	Prétabail Sic.	1132	1139	1140	+ 0 71
580	Primagaz	619	619	609	− 1 62
405	Printemps ★	422	405 20	400	− 5 21
1150	Promodès	1338	1315	1310	− 2 09
890	Radiotechn.	911	876	877	− 3 73
....	Raff. Dist. Total	78 80	79 30	77 50	− 1 65
2300	Redoute (La) ★	2180	....	....	....
270	Robur financière	323	320	318	− 1 55
690	Roussel-Uclaf	836	805	810	− 3 11
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3580	R. Impériale (Ly)	3450	3530	3530	+ 2 32
150	Sade	163	160	160	− 1 84
1460	Sagem ★	1475	1446	1431	− 2 98
425	Saint-Gobain	423 50	415	414	− 2 23
1050	St-Louis	1019	1005	1017	− 0 20
980	Salomon	970	970	970	....
510	Salvepar	610	606	606	− 0 66

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	Sanofi ★	562	547	544	− 3 20
470	S.A.T. ★	483	479	470	− 2 69
36	Sain.-Chât. (#)	34 30	32 50	33	− 3 79
950	Saupiquet (Na)	1058	1030	1030	− 2 65
280	Schneider ★	272 70	265	262 10	− 3 89
39	S.C.O.A.	41 80	40 50	39 95	− 4 43
625	S.C.R.E.G.	551	530	530	− 3 81
685	Seb ★	673	659	654	− 2 82
410	Sefimeg ★	410	409	409	− 0 24
1340	S.F.I.M.	1500	1459	1430	− 4 67
29	S.G.E.	30 45	28 10	28 90	− 5 09
420	Signaux ★	510	492	487	− 4 51
750	Silic	746	731	731	− 2 01
530	Simco-U.P.H. ★	522	515	516	− 1 15
315	Simnor B.P.	318	315	315	− 0 32
740	Skis Rossignol	775	785	752	− 2 97
705	Siminco	701	681	686	− 2 14
275	Société Générale	305	299	299	− 1 97
170	Sodecco	174	170 50	170 50	− 2 01
159	Sodero (Na)	174	174	174	....
2000	Sodexho ★	2105	2002	2000	− 4 99
92	Sogenal (Ny)	104 60	103 50	103 50	− 0 95
260	Sogerap	262	269 90	269	+ 2 67
2130	Somm-Allib. ★	2020	1960	1965	− 2 72
620	Source Perrier	611	588	591	− 3 27
640	Sovac ★	681	676	655	− 3 82
335	Spie-Batignol.	345	338	335 50	− 2 75
410	Strafor ★	435	430	415	− 4 60
250	Suez	243	239 50	239 50	− 1 43
345	Synthélabo ★	382	378	370	− 3 14
610	Talcs Luzenac	675	660	660	− 2 22
3735	Tél. Elect.	5505	....	....	....
166	Thomson-C.S.F.	162 50	160	159 50	− 1 84
330	Total (CFP) ★	349 90	345 50	350	+ 0 03
71	− (certific.)	70	70	70 20	+ 0 29
1150	T.R.T. ★	1052	1010	1000	− 4 94
375	U.F.B.	402	383	387 50	− 3 61
725	U.I.C. ★	859	849	812	− 5 47
525	U.I.F. ★	545	545	545	....
850	U.I.S.	875	878	863	− 1 37
180	U.C.B. ★	197 90	192	188	− 5
725	Unibail	725	723	723	− 0 28
380	Valéo	399 50	389 80	389 80	− 2 43
45	Vallourec	67 20	67	67	− 0 30
310	Via Banque	328 90	317 90	315	− 4 23
620	Elf-Gabon	600	599	599	− 0 17
103	Amax Inc.	110	104 50	104 60	− 4 91
143	Amer. Express	156 50	150 60	151	− 3 51
170	Amer. Teleph.	160 50	158	160	− 0 31
94	Anglo Amer. C.	100	101 60	101 60	+ 1 60
490	Amgold	522	536	535	+ 2 49
800	BASF (Akt)	819	813	825	+ 0 73
855	Bayer	886	885	880	− 0 68
100	Buffelsfont.	109 50	107	107 30	− 2 01

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
133	Chase Manh.	142	141	142	....
50	De Beers	58 90	57 50	57 90	− 1 70
1400	Deutsche Bank	1440	1440	1428	− 0 83
790	Dresdner Bank	835	835	838	+ 0 36
89	Driefontein Cst	70 60	69 95	69 95	− 0 92
490	Du Pont-Nem.	499	480	481	− 3 61
240	Eastman Kodak	245 10	239 50	239 50	− 2 28
33	East Rand	35 50	35 50	34 50	− 2 82
210	Electrolux	241 70	238 30	238 30	− 1 41
189	Ericsson	207	206	206	− 0 48
245	Exxon Corp.	241 90	237 50	237 50	− 1 82
250	Ford Motors	252	244	244	− 3 17
65	Freegold	65 50	66 45	66	+ 0 76
89	Gencor	93 50	95 40	95 40	+ 2 03
250	Gén. Electr.	255 10	246 40	246 40	− 3 41
780	Gén. Belgique	1268	1269	1270	+ 0 16
400	Gen. Motors	410	395 50	395 50	− 3 54
84	Goldfields	90	90	90	....
45	GdMetropolitain	51	51 20	51 20	+ 0 39
52	Harmony	53 30	53	52 50	− 1 50
56	Hitachi	60 50	59 50	59 50	− 1 65
765	Hoechst Akt.	864	872	871	+ 0 81
107	Imp. Chemical	115 20	114 50	114 50	− 0 61
655	IBM	660	644	650	− 1 52
270	ITT	271	264 20	261	− 3 69
189	Ito-Yokado	183 30	182	182	− 0 71
102	Matsushita	114	112	109 50	− 3 95
910	Merck	933	917	917	− 1 71
340	Minnesota M.	336 10	324 80	325	− 3 30
260	Mobil Corp.	244 50	240 50	240 50	− 1 64
210	Morgan J.P.	198	191	191	− 3 54
35020	Nestlé	35200	34650	34650	− 1 56
155	Norsk Hydro	160 50	163 10	163 10	+ 1 62
184	Ofsil	158	161 30	161 30	+ 2 09
1780	Petrofina	1850	1828	1812	− 2 05
520	Philip Morris	540	529	529	− 2 04
85	Philips	89 10	87 65	87	− 2 36
69	Placer Dome	74 50	73 75	73 75	− 1 01
345	Quilmès	358 50	359	359	+ 0 14
455	Randfontein	485	490 40	490 40	+ 1 11
655	Royal Dutch	652	658	654	+ 0 31
34	Rio Tinto Zinc	38 75	37 70	37 70	− 2 71
52	St Helena Co	53 50	55 60	55	+ 2 80
200	Schlumberger	197	198	199	+ 1 02
104	Shell transp.	107 10	111 10	111 20	+ 3 83
1280	Siemens A.G.	1291	1276	1276	− 1 16
215	Sony	232 50	227	221 70	− 4 65
200	T.D.K.	208	201	201	− 3 37
34	Toshiba Corp.	34 40	34 80	34	− 1 16
335	Unilever	347	344 80	344 60	− 0 69
220	Unit. Techn.	224 20	216 30	216 30	− 3 52
550	Vaal Reefs	585	552	550 c	− 5 98
295	Volvo	332 50	330	330	− 0 75
225	West Deep	243	242	240 c	− 1 23
325	Xerox Corp.	333	333	331	− 0 60
1 35	Zambia Corp.	1 42	1 41	1 41	− 0 70

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 80	7 089
8,80 % 78/93	100 90	8 533
10,80 % 79/94	103 60	5 607
13,25 % 80/90	108 50	10 245
13,80 % 81/89	104 60	2 149
16,20 % 82/90	112 59	2 811
16 % juin 82	114 60	12 109
14,60 % fév. 83	114 70	0 798
13,40 % déc. 83	117 80	3 002
12,20 % oct. 84	111 28	5 200
11 % fév. 85	110 75	0 601
10,25 % mars 86	104 30	10 280
ORT 12,75 % 83	1867	..
OAT 10 % 2000	103 76	7 923
OAT 9,90 % 1997	106 10	2 434
OAT 9,80 % 1996	102 58	1 125
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 38	1 958
CNB Paribas	102 40	1 958
CNB Suez	102 40	1 958
CNI janv. 82	102 42	1 956
PTT 11,20% 85	107 50	2 974
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 15	8 003
CNT 9% 86	96 10	7 525
CRH 10,90% déc. 85	105 20	1 967
C.N.C.A. T.P.	1188 80	116
Métrologie I. 6% 6/7	77 20	7 690

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1460	1470
A.G.F. (St Cent.)	590	580
Applic. Hydraul.	653	640
Arbel	350	340
Astorg	158	180
Avenir Publicité	470	489 d
Bain C. Monaco	182 20	184 70 d
Banque Hypoth. Eur.	368	353 o
Béghin-Say (C.I.)	339	335
B.G.I.	510	....
Blanzy-Ouest	600	....
B.N.P. Intercontin.	234	234
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	780	781
B.T.P.	128	128
Cdif	651	650
Cambodge	662	635
C.A.M.E.	133 20	127 80
Campenon Bern.	170	....
Carbone-Lorraine	462	450
C.E.G.Frig.	490	470 50
Centen. Blanzy	1785	1785
[illegible] (Ny)	190	197 60
Cembati	115 20	119 80 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	135 10	137 d
C.I.C. (Financ. de)	195	195
C.I. Maritime	755	754
Ciram (B)	587	540 d
Clause	430	425
Cofradel (Ly)	1050	1035
Cogifi	343	340
Comiphos	340	340
Cie Industrielle	2420	....
Comp. Lyon-Alem.	250	248 40
Concorde (La)	792	789
C.M.P.	14 80	14 20 o
Créd. Gén. Ind.	540	579 d
Cr. Universel (Cie)	553	546
Créditel	140	141
Darblay S.A.	486 70	530 d
Delalande S.A.	1080	1071
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1550	1550
Didot-Bottin	770	780
Eaux Bass. Vichy	923	1103 d
Eaux Vittel	1988	1950
E.C.I.A.	600	599
Economats Centre	365	327 20
Electro-Banque	300	309
Elf-Antargaz	461	470
E.L.M. Leblanc	552	546
Ereli-Bretagne	200 10	201 90
Europêche Paris	508	485 20
Epargne (B)	2894	2849
Europ. Accumul.	38 50	37 90
Europe Soudure Industr.	80	83 20 d
Eternit	1620	1620
Finalens	175 20	169
FIPP	263 80	274 20 d
Frec	486	488
Foncière (Cie)	416 10	430
Fonc. Lyonnaise	504	504
Foncina	420	420
Forinter	1050	1050
Fougerolle	250	250
France I.A.R.D.	304	274 50
France (La)	4671	4670
From. Paul Renard	515	520
GAN	862	845
Gaumont	340	340
Gévelot	485	480
Gr. Fin. Constr.	438	436
Gds Moul. Paris	270	263
Groupe Victoire	448	450
G. Transp. Ind.	400	404
Immindo S.A.	410	412
Immoinvest	265	265
Immobail	390	390
Immobanque	680	685
Immob. Marseille	6620	....
Immofice	448	445
Invest. (Sté Cent.)	789	789
Jaeger	92	95 60
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	218 40	....
Lille-Bonnières	539	520
Loca-Expansion	285	285
Locafinancière	337 80	345
Locatel	765	765 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1300	1300
Lucia	870	835
Machines Bull	89 70	96
Magasins Uniprix	142	....
Magnant S.A.	124 60	123
Maritime Part.	236	227
Métal Déployé	420	420
Mors	64 20	....
Navig. (Nat. de)	46	48 50
OPB Paribas	190	190
Optorg	200	195
Oréal (L') C.I.	1680	1670
Origny-Desvroise	985	984
Palais Nouveauté	460	459
Parfinance	161	160
Paribas-CIP	280	295 40 d
Paris France	188	184
Paris-Orléans	240	235
[illegible]	240	....
Patern. Risq. Div.	1150	....
Pathé-Cinéma	335 30	348 70
Pechiney (cert. inv.)	233 90	231
Piles Wonder	820	820
Piper-Heidsieck	900	936
P.L.M.	96	98
Poclain	19 60	21 d
Porcher	342	355 70
Promodès	938	938
Providence S.A.	1200	....
Publicis	1900	1910
Rhône-Poul. (c. inv.)	307	300
Ricqlès-Zan	230 40	209 50 o
Rochefortaise S.A.	515	530
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	504	520
Roudière	191	190
Rougier et Fils	71 80	65 20 o
Sacer	474 50	....
SAFAA	280	269 10
Safic-Alcan	810	800
SAFT	1270	1265
Saga	180 50	180
St-Gobain C.I.	429	446 d
Salins du Midi	535	535
Santa-Fé	128	107 50
Satam	73 80	74 50
Savoisienne (M)	203 90	212 d
SCAC	465	....
Semelle Maubeuge	322	335 d
S.E.P. (M)	152	158 10
Sicil	188 90	182
Sicotel	301 50	310
Sinvim	260	....
Siph (Plant. Hévéas)	370	380
Sté Générale-CIP	245	250
Solal financière	1705	1650
Sofical	816	810
Soflo	528	540
Soficomi	720	715
S.O.F.I.P. (M)	130	130
Sofragi	752	752
Soudure Autog.	334	....
Sovabail	625	625
S.P.I.	517	507
Suez (Fin. de)-CIP	163	180
Stemi	756	762
Taittinger	1651	1651

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	304	304
Tour Eiffel	350	338
Ufiner S.M.D.	540	518
U.A.P.	305	310
U.T.A.	985	987
Veuve Clicquot	3100	....
Vicat	1170	1150
Viniprix	1020	1020
Virax	114 40	116 90
Waterman S.A.	850	848
Brass. du Maroc	148	148

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	790	791
Akzo	320	301
Alcan Alum	169 10	165
Algemene Bank	115	120
American Brands	256	285
Am. Petrofina	342	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	115	125
Banco de Santander	293	290
Bco Pop Espanol	443	422
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2050	2080
B. Régl. Internat.	47250	47510
Br. Lambert	489	461
Canadian-Pacific	103 50	100
CIR	22 50	20
Commerzbank	730	735
Dart. and Kraft	310 10	316 70
De Beers (port.)	50 30	....
Dow Chemical	495	500
Gén. Belgique	1268	1270
Gevaert	1105	1180
Glaxo	110	108
Goodyear	340	....
Grace and Co	154 30	....
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	385	391
I. C. Industries	205	192
Johannesburg	686	686
Kubota	27 80	27 80
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	41 80	41 80
Mineral-Ressourc.	59	84 90
Nixdorf	1874	1899
Noranda	102	103 90
Olivetti	23 50	23 80
Pakhoed Holding	218	218
Pfizer Inc.	318 80	315
Procter Gamble	452	462
Ricoh Cy Ltd	52 80	51 80
Rolinco	248 70	247
Robeco	272	268
Rodamco	452 50	450 20
Saipem	9	9 50
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	207	206
Steel Cy of Can.	105	110
Squibb	380 20	....
Tenneco	228	238
Thorn EMI	64	61 60
Toray indust. inc	34 80	34 90
Vieille Montagne	980	....
Wagons-Lits	770	775
West Rand	13 50	14

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	265 d
Calciphos	155	155
C.E.M.	....	....
Cochery	150	....
Cogenbor	141 90	142
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	338	337
Dubois Inv. (Casto.)	598	598
Gachot	78 40	72 20 o
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	11 25	10 15
Nicolas	800	....
Révillon	330	....
Rorento N.V.	171	172 50
Serv. Equip. Veh.	56 30	....
S.P.R.	330	....
Sté Lecteurs du Monde	701	695
Ufinex	380	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) 10/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	723 81	706 16
Action	197 24	191 98
Actions France	401 12	386 62
Action invest.	341 70	326 21
Actions sélectionnées	518 52	498 78
Aedificandi	592 45	571 04
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1025 35	1000 34
A.G.F. 5000	504 20	491 90
A.G.F. ECU	1098 82	1085 76
A.G.F. Interfonds	429 04	418 58
A.G.F. Invest	100 78	98 32
A.G.F. OBLIG.	1109 52	1104
A.G.F. Sécurité	10813 86	10813 86
Agfimo	573 74	559 76
Alafi	225 31	217 17
A.L.T.O.	195 23	188 17
Améri-Gan	4970 19	4744 81
America-Valor	679 88	649 05
Amplitude	492 70	478 35
Arbitrages court terme	5327 88	5317 24
Argonautes	345 16	334 30
Associc	1120 65	1120 65
Aurecic	1396 83	1356 15
Axa Europe	117 44	112 11
Axa Investissements	103 28	98 60
Bred Associations	2532 08	2524 51
Bred International	81 21	79 62 ◆
Capital Plus	1765 17	1765 17
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compteroblig	105 09	102 03
Convertimmo	337 16	324 19
Corral court terme	1301 74	1301 74
Corral intérêt trim.	1064 52	1044 16
Corrasa	881 91	822 83
Credinter	493 80	489 71
Drouot-France	555 50	530 31
Drouot-Investiss.	893 15	852 65
Drouot-Sécurité	250 04	238 70
Drouot-Sélection	139 81	133 47
Ecucic	1139 14	1122 31
Ecureuil Privatisations	321 17	311 82
Energie	228 96	218 58
Eparcic	2893 87	2890 98
Eparcourt Sicav	4256 57	4245 96
Epargne Associations	25479 81	25441 65
Epargne-Capital	7782 48	7705 43
Epargne-Croiss.	1385 38	1348 30
Epargne-Industr.	66 99	63 95
Epargne-Inter	587 59	571 86
Epargne J	52186 93	52186 93 ◆
Epargne Long-Terme	170 96	166 38
Epargne Monde	1030 71	1003 12
Epargne Première	12294 43	12294 43 ◆
Epargne-Oblig.	199 44	194 10
Epargne-Ouest	1067 74	1067 74 ◆
Epargne-Unie	1135 90	1084 39
Epargne-Valeur	401 27	390 53
Eparoblig	1258 01	1255 50
Epalion	1051 67	1041 25
Eurinvest Croissance	1104 07	1054
Eurinvest Rendement	1103	1052 98 ◆
Eurocic	8905 33	8773 72
Eurodyn	965 86	934 10
Euro-Gan	4237	4044 87
Extrême Orient Sicav	530 08	514 64
Finord Placement	63545 46	63355 39
Finord Valorisation	13810 80	13540
Fonsicav (div. par 10)	11201 58	11201 58
Fondival	239 13	228 29 ◆
France-Gan	5214 04	4977 60
France-Garantie	292 35	291 77
France-Investiss.	382 51	365 16
France-Net	127 95	128 68
France-Obligations	452 43	447 85
Francic	337 50	327 67
Francic Pierre	93 29	90 57
Francic Régions	924 13	897 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1385 30	1385 30
Fructi-Epargne	261 93	255 64
Fructicapi	317 70	313
Fructicourt	109402 11	109402 11
Fructidor	243 52	239 92
Fructifrance	669 14	652 82
Fructimmo	235 86	230 10
Fructivar	85151 72	84939 37
Fructi ECU	584 41	575 77
Fructi-Premier	11627 22	11455 39
Futuroblig	1087 28	1061 20
Gestion	60027 39	69677 70
Gestion Sécuricourt	11002 12	10893 19
Gestion Associations	144 07	140 90
Gestion Mobilière	602 29	574 98 ◆
Haussmann Associat.	1258 12	1258 12
Haussmann court terme	1242 02	1242 02
Haussmann Epargne	1449 77	1449 77
Haussmann Europe	2009 56	1936 93
Haussmann France	825 59	795 75
Haussmann Obligations	1346 71	1285 64
Haussmann Obligation	1485 38	1431 67
Horizon	1048 29	1017 76
Interoblig	12104 98	11839 40
Intersélect France	383 80	372 62
Intervaleurs Indust.	513 96	490 65
Invest. net	14513 79	14484 82
Invest. Obligataire	17918 32	17880 56
Japacic	176 88	171 51
Jeune épargne	237 30	233 78 ◆
Laffitte-Amérique	241 13	230 20
Laffitte Europe	235 68	224 97
Laffitte-Expansion	250 01	238 67
Laffitte-France	279 38	266 71
Laffitte-Immobilière	224 41	214 23
Laffitte-Japon	353 68	337 64
Laffitte-Oblig.	144 96	138 39
Laffitte-Rend.	212 72	203 07
Laffitte-Tokyo	352 02	336 06
Lion-Associations	11133 12	11133 12
Lion court terme	113694 80	113694 80
Lion-Institutionnels	22437 28	22381 33
Lorplus	752 19	744 74
Livret Bourse Investis.	397 22	385 65
Livret portefeuille	603 92	586 33
Méditerranée	149 78	142 88
Monimax	26612 02	26612 02
Mondiale Investissem.	404 26	385 93
Monecic	5778 10	5778 10
Monedor	53111 39	53111 39 ◆
Moné J.	53745 79	53745 79
Mutuelle Unie Sél.	139 59	133 26
Natio-Assoc.	6480 76	6467 81
Natio.-Epargne	14128 36	13988 47
Natio.-Court terme	207308	207308
Natio.-Immobilier	920 70	898 06
Natio.-Inter.	1207 97	1175 64
Natio.-Obligations	531 19	516 97
Natio.-Patrimoine	1273 39	1239 31
Natio.-Placements	63383 85	63383 85
Natio.-Revenus	1047 03	1036 66
Natio.-Sécurité	11177 68	11177 68
Natio.-Valeurs	617 10	600 68
Nippon-Gan	5209 86	4973 61
Nord-Sud Développ.	1233 62	1231 16 ◆
Normot IF	12719 24	12469 84
Oblicic Régions	1085 76	1069 71
Obligations Convert.	390 13	372 44
Oblition	1073 69	1063 05
Optimavalor	177 49	173 16
Ovalor	5287 06	5287 06
Paramérique	538 53	514 11
Pareurope	738 82	705 32
Paribas Croissance	557 65	534 92
Paribas Epargne	16193 11	16160 79
Paribas France	82 18	79 79
Paribas Opportunités	100 80	97 86

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	500 02	479 64
Paribas Revenu	95 06	94 12
Parnasse-Valor	1063 19	1082 13
Patrimoine-Retraite	1693 30	1680 10
Parvalor	542 09	526 30
Phenix Placements	259 86	258 57
Pierre Investiss.	665 27	626 56
Placement A	820 75	820 75
Placement crt-terme	74420 05	74420 05
Placement J	57336 36	57336 36
Placement Premier	58198 83	58198 83
Placements Rendement	10926 78	10926 78 ◆
Placements Sécurité	109078 01	109078 01 ◆
Plénitude	105 66	102 76
Première Obligations	10938 43	10918 60
Prévoyance Ecureuil	104 89	102 08
Pré/Associations	21715 25	21715 25
Province Investiss.	422	402 86
Quartz	109 72	107 02
Rentacic	161 84	159 45
Revenus Trimestriels	5546 43	5491 51
Revenu Vert	1159 94	1158 78
Rivoli Plus	1106 73	1056 54
St-Honoré Assoc.	13691 76	13613 69
St-Honoré Bio-aliment.	713 93	681 56
St-Honoré Pacifique	500 08	477 40
St-Honoré P.M.E.	412	393 32
St-Honoré Réal	11749 52	11702 71
St-Honoré Rendement	11865 30	11826 17
St-Honoré Services	453 19	435 78
St-Honoré Technol.	695 82	664 27
St-Honoré Valor	12529 50	12430 06
Sécuricic	11362 93	11361 58
Sécuri Taux	10353 96	10353 96
Sélection Croissance	480 05	466 07
Sicaden (Cardan BP)	726 04	716 31
Sicav-Associations	1462 89	1460 71
S.F.I. fr. et étr.	585 04	568
Sicav 5000	313 17	304 79
S.I. Est	1205 17	1150 52
Silvafrance	478 75	465 94
Sivam	392 01	381 52
Sivarente	213 07	210 96
Sivinter	397 58	386 92
S.N.I.	1125 93	1093 14
Sogepargne	351 96	339 24
Sogever	986 52	922 69
Soginter	1263 68	1206 38
Soleil Investissement	465 24	444 14
Stratégie Actions	987 48	949 50
Stratégie Rendement	1095 64	1061 15
Technocic	1083 68	1052 31
Techno-Gan	5725 98	5466 33
Tillon	5346 51	5293 57
U.A.P. Investiss.	382 30	368 48
Uni-Associations	110 67	110 67
Unifrance	421 21	402 11
Unifoncier	1128 68	1077 50
Uni-Garantie	1294 69	1269 28
Unigestion	824 09	786 72
Uni-Régions	2377 73	2291 79
Unirente	2268 50	2193 91
Univer	180 02	180 02
Univers-Actions	1010 85	977 61
Univers-Obligations	1534 29	1483 84
Valorem	472 86	461 33
Valorg	1536 68	1536 34
Valrel	82872 94	82831 42

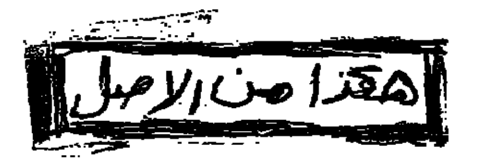
Cote des changes

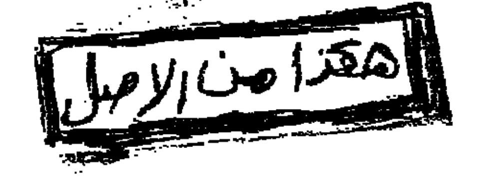
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 675	5 658	5 460	5 850
ECU	7 032	7 046	....	....
Allemagne (100 DM)	339 900	340 900	330	350
Belgique (100 F)	16 251	16 279	15 750	16 750
Pays-Bas (100 fl.)	302 700	303 290	293	313
Danemark (100 krd)	88 930	89 140	85	92
Norvège (100 k)	89 560	89 430	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 455	10 476	10 160	10 900
Grèce (100 drachmes)	4 244	4 253	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 586	4 583	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	411 370	413 280	400	420
Suède (100 krs)	95 830	95 720	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	48 600	48 540	46 950	49 950
Espagne (100 pes.)	5 064	5 060	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 146	4 142	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 513	4 506	4 300	4 700
Japon (100 yens)	4 443	4 460	4 300	4 520

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/3
Or fin (kilo en barre)	80400	80800
Or fin (en lingot)	80500	81150
Pièce française (20 fr)	524	521
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	536	548
Pièce latine (20 fr)	467	471
Souverain	592	595
Pièce de 20 dollars	3025	3030
Pièce de 10 dollars	1480	1475
Pièce de 5 dollars	840	.....
Pièce de 50 pesos	3205	3225
Pièce de 10 florins	480	487
Or Londres	437 25	444 10
Or Zurich	441	444
Or Hongkong	435 85	441 95
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu





Le Monde

ÉTRANGER
3 Conflits ethniques en URSS.
5 République sud-africaine : la « West Side Story » du Cap.
6 La négociation en vue d'un règlement du conflit afghan.

DÉBATS
2 L'affaire d'Amiens : instrumentalisation et respect des corps.

POLITIQUE
7 L'OPA du RPR sur les députés du Front national.
8 « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.
9 M. Chirac à Marseille.
10 Le Conseil constitutionnel entérine le financement de la vie publique.

SOCIÉTÉ
11 M. Chirac en Corse après la mort d'un gendarme.
– Les priorités du CNRS en matière de biologie.
12 Police : le rapport Cabannes.

SPORTS
20 Athlétisme : le super-marathon du Hoggar.

CULTURE
21 Rodin revisité.
– SAGA au Grand Palais.
22 De la maison des morts, de Leos Janacek, salle Favart.
– COMMUNICATION : les nouveaux équilibres de la télévision américaine.

ÉCONOMIE
27 Inquiétudes pour les pays industriels.
28 Sur le front des OPA.
29 Quatre semaines de grève chez Chausson.
30-31 Marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 2
Annonces classées 26
Campus 25
Carnet 26
Météorologie 25
Loto 25
Mots croisés 16
Radio-télévision 24
Philatélie 25

MINITEL
● Immobilier : calculez votre prêt avec le Crédit lyonnais. IMMO
● Bourse : la cote en direct. BOURSE
● Tous les jeux du Monde. JEUX
Actualité, International, Sports, Campus, FNAIM, Télémarket.
3615 Taper LEMONDE

En réponse à un article du « Nouvel Observateur »

Luchaire dément « formellement » avoir poursuivi les ventes à l'Iran après mars 1986

Sous le titre « Luchaire : les ventes continuent », *le Nouvel Observateur* du 11 mars fait état des investigations d'un juge d'instruction italien, M. Felice Casson, à Venise. A partir d'une enquête sur un groupe d'étudiants iraniens dirigé par un certain Abedi Tari qui travaille également pour l'*Islamic Republic Shipping off-Lines*, installée à Gênes, ce juge a procédé, en janvier, à des perquisitions aux sièges des deux filiales italiennes, SEA et CONSAR, de Luchaire, déjà au centre du trafic illégal avec l'Iran avant mars 1986. La DIGOS, spécialisée dans la lutte antiterroriste, sous la responsabilité du commissaire Giuseppe Impallomeni, a aussi perquisitionné au domicile turinois de Mario Appiano, conseiller à l'exportation de Luchaire et responsable de ses filiales italiennes.

« *Résultat de cette razzia judiciaire*, écrit *le Nouvel Observateur* : *plus de quatre cents télex sur le trafic Luchaire, des documents bancaires prouvant que le ministère de la défense iranien a payé Luchaire par l'intermédiaire de filiales de la BNL (Banque nationale du travail italienne (...). D'après les enquêteurs italiens, Luchaire aurait organisé plus d'une quarantaine d'expéditions d'obus vers l'Iran entre 1983 et 1988.* » L'hebdomadaire cite notamment un télex de la Société occidentale de Lisbonne à la Société iranienne de transport maritime, datant du 13 janvier 1988 : « *Le chargement de la CONSAR destiné au ministère de la défense sera prêt début février.* »

Les trouvailles du juge Casson avaient déjà fait l'objet d'une enquête d'un quotidien italien, *la Repubblica, publiée le 7 février.* Elles semblent mettre à nouveau en évidence le rôle de Mario Appiano *dans la poursuite de ventes illégales* à l'Iran, ainsi qu'en faisaient état plusieurs informations recueillies au Portugal (*le Monde* du 23 décembre 1987). Le juge Casson doit rencontrer à Paris, la semaine prochaine, son homologue français, M. Michel Legrand, chargé d'instruire le dossier Luchaire.

En attendant, la société Luchaire a « *formellement* » démenti dans un communiqué l'article du *Nouvel Observateur* : « *Luchaire dément formellement que ses activités militaires puissent être mises en question après la plainte déposée contre X... en mars 1986, pour des livraisons directes ou indirectes à un pays non autorisé.* » Assurant que « *les erreurs contenues dans cet article sont multiples et très nombreuses* », Luchaire dément « *être en liaison de quelque façon que ce soit avec les* Islamic Republic Shipping off-Lines *de Gênes* ».

E. P.

A la prison de Gradignan

Deux anciens policiers incarcérés sont blessés par des codétenus

BORDEAUX
de notre correspondante

Deux anciens policiers détenus à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde) ont été blessés mercredi 9 mars au cours de la promenade par d'autres prisonniers qui ne leur pardonnaient apparemment pas leur ancien métier.

Joël Mercier, trente-sept ans, ancien responsable de la section financière du SRPJ de Bordeaux et reconverti dans les affaires, est inculpé d'escroquerie et écroué depuis octobre 1987 (*le Monde* du 24 octobre 1987). René Brioux, quarante-cinq ans, a été, lui, arrêté en novembre 1987 par ses collègues de la sûreté urbaine de Mont-de-Marsan (Landes) alors qu'il cambriolait un magasin.

Selon Mᵉ Jean-François Dacharry, avocat de Joël Mercier, des codétenus se sont jetés sur son client en criant : « *Sale condé, on va te faire la peau.* » Joël Mercier a été blessé par arme blanche dans la région des poumons et du foie et hospitalisé au CHR de Bordeaux. René Brioux porte des plaies à la tête qui pourraient provenir de boules de pétanque.

Le parquet de Bordeaux a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de la rixe et en identifier les protagonistes. « *Si cette enquête ne débouche pas sur l'ouverture d'une information le 11 mars, je dépose plainte avec constitution de partie civile pour coups et blessures et non-assistance à personne en danger* » assure Mᵉ Dacharry. Il ajoute : « *Ce qui est arrivé était parfaitement prévisible.* »

Au début de son incarcération, Joël Mercier avait été placé dans un « *isolement léger* » pour éviter la proximité avec les autres détenus mais, au dire de son avocat, il en souffrait. A l'arrivée de René Brioux, on avait donc réuni les deux hommes. Ils partageaient la même cellule au sixième étage de la maison d'arrêt « l'étage des durs », selon l'expression de M. Claude Chaubert, représentant des gardiens de prison FO de la maison d'arrêt de Gradignan. « *Cela revenait,* accuse-t-il, *à les mettre en danger latent quand on sait qu'ils allaient en promenade aux mêmes heures que certains détenus qui ont abattu un policier. Les normes de sécurité n'ont pas été appliquées par la direction.* »

G. M.

Sur le vif

Indélébile

J'ai l'air de rien comme ça, à déconner ici toute seule dans *mon petit coin*. Eh bien ! je vais vous dire un truc qui va vous scier. Moi, le Ouin-Ouin de service, je fous la trouille à tout plein de gens. A qui ? A deux cent cinquante millions d'Amerloques qui claquent des quenottes à l'idée de me voir débarquer. Si je veux aller aux Etats-Unis, là je dois y passer huit jours à Pâques, faut que je force leur porte. Ils se barricadent. Ils sortent les fusils : arrière, Satan !

Tout ça parce qu'il y a plus de quarante ans j'ai été inscrite pendant quelques mois au PC. Attendez, qu'est-ce que je raconte : même pas, aux Jeu*nesses communistes. J'étais* étudiante en droit. Et depuis, chaque fois que je me pointe au consulat, ils se planquent derrière leurs guichets, l'œil mauvais, et ils marmonnent entre leurs dents : passez votre passeport dans le tourniquet, touchez à rien et foutez le camp. Quand, enfin, ils me l'accordent, leur précieux visa, c'est le plus nul de tous les visas. Il n'est bon que pour un an et il ne donne droit à rien. Surtout pas à faire mon métier de journaliste.

Voyez que je vous mens pas. Je suis une personne à haut risque. Pire qu'une terroriste. Et encore je vous ai pas tout dit. Il y a quelques temps, à force de me voir revenir comme ça tous les onze mois, ils en ont eu marre et ils ont exigé que je leur demande pardon par écrit. Un *mea culpa*. Je l'ai fait. Ouais, je sais, c'est la honte, je me suis roulée à leurs pieds et j'ai juré que je recommencerai pas. Résultat : ils me traitent pire qu'avant.

Le plus beau, c'est pas ça. Ronnie a affranchi Gorby : tu sais cette nana avec ses soixante *balais*, ses quatre gosses et ses trente-cinq ans de maison, la laisse surtout pas entrer. Elle était coco; elle l'est plus, alors, méfie-toi. Conseil d'ami.

CLAUDE SARRAUTE.

VIETNAM

Pham Hung, premier ministre, est mort

M. Pham Hung, premier ministre vietnamien, est mort, jeudi 10 mars, d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-quinze ans. Un deuil national de trois jours a été décidé, et la date des obsèques a été fixée au 15 mars. M. Vo Van Kiet, vice-premier ministre, assurera l'intérim jusqu'à l'élection du successeur de M. Hung par l'*Assemblée nationale*.

Pham Hung, l'un des dirigeants de la guerre dans le Sud jusqu'à la chute de Saigon en 1975, avait été promu, en décembre 1986, numéro deux du bureau politique du PC vietnamien, lorsque la « vieille garde » du parti – MM. Truong Chinh, Pham Vam Dong et Lê Duc Tho – avait quitté les instances suprêmes du mouvement. Il avait été nommé premier ministre six mois plus tard.

[Né en 1912 dans le delta du Mékong, il fut le plus jeune des neuf premiers membres du bureau politique du PCV. Membre du parti dès sa formation en 1930, il échoue au bagne de Poulo-Condore l'année suivante. Il y restera jusqu'en 1945. Directeur des affaires politiques et de la sécurité au Sud, représentant du parti, il travaille en compagnie de Le Duan et de M. Le Duc Tho. De retour au Nord après 1954, il entre au gouvernement (1955), au bureau politique (1957), devient vice-premier ministre (1959). Il continue à occuper, nominalement, ces fonctions et d'autres jusqu'en 1966.

En fait, depuis 1960, il est reparti vers le Sud, où il a pris la tête de la lutte, toujours assisté de M. Le Duc Tho. Dès lors, il apparaît de nouveau au grand jour, court-circuitant le GRP pour diriger la délégation qui « *négociera* » avec le Nord la réunification du pays. Alors numéro quatre du bureau politique, il avait pris le contrôle du *ministère de l'intérieur en février 1980.*]

P. de B.

M. FRANÇOIS LÉOTARD

invité du « Grand Jury-RTL-*le Monde* »

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, secrétaire général du Parti républicain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury-RTL-*le Monde* », dimanche 13 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Fréjus, qui soutient la candidature de M. Raymond Barre, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Protestations contre l'utilisation de sondages des renseignements généraux

L'utilisation allusive par le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, mercredi au cours de l'émission « L'heure de vérité », de sondages confidentiels des renseignements généraux (RG) favorables au candidat RPR suscite une vive polémique

Les amis de M. Barre ont décidé de ne pas laisser passer cette « *opération d'intoxication* » qui donne M. Chirac gagnant au second tour. « *Il s'agit d'une opération grossière de manipulation de l'opinion* », a protesté sur TF 1 M. Charles Millon, président des comités de soutien à M. Barre.

Même écho du côté du PS où M. Lionel Jospin a qualifié, jeudi à Metz, de « *tentative de manipulation* » la façon dont M. Pasqua se sert des sondages des RG. La commission des sondages, enfin, a « *déploré* », jeudi, qu'Europe 1 « *n'ait pas fait les réserves qui s'imposaient* » avant la diffusion d'un sondage attribué aux RG. Elle rappelle que dans un communiqué précédent elle émettait « *les plus vives réserves* » sur « *des rumeurs relatives à des sondages présentés comme confidentiels* ». La commission rappelait dans cette mise au point que la loi prohibe « *la publication ou la diffusion des résultats d'un sondage sans que la commission ait été à même d'exercer son contrôle* ».

Le numéro du « Monde » daté 11 mars 1988 a été tiré à 506 436 exemplaires

A C D E F G H

La reprise de « Marie-France » et « Femme pratique »

Le Syndicat du livre réclame une solution globale

Coup sur coup, depuis le début du mois, la SOPEFF, qui contrôle *Marie-France* et *Point de vue-Images du monde*, EDIFAP, qui possède *Femme pratique*, *Femmes d'aujourd'hui* et *Chez nous*, et l'Office de publicité générale (OPG), qui contrôle des agences de publicité et des régies de journaux agricoles, ont déposé leur bilan. Le passif de cet ensemble, appartenant à M. Maurice Brébart et Mme Françoise Fabre et qui comprend aussi l'Imprimerie moderne de Maisons-Alfort (IMMA), est évalué à plusieurs centaines de millions de francs. Les deux premières sociétés ont bénéficié récemment du redressement judiciaire.

Les candidats à la reprise de *Marie-France* et de *Point de vue* (Havas, le groupe Marie-Claire, les Editions mondiales, Bayard Presse) se penchent sur le dossier. Un éditeur de magazines de Hambourg, Jahreszeiten, serait prêt à reprendre en plus *Femmes d'aujourd'hui*, *Femme pratique* et *Chez nous*. Quant à l'OPG, il intéresserait des agences de publicité, dont FCAB, mais personne ne se résout à avancer clairement ses pions. M. Bruno Bertez, l'ancien dirigeant de *la Vie française*, a manifesté un moment de l'intérêt pour l'ensemble, mais il hésite aujourd'hui.

Le Syndicat du livre CGT réclame une solution englobant l'imprimerie moderne de Maisons-Alfort, l'IMMA, et ses trois cent trente-sept salariés. L'IMMA imprime les journaux de la SOPEFF comme ceux d'EDIFAP, ainsi qu'une partie d'*Intimité* et *Nous deux*, deux titres des Editions mondiales. Avant l'audience du tribunal de commerce de Paris qui devait statuer sur l'IMMA, le mercredi 9 mars, le Livre CGT a envahi le bâtiment du tribunal et inondé le sol de tracts et de papiers. Le tribunal a de nouveau reporté sa décision au 17 mars, date ultime puisqu'elle se situe trois mois juste après le dépôt de bilan de l'imprimerie.

Mort du chanteur de rock Andy Gibb

Le chanteur rock Andy Gibb, vedette du groupe des Bee Gees, est mort jeudi 10 mars dans un hôpital d'Oxford (Angleterre). Il était âgé de trente ans.

[Né en 1958 à Manchester, mais élevé en Australie, il avait, avec le groupe des Bee Gees auquel son talent était indissolublement lié, rencontré un succès foudroyant en 1978 avec *Shadow Dancing*. Le groupe devait bientôt s'installer à Miami. *La fortune soudaine et* considérable d'Andy Gibb ne devait cependant pas résister à un certain goût pour les excès, en particulier de cocaïne. C'est d'ailleurs à la drogue que son décès est généralement attribué.]

En villégiature en Suisse

Le prince Charles échappe à une avalanche

Hugh Lindsay, major du « 9/12 Royal Lancers » âgé de trente-quatre ans et écuyer de la reine d'Angleterre entre 1983 et 1986, qui accompagnait le prince de Galles, a été emporté, jeudi 10 mars, par une coulée de neige sur les pentes du mont *Gotshna dans la station* de Klosters (Grison), où la famille royale britannique passe ses vacances d'hiver en raison des conditions de sécurité y régnant habituellement.

En compagnie de sa belle-sœur, la duchesse d'York, et d'un couple d'amis, le couple princier était arrivé à Klosters mardi. Jeudi, en compagnie d'un guide de haute montagne et d'un garde du corps, le prince Charles faisait une sortie hors piste à *laquelle ne participait pas* Lady Diana ni la duchesse d'York. L'accident s'est produit après 15 heures aux abords de la piste Wang. La neige a recouvert le major Lindsay et Mˡˡᵉ Palmer Tomkinson, une amie du prince, qui a été transportée assez sérieusement blessée dans un hôpital de Davos.